14.8245

COLLECTION

UNIVERSELLE

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME XXIII.

A LONDRES;

Et ſe trouve à PARIS,

Rue d'ANJOU-DAUPHINE, N°. 6.

1786.

COLLECTION
UNIVERSELLE
DES
MÉMOIRES PARTICULIERS,
RELATIFS
A L'HISTOIRE DE FRANCE.
TOME XXIII.

Contenant les Mémoires de Meſſire Blaise de Montluc, *Maréchal de France, commençant en 1521, & finiſſant en 1574.*

XVIe Siècle.

Il paroît régulièrement chaque mois un Volume de cette Collection.

Le prix de la Souſcription pour 12 Volumes, à Paris, eſt de 48 l. Les Souſcripteurs de Province payeront de plus 7 l. 4 ſ., à cauſe des frais de poſte.

C'eſt au Directeur de la Collection des Mémoires, &c. qu'il faut s'adreſſer, *rue d'Anjou-Dauphine* N°. 6, à Paris. Il faut avoir ſoin d'affranchir le port de l'argent & des lettres.

MÉMOIRES

DE MESSIRE

BLAISE DE MONTLUC,

MARÉCHAL DE FRANCE.

SUITE DU LIVRE SECOND,

Commençant en 1544, & finiſſant en 1553.

[1552.]

Je veux eſcrire ici, pour en laiſſer exemple à ceux qui viennent après nous, comme j'y trouvai la choſe faiſable, non toutesfois ſans une très-grande difficulté; mais quoi que fuſt nous déliberaſmes que nous menerions l'artillerie haut, & la mettrions en batterie. En premier lieu l'on regardoit tousjours du pied de la montaigne juſques au haut tout droit. Les Anges auroient eu aſſez affaire à y monter; car outre que la montaigne eſtoit droite, il y avoit grande quantité de rochiers. Je commençai à notter qu'en faiſant un chemin qui pouvoit durer cent pas, juſques à une petite place qui pouvoit tenir dix pas de rond, que nous aurions moyen d'arreſter là la piece; car ce petit lieu eſtoit comme

plein : puis je regardai que nous pouvions faire un autre chemin, traverſant vers la main gauche & le chaſteau juſques à une petite plaine, qui ſuffiſoit pour appuyer le canon, puis après qu'il falloit faire un autre chemin traverſant à main droite, juſques à une autre petite plaine, & de-là nous avions la montée un peu droite juſques au derriere du chaſteau ; mais nous avions paſſé à tout le moins les rochiers. Et par tous ces trois repos nous deſcendiſmes au grand peril de nos vies, & leur monſtrai qu'il falloit que chaſcun d'eux entreprinſt de faire le chemin de l'un repos à l'autre. Ce qu'ils noterent fort bien, & après me remonterent ſur mon mullet, car auparavant ils me menoient en eſpouſée ſous le bras, & allaſmes droit au logis de M. le Mareſchal, où je les trouvai tous aſſis au Conſeil pour arreſter l'ordre pour nous en retourner. Et à mon arrivée, M. le Mareſchal me dit : *D'où venez-vous Monſieur de Montluc ? Je vous ai envoyé querir par deux fois pour venir au Conſeil, & pour entendre la concluſion que nous avons faite ici de nous en retourner. Il faut que vous en rameniez l'artillerie par là où vous l'avez conduit.* Alors je lui reſpondis : *Comment, Monſieur, vous en voulez vous retourner ſans*

prendre ceſte place? Cela n'eſt pas digne de Monſieur de Briſſac, je viens de la recognoiſtre, & par le meſme lieu où vous l'avez recogneuë, & vous aſſeure que nous y menerons l'artillerie. Il me reſpondit, *qu'il faudroit donc que ce fuſt Dieu qui le fiſt, car il n'eſtoit en la puiſſance des hommes de le faire.* Je lui reſpondis, *que je n'eſtois pas Dieu, & ſi là y amenerois.* Alors il me dit: *Oui dans huit ou dix jours avec des engins, & cependant Dom Ferrand qui eſt à Verſeil aſſemble toutes les forces qu'il a hors & dans les garniſons, & nous veut venir donner la bataille. Il a trois mille Allemans, & je n'ai Suiſſes ni Allemans pour lui reſpondre. Je vous oblige ma vie & mon honneur*, dis-je, *de mettre quatre pieces d'artillerie dans deux matins, montées au cul du chaſteau.* Et tousjours il retournoit ſur le propos des trois mille Allemans. Et à la fin de colere je commençai à dire: *Et faites-vous un ſi grand eſtat des Allemans du Seigneur Dom Ferrand? Monſieur l'Admiral a ſix compagnies que le Capitaine Ynard commande. M. de Bonnivet lui en baillera quatre des ſiennes, il s'obligera de combattre avec leſdites Enſeignes les Allemans. Monſieur de Bonnivet avec le demeurant des ſiennes combattra les Eſpagnols. Nos Ita-*

liens s'obligeront de combattre les leurs : vous avez d'un tiers plus de cavalerie avecque la ſuite des Princes, que le Seigneur Dom Ferrand. Et ſi le Capitaine Ynard aime mieux combattre les Eſpognols que les Allemans, M. de Bonnivet & moi les combattrons, & lui baillerons au choix. Le Capitaine Ynard reſpondit qu'il eſtoit content de combattre l'une trouppe ou l'autre, & telle qu'il plairoit à M. le Mareſchal. M. de Bonnivet dit auſſi que ce lui eſtoit tout un, & qu'il les combattroit. Et alors je dis : *Et faut-il faire ſi grand eſtat de ces Allemans? Je gagerai que des trois mille, les quinze cens n'ont point de chauſſes, & que nos ſoldats la pluſpart ont chauſſes de velours & de ſatin, & ſi s'eſtiment tous Gentils-hommes. Se voyant ſi bien veſtus comme ils ſont, craindront-ils de combattre? Laiſſez-les venir ſeulement à nous, car nous les traiterons de la meſme façon que nous fiſmes à Serizolles.* Alors M. de Montmoranci parla, & dit : *Monſieur, M. de Montluc eſt vieux Capitaine, il me ſemble que vous devez adjouſter foi à ce qu'il vous remonſtre.* A quoi M. le Mareſchal reſpondit : *vous ne le cognoiſſez pas comme moi, car il ne trouve rien difficile : & un jour nous fera tout perdre.* Lors je lui reſpondis *que*

quand je voyois la choſe difficile, je craignois autant ma peau qu'un autre; mais qu'en ceci je ne trouvois aucun inconvenient. Alors M. de Nemours (a) dit : *Monſieur, laiſſez-le faire? & eſprouvez ſon dire.* MM. le Prince de Condé & d'Anguyen en dirent autant : M. d'Aumalle le ſemblable. M. de Gounort (b), qui eſt maintenant Mareſchal de France,

(a) Jacques de Savoie, Duc de Nemours & de Génévois, Marquis de Saint-Sorlin, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du Lyonnois, &c. Il épouſa en 1566 Anne d'Eſt, Comteſſe de Giſors, Dame de Montargis, veuve de François de Lorraine, Duc de Guyſe, & mourut le 13 Juin 1585. C'étoit un Prince rempli de belles qualités, courageux, libéral, magnifique, bienfait, aimable & galant, ayant toujours à ſa ſuite un grand nombre de Gentilshommes, l'élite des plus braves de la Cour. Cette branche de Savoie Ducs de Némours, établie en France, avoit commencé à Philippe de Savoie, fils puîné de Philippe Duc de Savoie, à qui François I avoit donné le Duché de Némours vers 1509 en le mariant avec Charlotte d'Orléans, fille de Louis I d'Orléans, Duc de Longueville; & elle finit à Henri de Savoie, Duc de Némours, mort le 2 Janvier 1659, ſans laiſſer de poſtérité de Marie d'Orléans, fille de Henri d'Orléans, Duc de Longueville, après avoir duré en France 150 ans.

(b) Artus de Coſſé, Seigneur de Gonnor, Comte de Secondigny, frère du Maréchal de Briſſac, Gouverneur des pays d'Anjou, Touraine & Orléanois (dit le

M. de la Rochefoucaut, le Comte de Charni, les Sieurs de la Fayette, de Terride, ſuivirent tous leur opinion. Et alors M. le Mareſchal dit : *O bien, je vois que tous vous autres avez envie que nous faiſions le fol. Faiſons-le donc ; car je vous ferai cognoiſtre que je le ſuis autant que pas un de vous.* Et voilà ma bataille gaignée contre tout le Conſeil. Alors je dis à M. de Nemours : *Monſieur, il faut que vous autres Princes & Seigneurs mettiez la main en ceſte affaire, que vous monſtriez les chemins aux ſoldats, afin que s'ils vouloient reculer à ce grand travail qu'il faut prendre pour le fait dont eſt queſtion, nous puiſſions leur reprocher que les Princes & Seigneurs, y ont mis la main plutoſt qu'eux.* Cependant je lui remonſtrai auſſi qu'il ſeroit bon, s'il lui eſtoit agréable, qu'il allaſt prendre un canon avec toute ſa

Maréchal de Coſſé), Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Pannetier de France & Surintendant des Finances, ſe trouva aux batailles de S. Denis & de Moncontour en 1569 ; fut défait par les Huguenots au combat d'Arnai-le-Duc en 1570. En 1574 ayant été ſoupçonné de quelque intelligence avec ceux qu'on appelloit du Tiers-parti, il fut mis à la Baſtille avec François de Montmorency, auſſi Maréchal de France, & n'en ſortit que l'année ſuivante. Il mourut en ſon Château de Gonnor en Poitou en 1582.

troupe qu'il avoit mené quant & lui, pour le conduire au pied de la montagne. Ledit Seigneur reſpondit qu'il le feroit fort volontiers. Or falloit-il paſſer l'artillerie par dedans la ville, & eſtoit-on contraint de rompre trois ou quatre cantons de maiſons pour la tirer dehors, & applanir une petite deſcente au ſortir de la ville, de laquelle on tomboit en un chemin planier juſques au pied de la montagne, où eſtoit le chaſteau, diſtant mille pas de la ville. J'en dis autant à MM. d'Anguyen & Prince de Condé, leſquels fort volontiers s'y accorderent, & tout autant à M. de Montmoranci, lequel s'y offrit de bonne volonté. Quant à la quatrieſme piece, je ne ſçaurois dire qui fuſt celui qui entreprint la conduire, car ce ne fuſt pas M. d'Aumalle, pour ce qu'il falluſt qu'il s'en allaſt en ſon quartier à la cavallerie avecques M. le Mareſchal. Or quoi que ce fuſt, ils ne repoſerent de toute la nuit, juſques à ce qu'à la clarté des torches, ils eurent poſé l'artillerie au pied de la montagne. Mais avant qu'ils ſortiſſent du Conſeil, je dis à M. d'Aumalle : *Monſieur, voulez-vous venir, & je vous monſtrerai comme nous menerons l'artillerie derriere le chaſteau* : & dis à M. le Mareſchal, auſſi bien vous ne voudrez

pas partir encore pour vous retirer à voſtre quartier. M. d'Aumalle y vint volontiers, ayant ſeulement avec lui M. de la Rochefoucaut, le Seigneur de Piquigni & moi. Encores que ma cuiſſe me vexât grandement, neantmoins je m'efforçai pour leur faire voir tout à l'œil. Et comme nous euſmes monté la montagne, & recognu la place, nous allaſmes trouver M. le Mareſchal, qui attendoit ledit d'Aumalle, qui lui dit que ma raiſon eſtoit bonne, & que perſonne ne s'eſtoit adviſé de ce que je m'eſtois apperçeu, & de ces repoſades. Tous les Princes & Seigneurs eſtoient encore en la ſalle où M. le Mareſchal avoit diſné. Je ne ſçai en quelle part M. de Baſſé eſtoit pour lors, car M. le Mareſchal le manda venir avec ſa compagnie, & deux compagnies Françoiſes, avec mandement au Capitaine Tilladet, & à Savaillant de s'advancer nuit & jour, pour ſe joindre à eux, ce qu'ils firent.

Lendemain matin j'allai regarder en quelle façon je pourrois faire les chemins en la montaigne, ſans que nous fuſſions offenſez du chaſteau. Et premierement je deſcouvris cinq petites canonieres faites pour arquebuze, qui nous deſcouvroient tout le long du chemin. Pour brider cela, je priai le Ca-

pitaine Ynard de m'amener trois cens arquebuziers des meilleurs de ſa trouppe; leſquels arrivez nous deſpartiſmes pour en eſtre mis dix à chaque canoniere qui tiroient, comme quand on tire au blanc l'un après l'autre, & tous au deſcouvert; & quand le dernier des dix achevoit de tirer, le premier recommençoit. Dans la ville y avoit une maiſon de la couverture & haut de laquelle on pouvoit battre au dedans & au long de la courtine; mais pour ſe couvrir d'icelle ils avoient mis force tables l'une ſur l'autre, en telle ſorte que ceux qui montoient ſur la maiſon, ne pouvoient rien veoir au long de la muraille. Or les tables eſtoient fort ſimples, & avant le commencement de la guerre j'avois mis en teſte à M. le Mareſchal de faire forger à Pignerol quatre cens arquebuzes d'un calibre qui portoit trois ou quatre cens pas de pointe, & que ces armes fuſſent miſes au-deſſus du fogon, afin que perſonne ne les peuſt tirer du Piedmont, deſquelles il en pourroit diſtribuer vingt à chaque compagnie; & ordonner au tréſorier de bailler douze francs de paye à ceux qui les portoient. Ces arquebuzes eſtoient desjà faites & diſtribuées. Je priai le Capitaine Richelieu, qui depuis fuſt Maiſtre de camp,

de faire monter ſur la maiſon les vingt arquebuziers pour tirer au travers les tables le long de la courtine, parmi leſquels les arquebuzades paſſoient comme par un papier : de ſorte que tant les arquebuziers qui battoient de deſſus la maiſon au long de la courtine, que ceux-là qui tiroient à dixaine, mirent les ennemis en tel eſtat, que perſonne ne s'oſoit hazarder à paſſer au dedans de la courtine. Lors fuſt baillé vingt pionniers à chacun des trois qui avoient recognu le chemin, avec trois maſſons, portans de gros marteux & pics de fer, pour rompre quelques rochers qui eſtoient en chemin. Et ainſi commençaſmes à travailler à huit heures aux chemins, leſquels à deux heures après midi furent achevez. Et à une heure de nuit on commença à monter la premiere piece avec quatre-vingt ſoldats que j'avois de ma compagnie, car le reſte eſtoit demeuré au chaſteau de Montcallier, leſquels la monterent. Celle-là leur donna plus de peine que toutes les autres trois. Comme nous eſtions au premier repos, nous tournions l'artillerie droit à l'autre, & de meſme les ſoldats ; car pour allonger il falloit faire le chemin droit, afin que les ſoldats peuſſent monter un peu droit, & puis après tourner ſur l'autre chemin. M. de

Piquigny portoit une petite lanterne pour donner clarté au roüage. Les ennemis alors tiroient, mais jamais arquebuzade ne nous toucha; MM. de Caillac & de Duno (a) s'attendoient à mettre les Gabions, & les remplir au cul du chaſteau. Et à l'inſtant que les pieces arrivoient haut, ils les venoient prendre pour les loger; & jamais homme ne miſt la main à tirer leſdites pieces que mes ſoldats; car combien que M. de Bonnivet en y euſt amené une troupe, & le Capitaine Ynard une autre pour les aider, ſi eſt-ce, qu'ils leur dirent qu'ils ne demandoient point d'aide; car puis qu'ils avoient eu l'honneur d'amener la premiere, ils vouloient encore avoir ceſt advantage, que d'y conduire toutes les autres. De quoi je fus fort aiſe; car ils eſtoient desja inſtruits aux deſtours. A trois heures après minuit toutes les quatre pieces furent logées en batterie. M. le Mareſchal & M. Daumalle eſtoient venus de leur quartier, & croi qu'ils ne dormirent gueres ceſte nuit; car ledit Sieur Mareſchal avoit grand'peur qu'il ne fuſt poſſible de conduire leſdites pieces. Et ledit Seigneur Daumalle d'autre coſté eſtoit en peine, parce qu'il avoit aſſeuré

(a) Le Capitaine Duno, Normand, fut tué au ſiége de Vulpiano en 1555. (*Du Villars, Liv. VI.*)

après avoir veu le lieu, que je les y monterois. Les Princes & Seigneurs qui avoient la nuit de devant travaillé, repoſerent juſques à ce que M. le Mareſchal les manda eſveiller, qui fuſt à la relation que lui alla faire le Capitaine Martin Baſque, qui eſtoit à lui, lequel l'aſſeura avoir laiſſé la derniere piece ſur le haut de la montagne. Et cuide-je que ceſte nuit-là, ce Capitaine Martin fiſt cinquante voyages, d'autant que M. le Mareſchal l'envoyoit veoir de quart d'heure en quart d'heure en quoi nous en eſtions.

Arrivé que fuſt M. le Mareſchal, & tous les Princes & Seigneurs, ils trouverent que tout eſtoit logé pour commencer à battre. J'avois fait porter demi ſac de pommes, qui eſt un fort bon fruit, quatre flacons de vin, & du pain, pour faire manger & boire mes ſoldats; mais M. le Mareſchal le premier & tous les Princes & Seigneurs me volerent les pommes, & à pot beurent deux flacons de vin, attendant le jour. Or je laiſſe penſer à ceux qui liront ceſte Hiſtoire, ſi je bravois M. le Mareſchal, voyant qu'il m'avoit tant repugné ſur la conduite de (1) de l'artillerie. Je crois que ce fuſt un des grands aiſes que j'eus jamais, tant pour le contentement de M. le Mareſchal, que des Princes & Sei-

gneurs qui eſtoient là, tous leſquels avoient prins leur part de la peine. Le matin au point du jour on tira trois ou quatre volées à la muraille, qui la perçoient, & à travers les eſcuries entroient dans la baſſe couſt, & delà donnoient dans le logis du chaſteau. M. le Mareſchal avoit fait mettre auſſi trois canons bas, du coſté d'où nous venions battans contre-mont, pour les intimider; car de dommage on ne leur en pouvoit faire. Mais comme noſtre artillerie euſt tiré trois ou quatre vollées, ils commencerent à faire la chamade, & puis ſe rendirent. M. le Mareſchal y laiſſa le Capitaine Breuil, beaufrere de M. de Salcede avec ſa compagnie, qui eſtoit des Capitaines de M. l'Admiral; & ce fait il s'en alla avec toute ſa cavallerie & ſon infanterie vers la plaine de Caluge, pour veoir ſi le Sieur Dom Ferrand s'eſtoit point acheminé, pour ſecourir le chaſteau. Là il entendit qu'il eſtoit encore à Verſeil. Qui fuſt cauſe que ledit Sieur Mareſchal ſe retira à Quiers, je m'en allai à Montcallier, auquel lieu je demeurai quinze jours dans le lit malade de ma cuiſſe, & croi fermement que ſans ce travail ma cuiſſe ne ſe fuſſe jamais peu redreſſer.

Cela vous doit faire ſages, mes Capitaines,

de ne vous fier jamais à un ou deux, pour recognoiſtre une place. Et ſans vous arreſter à voſtre jugement, employez-y ceux que vous penſerez non-ſeulement les plus expérimentez, mais les plus courageux; ce que l'un ne peut voir, l'autre s'en apperçoit. Ne craignez de prendre peine pour quelque peu de difficulté, pour faire un bel exploit, & aux deſpens de vos ennemis faites-vous ſages. Lorſque vous aurez réſolu de garder quelque place, prenez garde à eſcarper les repoſades qui ſont aux avenuës; parce que pour peu que le canon puiſſe trouver lieu, pour donner loiſir de prendre haleine, enfin on le monte. Sans cela je n'euſſe peu venir à bout de ce que j'avois promis. Ceſte prinſe oſta beaucoup de commodité à nos ennemis, & nous ſervit fort pour ceſte guerre. Quelque temps après, les Princes s'en retournerent, pource qu'ils ne voyoient point d'apparence que le Sieur Dom Ferrand de Gonſague ſe préparaſt pour donner bataille, ni pour aſſaillir aucune ville. Et peu de temps après qu'ils s'en furent retournez, M. le Mareſchal, par le conſeil des Seigneurs Préſident de Birague, Sieur Ludovic, & Franciſco Bernardin, délibera d'aller prendre certaines places près d'Yvrée, pour tenir ceux d'Yvrée en ſubjection.

C'eſtoit un Lieutenant de Roi très-digne de ſa charge tousjours en action, jamais oiſif: & croi qu'en dormant, ſon eſprit travailloit tousjours, & ſongeoit à faire & executer quelque entreprinſe. Pour ceſt effet nous marchaſmes avec le camp droit à Saint Martin, où il y avoit une compagnie d'Italiens. Et le chaſteau fut battu & prins, enſemble les chaſteaux de Pons, Caſtelſelle, Balpergue, & autres, ès environs d'Yvrée, & commençaſmes à fortifier ledit chaſteau de Saint Martin. Or Meſſieurs de Baſſé & de Gordes (a) avoient prins Sebe : & comme le fort de Saint Martin fut advancé, M. le Mareſchal s'en alla à Quiers pour eſtre plus près de M. de Baſſé, afin de le ſecourir s'il en avoit beſoin : car il avoit desja entendu que le Sieur Dom Arbre (b) de Cende aſſembloit le camp en Alexan-

(a) Bertrand Rhaimbaud de Simiane, Baron de Gordes, d'une ancienne & illuſtre Maiſon de Provence, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Conſeiller en ſon Conſeil Privé, Chevalier de ſon Ordre, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Mondovi en Piémont, Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné. Ce fut lui qui défit & prit en Juin 1575, près de Die, Charles du Puy-Montbrun, Chef des Religionnaires dans ce pays, décapité à Grenoble en Août même année. Il mourut le 21 Février 1578. (Voyez Chorier.)

(b) Dom Alvaro de Sande (Avaro di Sandi). C'étoit

drie : & cuide que le Sieur Dom Ferrand eſtoit malade pour lors. Or ſe douta M. le Mareſchal qu'il prendroit le chemin de Sebe, & ainſi laiſſa le Sieur Bonnivet, le Sieur Franciſco & moi : & fit retirer le Sieur Ludovic à Chevas, & à Bourlengue, pour avoir le cœur à ces deux places, deſquelles il eſtoit Gouverneur. Il ne tarda pas huit jours, que M. le Mareſchal manda M. de Bonnivet & moi, aux fins de marcher en toute diligence jour & nuit droit au Mondevi, avec cinq ou ſix compagnies Françoiſes, que nous avions à

un des plus grands Capitaines de ſon tems. Lorſque la Flotte d'Eſpagne jointe aux Galères du Pape, de Malte & du Duc de Florence, ayant entrepris d'enlever Tripoli aux Turcs en 1560, eut été entiérement défaite & miſe en déroute par les Turcs auprès de l'Iſle de Zerbi, Alvare de Sande reſta dans cette Iſle, dont les Eſpagnols s'étoient emparés, & ſoutint un ſiége très-long, où il fit des prodiges de valeur, tandis que la Flotte qui avoit fait voile vers la Sicile devoit s'y raccommoder & ſe remettre en état de pourſuivre ſon expédition ; ce qui ne put s'effectuer. Alvare de Sande, après avoir ſouffert toutes ſortes d'extrémités, fut enfin pris par les Turcs & mené à Conſtantinople, où Soliman II, connoiſſant ſa valeur, fit tout ce qu'il put pour l'engager à ſon ſervice ; mais Alvare de Sande refuſa conſtamment ſes offres. Il fut délivré de ſa captivité par les bons offices de Buſbeq, alors Ambaſſadeur de l'Empereur à la Porte.

Saint-

Saint Martin, délaiſſant le Sieur Franciſco en ce quartier, pour faire advancer la fortification. Ce que nous fiſmes, & marchaſmes jour & nuit comme fuſt bon beſoin, car M. le Mareſchal meſme s'eſtoit engagé dans Sebe, pour ſecourir M. de Baſſé. Et comme Dom Arbre entendit noſtre venue, & qu'en chemin nous avions prins une compagnie à Savillan, & qu'il nous vit arrivez au coing de la ville, il fait largue, & ayant gaigné un pont de brique, il commence à faire paſſer ſon bagage. Je ne ſçaurois dire ſi le Seigneur Ludovic de Birague eſtoit en noſtre compagnie, parce que nous avions quelque Italien en noſtre troupe. M. le Mareſchal qui ſe viſt deſengagé, ſort dehors la ville avec tout ce qu'il avoit amené de forces, & alla attaquer l'ennemi au pont. Et penſoit Dom Arbre camper là: car nous y trouvaſmes des loges desja faites L'eſcarmouche fut grande & forte d'un coſté & d'autre: toutesfois j'ai opinion que ſi nous l'euſſions chargé de queuë & de teſte, cavalerie & tout, que nous lui euſſions fait peur & dommage; car après qu'il euſt paſſé le pont, il falloit monter une montagne, de laquelle le chemin eſtoit ſi eſtroit, qu'ils n'y pouvoient aller qu'un à un. Or il nous monſtra qu'il eſtoit vrai ſoldat, & homme de guerre;

car il fit paſſer premierement toute ſa cavalerie, craignant que la noſtre la chargeaſt, & qu'elle la renverſaſt ſur les gens de pied: puis fiſt paſſer ſes Allemans, & lui demeura derriere avec mille ou douze cens arquebuziers, qui tindrent tousjours le pont à la faveur de trois maiſons qu'il y avoit au bout d'icelui, leſquelles nous ne ſceuſmes jamais gaigner; car ils les avoient toutes percées, reſpondant l'un à l'autre. Au haut de la montagne, il y avoit une plaine qui s'eſtendoit juſques à une villate qu'ils tenoient, eſtant la longueur de mille pas ſeulement ou environ: là il fiſt faire alte à tous ſes gens, & après ſe retira; mais en abandonnant les maiſons nous nous penſaſmes meſler. Auquel lieu y euſt quelques gens de morts d'un coſté & d'autre. Nous les ſuivions tousjours par ce petit chemin contre mont à force arquebuzades: car nous ne voyions pas l'appareil qu'il nous avoit fait ſur le haut de la montagne. Meſſieurs de Bonivet, de la Mothe-Gondrin (2) & moi eſtions à cheval & parmi les arquebuziers pour leur donner courage: & comme nous fuſmes ſur le haut, il nous fit une cargue de mille ou douze cens arquebuziers, qui nous ramenerent droit au pont plus viſte que le pas: & ſur les bras de M. le Mareſchal. Le cheval

de M. de la Mothe fuſt tué, le mien bleſſé, qui mourut dans cinq ou ſix jours, & Dieu nous aida, pour nous avoir fait deſpartir nos ſoldats en deux troupes, à main droite & à main gauche du chemin, encore que la montée fuſt bien difficile, qui fuſt cauſe que nous ne perdiſmes que fort peu de gens; car ſi nous fuſſions eſté tous enfilez dans le chemin, nous euſſions fait une grande perte, & nous-meſmes y fuſſions demeurez. Nottez cela, jeunes Capitaines, quand vous vous trouverez à meſme: car les vieux & adviſez qui ſe ſont trouvez en tels marchez, ſçavent ces remedes. M. le Mareſchal retira tout le camp autour de Sebe, & le lendemain ramena les canons, que Meſſieurs de Baſſé & de Gordes avoient menez quand ils la prindrent. Et y laiſſa trois compagnies, deux Françoiſes & une Italienne; puis ſe retira par le Mondevi devers Turin & Quiers. Or il ne me ſouvient comme Sebe fuſt depuis perduë, car nous y retournaſmes un an après la recouvrer, qui fuſt bien autrement deffenduë & combattuë, que le premier coup, comme j'eſcrirai ici après.

Quelque temps après le Sieur Dom Ferrand dreſſa un camp, ſurpaſſant toutes les forces de M. le Mareſchal: car ledit Seigneur n'avoit

Suiſſes ni Allemands. Or il fut adverti par les Seigneurs Ludovic de Birague, & Franciſco Bernardin, que ce camp eſtoit dreſſé pour venir reprendre Saint Martin & les autres chaſteaux, enſemble pour prendre Cazals, à quatre milles de Turin, & la fortifier: afin que Turin ne receuſt aucun rafraiſchiſſement des montagnes & vallées de Lans, meſme de Cazals, duquel lieu on tiroit la pluſpart des fruits & bois, qui venoient à Turin. Or comme le camp du Seigneur Dom Ferrand fuſt preſt à marcher droit à Saint-Martin, M. le Mareſchal tint conſeil de ce qu'il devoit faire de Cazals, veu qu'elle n'eſtoit point fortifiée ni tenable: & conclurent qu'il la falloit abandonner & la deſmanteler, toutesfois que le deſmantelement ne ſerviroit de rien, car le Seigneur Dom Ferrand l'auroit bientoſt refaite. Je fus adverti à Montcallier le ſoir meſme de la concluſion, qui fuſt cauſe que le matin je m'en allai trouver M. le Mareſchal à Turin & lui demandai, *s'il avoit arreſté d'abandonner Cazals.* Il me dit *que oui, parce qu'il ne ſe trouveroit homme, qui vouluſt hazarder ſa vie & ſon honneur en ſe jettant dedans: & qu'ils avoient conclu au conſeil d'y mettre une compagnie d'Italiens, laquelle ſe rendroit incontinent qu'elle*

verroit approcher le Seigneur Dom Ferrand. Je lui dis alors que cela ne ſerviroit de rien : car le Capitaine même le diroit à ſes ſoldats pour les y arreſter, & qu'il falloit faire à bon eſcient, non en ceſte ſorte. Il me reſpondit : *Et qui voudriez-vous qui fuſt ſi fol, & hors de ſens, que d'entreprendre la deffence d'icelle ?* Je lui reſpondis, *que ce ſeroit moi.* Alors il me dit : *Qu'il aimeroit mieux perdre beaucoup de ſon bien, que de permettre que je m'engageaſſe là dedans : veu que ceſte place ne ſçauroit eſtre fortifiée d'un an, pour tenir contre le canon.* Je lui reſpondis lors, *Monſieur, le Roi ne nous paye ni ne nous entretient, que pour trois raiſons : l'une pour lui gaigner une bataille, afin que par le moyen d'icelle, il puiſſe conquérir beaucoup de pays : l'autre pour lui deffendre une ville ; car il n'y a ville qui ſe perde ſans amener grande perte de païs : & la troiſieme pour prendre une ville ; car le gain d'une ville prinſe amene à ſubjection beaucoup de gens : & tout le reſte ne ſont qu'éſcarmouches ou rencontres, qui ne ſervent qu'en particulier à nous, & pour nous faire cognoiſtre & eſtimer de nos ſupérieurs, & acquérir de l'honneur pour nous. Car quant au Roi, il ne profite aucunement de cela, ni de tous autres*

effets de la guerre, que pour ces trois choſes que j'ai dites, & par ainſi pluſtoſt que ceſte place s'abandonne, je mourrai dedans. M. le Mareſchal me conteſta fort pour me divertir de ceſte intention : mais comme il me vid réſolu, il me laiſſa faire. Il ſe payoit fort de raiſon, ſans croire ſa teſte, comme faiſoit M. de Lautrec, auquel on a remarqué ce défaut, comme je penſe avoir dit ailleurs.

Or Cazals eſt (3) une petite ville fermée des murailles de caillous, ſans pierre aucune quarrée, un foſſé qui l'environne, & l'eauë s'y met & s'en ſort, de ſorte que l'on ne peut approfondir le foſſé, ni retenir l'eauë en aucun endroit pour le plus que juſques à demi cuiſſe. Il n'y avoit tranchée aucune dedans, ni dehors : les quatre coings n'eſtoient aucunement remplis, de ſorte que quand on m'euſt battu une courtine par le quanton, on me pouvoit battre par le flanc. Je demandai à M. le Mareſchal cinq cens pionniers de la montagne, ce qu'il depeſcha promptement à lever ; & furent dans quatre jours à Cazals ; plus lui demandai une grande quatité d'outils & ferremens, pour faire travailler les ſoldats : ce qu'auſſi promptement il m'envoya avec grande quatité de farines, lards, plomb,

poudre, & corde : puis lui demandai le Baron de Chipy (a), la Garde (qui eſtoit parent du Baron de la Garde) le Mas, Martin, & ma compagnie. Toutes ces cinq compagnies eſtoient bonnes, & les Capitaines avec, leſquels ayans entendu que je les avois nommez de moi-meſme, le prindrent à grande louange & honneur. Je lui demandai auſſi le Griti Vénitien, qui avoit une compagnie d'Italiens : le tout me fuſt accordé. Le matin donc je m'allai mettre dedans : & le ſoir toutes les compagnies arriverent. M. de Gyé (4), premier fils de M. de Maugiron, eſtoit là en garniſon avec la compagnie d'hommes d'armes de ſon pere, auquel M. le Mareſchal manda qu'il ſortiſt, & qu'il menaſt la compagnie à Montcallier. Il lui reſcrivit qu'il n'avoit pas demeuré ſi longuement en garniſon à Cazals, pour l'abandonner lorſque le ſiege y venoit, & meſmement puis qu'un ſi vieux

(a) Le Baron de Chepy fut fait Meſtre de camp de l'Infanterie Françoiſe en Piemont, après Montluc. Il fut tué en 1559 au ſiége de Coni par derrière, comme il alloit à l'aſſaut. Il paroît par les Mémoires de Boivin du Villars, que ce fut à l'inſtigation du Vidame de Chartres, qui étoit jaloux de ſa réputation, & de ce que le Maréchal de Briſſac lui avoit donné à commander la premiere troupe qui devoit monter à l'aſſaut.

Capitaine que moi, entreprenoit de la deffendre, qui eſtoit cauſe qu'il avoit deliberé d'y mourir avec moi. M. le Mareſchal ne print pas cela pour argent comptant, car le lendemain bon matin il vint à Cazals, ayant avec lui M. d'Auſſun, de la Mothe Gondrin, & le Vicomte de Gordon. J'y avois desja fait tous les quartiers des gens de pied ſans deſloger la gendarmerie, pource que je voyois M. de Gyé obſtiné, & toute ſa compagnie réſolue d'y demeurer. M. le Mareſchal arrivé qu'il fuſt, ne ſceuſt jamais faire tant qu'il en peut amener ledit Sieur de Gyé, ains reſpondit franchement qu'il en pouvoit bien tirer ſa compagnie, ſi bon lui ſembloit, mais que pour ſon regard, il n'en bougeroit pas, qui fut cauſe que M. le Mareſchal s'en retourna fort mal content de m'avoir jamais accordé la demeure. Je veux dire à la vérité que M. de la Mothe-Gondrin, & M. le Vicomte de Gordon ſe mirent à pleurer, quand ils me dirent adieu, & me tenoient tous, comme faiſoit M. le Preſident de Birague meſme qui eſt en vie, pour perdu, ou de la vie ou de l'honneur. Et ainſi s'en allerent après diſner. Je priai M. le Mareſchal & tous mes compagnons, qu'ils ne me vinſſent plus voir, car je ne voulois eſtre empeſché d'un ſeul quart

d'heure pour diligenter ma fortification. Je priai M. le Mareſchal de m'envoyer le Colonel Charamond (a), qui eſtoit à Riboulle, pour m'aider à ladite fortification, avec deux Ingénieurs, que ledit Seigneur Mareſchal avoit, l'un deſquels fut tué à la prinſe de Ulpian, & l'autre eſt le Chevalier Reloge, (b) qui eſt en France.

Nous commençaſmes à remplir les quatre quantons, chaque Capitaine des quatre en ayant prins le ſien : puis departiſmes aux quatre courtines les deux autres compagnies, &

(a) Franceſco di Chiaramonte, Colonel Italien, ou plutôt Capitaine d'une des cinq bandes d'Italiens dont Pierre Strozzi étoit alors Colonel-Général. (*Boivin du Villars, Liv. II.*)

Il étoit Napolitain & au ſervice du Duc de Savoie en 1536, qu'il quitta peu après pour ſervir la France. (*Du Bellay, Liv. V.*)

(b) Le Cavalier Horologi, ou Orologi, Italien, fort habile Ingénieur. On trouve dans le Recueil intitulé : *Lettere di Principi*, imprimé à Veniſe par Giordano Liletti, deux lettres qui font mention de lui ; l'une du Maréchal de Briſſac au Roi Henri II, par laquelle il fait obſerver à Sa Majeſté que la reſtitution du Montferrat étant prête à ſe faire, où elle avoit donné au Cavalier Orologi la jouiſſance du Domaine de la ville de Monenco, il eſt de ſa juſtice & de ſa libéralité de le récompenſer de ce que cette reſtitution va lui faire per-

les cinq cens pionniers : car tous ceux de la ville au-deſſus de dix ans portoient la terre avec les quatre Capitaines. Mais pour ne vouloir deſrober l'honneur d'aucune perſonne, M. de Gyé avoit une Enſeigne de Dauphiné, qui ſe nommoit Montfort, & le Guidon, M. de l'Eſtanc, leſquels eſtans arrivez à Montcallier ſur le ſoir, commencerent à ſe ſouvenir & plaindre leur Capitaine : tellement que toute la compagnie ſe mutina & réſolut d'aller mourir auprès de lui, & ne l'abandonner point. Ainſi l'Eſtanc pria ledit Capitaine Monfort, de vouloir demeurer : car pourroit eſtre, que M. le Mareſchal les y laiſſeroit tous aller, quand il verroit qu'une partie s'en ſeroit allée : & pour ne mal contenter ledit Sieur Mareſchal, qu'il retint avec lui tous ceux qui y voudroient demeurer, ce qu'eſtant accordé, ledit l'Eſtanc craignant que M. le Mareſchal

dre, par d'autres bienfaits, en conſidération de ſes rares talens & des grands ſervices qu'il lui a rendus. Cette lettre eſt datée de Caluges en Piémont, le 10 Mai 1559 ; l'autre lettre eſt adreſſée au Cavalier Orologi par Emmanuel Philibert, Duc de Savoie, datée de Nice le 10 Février 1560, par laquelle ce Prince le prie de venir le trouver pour avoir ſes avis ſur les fortifications de ſes Places, dont il a une parfaite connoiſſance ; & lui marque qu'il écrit en même tems au Sénat pour lui faire avoir à cet effet un congé de trois mois.

n'en fuſt adverti, part à la minuict ſuivi de la compagnie : càr ne voulſit demeurer homme d'icelle compagnie, que deux gendarmes & trois archers avec ledit de Montfort. Ils laiſſerent leurs grands chevaux & armes, ſauf la cuiraſſe & ſalade, monterent ſur un courteau chacun ſeulement, & laiſſans leurs lances à leurs logis prindrent des picques avec chacun un valet à pied : & ainſi arriverent au ſoleil levant à Cazals, diſtant de Montcallier de ſix milles. M. de Gyé, & le Baron de Chipy, avoient entreprins de terraſſer la porte, de laquelle ils virent venir ces gens : ils demeurerent (a) grande piéce à les reconnoiſtre, puis tous deux leur coururent au-devant. Par là je conneus que M. de Gyé eſtoit bien aimé de ſa compagnie, auſſi le méritoit-il : car j'oſerois dire, que c'eſtoit un des braves Capitaines de France, & des plus vaillans. M. de Montfort s'en alla le matin à M. le Mareſchal & lui dit, qu'il avoit perdu le guidon & toute la compagnie, qui s'en eſtoient allez la nuit, trouver leur Capitaine, le priant de lui donner congé de les ſuivre, avec un homme d'armes & trois archers, qui lui eſtoient ſeulement de reſte. Ce que ne lui voul-

(a) C'eſt-à-dire, il ſe paſſa du tems avant qu'ils les reconnuſſent.

ſiſt permettre, ains lui défendit expreſſément, & l'en fit retourner à Montcallier.

Or noſtre ordre dans la ville eſtoit tel, que le matin tous généralement, tant Capitaines, ſoldats, pionniers, qu'hommes & femmes de la ville ſe rendoient devant le jour chacun à ſon œuvre, à peine de la vie : pour à quoi les contraindre fis dreſſer des potences. J'avois & ai tousjours eu un peu mauvais bruit de faire jouer de la corde, tellement qu'il n'y avoit homme petit ni grand, qui ne craigniſt mes complexions & mes humeurs de Gaſcogne. Donc, pource que c'eſtoit en hiver & aux plus courts jours, l'on travailloit depuis la pointe du jour juſques à onze heures. Puis tout le monde s'en alloit diſner : & à midi chacun ſe rendoit à ſon œuvre, & travailloit-on juſques à l'entrée de la nuit. Quant au diſner, chacun diſnoit au ſien : mais le ſouper eſtoit à mon logis, ou à celui de M. de Gyé, ou d'un des Capitaines, chacun à ſon tour. Auquel lieu ſe trouvoient les Ingénieurs & les commandeurs de l'œuvre : & s'il y avoit quelqu'un qui n'euſt pas avancé ſon œuvre autant qu'un autre, je lui départois ou des ſoldats ou des pionniers, pour que le lendemain au ſoir ſon œuvre fuſt autant advancée que celle de ſon voiſin. Or je ne faiſois

autre choſe, que de courir par tout à cheval, ores aux fortifications, puis à ceux qui ſioient les tables au moulin. J'en fis faire grande quantité de demi pied d'eſpois (a), & autres pieces de bois qui nous eſtoient neceſſaires. L'eauë de ce moulin nous faiſoit un grand bien, car la ſie ne repoſoit jamais. Et la pluſpart de la nuit je marchois à torches par toute la ville: puis m'en allois où ſe faiſoit le gaſon, tantoſt où ſe faiſoient les gabions: ores je rentrois dans la ville, & donnois le tour par dedans. Puis après je m'en fortois autrefois reconnoiſtre tous les lieux: & n'avois aucun ſéjour qu'à l'heure de diſner, non plus que le moindre ſoldat de la troupe, encourageant cependant tout le monde au travail, carreſſant & petits & grands.

J'apprins là qu'eſt ce d'une entreprinſe, quand tous généralement ſe délibérent d'en venir à bout: & qu'eſt-ce qu'une maſſe de gens tous convoiteux de gaigner honneur au lieu qu'ils entreprennent: & encore qu'on puiſſe acquérir grande louange en départant ſi bien les choſes & les temps, qu'il ne ſe paſſe un ſeul demi quart d'heure inutilement: ſi eſt-ce qu'un Chef ne fera jamais rien qui vaille, ſi tous généralement ne ſont d'un bon accord,

(a) D'épais.

& n'ont bon desir de sortir de l'entreprinse à leur grand honneur, comme fut fait en ce lieu. Mes Capitaines, mes compagnons, il faut que ce soit chose qui despende principalement de vous. Que si vous sçavez gaigner le soldat avec un mot, vous ferez plus qu'avec des bastonnades. Il est vrai que s'il y a quelque mutin ou retif, à ses despens il faut faire peur aux autres. Je veux retourner à M. de Gyé, lequel ne bougea jamais de sa porte, jusques à ce que par le dedans & par le dehors elle fust du tout terrassée, avec tous ses gendarmes, qui ne s'y espargnerent non plus que le moindre soldat de nos troupes.

O Capitaines, le bel exemple que vous avez ici, si vous voulez notter pour entreprendre, quand l'occasion se présente, de tenir une place! Je veux encore dire que j'avois donné tel ordre, qu'il ne se mangeoit un morceau de pain, & ne se beuvoit un verre de vin, que par ordre & avec raison. Et si vous voulez prendre exemple à Cazals, non-seulement entreprendrez-vous à garder une place, pour foible qu'elle soit, mais un pré environné de fossez, pourveu que l'union y soit, comme je l'avois là dedans. Tout estoit une mesme volonté, un mesme desir, & un mesme courage; la peine nous estoit un mesme plaisir.

Or la fortune mienne fut ſi heureuſe, que le Sieur Dom Ferrand bailla à Céſar de Naples la moitié de ſon camp, preſque toute ſon infanterie, avec partie de la cavalerie, pour la conduire à Riverol, ſept petits milles de Cazals, Ulpian entre deux: & demeura ledit Céſar de Naples vingt-deux jours à prendre Saint Martin, & ces autres chaſteaux. Pendant ce temps là, je mis la ville en deffenſe avec une extrême diligence, & fis faire de grandes tranchées & remparts derriere tous nos coins & portails bien terraſſez, & tous les hauts gabions gabionnez à double gabionnade, bien délibérez de nous faire bien battre & acquérir de l'honneur. Or Céſar ayant prins Saint-Martin & les autres chaſteaux, arriva à Riverol avec ſon camp, où tout incontinent le Sieur Dom Ferrand mit en conſeil pour arreſter, s'il nous devoit venir aſſaillir ou nous laiſſer, veu que j'avois eu temps de me fortifier, & que j'avois achevé tout ce que je voulois faire pour noſtre défenſe: & auſſi mettoit en avant que nous eſtions ſix compagnies là dedans, tous réſolus de combattre, & qu'il doutoit qu'à l'aſſaut il perdroit plus de vaillans Capitaines Eſpagnols & Italiens, que la ville ne valoit: & leur remonſtroit tout ce que j'avois fait dedans. Les

Capitaines Eſpagnols & Italiens qui furent appellez en ce conſeil, voyant que le hazard tomboit ſur eux, firent remonſtrer par leur Maiſtre de camp, que l'Empereur avoit là des meilleurs Capitaines, qu'il euſt en toute l'Italie, & deſquels il faiſoit autant ou plus d'eſtat que de tous les autres, & que pour ceſte cauſe ils prioient le Sieur Dom Ferrand de les vouloir conſerver pour une bataille, ou pour quelque entreprinſe grande, & non pour ſi peu de cas que Cazals. Là deſſus y euſt grande diſpute, & trois jours tindrent conſeil ſur ce fait. Céſar de Naples & le Gouverneur d'Ulpian opiniaſtroient, que l'on nous devoit venir aſſaillir. Or les ſoldats Eſpagnols qui entendirent ce qu'en diſoit Céſar de Naples, dirent à leurs Capitaines, qu'ils iroient donc à l'aſſaut avec leurs Italiens: car quant à eux, ils ne s'y trouveroient point, voulans maintenir ce que leur Maiſtre de Camp avoit propoſé. Toutes ces diſputes furent ſceues par M. le Mareſchal, après que le Sieur Dom Ferrand fut levé (a) de Riverol, par des lettres qu'il eſcrivoit au Préſident de Milan, leſquelles les gens du Sieur Ludovic de Birague prindrent. Et cependant qu'ils diſputoient de la chappe à l'Eveſque,

(a) Eut délogé.

M. le

M. le Mareſchal leur fit deſrober Albe (5), par Meſſieurs de la Mothe-Gondrin, Franciſco Bernardin, & de Panau (a) Lieutenant de la compagnie dudit Sieur Mareſchal, & quelques autres dont ne me ſouvient. M. le Mareſchal fut adverti de la prinſe au point du jour, car nos gens y eſtoient entrez à onze heures de nuit : & me deſpeſcha un ſien laquais avec une lettre, qui diſoit, « M. de Montluc, tout à ceſte heure j'ai eſté adverti que noſtre entreprinſe d'Albe eſt ſortie à effet, & nos gens ſont dedans, qui eſt cauſe que je monte à cheval, & m'y en vais en extrême diligence. » Le laquais arriva environ les dix heures. Et pource que le Gouverneur de Ulpian retenoit un Trompette de M. de Maugiron, j'y envoyai un tambour du Capitaine Grity : & lui ayant monſtré la lettre de M. le Mareſchal, je lui donnai charge de dire au Gouverneur de Ulpian, que le Sieur Dom Ferrand ne ſe pouvoit mieux revanger de la perte d'Albe, que de nous venir attaquer. Et comme le tambour fut à la porte de Ulpian, trouva que le Gouverneur eſtoit allé au point du jour au Conſeil à Riverol. Il dit aux ſoldats de la porte la prinſe d'Albe, leſquels ſur ces nouvelles le voulurent tuer,

(a) Il eſt nommé *Pavan* dans Boivin du Villars.

& de fait commencerent à l'attacher & garotter : mais cependant arriva le Gouverneur, auquel je mandois qu'il me rendit le Trompette, veu que nous nous eſtions tousjours fait bonne guerre, & qu'il ne commençaſt point la mauvaiſe : car nos gens l'avoient auſſi fait aux leurs à la prinſe d'Albe. Ledit Gouverneur print le tambour & l'amena à ſon logis, & lui dit : *Que ſi ce qu'il diſoit n'eſtoit vrai, qu'il le feroit pendre.* Le tambour lui reſpondit, *que s'il eſtoit vrai, il vouloit que ne lui donnaſt qu'un teſton, & qu'au contraire s'il diſoit faux, il vouloit eſtre pendu.* Le Gouverneur tourne remonter à cheval, & s'en va à Riverol. Toute la nuit ils furent en conſeil, ſi ceci pouvoit eſtre vérité ou non. Lendemain à midi arriva le Capitaine du Chaſteau de Montcalvo, qui leur porta nouvelles de la part du Gouverneur d'Aſt, que la prinſe d'Albe eſtoit véritable, qui fuſt cauſe que le lendemain matin le Sieur Dom Ferrand partit, & s'en alla paſſer la riviere au pont d'Aſture en grande diligence, pour aller droit audit Albe, veoir s'il la pourroit reconqueſter, avant que M. le Mareſchal l'euſt fait fortifier davantage.

Comme je me vis hors de la crainte du ſiege, j'envoyai incontinent les pionniers que

j'avois audit Albe, qui firent grand plaiſir à M. le Mareſchal. Je n'attendois pas là de commandement : il eſt ſouvent néceſſaire de faire avant eſtre commandé, s'il n'y a du hazard. M. (a) de Bonivet & le Colonel Saint Pierre Corce ſe mirent dedans avec ſept Enſeignes. Or dès l'arrivée du Seigneur Dom Ferrand au pont d'Aſture, & qu'il euſt paſſé la riviere, M. de Salvazon, qui eſtoit Gouverneur de Berrue, m'en advertit en diligence. Je fis partir le Baron de Chipy, la Garde, & le Mas ſoudainement, qui furent le lendemain au point du jour à Albe, dequoi M. le Mareſchal fut fort aiſe, comme fut bien auſſi M. de Bonivet, pource qu'ils venoient d'un lieu auquel ils avoient prins grande peine de fortifier, eſpérant que ceux-là monſtreroient le chemin aux autres, comme ils firent. M. de Maugiron voulut demeurer à Cazals, car il y faiſoit bon vivre pour les chevaux. J'y laiſſai le Capitaine Martin (b) avec lui, & envoyai le Grity à ſa garniſon : moi & le Colonel Cha-

(a) De Thou dit la même choſe.

(b) Du Bellay, page 87 du Tome XVIII, dit que le Capitaine Martin mourut des bleſſures qu'il reçut à l'attaque du Fort-Baſque, devant Naples, en 1528. En ce cas, le Capitaine Martin, dont Montluc parle ici, n'eſt pas le même perſonnage, ou bien il y a eu deux Ca-

ramond allaſmes trouver M. le Mareſchal à Turin, qui ne faiſoit qu'arriver d'Albe. Et ma compagnie s'en alla à Montcallier. Je vous laiſſe diſcourir, ſi M. le Mareſchal, M. le Préſident Birague, & toute la Cour du Parlement me firent grande chere: & ſi je fus le bien venu.

Donc, Capitaines, quand de quelque entreprinſe ſortira grande commmodité & quelque profit en pourra venir, comme faiſoit de ceſte-ci, veu que Turin, ſi Cazals euſt eſté prins, en ſouffroit grand dommage, n'arreſtez d'entreprendre & tenter hardiment. Et quand vous y ſerez, ſouvenez-vous de la ſorte que j'en uſai: car ainſi mettez-vous en crainte l'ennemi de vous attaquer. Il eſt plus en alarme de vous aſſaillir, que vous n'eſtes de vous deffendre. Il ſonge & conſidere ce qui eſt dedans, & qu'il a affaire à gens qui ſçavent remuer terre, qui n'eſt pas peu de choſe à un guerrier. Il eſt vrai que le Sieur Céſar fit un pas de clerc de s'amuſer aux forts, & nous laiſſer cependant fortifier. S'il fuſt lors venu droit à nous, il nous euſt donné de la peine. Je croi qu'il craignoit. Auſſi ma bonne fortune voulut, que le Sieur Dom Ferrand ſe-

pitaines de ce nom. Nous aimons mieux croire que du Bellay s'eſt trompé.

paraſt ſes forces : s'il fuſt venu lors nous attaquer, il euſt emporté de bons hommes : mais nous euſſions bien vendu noſtre peau.

Or comme le Sieur Dom Ferrand fut en Aſt, il eut advertiſſement que M. de Bonivet eſtoit fort dans Albe, & que de nouveau y eſtoient entrez trois compagnies de celles que j'avois à Cazals, avec grande quantité de pionniers ; qui fut cauſe qu'il entra en auſſi grande diſpute, s'il y devoit aller ou non, comme à Riverol pour venir à Cazals. Il partit donc au bout de cinq ou ſix jours d'Aſt avec toute ſa cavalerie pour reconnoiſtre Albe. Et après avoir demeuré un jour aux environs, il s'en alla camper devant St. Damian, parce qu'il avoit entendu que M. le Mareſchal avoit prins preſque toutes munitions, poudres, plombs & cordes, pour mettre dans Albe, & avoit donné charge à quelqu'un d'en y amener autant. Mais bien ſouvent la pareſſe & négligence des hommes, fait plus perdre que gagner : car je ne vis jamais homme long en beſogne, pareſſeux ou négligent à la guerre, qui fiſt beau fait, auſſi n'y a rien au monde, où la diligence ſoit tant requiſe. Un jour, une heure, & une minute fait évanouir de belles entrepriſes. Or M. le Mareſchal penſoit que le Sieur Dom Ferrand

ſe vint mettre plutoſt à Carmagnolle, que non ailleurs, pour la fortifier & prendre le chaſteau, penſant que St. Damian auroit recouvert des poudres. Ainſi il s'en vint juſques à Carmagnolle. M. de Baſſé, qui eſtoit Gouverneur du Marquiſat de Saluſſe, vouloit entreprendre de défendre le chaſteau.

[1553.] M. le Mareſchal s'en alla après à Carignan, & me laiſſa avec ledit Sieur de Baſſé, pour lui aider à mettre les vivres & munitions dans le chaſteau : & ce fut à la requeſte même de M. de Baſſé : & le lendemain propre que M. le Mareſchal fut parti, il fut adverti par une lettre venant des parts de MM. de Briquemaut (6), & de Chavigny, que le camp de l'ennemi ſe campoit devant Saint-Damian ; & qu'ils le prioient les vouloir ſecourir de poudres, plombs & cordes pour l'arquebuzerie : car ils n'avoient point eu celle qu'il leur avoit promis, dont M. le Mareſchal ſe trouva le plus faſché du monde ; & y envoya promptement ſix charges de poudre, & quatre de plomb & de corde : & mandoit au Gouverneur de la Ciſterne, diſtante de Saint-Damian deux petits milles, lequel avoit trois compagnies d'Italiens avec lui, qu'il hazardaſt de mettre ceſte nuit-là ces munitions dedans. M. de Baſſé & moi

avions desja entendu que le camp s'eſtoit planté devant Saint-Damian, par l'homme meſme qui en portoit les nouvelles à M. le Mareſchal : car il falloit qu'il paſſaſt à Carmagnolle, comme fiſt auſſi ceſte munition trois ou quatre heures après, qui eſtoit ſur l'entrée de la nuit. M. de Baſſé & moi exhortaſmes celui qui conduiſoit icelle munition, de remonſtrer aux Capitaines, qu'il falloit que ceſte nuit-là meſme la poudre entraſt : car autrement elle n'y pourroit point entrer, & falloit que celui qui la conduiſoit, y entraſt lui-meſme. Nous le trouvaſmes ſi froid, que nous conneuſmes bien qu'il ne feroit rien de bon. Il eſt aiſé de veoir à la care, ſi un homme eſt eſpouvanté, & s'il lui baſte l'ame pour exécuter ce qu'il entreprend : & euſmes peur qu'il n'eſpouventaſt plutoſt les Capitaines, quand il ſeroit à la Ciſterne, que de leur donner courage, qui fut cauſe que je me réſolus de m'y en aller, pour taſcher par ce ſecours à ſauver la place. M. de Baſſé voulut que M. de Claſſe ſon premier fils vint avec moi, conduiſant dix hommes d'armes, car il eſtoit Lieutenant de la compagnie.

Nous partiſmes une heure de nuit, & arrivai à onze heures à la Ciſterne. Auquel

lieu je trouvai le Gouverneur & les Capitaines bien empeſchez, faiſant de grandes difficultez ſur la conduite de ceſte munition, & comme elle ſe pourroit mettre dedans. Et à la vérité, il y avoit quelque raiſon : car S.Damian eſt petit (7), & le Sr Dom Ferrand avoit en ſon camp ſix mille Allemans, ſix mille Italiens, & quatre mille Eſpagnols, douze cens Chevaux-Legers, & quatre cens hommes d'armes : & tout cela campoit joignant la ville, autour de laquelle les corps-de-garde ſe touchoient : & d'y faire entrer la munition avec les chevaux qui l'avoient portée, eſtoit choſe impoſſible. Car il y avoit neige juſques au genoux, & tous les chemins eſtoient pleins des loges des ſoldats. Or incontinent je fis aſſembler force ſacs, leſquels nous coupaſmes en trois, & quelques femmes promptement les couſoient, dans leſquels je fis mettre de la poudre : puis j'eus trente payſans, auſquels je fis lier les poudres, plomb, & corde à la ceinture, & leur fis bailler à chacun un baſton en la main pour ſe ſouſtenir. M. de Briquemaut, Gouverneur, avoit envoyé ſix Suiſſes de ſa garde hors la ville, leſquels n'avoient peu rentrer dedans : ainſi ſe trouverent à la Ciſterne, & prindrent leur part

de la munition. Eſtant donc preſts à partir, arriverent les Seigneurs de Pied-de-fou (a), & de Bourry, lequel on m'a diſt s'eſtre fait Huguenot : de Saint-Romain, parent de M. de la Fayette, & trois ou quatre autres Gentilshommes, s'acheminans pour s'aller jetter dedans, leſquels ſe mirent à pied & renvoyerent leurs chevaux. M. le Mareſchal avoit eſcrit à deux des Capitaines qui eſtoient à la Ciſterne, qu'ils entreprinſent de mettre les poudres dans Saint-Damian. Leſdits Capitaines eſtoient vieux ſoldats, ce qui ne m'en fiſt eſpérer aucune choſe de bon ; car qui veut faire une exécution hazardeuſe, & de

(a) René, Seigneur du Pui-du-fou (& non pas Pied-de-fou), d'une ancienne Maiſon du Poitou, Baron de Combronde en Auvergne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de la Rochelle & Pays d'Aunis.

La Table Généalogique de cette Maiſon, Paris, *in-fol.*, rapporte un Brevet donné à Rouſſillon le 4 Août 1564. » La Reine-mère préſente, ſigné *Charles*, qui accorde » audit René du Pui-du-fou le premier Etat & Office » vacant de Maréchal de France ».

Cependant, ſoit que la mort l'ait prévenu ou autrement, il ne le fut point. Il étoit fils de François, Seigneur du Pui-du-fou, Chevalier de l'Ordre, Gouverneur de la Ville, Château & Comté de Nantes.

grand combat, il faut ſe garder, ſur tout, de vieux Capitaines & de vieux ſoldats, parce qu'ils appréhendent trop le péril de la mort, & la craignent, & n'en tirerez jamais bon ouvrage: ce que j'expérimentai là, & en pluſieurs autres lieux. Le jeune n'appréhende pas tant le danger. Il eſt vrai qu'il y faut de la conduite, & entreprendra aiſément quelque exécution, où il y faut de la diligence. Il eſt prompt, ingambe, & la chaleur lui enfle le cœur, qui eſt ſouvent froid au vieillard.

Or ils partirent environ deux heures après minuit; & comme ils furent hors la ville, je me mis ſur une plate-forme près de la porte, duquel lieu je deſcouvrois tout leur camp, ſauf un peu de l'autre coſté de la ville. J'envoyai le Lieutenant du Gouverneur de la Ciſterne pour donner l'alarme par le fonds à main gauche, ce qui ne porta pas grand profit, d'autant que les ennemis n'en firent nul compte. Et comme nos gens furent ſur un petit haut, près de la ville, d'où on deſcouvroit tous les feux & les gens meſmes à la clarté d'iceux, un des Capitaines Italiens dit à M. de Pied-de-fou, & aux autres: (a) *Vedete il*

(a) Voyez le camp; voici la Cavalerie, voilà la Gendarmerie; voilà les Allemands, les Eſpagnols, les

eampo ; ecco la cavalleria ; ecco la gendarmeria ; ecco li Tudeſci ; ecco li Eſpagnuoli ; ecco li Italiani, leur monſtrant le tout avec le doigt, *non ſi intrarebbe una gata, biſogna tornar in dietro.* Ce qu'ils firent. Or je demeurai touſjours ſur cette plate-forme ayant mon mal de cuiſſe, qui me tuoit, de laquelle je n'eſtois encore guéri, ni de deux ans après. Voici nos gens retournez ſur la pointe du jour, & me compterent ce qu'ils avoient veu, de quoi je fus bien marri. Soudain je deſpeſchai un homme en poſte devers M. le Mareſchal, qui ne ſçavoit pas que je fuſſe à la Ciſterne, ains me penſoit à Carmagnolle avec M. de Baſſé, & lui mandai tout ce qui en avoit eſté fait, & qu'il ne falloit point avoir eſpérance que ces Capitaines-là miſſent les poudres dans Saint-Damian, j'en avois déja fait l'épreuve : le priant qu'il mandaſt en poſte à Moncallier au Capitaine Charry (8), qui portoit mon enſeigne, que ſoudain il partiſt avec cinquante des meilleurs ſoldats que j'euſſe, ſçavoir trente arquebuziers & vingt picquiers, & qu'il ſe rendit à la Ciſterne à la minuit. M. le Mareſchal trouva eſtrange, quand il entendit que j'eſtois-là, & deſpeſcha un homme

Italiens (leur montrant le tout avec le doigt.) On ne feroit pas entrer un chat ; il faut s'en retourner.

en poſte au Capitaine Charry, auquel j'eſcrivois pareillement un mot en haſte. Ce vaillant jeune homme, plein de bonne volonté, ne s'en fiſt pas prier : mais tout incontinent il partit avec les cinquante ſoldats, & ſe rendit environ une heure après minuit à la Ciſterne. Auquel lieu je lui avois fait apreſter dans une cave, trois ou quatre feux de charbon, & une table longue pleine de vivres : & avois-je fait enſerrer les vilains d'un coſté : & pendant que les ſoldats beuvoient, je les faiſois charger avec les Suiſſes ; & ne voulus plus parler aux Capitaines des Italiens, pour aller avec le Capitaine Charry : mais en priai un de me bailler ſon Enſeigne qu'on nommoit Pedro Antonio, un jeune fol eſventé que j'avois connu à Montcallier, & l'avois fait mettre en priſon deux fois pour des folies qu'il faiſoit dans la ville. Je le tirai à part, & lui dis : *Pedro Antonio, je te veux faire plus d'honneur qu'à ton Capitaine. Tu as veu la nuit paſſée quelle faute vous autres avez fait de ne vous efforcer d'entrer dans la ville, & vous en eſtes retournez avec excuſes. De ma part je ne prend nulle excuſe en payement, depuis qu'il y va de la perte d'une ville, & des gens de bien qui ſont dedans. Je ſçai bien que tu as aſſez de valeur, mais tu n'es pas*

ſage ; & ſi tu veux eſprouver ta ſageſſe à ce coup, comme tu as d'autrefois fait ta hardieſſe, je te promets ma foi, de te faire donner une compagnie à M. le Mareſchal, auquel l'occaſion ſe préſente lui faire connoiſtre, que comme tu es hardi, tu es auſſi ſage pour commander. Je veux que tu ailles prendre cinquante hommes de la compagnie de ton Capitaine, auquel je veux dire tout à ceſte heure qu'il te les baille, & au ſortir de la ville, je te mettrai tous les payſans & les Suiſſes qui portent la munition au milieu de tous les cinquante ſoldats, & veux que tu amenes deux ou trois Sergens, que je te ferai bailler auſſi, pour en mettre un à chaque flanc, & ſur le derriere, afin de donner courage à tes ſoldats de te ſuivre, & garder que les payſans ne s'écartent ; mais comme le Capitaine Charry ira attaquer un corps-de-garde, paſſe outre, ſans t'amuſer à combattre, ſinon que quelqu'un ſe préſentaſt devant toi, & pouſſe tousjours en avant, ſoit que tu rencontres ou non, juſques à ce que tu ſois à la porte de la ville. Il me reſpondit : (a) *Credete ſignor, ch' io lo*

(a) Aſſurez-vous, Monſieur, que je le ferai, ou que j'y mourrai, &, pour cette fois, vous verrez que Pietro Antonio eſt devenu ſage. Lors l'embraſſant, je lui dis : « Je te promets encore que je me ſouviendrai de toi,

farò à pena di morir, & voi connoſcecerete che Pietro Antonio ſera divenuto ſagio. Lors l'embraſſant, je lui dis : *Io ti prometto anchora, che io mi recordero di te, & che ti ſera riconoſciuto, il ſeruiſio, no mi mancar di gratia, io ti giuro per la noſtra Madonna ſe tu non fai quello che un huomo da bene debbe fare, io ti farò un tratto da Monluco. Tu ſai come io ho maneggiato non ſuono quindici di uno d'elli nuoſtri facendo del poltrone, io non dimando ſeno un puoco di prudenza con preſtezza.* Il me tint ce qu'il m'avoit promis, car il s'y porta bien ſagement. Les Capitaines lui baillerent tout ce qu'il demandoit, eſtans bien aiſes d'en eſtre deſchargez. Je priai auſſi Pied-de-fou & autres nommez, que puis qu'il vouloient entrer dans la ville, il falloit qu'ils y entraſſent pour l'aider à conſerver, & non pour ſe perdre, enſemble ce qui eſtoit dedans, d'autant que la conſervation d'icelle ville, ne conſiſtoit qu'à mettre les munitions

» & que le ſervice que tu nous rendras ſera récompenſé;
» mais ne manques pas à ta promeſſe; car je te jure par
» la Vierge Marie, que ſi tu ne fais pas le devoir d'un
» homme d'honneur, je te ferai un trait de Montluc.
» Tu ſçais comme j'ai arrangé, il n'y a pas quinze jours,
» un des nôtres qui faiſoit le poltron. Je ne te demande
» qu'un peu de prudence & de la promptitude ».

dedans, & qu'il eſtoit néceſſaire qu'ils ſe départiſſent les uns aux flancs, les autres ſur le derriere, aux fins que quand le Capitaine Charry combattroit, ils donnaſſent courage aux gens de Pedro Antonio, & aux payſans de paſſer outre, ce qu'ils firent. Or tous, tant mes ſoldats, Italiens, que les payſans furent advertis par moi, de tout ce que les uns & les autres devoient faire, ainſi ſortirent de la ville en ce meſme ordre. Je dis au Capitaine Charry, préſens mes ſoldats, que je ne les voulois jamais plus voir, s'ils n'entroient, ou mouroient tous tant qu'ils eſtoient de ma compagnie. Alors il me reſpondit : *Que je m'allaſſe ſeulement repoſer, & que bientoſt j'entendrois de ſes nouvelles.* A la vérité c'eſtoit un ſoldat ſans peur. En ſa trouppe eſtoit un de mes Caporaux nommé le Turc, Picard de nation, qui me dit : *Et quoi, faites-vous doute que nous n'entrions dedans? Par la mort bieu, nous aurions bien employé noſtre temps, ayant combattu plus de cent fois avec vous, & toujours demeurez victorieux, & à ceſte heure-ci vous faites doute de nous?* Alors je le ſautai embraſſer au col, & lui dis ces mots : *Mon Turc, je te promets ma foi, que je vous eſtime tant tous, que je m'aſſeure que ſi gens au monde y entrent, vous autres y entre-*

rez. Nous avions des chandelles baſſes pour nous eſclairer, afin que les ſentinelles du camp, n'apperceuſſent aucun feu dans la Ciſterne ; & ainſi ils partirent, & je m'en allai mettre ſur la plate-forte, ſur laquelle j'avois la nuit auparavant demeuré. Le Capitaine de là dedans me tenoit tousjours compagnie. Or au bout de deux heures j'ouis une grande alarme à l'endroit par lequel il falloit qu'ils entraſſent, & grandes arquebuzades, mais cela ne dura point ; qui me fit mettre en crainte que nos gens fuſſent repouſſez, ou bien que les payſans ſe fuſſent mis en fuite, leſquels comme ils furent ſur ce haut, où les Capitaines Italiens avoient dit qu'il n'y entreroit un chat, firent un peu alte. Les guides leur monſtrerent les corps-de-garde deſquels, à cauſe de la grande froidure & de la neige, les ſentinelles n'eſtoient pas à vingt pas. Le Capitaine Charry appella Meſſieurs de Pied-de-fou, Bourry (a), Saint-Romain, & Pedro Antonio, & leur

(a) Charles du Bec, Baron de Boury ; il étoit Guidon de la Compagnie de 80 hommes d'armes du Maréchal Strozzi. Il embraſſa par la ſuite le Calviniſme, & ſe trouva à la bataille de Dreux en 1562 : mais il il reviot à la Religion de ſes pères, à la perſuaſion de l'Archevêque de Rheims ſon frère. Il étoit frère de Pierre du Bec, Seigneur de Vardes, & tous deux étoient

bailla

bailla deux guides, s'en reſervant une, & leur dit : *Voilà le dernier corps-de-garde des gens de pied, car le demeurant c'eſt cavalerie, qui ne fera pas grands efforts, à cauſe de la grande neige. Dès que vous me verrez attaquer ce corps-de-garde, paſſez outre le grand pas, & ne vous arreſtez, quoi que vous trouviez ſur voſtre chemin, mais vous rendez à la porte de la ville.* Tous d'une volonté baiſſerent la teſte. Le Capitaine Charry aborde ce corps-de-garde, lequel il mit en route ſur un autre corps-de-garde, & tous deux prindrent la fuite. Puis paſſa outre droit à la porte de la ville, où il trouva ja Pedro Antonio arrivé. Incontinent délivrerent la munition ſans y faire autre arreſt, ſinon que Meſſieurs de Chavigni & Briquemaut embraſſerent le Capitaine Charry, & le prierent de me dire, que puis que j'eſtois à la Ciſterne, ils eſtoient aſſeurez d'eſtre ſecourus de ce qui leur faiſoit beſoin, & qu'il ſeroit très-neceſſaire de leur faire tenir de la munition encore davantage. Mais comme l'on s'amuſoit à prendre les ſodats des corps-de-garde, qui s'en eſtoient fuis, dont le lendemain un Capitaine en fut pendu, le Capitaine Charry, & Pedro An-

fils de Charles du Bec, Seigneur de Bouſy, Vice-Amiral de France. La Maiſon du Bec eſt de Normandie.

tonio, avec les payſans trouverent les ennemis ſur ces entrefaites, les chargerent & paſſerent outre. Je n'y perdis un ſeul ſoldat, Italien ni François, & n'en y euſt un ſeul bleſſé, meſme aucun payſan. Mais tous arriverent à la Ciſterne eſtant desja grand jour, me trouvant encore ſur la plate-forme. Je deſpeſchai incontinent vers M. le Mareſchal pour le prier qu'il m'envoyaſt encore de la poudre : car de plomb & de corde ils en avoient aſſez. Ce qu'il fit tout promptement de Quiers enhors, auquel lieu il s'eſtoit remué pour eſtre plus près de moi.

Voilà l'aage que doivent avoir les Capitaines à qui l'on baille les charges pour executer une entreprinſe hazardeuſe & ſoudaine. Je puis aſſeurer avec la vérité, que cent ans y a ne mourut un plus brave & plus ſage, ni mieux adviſé Capitaine de ſon aage, qu'eſtoit le Capitaine Charry. Et m'aſſeure que M. de Briquemaut n'en dira pas le contraire encore qu'il ſoit de la Religion de ceux qui l'ont maſſacré depuis à Paris. La forme de ſa mort (a), je n'ai que faire de l'eſcrire : car le Roi & la Reine, & tous les Princes de la Cour le ſçavent aſſez : auſſi eſt-ce choſe indi-

(a) Voyez l'Obſervation n° 23.

gne d'un François. Et quand je l'eus perdu, enſemble mon fils le Capitaine Montluc (a), qui fut tué à Madere apartenant au Roi de Portugal, il me ſembla que l'on m'euſt coupé mes deux bras, parce que l'un eſtoit le mien dextre, & l'autre le feneſtre. Il avoit nourri le Capitaine Montluc tousjours auprès de ſoi depuis l'aage de douze ou treize ans. Et partout où il alloit, ce jeune garçon lui eſtoit

(a) En 1568, Pierre Bertrand de Montluc, dit le Capitaine Peyrot, ſecond fils du Maréchal, forma le projet de bâtir une place dans le poſte qu'il trouveroit le plus commode aux Royaumes de Mélinde, de Mozambique, ou de Manicongo, pour ſervir de retraite aux Francois qui feroient le commerce de l'Afrique & des Indes Orientales. Dans ce deſſein il arma trois gros vaiſſeaux & quelques barques avec 1200 hommes de guerre. Il fut jetté par la tempête ſur les côtes de Madére, où ſes gens ayant voulu deſcendre pour faire de l'eau, furent reçus à coups de canon par les Portugais. Montluc indigné de ce qu'ils violoient ainſi le droit des gens & l'alliance qui étoit entre le Portugal & la France, mit 800 hommes à terre, marcha droit à eux pendant que Fabius ſon frère les coupoit par derrière, les enveloppa & les tua tous. Puis marchant tout de ſuite vers la capitale, la força & la ſaccagea : mais comme il attaquoit la grande Egliſe, où une partie de la garniſon ſe défendoit encore, il reçut un coup de mouſquet à la cuiſſe, dont il mourut peu de jours après, & fut enterré aux Cordeliers de cette Ville.

tousjours pendu à la ceinture. Je n'euſſe ſceu lui donner un meilleur Précepteur que celui-là, pour lui apprendre qu'eſt-ce que de la guerre. Auſſi en avoit-il retenu beaucoup, pouvant dire ſans honte, encore que ce fuſt mon fils, que s'il euſt veſcu, c'euſt eſté un grand homme de guerre, prudent & ſage; mais Dieu en a autrement diſpoſé. Laiſſant ces propos (qui me tirent les larmes des yeux) je retournerai à noſtre fait.

M. de Briquemaut me manda par le Capitaine Charry, qu'ils n'avoient nuls Ingénieurs là dedans, ni homme qui ſceuſt dire où falloit mettre un gabion. Dequoi il me prioit en advertir M. le Mareſchal : me prioit auſſi de lui vouloir faire retourner le Capitaine Charry avec mes cinquante ſoldats, car il les eſtimoit autant que la meilleure compagnie qu'il euſt là dedans, & qu'en recompenſe à jamais il ſe rendroit ſerviteur mien : ce que je fis. M. de Gohas (a), qui eſt aujourd'hui,

(a) Il y avoit au tems de Montluc trois Gohas frères, dont l'*aîné*, *brave & vaillant ſoldat & Capitaine*, dit Brantome, Cap. François . . . . . *& qui avoit été fort aventureux, vint mourir à la Rochelle (1573) d'une petite arquebuſade à la jambe, qui n'étoit nullement dangereuſe.* Le ſecond fut tué à la priſe de S. Valery. Le troiſième, Capitaine de la Garde du Roi, maſſacré en Béarn, après la

eſtoit lors de ma compagnie, & du nombre des cinquante, jeune de dix-ſept ans, & ſur ſon commencement qu'il avoit prins les armes. M. le Mareſchal envoya en poſte à Albe, pour faire venir les Ingénieurs qui y eſtoient, dont le Chevalier Reloge en eſtoit un. Et comme le Capitaine Charry fut arrivé, les picquiers prindrent de la poudre en ceinture, ainſi que les autres avoient fait auparavant. Et ne voulut eſcorte aucune, mais alla prendre le chemin un petit à main droite par le quartier de leur cavalerie, & donna à travers: & paſſa ſans perdre un homme. Il ſçavoit très-bien prendre ſon parti. Incontinent qu'il fuſt arrivé, il pria Meſſieurs de Briquemaut & de Chavigni de lui laiſſer garder le foſſé, ce qu'ils lui accordérent: & ſe couvrit là dedans de bois, tables & gabions. Et tout incontinent que les guides furent de retour à moi, je deſpeſchai vers M. le Mareſchal lui donnant advis de tout: le ſuppliant qu'il m'envoyaſt le Capitaine Caupenne, mon Lieutenant, avec autres cinquante ſol-

priſe d'Orthes, par Montgommery en 1569. Le ſecond laiſſa un fils, qui fut, ſelon le même Brantome, *Gouverneur d'Antibes, ſous M. le Duc d'Epernon, Gouverneur de Provence.* Leur nom de famille étoit *de Biran*, Seigneurs de Gohas.

dats des miens, ce qu'il fit. Et deux jours après ſon arrivée je fis hazarder pour leur apporter encore des poudres. Il alla du coſté de la gendarmerie, où les ennemis avoient mis un corps de garde de gens à pied, qui prindrent la cargue d'aſſez loin : mais il fit tant qu'il mit la poudre ſur le bord du foſſé de la porte, & par lui me manderent les ſuſdits Seigneurs recommandations, avec adverti-ſſement d'aſſeurer M. le Mareſchal qu'il n'euſt plus crainte que ſa place ſe perdiſt : parce qu'ils avoient à ceſte heure tout ce qui leur faiſoit beſoin : le Baron de Chipy, qui eſtoit à Albe avec M. de Bonivet, ſe voulut eſ-ſayer d'y mettre des poudres du coſté d'Albe, & chargea de la ſorte qu'avoient fait les miens : mais il y perdit les poudres & les païſans, avec preſque tous ſes ſoldats, au moins n'en n'y entra que lui quatorzieſme ou quinzieſme. En toutes choſes il y a de l'heur.

(9) Or le camp y demeura ſeize (a) ou dix-ſept jours devant ; & la batterie dura ſept jours. Ceſar de Naples avoit deux mines qui alloient par deſſous le foſſé, à l'endroit de la breſche, leſquelles eſtoient desja près de la muraille. Un pionnier ſe ſauvant fut prins

(a) M. de Thou rapporte ce ſiége d'après Montluc, dont il ſuit exactement le récit. (*Voy. Tome II, p. 298.*)

de nos Italiens, qui me dit le tout : lequel incontinent la nuit venue, je baillai au Capitaine Mauries (qui eſtoit pour lors mon ſergent, & en ceſte guerre derniere a eſté ſergent Major à Bourdeaux, près M. Montferrand (a)) qui l'attacha, & ne vouluſt qu'un autre ſoldat & un guide pour le conduire. Lequel le mena ſi bien qu'il ne trouva que deux ſentinelles par le chemin, leſquelles ſoudainement ſe retirerent au corps de garde. Ainſi il paſſa & mena le pionnier dans la ville, daus laquelle il demeura tout le jour ; & comme le jour fut grand, Meſſieurs de Chavigny & de Briquemaut le menerent ſur la muraille de la batterie, duquel lieu il recognuſt en quel part ſe faiſoit la mine. Incontinent ils

(a) Montferrand étoit Gouverneur & Maire de Bordeaux, lors du Maſſacre de S. Barthelemi en 1572 ; il le fit exécuter dans cette Ville avec beaucoup de cruauté. Deux ans après cette exécution, aſſiégeant Genſac, à deſſein de traiter ſans quartier les Huguenots qui y étoient renfermés, comme il ne faiſoit encore que les approches, il fut choiſi dans un rang de 25 ou 30 Gentilhommes par un des aſſiégés, qui le jetta mort d'une arquebuzade au travers du corps, le 10 Juillet 1574... Je ne ſçaurois dire s'il étoit d'une Maiſon de Montferrand, qui porte le nom de Biron & les armes de Gontaut, dont le P. Anſelme rapporte un fragment de Généalogie. (*Tome IV, Duché de Biron.*)

deſcendirent au foſſé, & commencerent à le couper & gratter : tellement que bientoſt après ils deſcouvrirent les trous, & depuis nous entendiſmes qu'il ne s'en falluſt de gueres qu'ils n'y attrapaſſent Ceſar de Naples, qui eſtoit là pour recognoiſtre la mine. Or les deux derniers jours ils firent une grande batterie, & avoit fait faire le Sieur Dom Ferrand grande quantité de faſcines, que les ſoldats Eſpagnols, Italiens & Allemans jettoient dedans : ayant coupé la contre-eſcarpe en deux ou trois lieux, mais autant qu'ils en jettoient le Capitaine Charry qui eſtoit dedaus, les retiroit dans la ville par un trou qu'ils avoient au deſſous de la breche, de ſorte que penſant que ledit foſſé fuſt rempli, ils l'envoyerent reconnoiſtre en plein jour, eſtant en bataille pour donner l'aſſaut : mais ils trouverent qu'il n'y avoit rien. Et alors firent grande diligence de la batterie deux jours, & ſi tiroient une bonne partie de la nuit à la clarté de la Lune. Voyans la bonne contenance que tenoient nos gens là dedans, & que leurs mines, ni faſcines ne leur avoient ſervi de rien, délibérerent de ne donner point l'aſſaut, ains de lever le ſiege. Et la derniere nuit qu'ils eurent achevé la batterie, j'y fis encore entrer le Capitaine Mauries, qui enten-

dit que le camp ſe levoit, & comme ils retiroient l'artillerie : car Meſſieurs de Chavigny, & de Briquemaut avant qu'il partiſt de là, voulurent qu'il entendit comme il ſe levoit à la verité, pour m'en porter les nouvelles (10) ; ainſi paſſa & repaſſa tout à ſon aiſe, ſans trouver perſonne, pource que tout le camp eſtoit desja en bataille, & hors des loges. Comme il fut arrivé devers moi environ deux heures avant le jour, je le deſpeſchai incontinent ſur de bons chevaux vers M. le Mareſchal, lequel il trouva encore au lit : pource qu'il n'avoit dormi une ſeule goutte de toute la nuict, ayant demeuré tout le jour avec M. le Préſident Birague, & le Sieur Franciſco Bernardin, au deſſus de la Rive de Quiers. Qui comme ils n'ouïrent environ les deux heures après midi plus tirer l'artillerie, ayant demeuré là juſques à une heure de nuit ſans rien entendre, tindrent la place pour perduë ou capitulée. Mais le matin un peu après le Soleil levant, & ainſi que le valet de chambre euſt ouvert, comme le Capitaine Mauries lui euſt porté les nouvelles, je vous laiſſe penſer la joie qu'il en euſt. Il me manda ſoudain que je m'en revinſſe le trouver.

Or je fis là un tour de jeune Capitaine, car comme le Capitaine Mauries me dit que

le camp ſe levoit, je m'en allai en grand haſte à Saint Damian. Et auſſi toſt que le Capitaine Charry, qui eſtoit ſur la muraille, me viſt venir, il ſortit dehors avec mes autres ſoldats : dequoi je fus bien marri. Les ennemis s'eſtoient mis derriere une petite montagne le ventre à terre, & avoient laiſſé quinze ou vingt arquebuziers à la deſcouverte. Je les allai attaquer & les chargeai : mais comme je fus à quatre pas des autres, ils ſe leverent & me chargerent de cul & de teſte, tellement qu'ils me menerent battant tout contre la ville, laquelle me ſecouruſt (& bien pour moi) de deſſus la muraille à coup d'arquebuzades. Là le Capitaine Charry fut prins & bleſſé : & ſans mon Lieutenant, que j'avois laiſſe aux gabions, ils m'avoient taillé en piéces, avec tous les cinquante du Capitaine Charry. Je perdis ſept ou huit ſoldats, deſquels il y en euſt trois de morts, M. de Gohas fut une fois enveloppé & puis eſchappa. L'aiſe que j'avois de voir le ſiege levé, & l'envie d'avoir quelque prinſe ſur les ennemis me fiſt mal à propos faire ceſte eſcapade. Cela fait je m'en retournai à la Ciſterne, après avoir veu Meſſieurs de Chavigny, & de Briquemaut, & le ſoir me rendis à Quiers, auquel lieu je fus auſſi bien venu

de M. le Mareſchal & de tous ceux qui eſtoient avec lui, qu'homme euſt ſceu eſtre. Lequel Sieur Mareſchal deſpeſcha M. de Biron devers le Roi, pour lui porter le ſuccez du ſiege, & lui demanda une place de Gentilhomme de la chambre pour moi. Et auſſi, pour la grand'inſtance & ſupplication, que je lui fis, eſtant ſouvent en douleur de ma cuiſſe, il me deſchargea de l'eſtat de Maiſtre de camp, encore que ceſte requeſte ne fuſt gueres agréable audit Sieur Mareſchal: mais pour me gratifier de tout ce que je lui euſſe ſceu demander, il voulut me contenter. Et eſtant ledit Seigneur de Biron (a) à la

(a) Armand de Gontaut, Baron de Biron, dit *le Boiteux*, d'une arquebuzade qu'il reçut à la cuiſſe au ſiége de Mazin en Piémont, en 1554, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Rochelle, Aunis & Saintonge, & Capitaine de 100 hommes d'armes. Il étoit ſur le côté de ceux qui devoient être maſſacrés à la Saint-Barthelemi : mais il ſe retira promptement dans l'Arſénal, où il fit pointer deux coulevrines à la porte, & refuſa de livrer le jeune la Force, âgé de 12 ans, qui avoit échappé au Maſſacre. Il fut un des premiers qui ſe rangèrent du côté de Henri IV, après la mort de Henri III. Il fut tué au ſiége d'Epernay d'un boulet de canon en 1592, à 68 ans. Il étoit fils de Jean de Gontaut, Baron de Biron, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur de Saint-Quentin, fait pri-

Cour, le Roi ne voulut donner ledit eſtat de Maiſtre de camp, que préablement il ne fuſt mieux informé à qui il le devoit donner : & ordonna que M. le Mareſchal nommeroit un homme, M. de Bonivet un autre, & que j'en nommerois un autre. Je nommai M. de Chipy, qui fut cauſe que ledit Sieur de Biron fut longuement à la Cour pour les allées & venues qu'il fallut faire, & cependant je demeurai tousjours chargé dudit eſtat de Maiſtre de camp juſques au retour dudit Seigneur de Biron (lequel lors portoit le guidon de M. le Mareſchal) qui m'en apporta la deſcharge, ayant le Roi donné icelui eſtat au Baron de Chipy que j'avois nommé. Et de meſme m'apporta la place de Gentilhomme de la chambre, car il ne voulut partir qu'il ne me viſt enrolé en une place des vielles, qui avoient vacqué, & ſi me porta la patente du Gouvernement (a) d'Albe, à

ſonnier à la bataille de ce nom, & mort le 10 Août 1557 des bleſſures qu'il y reçut. (*Hiſt. des G. Officiers, Tome IV.*)

(a) Selon Boivin du Villars, Liv. IV, p. 274, ce Gouvernement d'Albe fut donné au Seigneur de Lyoux, frère de Montluc. Boivin ſe trompe : le Seigneur de Lyoux n'eut le gouvernement d'Albe qu'en 1554, lorſque Montluc eut été envoyé à Sienne. La preuve de ce

quoi je n'avois jamais penſé, & moins eſtimé que le Roi me préféraſt à trois ou quatre autres pour leſquels M. le Mareſchal avoit eſcrit. Voilà les ſervices que je fis au Roi & à M. le Mareſchal, à quinze ou vingt jours l'un de l'autre.

Or, mes compagnons, celui eſt bien-heureux, qui fait ſervice à ſon Roi, ſous un ſien Lieutenant, qui ne cele pas l'honneur de ceux qui font quelque choſe remarquable, comme ne faiſoit pas M. le Mareſchal de Briſſac; car oncques hommes ne fit rien auprès de lui, qui fuſt digne que le Roi l'entendiſt, qu'il ne l'en advertit; il ne deſroboit pas l'honneur d'autrui pour s'en enrichir : il ne celoit la valeur du plus grand, juſques au petit. Et comme Dieu voudra que vous ſerez employé auprès de tels Lieutenans de Roi, ne craignez point à hazarder vos vies & à mettre toute voſtre diligence & vigilance à leur faire ſervice; j'entens ſi vous avez envie de parvenir par les armes & par la vertu, ſinon retirez-vous. C'eſt un extreme regret à celui, qui a expoſé ſa vie pour faire quelque choſe de bon, quand on

fait ſe trouve dans le Livre qui ſuit; & cette erreur de Boivin du Villars montre qu'il ne ſe piquoit pas d'exactitude.

cele ſon nom à ſon Prince, duquel nous devons tous dependre. Il n'y a larrecin qui excede celui qu'on fait de l'honneur d'autrui. Et cependant la pluſpart des Generaux des armées ne font pas conſcience de cela.

Pendant que le Seigneur de Biron eſtoit à la Cour demeurant chargé de l'eſtat de Maiſtre de camp, comme dit eſt, & au commencement de Juin que les bleds commençoient à meurir, le Seigneur Dom Ferrand ne voulut point laiſſer ce grand camp qu'il avoit inutile, ains à la perſuaſion de M. de la Trinitat (a), frère du Comte de Benne (b), vint aſſieger Benne : & lui fiſt entendre ledit Seigneur de la Trinitat qu'il couperoit l'eaue qui alloit dans la ville faire moudre les moulins, & qu'il n'y avoit point de bleds

(a) Luc de la Coſte, Comte de la Trinité, qui ſervoit dans les troupes de l'Empereur, tandis que ſon frère, le Comte de Benne, étoit pour la France. Ce Comte de la Trinité étoit un Officier d'une grande réputation, qui ſervit auſſi depuis dans les troupes du Duc de Savoie. (*De Thou.*)

(b) Le Comte de Benne eut une Compagnie d'hommes d'armes en 1556. (*Du Villars, Liv. VII.*)

Il s'appelloit Jean Louis Coſta, Comte de Benne. Il maria une fille, nommée Lucrece de Coſte, à Floreſtan de Béthune, Seigneur de Congis. (*Tableaux Généalogiques de le Laboureur, p. 100.*)

ni farines dans icelle pour un mois : l'aſſeurant qu'il lui feroit gaigner une paye pour ſes ſoldats, faiſant couper le bled qui commençoit à eſtre meur, & ſoudain le faire battre par deux ou trois cents vilains, qu'il meneroit avec lui : ſçachant que ceux des Langues & devers Nice-de-la-Paille, le voudroient achepter, & qu'ainſi dans un mois ils rendroient la ville ſans tirer coup de canon. M. de Savoye, qui eſtoit jeune, & la premiere fois qu'il eſtoit entré en armée y eſtoit, & vindrent mettre leur camp auprès de Benne un mille, ſur le bord d'une riviere qu'il y a, de laquelle ils couperent l'eaue, de ſorte qu'il n'en venoit pas une goutte. Or par malheur M. le Maréchal avoit ordonné à un Gouverneur, lequel je ne veux nommer, d'y faire apporter douze cents ſacs de bled & farine, moitié de l'un & moitié de l'autre de ſon Gouvernement, comme il eſtoit de couſtume. Je ne veux pas mettre par eſcrit l'occaſion pourquoi ledit Gouverneur n'y envoya leſdites munitions, car il toucheroit trop à ſon honneur : auſſi ne veux-je dire mal de perſonne. M. le Préſident de Birague ſçait bien les raiſons, pource qu'il eſtoit au Conſeil, quand M. le Mareſchal m'envoya querir, où il en fuſt fort parlé & diſputé. Le camp de l'ennemi eſtoit desjà de-

vant Benne il y avoit huit jours, & ne faiſoit pas grand ſemblant de l'aſſaillir, eſpérant qu'il l'auroit bien-toſt par faute de vivres, encore que la ville fuſt aſſez forte, & que le Comte & la Comteſſe eſtoient fort affectionnez au ſervice du Roi. Il n'y avoit en tous que trois compagnies de gens de pied dedans, qui eſtoient celle du Comte, celle du jeune la Molle, & celle de Loys Duc, qui eſt du Montdevi, faiſant en tout deux compagnies Italiennes & une Françoiſe. Ledit Capitaine la Molle eſtoit malade, & par ordonnance des Medecins pour changer d'air s'eſtoit fait porter au Montdevi, & n'avoit ledit Seigneur Comte avecques lui Chefs que ledit Loys Duc : & qui pis eſt, n'ayant jamais eſté aſſiegé, ſe voyoit bien empeſché, n'ayant perſonne auprès de lui qui entendiſt à la deffence d'un ſiége. C'eſt une affaire, où les plus habiles ſe trouvent eſtonnez, quand ils voyent une furieuſe ſonnerie, s'ils n'ont autres fois veu une telle danſe, & d'autre part il ſe voyoit ſans munition aucune ; de ſorte qu'il ſe réſolut d'advertir M. le Maréreſchal du tout. Et de la crainte qu'il avoit que la place ſe perdiſt, comme il avoit juſte raiſon, eſtant celui, qui y avoit le plus d'intéreſt, parce que la place eſtoit ſienne, il depeſcha

il depeſcha donc le Lieutenant de la compagnie de Loys Duc, lequel arriva au ſortir du diſner de Monſieur le Mareſchal, eſtant pour lors à Carmagnolle, & avecques lui Meſſieurs de Bonivet, Préſident Birague, d'Auſſun, Franciſco Bernardin, la Mothe-Gondrin, & quelque autre, duquel ne me peut ſouvenir. Comme M. le Mareſchal ouit la créance du Comte, & entendant qu'il n'y avoit point de vivres, & que le Gouverneur que je ne veux nommer n'en y avoit point fait apporter, comme il lui avoit ordonné, combien que tousjours lui faiſoit entendre l'avoir fait, il entra lui & toute la compagnie en un grand déſeſpoir, tenant la place pour perduë, n'ayant M. le Mareſchal moyen aucun pour la ſecourir, d'autant qu'il n'avoit pas gens pour réſiſter à la tierce partie du camp de l'ennemi. Or il demanda au Lieutenant quel Capitaine deſiroit le Comte qui allaſt devers lui pour le ſecourir; il lui dit qu'il m'aimoit fort, & diſoit ſouvent que je l'avois une fois ſecouru, & qu'il voudroit qu'il lui euſt couſté la moitié de ſon bien, & que je fuſſe là avec lui. je ne faiſois lors que ſortir d'une fievre, dont j'en avois toutes les levres gaſtées & la bouche enlevée. M. le Mareſchal me manda par ſon valet de

chambre, venir à ſon logis : & le trouvai en ceſte faſcherie. Il me fit compter par ledit Lieutenant l'extrémité en quoi ſe trouvoit Benne, ſe complaignant du Gouverneur qui l'avoit trompé, & me pria bien fort me vouloir aller jetter dedans. Alors je lui reſpondis : *Que voulez-vous que j'y faſſe, n'y ayant bled ni farine ? Je ne ſuis pas pour faire miracles.* A quoi il me reſpondit, *qu'il avoit telle opinion de moi, enſemble toute a compagnie, que ſi je pouvois entrer dedans, la place ne ſe perdroit point, & que je trouverois quelque expédient.*

Un chacun ſçait comme ces Seigneurs, quand ils veulent faire entreprendre à un homme une choſe impoſſible, le ſçavent bien loüer & flatter ; car il m'alla repréſenter Lans, Saint-Damian & autres lieux, où je m'eſtois trouvé, ayant eſté tousjours ſi heureux, que tout m'eſtoit ſuccédé à mon deſir. M. le Préſident Birague me commença à prendre de l'autre coſté à perſuader. M. de Bonnivet & les autres ne diſoient mot, cognoiſſant bien que l'entreprinſe eſtoit hazardeuſe pour la perte de l'honneur, & que à la fin il faudroit venir à une capitulation, comme M. le Mareſchal meſme me dit, qu'au dernier refuge il faudroit paſſer par-là. Alors

je lui dis, *que j'aimerois mieux eſtre mort, que ſi l'on me trouvoit en eſcriptures, & que j'euſſe capitulé, ni rendu une place, y eſtant entré pour la ſauver, mais que j'y ferois ce que Dieu me conſeilleroit, en l'aide duquel je me fiois.* Alors M. de Bonivet commanda à douze ou quinze Gentils-hommes des ſiens de venir avec moi, dont le Gouverneur la Motherouge en eſtoit un du nombre, qui eſt encore en vie, & en prins autant des miens, faiſans en tout trente chevaux, ſans mener aucun valet, que moi un cuiſinier, & un valet de chambre, & eſcrivis au Vicomte de Gordon à Savillan, qu'il me baillaſt une bonne guide, & au Capitaine Theodore Bedeigne (a) qu'il me fiſt eſcorte avec ſa compagnie, c'eſtoit un Samedi. Le Dimanche matin au point du jour j'entrai dans Benne. Que qui fera ouir le Comte en ſa conſcience,

(a) Théodore Bedeigne, Capitaine d'Albanois, eſt nommé Bedins dans l'*Hiſtoire des Guerres du Comté Vénaiſſin*, mais mal-à-propos. Il avoit un fils, nommé Bernardin Bedeigne, *Enſeigne de la Compagnie du Maréchal d'Amville, & nourri chez lui, lequel piquant des chevaux près d'une rivière, la terre faillit au-deſſous, qui le fit précipiter dedans, où il finit ſes jours en 1578.* Son père étoit mort alors. Il étoit Albanois d'origine. (*Hiſt. des G. du Comt. Vénaiſſin, p. 216, dans les Pièces Fugitiv. pour l'Hiſt. de France, Tome VII.*)

s'il eſt en vie, il dira que ce fuſt une des plus grandes joies qu'il euſt jamais, & en teſmoignera autant Madame la Comteſſe ſa mere & toute la ville. Je me mis ſoudain à dormir au chaſteau, & deux heures après nous dinaſmes. Monſieur le Comte aſſigna tous les Grands de la ville, maſſons, & charpentiers auſſi, & les fiſt venir à la maiſon de la ville, auquel lieu M. le Comte, Madame la Comteſſe, & tous nous rendiſmes.

Là je propoſai tout ce qui nous eſtoit beſoin de faire. M. le Comte propoſa le peu qu'il y avoit de munitions, qui n'eſtoient que ciquante ou cinquante-deux ſacs de bled. La ville remonſtra qu'elle n'en avoit pour huit jours, de ſorte qu'encore que la ville ſoit aſſiſe en bon lieu, ils ſe trouverent à l'extrémité pour eſtre au bout de l'année, & d'autre part ils avoient vendu tous leurs bleds aux Genevois, & à ceux devers Savonne; car il ſe vendoit trois eſcus ſol le ſac. M. le Comte, qui tousjours à eſté homme de grande deſpenſe, avoit vendu tous les ſiens ſur l'eſpérance des douze cens ſacs, que le Gouverneur que je ne veux nommer, y devoit mettre. Nous diſputaſmes, quand bien nous aurions des bleds, comment nous les ferions moudre. Mais dès incontinent

que M. le Comte m'euſt dit où eſtoit le camp, je comprins que je recouvrerois des bleds, combien que je n'en voulus rien dire à perſonne, juſques au retour du Conſeil, que je le dis à M. le Comte & à Madame ſeulement. Au Conſeil ſe preſenta un petit homme maſſon, aagé de plus de ſoixante ans, qui dit avoir tiré pluſieurs pierres pour mettre ſur les foſſes des morts, d'un rocher qu'il nomma, près de-là, & qu'il penſoit que qui tireroit ces pierres de deſſus les morts, qu'elles ſeroient quelque peu bonnes pour faire des meules, ſi du tout non. Alors nous deſputaſmes deux de la ville avec Madame la Comteſſe, qui y voulut aller; pour en faire l'eſſai avec les maſſons. Ladite Dame arriva avec une grand' joie, & s'offrit elle-meſme de prendre la peine de faire faire des meulles. Je ne le voulois endurer; mais à la fin il falluſt qu'elle fuſt creuë. Et fit ſi grande diligence, qu'en deux jours & deux nuits elle en euſt onze complettes, leſquelles furent diſtribuées à ceux de la ville qui s'obligerent de nourrir les ſoldats, mais qu'on trouvaſt moyen d'avoir des bleds. Or nous arreſtaſmes avec ceux de la ville, qu'à une heure de nuit ils me rendroient cinq ou ſix cens hommes & femmes, les uns portant de petites cordes, les autres ferremens.

ſervant à coupper les bleds : & que les portes de la ville ſeroient fermées, aux fins que perſonne ne peuſt ſortir pour donner aucun advis à l'ennemi; car M. de la Trinitat avoit quelques amis dans la ville, de quoi M. le Comte meſme ſe doutoit. Puis depeſchai deux hommes de la ville, qui allerent porter une lettre au Capitaine Hieronyme (a), fils du Colonel Jean de Turin, qui eſtoit à une petite ville, de laquelle ne me ſouvient, mais eſtoit à un mille du lieu où les ennemis avoient coupé l'eaue, & le priois que ceſte nuit-là il s'eſſayaſt en une ſorte ou autre, de racoutrer ce que les ennemis avoient rompu, & qu'il s'efforçaſt de nous faire venir de l'eaue, s'il eſtoit poſſible,

(a) Hieronime, ou Jérôme de Turin, fils du fameux Capitaine Jean de Turin (dit M. de Thou), fut tué à la bataille de S. Denis en 1567. (*De Thou, Tome V, p 375.*)

Jean de Turin, en 1552, au commencement de la guerre de Sienne, ſervoit ſous M. de Termes, & il fut mis avec 300 hommes dans la ville de Monte-Alcino. (*Aſcanio Centorio, Liv. I, p. 5.*)

Il fut tué en Corſe en 1553, par un de ſes ſoldats, d'un coup d'arquebuze lâché malheureuſement & ſans deſſein. Il étoit natif de Borgo di S. Sepolcro, dans la Toſcane. C'étoit un des braves & renommés Capitaines de ſon tems. (*Pilippini Storia di Corſica, p. 264.*)

lequel ceſte nuit-là meſme exécuta mon advertiſſement, combien qu'il fuſt un bien jeune Gentilhomme. Et crois-je qu'il n'avoit pas vingt ans alors. Or nous nous retiraſmes attendant la nuit, & comme nous fuſmes au chaſteau, je dis à M. le Comte qu'il falloit que nous en alliſſions tous ſeuls par-deſſus les murailles pour regarder le champ de bled qui ſeroit plus près de la ville, lequel il nous falloit couper toute ceſte nuit-là, pendant que je jetterois deux cens ſoldats, & le Capitaine Theodore dehors, pour donner l'alarme forte & redde aux corps de garde qui gardoient que ceux de la ville ne peuſſent prendre du bled. Comme donc nous en euſmes choiſi un, nous retournaſmes ſouper, & après nous menaſmes le Capitaine Theodore, & deux Chefs des compagnies qui eſtoient ſur la muraille de la ville, pour leur monſtrer la part où ils devoient aller donner l'alarme, & les autres combattre les corps de garde. Puis ordonnaſmes dix hommes de ceux de la ville ſur un cheval chacun, pour commander ce peuple qui couperoit les bleds, pour le faire haſter.

A une heure de nuit toutes ces gens ſortirent, les gens de guerre à combattre, & le peuple à couper, de ſorte que toute la nuit

vous n'euſſiez ouï qu'alarmes, tant au camp que au corps de garde. Comme le peuple avoit coupé & lié, ils couroient devant la porte de la ville, & là deſlicient leurs fardeaux, & incontinent s'en retournoient; car les uns eſtoient ordonnez pour couper, les autres pour lier & porter. Cependant le jour vint, & on fit retirer la gerbe à ceux à qui appartenoit le bled dudit champ; ainſi il ne ſe perdit un ſac de bled de toute ceſte nuit. Les ennemis qui virent ceſte campagne toute coupée & emportée, y mirent encore des gardes plus fortes, & plus près. Le peuple qui commença à recognoiſtre ſon gain, ſe délibéra de ſe hazarder à retirer de leurs bleds, pluſtoſt que les ennemis les euſſent, de ſorte qu'à l'entrée de la nuit ils ſortirent plus de deux cens hommes de la ville. Les uns alloient loing, & les autres près. Or Benne eſt preſque environnée de vallons, qui ſont aſſez couverts de taillis, & arroſez de force ruiſſeaux. Et comme ils ſentoient venir gens, ils ſe cachoient là avec leurs bleds, puis le matin ſe rendoient à la ville à l'ouverture des portes. Le lendemain matin que je fus arrivé, l'eaue commença à venir aux moulins par la diligence du Capitaine Hieronyme, & nous dura deux jours & deux nuits.

Il y avoit une grande confuſion aux moulins, mais nous fiſmes un ordre que nul ne moudroit que ſeulement pour faire dix ou douze pains & ainſi chacun en euſt pour un peu. Et à deux jours & deux nuits de-là, le Capitaine Salines, Eſpagnol, vint recognoiſtre l'eaue, laquelle la nuit meſme nous perdiſmes. J'advertis le Capitaine Hieronyme du lieu auquel ils l'avoient tourné couper, qui ne ceſſa juſques à ce qu'il l'euſt remparé; mais il ne ſceuſt faire ſi bien, qu'il nous vint de l'eaue qu'un jour durant; car d'heure en autre les ennemis l'alloient recognoitre. Madame la Comteſſe euſt parachevé auſſi ſon œuvre, qui fuſt cauſe que ne nous ſouciaſmes plus d'eaue.

Or par le moyen des eſcarmouches, qui furent faites auſſi belles en ces lieux qu'en toute autre place que je me trouvai jamais, & avec la diligence qu'on mettoit de couper de nuit, nous euſmes autant de bleds qu'eux. Le Seigneur Dom Ferrand qui ſe viſt fruſtré de la promeſſe que M. de la Trinitat lui avoit faite, commença d'eſtre fort mal content contre ledit Seigneur de la Trinitat. Le Capitaine Théodore s'en retourna à Savillan l'autre nuit, après que nous euſmes fait la premiere coupe en laquelle il ſe trouva, & euſt quatre che-

vaux ou hommes bleſſez de ſa troupe, leſquels demeurerent à Benne. Il advertiſt M. le Mareſchal de ce que j'avois fait à mon arrivée. Alors il ſe commença à resjouir, & tous ceux qui eſtoient avec lui, & à prendre quelque eſpérance de la conſervation de la place. J'ai opinion à ce que j'en vis que s'il l'euſt attaquée avec l'artillerie, il eſt tout certain qu'il falloit qu'ils ſe rendiſſent ; mais l'on l'amuſoit tousjours ſur ceſte eaue, & ſur ce qu'il n'y avoit point de bled, de quoi il demeura fort mal content & ſatisfait contre ceux qui l'avoient conſeillé d'en uſer de ceſte ſorte. Qui fuſt cauſe qu'il entra en quelque (a) ſoupçon de M. de la Trinitat : & leva (b) ſon camp le vingt troiſieſme jour après que je fus

(a) M. de Thou ſuit le récit de Montluc pour le ſiége de Benne.

(b) Dans toute cette expédition de D. Ferrand en Piémont, on ne voit pas les grands exploits qui ont fait dire à Alphonſe Ulloa, Auteur de ſa vie, imprimée à Veniſe, in-4° 1563, fol. 157.

« Giunto D. Ferrante con le ſuo genti in Piemonte » ſi portó in modo tale, che ancora, che non poteſſe » rihavere Chieri, Briſacco per allora non diede piu » moleſtia in quella parte, è con graviſſimo danno ſi » retiró, laſciando libere le Terre che fretoloſamente » aveva preſe, per la paura che aveva di queſto gran » Capitano ; di tanta importanza è riputazione era la

arrivé, s'y eſtant parqué auparavant l'eſpace de huit jours. M. le Comte eſt en vie comme l'on m'a dit, M. le Préſident Birague eſt encore vivant, & prou d'autres qui teſmoigneront ſi je couche rien ici qui ne ſoit véritable. Il ne me peut ſouvenir ſi M. de Coſſé eſtoit encore revenu près de M. le Mareſchal; car il eſtoit allé en France. Or voilà comme la ville ſe ſauva : & quelques jours après le Baron de Chipy revint, qui eſtoit allé à la Cour remercier le Roi de la donation qu'il lui avoit faite de ſondit eſtat, & ayant prins ſa charge de Maiſtre de camp, je m'en allai à Albe prendre poſſeſſion de mon Gouvernement.

O Capitaines, que de grandes choſes fait un homme, pour peu d'eſprit & d'expérience qu'il aye, quand il ne veut occuper ſon eſprit en autre choſe qu'à ce en quoi il ſe trouve pour en ſortir à ſon honneur, & au profit de ſon maiſtre ! Auſſi c'eſt un grand

» ſua perſona dovunque ſi ritrovava; e falto queſto con » grande ſua gloria ſe ne venne a Milano.

Tout dans cette Hiſtoire eſt à peu près de ce ſtyle; & c'eſt aſſez généralement la manière des Biographes Italiens, qui ne ſçavent louer leurs Héros qu'avec des hyperboles outrées, & par conſéquent aux dépens de la vérité.

malheur à celui qui l'occupe en plaiſirs & voluptez, jeux & feſtins ; car il n'eſt poſſible que l'un ne vous faſſe oublier l'autre : nous ne pouvons pas ſervir tant de maiſtres. Doncques quand vous vous trouverez là, deſpouillez-vous de tous vices, & bruſlez tout, *aux fins que vous demeuriez avec la robe blanche de loyauté & affection que nous devons à noſtre Maiſtre ;* car Dieu n'aide jamais les vicieux & voluptueux ; mais au contraire il aſſiſte tousjours auprès de celui qui eſt veſtu de la robe blanche, pleine de loyauté. Je vous conſeille ce que je me ſuis tousjours conſeillé, & voilà pourquoi Dieu m'a tousjours tant aidé & favoriſé, que je n'ai jamais eſté deffait, & n'ai jamais combattu (ſi je commandois) que la victoire ne m'en ſoit demeurée. Et ne pouvois faillir ; car Dieu me conſeilloit tousjours, me mettant en mémoire tout ce qu'il m'eſtoit beſoin de faire. Et voilà pourquoi j'ai eu tout jamais ſi bonne fortune. Comme il vous aidera auſſi-bien qu'il a fait à moi, ſi n'employez voſtre eſprit en autre choſe, qu'à ſervir voſtre Maiſtre en loyauté & fidélité que nous lui devons. Puis quand nous ferons en repos, alors nous pouvons prendre tous nos plaiſirs ; car cela ne portera aucun dommage au Roi, ni à celui que nous ſervons.

ſoubs lui. Lors vous jouirez d'un doux & plaiſant repos, quand vous retournerez chez vous chargez d'honneur, & que vous vous préſenterez à voſtre Prince, auquel on racontera ce que vous aurez fait. Tout le bien du monde ne vaut pas cela. Mirez-vous (a) donc en moi, mes compagnons, qui n'ai jamais ſongé autre choſe, qu'à faire ma charge. Il eſt impoſſible, faiſant cela, que vous ne rapportiez de l'honneur. Mais cependant vous qui aurez la charge d'attaquer & boucler les places, lorſque vous voudrez par la faim ranger & forcer les aſſiégez, ſi vous voyez que vous ne puiſſiez du tout les empeſcher d'emporter des bleds voiſins, donnez-y le feu (b); car leur deſrobant cette commodité, les voilà bien en peine; car de dire que vous gardez cela pour vous, il faut conclure, que vous eſtes bien improvident de vous engager à attaquer une place, ſans avoir le moyen de vous paſſer de ce qui eſt près de la ville que vous attaquez, & à ſa veuë. En ces choſes il ne faut point

(a) En liſant cette apoſtrophe que ſe fait Montluc, nous ne croyons pas qu'on lui reproche un excès d'humilité.

(b) Si c'eſt là le Code de la guerre, on peut à juſte titre l'appeller le Code de la dévaſtation.

eſtre pitoyable; car c'eſt affaire à mauvais medecins.

Quelque temps après M. le Mareſchal entreprint d'aller prendre Courteville (a), qui eſt un chaſteau, & une petite ville aux Langues (11) : le chaſteau eſt fort, & la riviere paſſe par le milieu de la ville, ſur laquelle y a un grand pont de bricque, & un bourg tout joignant. Ledit Seigneur Mareſchal paſſa à Albe, & m'amena avec lui, & la moitié de ma compagnie, qu'il print pour ſa garde : le reſte il le laiſſa dans Albe. Lequel eſtant arrivé audit Courteville, ſe logea de-là la riviere au bourg. Au de-çà de laquelle & bien près du Chaſteau y avoit un Monaſtere, auquel il logea trois enſeignes : toutesfois ceux du chaſteau dominoient plus les noſtres, que les noſtres eux. M. de Salcede avoit tenu ceſte place lorſqu'il eſtoit avec les Eſpagnols; M. le Mareſchal miſt du coſté de de-çà le pont huit ou dix canons, pour battre la courtine, qui reſpondoit devers le Monaſtere, dans lequel durant la batterie, M. de Bonivet ſe logea; & combien que je ne fuſſe plus maiſtre du camp, néantmoins je ne l'abandonnois ni de nuit, ni de jour. Or en deux ou trois jours

(a) Courtemille.

ſe tira douze cens coups de canon contre cette courtine, & finalement on n'y fit rien pour ce qu'ils avoient fait un grand rampart fort eſpois, par derriere la muraille. Et comme elle fuſt abbatuë, la place demeura plus forte qu'elle n'eſtoit, à cauſe dudit rampart. Monſieur le Mareſchal demeura trois jours qu'il ne ſçavoit s'il devoit envoyer querir de la munition davantage, ou s'il s'en devoit retourner. Le Capitaine Richelieu (a) avoit gaigné la ville, & s'eſtoit logé dedans avec deux autres compagnies : mais comme je vis M. le Mareſchal en ceſte peine, je paſſai la riviere du coſté du Monaſtere : car encore que je ſuiviſſe M. de Bonivet, ſi eſt-ce que

(a) François du Pleſſis, dit Pilon, ſurmmé Richelieu, quoiqu'il n'en poſſédât pas la Terre, qui appartenoit à ſon frère aîné. Il fut par la ſuite Meſtre de camp d'un Régiment. C'étoit un très-bon Officier, qui ſe diſtingua beaucoup dans les guerres du Piémont, & depuis contre les Huguenots. Il fut tué en 1563 au ſiége du Havre d'une arquebuzade dans l'épaule. On l'appelloit ordinairement *le Sage*, pour le diſtinguer de ſon oncle Antoine de Richelieu, homme fort décrié, qui ayant été Moine quitta le froc pour prendre le parti des armes. François étoit grand-oncle du Cardinal de Richelieu. (*Hiſt. Généal. du P. Anſelme, Tome IV ; le Laboureur, Addit. à Caſtelnau, Tome II, Liv. V, p. 273, édit. de Bruxelles.*)

le ſoir je me retirois près de M. le Mareſchal. Il y avoit une porte au Monaſtere, qui ſortoit ſur un grand chemin ſur lequel on pouvoit marcher aſſeurément & à couvert, ſans être veus du chaſteau : mais de la porte du Monaſtere juſques au chemin, il y avoit quinze ou ſeize pas, leſquels falloit deſpêcher bien viſte ; car toute la courtine battoit ſur ceſte porte. Puis il falloit aller la teſte baiſſée juſques auprès du pont de l'entrée de la ville, & courir juſques à ce qu'on eſtoit dedans. Comme j'eus paſſé le danger, & fus dans le chemin, je commençai à regarder s'il ſeroit poſſible de mener le canon dans la ville. Ce que je trouvois fort difficile ; qui fuſt cauſe que je m'en allai dans la ville pour prendre le Capitaine Richelieu, avec lequel j'allai deſcouvrir le derriere du chaſteau, qui reſpondoit ſur une grande place inhabitable eſtant entre la muraille de la ville & le chaſteau. Il y avoit une petite maiſonnette tout auprès de la muraille de la ville, dans laquelle nous nous miſmes pour regarder à noſtre aiſe, ſi le chaſteau eſtoit gueres fortifié en ceſt endroit. Or je voyois des fentes & crevaſſes dans la muraille, à travers leſquelles on voyoit le jour, & montrai au Capitaine Richelieu, que ſi par quelque invention nous

nous pouvions mener trois canons à ceſte part, que nous emporterions le chaſteau, à cauſe qu'ils ne l'avoient point fortifié en ceſt endroit, pour l'impoſſibilité qu'il y avoit d'amener l'artillerie.

Ce qu'on juge impoſſible, eſt poſſible aux autres, & fait perdre beaucoup de place. Or je m'en retournai ſur le chemin près l'Abbaye, le Capitaine Richelieu avec moi, & commençames à diſcourir s'il y avoit aucun moyen. Sur quoi il me va incontinent entrer en fantaiſie de faire ſonder la riviere, & veoir s'il y avoit bon fond. Je fis appeller un ſoldat de l'Abbaye, & comme il fuſt venu à moi, je lui préſentai dix eſcus, pourveu qu'il allaſt ſonder la riviere : & lui montrai qu'il lui falloit aller pieds & mains par terre, juſques à ce qu'il ſeroit dedans l'eaue, & y eſtant qu'il ſe miſt en eaue juſques au col. Je fis appeller un autre ſoldat, & mandai aux Capitaines qui eſtoient en l'Abbaye, qu'ils fiſſent ſortir quinze ou vingt ſoldats, qui allaſſent juſques au pied de la muraille en maniere d'eſcarmouche : ce qui fuſt fait. Et ainſi je ſauvai le ſoldat, que les ennemis ne s'apperceurent jamais qu'il fuſt dans l'eaue. Premierement il alla droit à la muraille de la ville, où l'eaue donnoit contre, puis alla

tout contre-mont juſques au gué, que nous paſſions allant de l'Abbaye au logis de M. le Mareſchal, & par derriere l'Abbaye, il entra dedans où nous couruſmes pour éviter le danger, & le trouvaſmes desja dans l'Abbaye; les ſoldats de l'eſcarmouche retirez, il y avoit desja grande piéce: & me compta que le fond de la riviere eſtoit fort bon, & qu'il n'y auroit eaue que juſques au majeul des roues. Et incontinent montai à cheval, & allai dire à Monſieur le Mareſchal ce que j'avois veu préſens les deux Commiſſaires de l'artillerie nommé Balazergues (a) & Duno; car M. de Caillac n'y eſtoit point. Duno conteſta contre moi qu'il avoit tout veu, & moi contre lui le contraire. A la fin M. le Mareſchal dit, que c'eſtoit leur meſtier: & que d'entreprendre cela & n'en pouvoir venir à bout, ce ne ſeroit que perdre temps, & faire mourir des gens ſans raiſon. Alors je me commençai à eſmouvoir, l'eſtant desja contre

(a) Nous croyons que ce Balazeigues pourroit bien être un Capitaine dont parle Brantome, qui, dit-il, ſervoit le Grand-Seigneur Soliman, & étoit à ſes gages & ſoldes de guerre; & vint par deux fois en Piémont, & faiſoit ce qu'il pouvoit pour gagner des ſoldats pour mener par de-là. (*Tome I de ſes Capitaines François, p. 146.*)

Duno, & dis à M. le Mareſchal : *Monſieur, il y a long temps que j'ai cogneu M. de Briſſac, & ne le vis jamais avoir tant de crainte des arquebuzades, qu'il laiſſaſt de recognoiſtre une choſe qu'il vouloit veoir. Je crois que vous eſtes celui-là meſme, & que pour eſtre Lieutenant de Roi, vous n'eſtes pas devenu couard. Montez à cheval, & je vous ferai confeſſer, après l'avoir veu, que vous prendrez le chaſteau, ſans qu'il vous couſte dix coups de canon.* Alors tout en colere montaſmes à cheval, & menaſmes Duno, & laiſſaſmes Balazergues, & allaſmes paſſer la riviere au-deſſus de l'Abbaye, dans laquelle nous entraſmes. J'avois amené avec moi le ſoldat, qui avoit ſondé la riviere. Or pour aller au chemin, il falloit ouvrir promptement la porte, où les ennemis tenoient toujours l'œil, & courir quinze ou vingt pas, juſques à ce qu'on eſtoit dans le chemin à la courtine du chaſteau : & tout à un coup la porte fuſt ouverte. Je paſſai & courus : M. le Mareſchal de meſme. Quand il paſſa, ils tirerent trois arquebuzades, deſquelles je penſois qu'il fuſt atteint : car j'avois ouï le bruit de la bale, comme quand elle frappe quelqu'un : & comme il arriva à moi, je le regardai au viſage, & vis qu'il ſecouoit la teſte en riant.

Il s'aſſit contre terre auprès de moi, car il ſe falloit tenir bas, & me dit: *Je l'ai failli belle, car les bales m'ont donné entre les jambes. Vous eſtes mal ſage* (lui dis-je) *Monſieur, de me ſuivre: Ne voyez-vous pas que je veux eſtre Lieutenant de Roi, ſi vous mourez? Voilà pourquoi je me veux me dépétrer de vous, & vous ai amené ici:* de quoi il ne fiſt que rire, voyant en mon viſage que j'eſtois très-aiſe qu'il euſt eſchappé ceſte fortune: car on euſt jetté ce malheur ſur moi: mais je n'y euſſe ſceu que faire. Car qui va à telles nopces, en rapporte bien ſouvent des livrées rouges.

Cependant arriva Duno & le ſoldat, auquel M. le Mareſchal promiſt de donner les dix eſcus, que je lui avois promis: mais qu'il y falloit retourner en ſa préſence, & qu'il lui en donneroit encore dix. Ce que le ſoldat promit. Duno ſe fait oſter les bottes, & s'en va en pourpoint avec le ſoldat entrer dans l'eaue par derriere l'Abbaye. Il n'avoit pas faute de cœur. Il faut que les gens de ce meſtier ſe ſoucient des arquebuzades, comme de pommes cuites. Nous les viſmes venir l'un après l'autre tout contre bas la riviere, & vindrent juſques à la muraille de la ville, dans laquelle ils paſſerent, eſtans ſortis tout

auprès de la porte. Ce qui ne fuſt pas ſans grand danger & péril tant pour eux que pour nous, car il y faiſoit bien chaud. Souvent je déſirai M. de Briſſac à ſon logis, ayant plus de peur de lui que de moi. Voyant Duno & le ſoldat paſſez, nous priſmes la courſe à la mercy des arquebuzades, & regaignaſmes la ville. Ce que Dieu garde eſt bien gardé : car c'eſt merveille que quelqu'un de nous n'en euſt ſa part. La peur ou l'affection me faiſoit aller plus droit & plus viſte : de ſorte que je ne ſentois gueres mon mal. Lors je monſtrai à M. le Mareſchal tout ce que le Capitaine Richelieu & moi avions veu ; & après avoir veu la relation de Duno, meſme du fond de la riviere, & veu la vérité de ce que je lui avois dit, il ſe miſt à courroucer contre Duno. Alors je lui dis, qu'il ne ſe falloit plus courroucer, mais qu'il ſe falloit attendre à prendre le chaſteau. Il n'y a ſi ſçavant qui ne ſe trompe. Sur quoi il donna charge au Capitaine Richelieu d'aſſembler trente ou quarante groſſes pippes, & que ſur l'entrée de la nuit il les fiſt porter au lieu que Duno lui monſtreroit : & à l'autre Capitaine de ruiner une maiſon, pour avoir des tables pour mettre ſur les pippes, après qu'elles ſeroient remplies de terre, afin de

hauſſer encore davantage, à cauſe de la grande tour du chaſteau, qui pouvoit veoir le recul du canon. Il commanda auſſi à l'autre Capitaine d'aſſembler des piéces de bois & faire le tout ſi haut, que de la tour on ne peuſt veoir le recul du canon; & avant que partir de la maiſonnette, qui eſtoit au cul du chaſteau, je monſtrai à M. le Mareſchal un rocher, là où trente ou quarante arquebuziers pouvoient demeurer au couvert, qui pouvoient tirer au carneaux de la tour quand les ennemis ſe préſenteroient pour tirer à l'artillerie; car il falloit qu'ils ſe montraſſent de la ceinture en haut.

Après nous allaſmes à la muraille de la ville contre l'eaue, meſurer la hauteur qu'il falloit, que le cannon montaſt, pour aller dans la ville; & trouvaſmes qu'il n'en y avoit pas deux pieds, pour ce que le chemin eſtoit fort bas, Un Gentilhomme de M. le Mareſchal arriva à nous, ayant ledit Sieur Mareſchal deffendu que homme ne paſſaſt l'Abbaye, auquel je fis bailler la charge de rompre la muraille, & la faire tomber du coſté de l'eaue. Puis nous en retournaſmes, & Duno demeura avec le Capitaine Richelieu. Sur l'entrée de la nuit, un Gentilhomme y arriva avec trente ou quarante pionniers; & puis un autre Gentilhom-

me dudit Sieur auſſi avec quatre-vingts ou cent. Ils trouverent que le Capitaine Richelieu avoit desja plus de la moitié des pippes ſur le lieu. M. de Bonnivet & moi accompagnaſmes Balazergues, qui amenoit trois canons avec des chevaux. Car M. le Mareſchal en avoit recouvert pour en amener ſix piéces : & allaſmes à cheval plus de vingt pas dans la riviere avec le canon, comme fiſt auſſi le Sieur de Balazergues, & les charretiers en eaue juſques au deſſus de la braye. Puis nous tournaſmes deſcendre derriere l'Abbaye, & nous en allaſmes dans la ville. Et encore que les ennemis tiraſſent fort, ils ne pouvoient rien voir, à cauſe de la grande obſcurité de la nuit, & tiroient à coup perdu, & à la fortune, laquelle nous rit pour lors. Elle ne fait pas toujours ainſi : au moins à moi. Il y en a de ſi heureux, que jamais le coup ne porte. Ce brave Cavalier, M. de Sanſac (a) ; (je crois qu'il n'y pas deux Gentilshommes vivans,

(a) Jean Prevôt, Baron de Sanſac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes. Il étoit d'une bonne Maiſon d'Angoumois, fut Page dans ſa jeuneſſe du Connétable Anne de Montmorency. Au ſortir de là, il commença à ſervir en Italie ſous l'Amiral de Bonnivet. Se trouva à la bataille de Pavie, où il

qui ſe ſoient trouvez en plus de combats, que nous avons faits lui & moi) jamais il ne fuſt bleſſé, qu'on ſçache, qu'à la bataille de Saint Denis. Je n'ai pas eſté ſi heureux en celà que lui.

Or comme nous arrivaſmes au lieu où ce Gentilhomme eſtoit, nous trouvaſmes desja la muraille ouverte & dans l'eaue : puis fiſmes rompre aux pionniers deux coings de maiſons, qui empeſchoient de paſſer le canon, lequel tout incontinent arriva à la muraille, par où les chevaux entrerent dans la ville :

fut priſonnier ; mais il trouva moyen de s'échapper de ſa priſon, & revint en France. Il fut envoyé pluſieurs fois en Eſpagne vers François I par la Reine-Mère. Comme il étoit excellent homme de cheval, François I le chargea d'inſtruire ſes enfans dans cet exercice. Il accompagna le Maréchal de Strozzi en Italie ; & étant chargé de défendre la Mirandole, il ſoutint un ſiége de huit mois contre les Eſpagnols & les troupes du Pape, & les força de le lever. A ſon retour, le Roi le fit Chevalier de l'Ordre (c'étoit Henri II), & le nomma Gouverneur de ſes enfans avec la Broſſe. Il ſe trouva à onze batailles rangées, & ne fut bleſſé qu'une ſeule fois ; ſçavoir à la bataille de Dreux, où il étoit Maréchal de camp ſous le Duc de Guyſe. Sur la fin de ſes jours, il quitta la Cour & ſe retira dans ſa maiſon, où il mourut âgé d'environ 80 ans. (*G. Lurbeus de Illuſtr. Aquitaniæ Viris.*)

& avec l'aide que les ſoldats firent, nous miſmes le canon dedans : & après Balazergues s'en retourna chercher les autres deux, & de meſme les menaſmes là où Duno avoit rempli les tonneaux : & deux heures avant jour tout fuſt preſt à tirer : & les ſoldats logez derriere le rocher pour tirer haut aux carneaux. M. le Mareſchal fut adverti que Dom Arbre de Cende eſtoit arrivé à Saint Stephe, cinq milles de nous, qui marchoit la nuit pour ſecourir le chaſteau, qui fuſt cauſe, que ledit Sieur Mareſchal nous manda qu'il s'en alloit gaigner une montagne, pour eſtre à ſon advantage pour le combattre, & que nous fiſſions le mieux que nous pourrions avec les ſix compagnies que nous avions à l'Abbaye, & dans la ville. Ledit Sieur gaigna de nuit la montagne, & rangea ſes gens pour deffendre le paſſage & venuë.

A la pointe du jour, comme nous penſions mettre le feu au canon, le tambour du chaſteau commença à faire la chamade. Il y avoit un Eſpagnol qui en eſtoit Gouverneur, nommé Dom Diego, auſſi glorieux & ſuperbe, qu'un autre euſt ſceu eſtre. Auſſi il en portoit le nom. M. de Bonivet fiſt la capitulation. Je me mis dans la maiſonnete ſur un matelas, que ledit Sieur de Bonivet avoit fait porter

pour lui, puis me fiſt eſveiller pour ſigner la capitulation : car Dom Diego me cognoiſſoit. il avoit eſté Lieutenant de l'une des quatre compagnies d'Eſpagnols, que le Roi (a) avoit quand nous priſmes la terre d'Oye. M. le Mareſchal envoya courir de la cavalerie au devant de Dom Arbre, lequel ils trouverent ſur ſa retraite, à cauſe qu'il avoit eſté adverti, que M. le Mareſchal avoit gaigné le paſſage : & environ une heure après midi, ledit Sieur arriva à nous, & trouva que Dom Diego & ſes trois compagnies, dont l'une eſtoit Eſpagnolle, eſtoient partis, il y avoit plus de deux heures. Pluſieurs demanderent ce Gouvernement là audit Sieur Mereſchal, car il eſtoit en fort bon lieu, pour y faire bon ſervice au Roi, & ſon profit : mais M. de Bonivet & moi nous accordaſmes enſemble pour le faire donner au Capitaine Richelieu, qui

(a) Voilà un de ces faits qui ont échappé à nos Hiſtoriens. Les François entrèrent dans la terre d'Oye ſous les ordres du Maréchal du Biez en 1545. Charles-Quint & François I avoient ſigné leur paix particulière à Crépy, en 1544. Etoit-ce du conſentement de l'Empereur, ou étoit-ce à ſon inſu que ces quatre Compagnies Eſpagnoles ſe joignirent aux troupes Françoiſes, pour attaquer les Anglois dans la terre d'Oye ? ou n'étoit-ce que des avanturiers Eſpagnols que l'appas du butin attira ſous nos drapeaux ?

eſtoit Lieutenant d'une de ſes compagnies colonnelles. Et à noſtre requeſte M. le Mareſchal le lui donna, & eſcrivit au Roi, pour lui confirmer le don. Ce que Sa Majeſté fiſt. M. de Bonivet lui laiſſa ſa compagnie pour quelque temps.

Capitaines, ſont-ce deux choſes qu'on doive laiſſer en arriere ſans ſans eſtre miſes par eſcrit, la priſe de Lans, & celle de Courteville? Peſez bien tout ce que nous fiſmes à l'une & à l'autre : & l'advis que je donnai ſans m'arreſter au rapport qu'on faiſoit. Et vous Princes & Lieutenans de Roi, ne craignez pas tant voſtre peau, que vous ne vouliez ſçavoir ce que c'eſt. Pourquoi avez-vous ces grandes charges, pour demeurer en voſtre cabinet? Voyez comme M. de Briſſac fiſt, il ne le falloit pas preſſer d'aller recognoiſtre, mais pluſtoſt de s'arreſter. Il eſtoit tout plein de cœur. Et vous qui vous trouverez engagez, faites-vous ſages aux deſpens de ces bravaches, qui ſe rendent au premier coup de matines, & cependant font *les Rolands*. Celui qui le fait de parole, le doit eſtre au double par effet. Je m'aſſeure que ſi ce Dom Diego euſt voulu, il nous euſt donné de la peine. Car perdre une place, & n'apporter ou avec la mort, ou avec la vie, de

l'honneur, celui qui vous y a mis vous fait tort, s'il ne vous fait couper la teſte. Sans doubte il pouvoit eſtre ſecouru, & pour le moins devoit-il endurer un aſſaut : car nous ne l'euſſions pas emporté du premier coup, qu'il ne nous euſt couſté cher. Quelque pauvre place que vous ayez, ſi vous réſolvez d'attendre le canon, depuis qu'elle a enduré faire la breche, il faut que celui qui commande, pour ſon honneur endure un aſſaut, s'il n'a faute de toutes choſes, & moyen de faire le moindre retranchement.

Quelque temps après M. le Mareſchal voulut aller prendre Seve (a), & m'eſcrivit à Albe, que je me tinſſe preſt, & qu'il paſſeroit par Albe. Et comme il m'euſt donné advis de ſon départ, & que je tiraſſe trois Enſeignes d'Albe pour les amener avec lui, je les tins preſtes, & deux coulevrines, comme il m'avoit auſſi eſcrit. En l'attendant j'allai aſſieger Sarvenal (b), qui eſt une petite ville qui eſt à quatre milles d'Albe, tirant vers les Langues, & deux autres (c) petites villates ſur le meſme chemin, où les

(a) Ceva.

(b) Seravalle, ſelon M. de Thou.

(c) Graveſano & Dogliani (lit-on dans les Mémoires de Boivin du Villars.)

ennemis avoient garniſon, meſmement à Sarvenal, où il y avoit cent hommes eſtrangers. Après l'avoir battu vers la porte, ceux de dedans ſe mirent à parlementer avec moi : mais cependant mes gens entroient par un autre coſté, par une feneſtre avec des eſchelles : de ſorte que cependant que leur Capitaine marchandoit ſur la capitulation avec moi, ceux de dedans ſe virent prins, & furent forcez ſe rendre à diſcretion. Les heures d'un parlement ſont tousjours dangereuſes : c'eſt lors, qu'on doit mieux border ſa muraille, pour eſviter les ſurprinſes. Car lors entre la poire & le fromage, on tente le gué. J'en ai veu pluſieurs ſottement ſurprins. Croyez l'Italien qui dit : (a) *No ti fidar, & no ſarai iganato.* Vous devez fort eſtudier ceſte leçon, gardiens des places : car depuis qu'une femme parlemente & vous eſcoute, à Dieu vous comment, vous avez desja le pied en l'eſtrieus. Auſſi quand une place commence à ouvrir l'oreille à la compoſition, tenez-la hardiment pour perdue. Il eſt vrai qu'il ne faut pas leur donner loiſir de ſe raviſer : car il y a des amuſes-fols, & qui ſont mine de parlementer : mais c'eſt pour venir à leur point. Si vous craignez ſecours, ou vous voyez foible,

(a) Ne t'y fies pas, & tu ne ſeras point trompé.

prenez-les au mot : faites profit du temps ; ayez des oſtages de bonne heure, ſi vous pouvez. Et vous d'autre coſté qui les voulez garder, ſurtout n'ouvrez jamais la bouche pour le parlement, ſi vous n'en avez envie, ou n'eſtes preſſez. Car ſoudain voſtre ennemi en tire un merveilleux avantage. Il vaut mieux que ce ſoit quelque particulier, qui en faſſe l'ouverture. Elle eſt plus ſéante aux aſſiégeans, qu'aux tenans : & l'un & l'autre doit faire bonne mine, il ſe cognoiſtra bientoſt qui a mauvais jeu. A ces heures ayez tousjours lœil au guet. Dès-lors le bruit court par-tout, qu'on ſe rend. Cependant ceux de dedans, au lieu de ſonger à ſe deffendre, penſent à ſauver, qui ſon argent, qui ſes armes : & ceux de dehors qui voyent que l'eſpérance du butin eſt perdue pour eux, ſi la capitulation s'enſuit, taſchent à vous donner un croc ingambe. Car lors on s'approche plus aiſément de la muraille, parce que volontiers il ſe fait quelque treſve. Souvenez-vous donc tousjours que l'heure des parlemens eſt dangereuſe.

Les autres deux villates ſe rendirent & m'envoyerent les clefs. M. le Mareſchal arriva le lendemain bien aiſe de mon exploit : & marchaſmes droit à Seve. Or Seve eſt une

petite ville bien jolie & bien fermée de murailles. Une riviere paſſe ou bien par dedans la ville, ou contre les murailles, car je n'y ai jamais eſté, que quand M. de Bonivet & moi vinſmes ſecourir M. le Mareſchal, & à ce coup que nous la repriſmes, & n'y couchai, que une nuit; car M. le Mareſchal m'en fiſt retourner le lendemain matin, pource que Dom Arbre eſtoit avec ſes forces à cinq milles de-là, & dans Albe n'eſtoit demeuré que mon Lieutenant avec la moitié de ma compagnie. Or il y a une montagne au deſſus de la ville, au ſommet de laquelle il y a une Egliſe, & dans le rochier (a) un Hermitage, dans lequel on entroit par deſſus une table, depuis l'Egliſe juſques à l'entrée du rocher: & dedans y avoit des Autels pour dire Meſſe, & une chambre pour l'Hermite: & n'y avoit autre clarté que par la porte où l'on entroit, qui reſpondoit vers la ville. Ils avoient bien percé l'Egliſe, & ne falloit que tirer la table à eux tout le monde ne les euſt ſceu prendre. Ils avoient encore fait un autre fort à quinze ou vingt pas à main droite, & l'avoient fait en maniere d'un foſſé, & les contre-eſcarpes fort hautes: de ſorte que comme

(a) On trouve dans l'édition de Millanges tantôt *rochier* & tantôt *rocher*.

on venoit ſur la contre-eſcarpe, homme ne pouvoit monſtrer un doigt de la teſte ſans eſtre deſcouvert & tué : & encore avoient fait une tranchée, qui prenoit depuis ce fort juſques à l'Egliſe.

Comme nous arrivaſmes pour camper auprès de-là, le Sieur Franciſco Bernardin (a) & moi, qui eſtions Mareſchaux-de-Camp, eſtant ſur le point de loger l'armée, deux ou trois cens hommes ſortirent tant du fort que de la tranchée & de l'Egliſe, & nous attaquerent. Je n'avois que le Capitaine Charry avec moi, & cinquante arquebuziers, quelques gens à cheval avions nous pour tenir ſcorte. Le Baron de Chipy, Maiſtre-de-Camp, m'envoya renforcer de cent arquebuziers. Je fus contrainct de lui mander qu'il m'en envoyaſt encore : car nous eſtions aux mains de bien près. Sur ce, voici arriver M. de Bonivet en poſte, qui revenoit de la Cour, lequel oyant l'eſcarmouche, dit au Baron de Chipy ſans deſcendre : *Faites alte ici, juſques à ce que M. le Marcſchal ſera arrivé, & je m'envois trouver M. de Montluc.* Les Capitaines le ſuivirent, & quelques arquebuziers

(a) Par rapport à François Bernardin de Vimercat, voyez l'Obſervation, n° 11, ſur le huitième Livre de du Bellay.

à cheval ;

à cheval : & en nous embraſſant, les ennemis firent une cargue aux noſtres. Alors je dis à M. de Bonivet : *Monſieur, pour voſtre bien-venue, mettez tous pied à terre, & allons faire une cargue à ces gens, & rembarrons-les juſques dans le fort.* Incontinent tout le monde mit pied à terre, & me dit : *Donnez-vous droit à ceux qui voudront regaigner le fort?* Il prend une rondelle à la main, & moi une hallebarde, car j'ai tousjours aimé à jouer de ce baſton. Et alors je dis au Seigneur Franciſco Bernardin : *Mon compagnon, cependant que nous ferons la cargue, faictes les quartiers* (a). Il me répondit : *Eſt-ce tout ce que vous voulez faire de la charge que M. le Mareſchal nous a donnée? Or je ferai le fol auſſi bien que vous : & pour ce coup je ſerai Gaſcon.* Il mit pied à terre, & s'en vint à la cargue avec moi : il eſtoit armé d'armes fort peſantes, & de lui-meſme l'aage le rendoit peſant; voilà pourquoi il ne peuſt pas venir ſi viſte que moi. Il me ſembloit en ces banquets, que mon corps ne peſoit pas une once, & que je ne touchois pas en terre. Il ne me ſouvenoit gueres de ma hanche. Je chargeai droict à ceux qui tenoient le coſté de la tranchée, M. de Bonivet en fit autant

(a) C'eſt-à-dire, *faites les logemens.*

de ſon coſté bien bravement : & les rembarraſmes de telle ſorte, que je paſſai la tranchée peſle-meſle avec eux, & les menai tuant juſques à l'Egliſe. Jamais pour un coup je ne frappai tant. Ceux qui eſtoient dedans, voyant leurs gens en déſordre & ainſi maſſacrez, l'abandonnerent, & ſe mirent au long d'un petit chemin, tout au long du rocher de la montagne, qui alloit deſcendre bas à la ville, & un des miens colletta celui qui portoit l'enſeigne; mais il ſe deffit bravement de lui, & ſauta dans le chemin, gaignant à haſte la ville. J'y courus, mais il fut plus viſte que moi : auſſi il avoit la peur aux talons. Le Capitaine fut tué ſur la porte, qu'ils eſtimoient beaucoup, & eſtoit homme de ſoixante ans : car il eſtoit tout blanc. Tous ne purent pas gaigner le chemin : car il en rentra une partie dans l'Egliſe qui ſe deffendoient fort bien. Ils avoient fait un ravelin devant la porte, lequel nous leur gagnaſmes : & alors ils ſe retirerent tous dans l'Hermitage, & tirerent la table à eux comme un pont-levis.

M. de Bonivet fut mal traité, d'autant qu'il perdit pour le moins vingt hommes des meilleurs qu'il euſt, & plus de trente de bleſſez. Car comme nos gens ſe voulurent jetter à coup perdu dans le fort de deſſus la contreſ-

carpe, avant que pouvoir deſcouvrir le fort, ils eſtoient tuez : & en perdit entre autre quatre de ceux qu'il avoit menez de France, qui ne vindrent que trop toſt pour eux, dont il y en avoit deux Baſques, auſſi vaillans jeunes hommes que la terre en porta jamais. Je les avois veu ailleurs. Ces gens ont les noms ſi revers, qu'il ne m'en ſouvient, dequoi je ſuis marri. Ledit Sieur fut contrainct de laiſſer ce fort, & venir à moi à l'Egliſe. M. le Mareſchal avoit faict faire alte à tout le camp à un mille de là, attendant quand le Seigneur Franciſco & moi lui porterions les quartiers, où falloit que le camp ſe logeaſt. Et comme il vid qu'il n'avoit point de nouvelles de nous, envoya un Gentilhomme pour ſçavoir que nous eſtions devenus; lequel nous trouva à l'Egliſe, & nous dit que M. le Mareſchal eſtoit mal content & fort faſché, ne ſçachant où loger, ni où les quartiers eſtoient faicts. Alors je lui dis : Retournez-vous-en, & lui dictes qu'il a fait deux ſages Mareſchaux-de-Camp, qui n'ont ſongé autre choſe qu'à le loger & l'armée; mais ç'a eſté à envoyer des gens au royaume des taupes. Le Gentilhomme cogneuſt bien qu'il n'y avoit rien de faict, & s'en retourna eſtant preſque nuict; de ſorte qu'il falluſt que la cavalerie

ſe miſt dans un vallon à main gauche, & noſtre infanterie en un autre à main droite. M. le Mareſchal arriva à nous, qui ſe fuſt volontiers courroucé; mais ayant veu ce que nous avions faict, ne s'en ſoucia plus, ains ſe miſt à rire de ſes Mareſchaux-de-Camp qu'il avoit fait. Le Sieur Franciſco Bernardin s'excuſoit ſur moi, & moi ſur lui; mais M. le Mareſchal dit : *Je ſçais bien que la teſte blanche eſt trop ſage, & que ce ſont des boutades de Gaſcogne.*

Or le Colonel Sainct-Petro Corſe vint avec M. le Mareſchal. Ceux de l'Hermitage le demandoient, pource qu'il y avoit des Corſes : & le Capitaine qui fut tué ſur la porte en eſtoit. Le Colonel Sainct-Petro les aſſeura de la mort dudit Capitaine, & que ſi un ou deux vouloient ſortir, il le leur monſtreroit mort : ce qu'ils firent. M. le Mareſchal y eſtoit tousjours : car il ne ſçavoit où aller loger; & toute la nuict demeura avec nous. Il y en eut bien de mal couchez, & qui me donnerent force bons-ſoirs. Après qu'ils eurent recogneu leur Capitaine mort, ils ſe rendirent ſur la promeſſe dudit Colonel, de les laiſſer ſortir vies & bagues ſauves : & entra ledit Colonel là-dedans avec cinq ou ſix. Et comme vint le jour, ils ſortirent de-

hors, & ſe mirent preſque tous avec ledit Colonel : & envoyerent leur tambour à ceux du fort, leur dénoncer qu'ils s'eſtoient rendus, & qu'ils les conſeilloient d'en faire le ſemblable. Ce qu'ils firent à meſme compoſition : car le Colonel Sainct-Petro menoit tout cela. Puis nous deſcendiſmes là bas, & incontinent le Gouverneur ſe rendit, & à meſme inſtant deſlogea avec le reſte des ſoldats qui lui eſtoient demeurez : & M. le Mareſchal ſe logea dedans avec quelques-uns ſeulement, pour ne manger les vivres (12), & mettre deſordre en la ville, de laquelle il fiſt Gouverneur le Capitaine Loup, y laiſſant quatre Enſeignes avec lui, & quelques chevaux-légers. Et après ſe retira ledit Sieur par le meſme chemin, & moi, comme j'ai desja dit, me rendis à Albe à une heure après midi.

Voilà tout ce que je fis en Piémont, pendant que je demeurai auprès de M. le Mareſchal de Briſſac. Que ſi je voulois eſcrire toutes les eſcarmouches auſquelles je me ſuis trouvé, il me faudroit double papier pour eſcrire, & meſme celle d'Andeſan, qui fut la plus forte & la plus grande eſcarmouche où je me trouvai jamais ; car c'eſtoient tous les gens de pied des deux camps, entre leſ-

quels je n'avois que trente-quatre ſoldats de ma compagnie, pource que j'eſtois en garniſon à Savillan. Et M. de Termes ne vouloit permettre que la compagnie en ſortiſt. Je fis couvrir de Taffetas jaune les morions à mes ſoldats, pour l'amour de M. de Termes, qui portoit le jaune, leſquels eſtans ſi petite troupe, executerent de ſi beaux faits d'armes & ſi eſmerveillables, que tant qu'il y aura memoire d'homme, qui fuſt alors en vie, il ſe parlera en Piémont des braves morions jaunes de Montluc. Car à la vérité ces trente-quatre en valoient cinq cens : & me ſuis cent fois eſtonné de ce que ces gens firent lors. Je pouvois bien dire que c'eſtoit petit & bon. J'ai eſſayé que cela ſert fort de marquer vos gens de quelque choſe particuliere. Car ſe voyant recogneus, cela leur redouble le courage. Ceux-là firent très-bien, & ſe marquerent d'une réputation telle que tout le monde les monſtroit par les compagnies, monſtrant par merveilles ces morions jaunes qui avoient faits de ſi beaux faits d'armes. Depuis auſſi je me ſuis trouvé en pluſieurs autres eſcarmouches, leſquelles je ne me veux amuſer à eſcrire. Je ne ſerois que trop long : tant y a, que ſans bataille ce fut un beau combat. Je me ſuis trouvé en un autre très-beau,

dequoi le Baron de la Garde ſe ſouviendra (a), quand il mena les galeres, nous eſtans devant Bologne. La grande eſcarmouche ſe fit quand il deſcendit, qui dura deux heures. Auquel lieu les coups de canon nous tiroient ſi menu, qu'il ſembloit ſalve d'arquebuziers. J'avois ſur les bras toutes les forces de Bologne, non-obſtant leſquelles je fis une des plus belles & honorables retraites qu'homme ſçauroit faire. Feu M. de Guyſe vid le tout, lequel n'avoit que vingt chevaux, & ne me pouvoit ſecourir aucunement. Car il euſt fallu qu'il ſe fuſt jetté ſur la plaine, dans laquelle l'artillerie l'euſt dévoré incontinent : & n'y avoit homme qui penſaſt que je peuſſe faire retraicte ſans nous mettre en fuite. Mais je la fis, eſtant tousjours de la longueur de quatre picques, & tournant viſage à tous propos. Et veux dire que je ne fis jamais choſe de laquelle je retiraſſe plus de louange que de ceſte-ci. M. de Guyſe la fit bien valoir, & ne m'en loua que trop. Mais je me contente d'eſcrire ce que j'ai fait en commandant, en quoi ceux qui me feront cet honneur de lire mon livre, pourront ap-

(a) L'événement que rappelle Montluc ſe paſſa en 15.5, lorſque l'armée de François I faiſoit le ſiége de Boulogne.

prendre quelque choſe pour le fait des armes, qui n'eſt pas ſi aiſé qu'on penſe. Il faut avoir de grandes & louables parties pour eſtre bon Capitaine. Ce n'eſt pas tout d'eſtre vaillant & courageux, il y faut tant d'autres pieces en noſtre harnois, que je ne veux pas dire que je ſois des premiers; mais eſtant aujourd'hui le plus vieux de ce Royaume, encore trouvera mon opinion voix en Chapitre. Ce qui ſervira à ceux qui en ſçavent moins que moi. Quant aux autres, il ne leur faut pas de précepteur.

Je quittai donc le Piémont pour me venir rafraiſchir un peu, & me repoſer, à cauſe d'une grande maladie en laquelle j'eſtois tombé. Et quelque juſte occaſion que j'euſſe, à peine peus-je avoir mon congé de M. de Briſſac, lequel enfin me le donna, avec promeſſe de revenir bientoſt. A mon arrivée, je me trouvai honoré & eſtimé des plus grands Seigneurs du pays. Mon nom eſtoit en réputation bien grande, & pour une choſe que j'avois faite, on m'en vouloit faire accroire quatre. Les bruits vont tousjours en augmentant. Auſſi en ce temps pour une eſcole de guerre, il ne ſe parloit que de Piémont. Or je ne demeurai gueres oiſif, ou ſur les cendres. On ne m'en donna pas le

loiſir, comme auſſi je n'en avois pas de volonté, m'eſtant tousjours propoſé de parvenir, par la voie des armes, à tous les poincts d'honneur que les hommes peuvent atteindre. Songez, vous qui eſtes nez Gentilshommes, que Dieu vous a faict naiſtre pour porter les armes, pour ſervir voſtre Prince, & non pas pour courre le lievre, ou faire l'amour. Quand la paix viendra, vous aurez votre part du plaiſir. Toutes choſes ont leur temps & leur ſaiſon.

Fin du ſecond Livre des Mémoires de Meſſire Blaiſe de Montluc.

MÉMOIRES

DE MESSIRE

BLAISE DE MONTLUC,

MARÉCHAL DE FRANCE.

LIVRE TROISIÈME,

Commençant en 1553, & finiſſant en 1558.

[1553.]

CEPENDANT que la guerre ſe faiſoit en Piedmont, comme j'ai eſcrit ci-deſſus, ſous ce grand guerrier M. le Mareſchal de Briſſac, qui y eſtablit une très-belle diſcipline militaire, auſſi pouvoit-on dire que c'eſtoit la plus belle eſcole de l'Europe : on ne dormoit pas du coſté de Picardie, Champagne, & Metz qui fut aſſiégé par l'Empereur. Ce fut-là où ce grand Duc de Guyſe acquiſt une gloire immortelle. Je n'ai jamais eu plus grand regret, que de n'avoir veu ce ſiége; mais on ne peuſt eſtre en tant de lieux. Le Roi qui deſiroit troubler les affaires de l'Empereur en Italie, fit tant par les pratiques & menées de quelques Cardinaux ſes partiſans, & de M. de Termes, qu'il fit révolter les

habitans de la ville de Sienne (1), qui eſt une très-belle ville & importante en la Toſcane, de ſorte que les Eſpagnols qui eſtoient dedans en furent chaſſez, & la citadelle ruinée.

[1554] Comme ce peuple ſe vid jouiſſant de la liberté, ayant levé les Enſeignes Françoiſes, il ne fit faute d'implorer l'aide & ſecours du Roi, lequel en donna la charge à M. de Stroſſy (a), qui fuſt depuis Mareſchal, lequel avec l'aide des alliez du Roi mit des forces en campagne, aſſiſté des Sieurs Cornelio, Bentivoglio (2), Fregouſe (b) & autres Sieurs Italiens, des Sieurs de Termes & de Lanſac (c). Ledit Seigneur de Stroſſy, quoiqu'il euſt les forces

(a) Il arriva à Sienne au mois de Janvier 1553.

(b) Aurelio Frégoſe, de la Maiſon des Frégoſes de Génes ; il quitta depuis le ſervice de la France, & ſervoit dans les troupes du Duc de Florence en 1557.

(c) Louis de S. Gelais, dit de Lezignam, ou Luſignan, & le premier de ſa Maiſon qui ait pris ce nom, ſelon le Laboureur, dans ſes additions aux Mémoires de Caſtelnau, Tome II, p. 647, Seigneur de Lanſac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller d'Etat, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, & Surintendant de ſa Maiſon.

Orlando Malavolti dit que la République de Sienne le gratifia en 1551, ainſi que M. de Termes, d'une Patente de Citoyen Siennois. Il mourut en Octobre 1589, âgé de 76 ans.

de l'Empereur & du Duc de Florence ſur les bras, ſi eſt-ce qu'il s'y porta fort vaillamment & prudemment, pour faire teſte au Marquis de Marignan, dit Medequi, lequel faiſoit la guerre à toute outrance. Toutes-fois en deſpit de lui, le Sieur Stroſſy print pluſieurs petites villes, leſquelles dépendent de l'Eſtat de Sienne, de quoi je ne veux particulierement parler, parce que je n'y eſtois pas. A ce que j'ai entendu il s'y fit de beaux exploits; car l'Empereur & le Duc de Florence ne deſiroient rien tant que de chaſſer le Roi d'Italie, pour la crainte qu'ils avoient qu'y ayant un pied, il n'y miſt tout le corps. Mais nous ne ſçaurions jamais garder nos conqueſtes; je ne ſçai pas ſi à l'advenir on fera mieux. Je me doute fort que non : pour le moins il me le ſemble ainſi. Dieu veuille que je me puiſſe tromper!

Or M. de Stroſſy manda au Roi qu'il ne le pouvoit ſervir tenant la campagne & commandant dans Sienne, & qu'il le ſupplioit très-humblement vouloir faire élection de quelque perſonnage, de qui Sa Majeſté ſe peuſt fier, pour y commander tant qu'il ſeroit en campagne. Le Roi ayant receu ceſte dépeſche appella M. le Conneſtable, M. de

Guyſe (a), & M. le Mareſchal de S. André, pour en nommer chacun un. Par les mains de ces trois (b) tout paſſoit. Tous les Rois ont eu tousjours cela, ils ſe laiſſent gouverner à quelques-uns, peut-eſtre trop. Certes il ſemble par fois qu'ils les craignent. M. le Conneſtable eſtoit plus favori, & plus aimé du Roi, qu'autre fut jamais. M. le Conneſtable nomma le ſien, M. de Guyſe le ſien, & M. le Mareſchal de Saint-André auſſi le ſien. Alors le Roi leur dit : *Vous n'avez point nommé Montluc.* M. de Guyſe lui reſpondit : *Il ne m'en ſouvenoit point :* M. le Mareſchal de Saint-André en dit de meſme (c) : & encore lui dit M. de Guyſe : *Si vous nommez Montluc, je me tais, & ne*

(a) François de Lorraine, Duc de Guyſe, Prince de Joinville, Marquis de Mayenne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Pair, Grand-Maître, Grand-Chambelland & Grand-Veneur de France, Gouverneur de Champagne & de Brie; tué par Poltrot au ſiége d'Orléans le 24 Février 1563. Il étoit le père de Henri, Duc de Guyſe, tué aux Etats de Blois en 1588.

(b) Dans les Mémoires de Vieilleville, on verra un tableau de la Cour de Henri II, où tout ce que dit ici Montluc ſe trouve confirmé.

(c) M. de Thou parle là-deſſus d'après Montluc, & le cite, Tome II, p. 510.

parlerai plus de celui que j'ai nommé : ni moi auſſi, dit M. le Mareſchal, lequel depuis m'a fait tout ce diſcours. Alors M. le Conneſtable dit, *que je n'eſtois pas bon pour faire ceſte charge, parce que j'eſtois trop bizarre, faſcheux & colere.* Le Roi reſpondit, *qu'il avoit tousjours veu & cognu, que la colere & biſarrerie qui eſtoit en moi, n'eſtoit ſinon pour ſoutenir ſon ſervice, lorſque je voyois qu'on le ſervoit mal. Or jamais il n'avoit ouï dire, que j'euſſe prins querelle avec perſonne pour mon particulier.* M. de Guyſe & M. le Mareſchal reſpondirent qu'auſſi ne l'avoient-ils jamais ouï dire, & que desja j'avois eſté Gouverneur de Montcallier & d'Albe, ſans que jamais homme ſe ſoit plaint de moi. Et d'autre part que ſi j'eſtois tel, M. le Mareſchal de Briſſac ne m'euſt pas tant aimé & favoriſé, ni ne s'en fut tant fié, comme il faiſoit. M. le Conneſtable repliqua encore fort ; car il vouloit que celui qu'il avoit nommé y allaſt. Il ſe faſchoit de ceder, & auſſi il ne m'a jamais gueres aimé ni les ſiens auſſi. M. le Cardinal de Lorraine y eſtoit, qui a meilleur ſouvenance que moi, de celui que M. le Conneſtable avoit nommé: toutesfois il me ſemble que c'eſtoit Boccal, lequel depuis s'eſt fait Huguenot. A la fin

le Roi s'en fit accroire ayant M. de Guyse & M. le Mareschal de Saint-André de son costé, & envoya un courrier devers M. le Mareschal de Brissac, pour me faire venir en Avignon, auquel lieu j'attendrois un Gentilhomme que Sa Majesté m'envoyoit, lequel apportoit ma dépesche, pour m'en aller à Sienne.

Or M. le Mareschal quelques jours devant m'avoit donné congé, pour m'en venir à ma maison, à cause d'une maladie qui m'estoit survenuë, comme j'ai dit, lequel n'avoit nulle envie de ce faire, comme lui-mesme m'a confessé depuis, & m'a fait cest honneur de me dire, que s'il eust cognu l'importance que ce lui fust de m'avoir perdu, qu'il eust encore escrit au Roi plus de mal de moi qu'il n'avoit fait, & qu'en sa vie ne se repentit tant de chose qu'il eust faite, que de m'avoir laissé partir d'auprès de lui; car il m'avoit bien trouvé à dire depuis que j'estois parti de Piedmont. M. de Cossé, M. le Président de Birague, & autres peuvent témoigner combien de fois ils lui ont ouï regretter mon absence, mesmement quand les choses ne lui succédoient comme il vouloit. Et si l'on regarde bien ce que j'avois fait estant sous lui, on trouvera que ce que je dis est véritable,

& qu'il avoit raiſon de me regretter. J'eſtois tousjours à ſes pieds, & à ſa teſte. Je crois toutesfois que pour ma préſence il ne ſe fut rien fait de mieux; mais ſi ſuis-je contraint dire le vrai. Il y en a qui en diront davantage, s'ils veulent.

Or il eſcrivit une lettre au Roi, & une autre à M. le Conneſtable, par laquelle il mandoit à Sa Majeſté qu'il avoit fait une élection fort mal-à-propos, pour commander à Sienne, car j'eſtois un des plus coleres hommes du monde, & le plus bizarre, & tel qu'il falloit que la moitié du temps il enduraſt de moi, cognoiſſant mes imperfections; mais que j'eſtois bien bon pour faire tenir la police & la juſtice en un camp, pour commander à la campagne, & pour faire combattre les ſoldats. Mais que, conſideré les humeurs des Siennois, c'eſtoit feu contre feu, qui ſeroit le vrai moyen de perdre ceſt Eſtat, qu'il falloit conſerver par douceur. Il prioit M. le Conneſtable auſſi de le remontrer au Roi, & cependant il me dépeſche un courrier, lequel me trouva fort malade, & me mandoit que le Roi me vouloit envoyer à Sienne; mais que comme ami mien il me conſeilloit de n'accepter point ceſte charge, me priant de ne l'abandonner pour aller ailleurs,

ailleurs, ſous un autre, & m'aſſeurant que ſi rien vaquoit en Piedmont, que j'aimaſſe mieux que ce que j'avois, que je l'aurois : tout cela eſtoient des artifices pour me retenir.

O qu'un ſâge Lieutenant de Roi doit veiller & prendre garde qu'il ne perde celui auquel il a beaucoup de fiance, & qu'il cognoiſt de valeur ! Il ne doit rien eſpargner pour le retenir ; car bien ſouvent un homme ſeul peut beaucoup. Il faut manger (a) beaucoup de ſel pour cognoiſtre un homme, & cependant vous eſtes privé de celui auquel vous aviez fiance ; car vous avez jà eſprouvé ſa fidélité. Or avoit mandé auſſi ledit Sieur Mareſchal au Roi que j'eſtois en Gaſcogne malade : & comme le matin ſes lettres furent lues, M. le Conneſtable, qui en fuſt bien aiſe, dit au Roi, *qu'il lui en avoit bien dit autant, & qu'homme ne me pouvoit mieux cognoiſtre que M. le Mareſchal de Briſſac, qui m'avoit ſouvent veu en beſogne.* Le Roi, qui de ſon propre naturel m'aimoit, & m'a touſjours aimé, depuis qu'il m'euſt remarqué à la camiſade de Boulogne, dit, comme M. le Mareſchal de Saint-André m'a dit pluſieurs

(a) Expreſſion proverbiale, qui ſignifie qu'il faut vivre enſemble pour connoître les gens.

fois, *que quand bien tous ceux de ſon Conſeil lui diroient mal de moi, qu'ils ne gaigneroient rien; car ſon naturel eſtoit de m'aimer, & qu'il ne vouloit quitter ſon eſlection, quoi que l'on en parlaſt.* M. de Guyſe print la parole & dit : *Voilà une lettre qui contrarie fort. En premier lieu M. le Mareſchal de Briſſac dit, que Montluc eſt colere & bizarre, & qu'il ne s'accommodera jamais avec les Siennois; mais qu'il gaſtera tout voſtre ſervice ſi vous le leur envoyez : d'autre part il le loue des choſes qui requiérent d'eſtre en un homme de commandement, & qui a en charge des grandes choſes; car il dit qu'il eſt homme de grande police & grande juſtice, & pour faire combattre les ſoldats en grandes entreprinſes & executions. Qui a jamais veu qu'un hõmme doué de toutes ces bonnes parties n'euſt avec lui de la colere : ceux qui ne ſe ſoucient gueres que les choſes aillent mal ou bien, ceux-là peuvent eſtre ſans colere. Au demeurant, Sire, puiſque vous-meſme avez faite l'eſlection, il me ſemble que ne la devez révoquer.* M. le Mareſchal de Saint-André reſpondit après : *Ce que M. le Mareſchal de Briſſac dit, facilement vous le pouvez rabiller, en eſcrivant à Montluc que vous-meſme l'avez eſleu, & que pour l'amour de vous il laiſſe, tant qu'il*

pourra, ſa colere, ayant affaire avec cerveaux biſarres, tels qu'eſtoient les Siennois. Le Roi dit lors, *qu'il n'avoit point de crainte, qu'après qu'il m'auroit eſcrit une lettre, je ne fiſſe ce qu'il me commanderoit :* & ſoudain me depeſcha un courrier à ma maiſon, par lequel me manda que quand bien je ſerois malade, que je me miſſe en chemin droit à Marſeille, auquel lieu je trouverois ma deſpeſche, & m'embarquerois avec les Allemans, que le Rincroque (a) menoit, & dix compagnies Françoiſes, où il m'envoyeroit auſſi de l'argent pour faire mon voyage, *& que je laiſſaſſe un peu ma colere en Gaſcongne, m'accommodant à l'humeur de ce peuple.* Le courrier me trouva à Agen entre les mains des médecins bien malade : toutesfois je lui dis que dans huit jours je me mettrois en chemin : ce que je fis, & cuidai mourir à Toulouſe, duquel lieu, par les conſeils des médecins,

(a) Georges Reckrod, après avoir été proſcrit par Charles V, pour avoir porté les armes contre lui dans la guerre des Proteſtans en Allemagne, où il étoit Colonel-Général de la Cavalerie du Landgrave, paſſa au ſervice de France avec ſon Régiment en 1548. Il avoit déjà précédemment ſervi en France ſous François I. Il mourut en 1559, le 28 Octobre, dans ſon Château de Herleshauſen, près d'Eizenach. (*De Thou, Tome I, p. 115 & 325.*)

je devois retourner arriere : ce que je ne voulus faire, ains me fis traiſner juſques à Montpellier, là où je fus encore conſeillé par les médecins de ne paſſer plus outre, s'aſſeurans que ſi je m'hazardois, je n'arriverois jamais à Marſeille en vie ; mais quelque choſe qu'ils me ſceuſſent dire, je me reſolus de cheminer tant que la vie me dureroit, à quelque prix que ce fuſt. Et comme je partois m'arriva un autre courrier, pour me faire haſter. & de jour à autre je recouvrois ma ſanté en allant : de ſorte que quand je fus à Marſeille, je me trouvai ſans comparaiſon mieux que quand j'eſtois parti de ma maiſon.

Certes le Roi mon bon Maiſtre avoit raiſon de deffendre ma cauſe ; car jamais ma colere ne porta nul préjudice à ſon ſervice : oui bien à moi & à quelqu'autre, qui n'a ſceu s'eſquiver ni ſe garder de mon humeur; jamais je ne lui perdis place, bataille, rencontre, ni ne fus cauſe de lui faire perdre un ſerviteur. La colere ne m'a jamais jetté tant hors de moi de me faire faire choſe préjudiciable à ſon ſervice. Si elle eſt violente & prompte, auſſi elle en dure moins. J'ai tousjours cognu qu'il vaut mieux ſe ſervir de ces gens-là que d'autres ; car il n'y a point d'arriere boutique en eux : & ſi ils ſont plus prompts, plus

vaillans que ceux qui veulent avec leur froideur ſe faire eſtimer plus ſages. Mais laiſſant ce propos je retournerai à mon voyage.

Je trouvai que le Baron de la Garde (a) eſtoit parti avec l'armée, pour aller en Alger, faire avec le Roi d'Alger qu'il lui baillaſt ſon armée : pource que ledit Sieur Baron avoit eſté adverti que le Prince d'Orie l'attendoit avec une grande armée ſur le chemin, pour le combattre, & l'armée du Roi n'eſtoit pas aſſez forte, qui fut cauſe que nous temporiſaſmes quelques jours. Comme donc le Baron fut arrivé, ayant l'armée d'Alger avec lui, nous nous embarquaſmes à Tolon, & par le chemin rencontraſmes huit ou neuf navires chargés de bleds, qui venoient de Sicile, & l'apportoient en Eſpagne : leſquels ledit Baron fiſt bruſler, ſauf deux qu'il amena pour fournir ſon armée. Et ainſi allaſmes juſques à Porte-Herculé, auquel lieu nous fut impoſſible de faire deſcente à cauſe que le Marquis de Marignan avoit ſon camp près du chemin qu'il nous falloit tenir pour aller à Sienne, qui fut cauſe qu'il nous fallut rembarquer pour reculer en arriere, & faire la deſcente auprès d'Eſcarlin, où M. de Stroſſy

(a) Par rapport au Baron de la Garde, voyez l'Obſervation, n° 4, ſur le IX Livre de du Bellay.

eſtoit avec ſon camp (3). Là trouvaſmes que le Prieur de Capue (a) avoit eſté tué en recognoiſſant Eſcarlin, il y avoit deux jours, qui fut un grand dommage, car c'eſtoit un vaillant homme s'il y en avoit en terre, ou ſur mer, & un bon ſerviteur du Roi; il eſtoit frere de M. de Stroſſy, & me dit-on qu'il fut tué de la main d'un payſan, qui lui tira une arquebuzade de derriere un buiſſon. Voyez quel malheur qu'un grand Capitaine meure de la main d'un vilain avec ſon baſton à feu. Nous marchaſmes ainſi juſques

(a) Leon Strozzi, frère de Pierre, dont nous parlerons bientôt, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem & Prieur de Capoue, fut un grand homme de mer, & ſe rendit fameux par ſes exploits. Il fut d'abord Lieutenant-Général des Galères ſous le Baron de la Garde, & en devint Général en 1547; mais en 1551 étant à Marſeille, ſur ce qu'il crut être à la veille d'être dépoſſédé de cette charge, parce qu'il étoit accuſé d'avoir fait aſſaſſiner & jetter à la mer un Officier Corſe, il ſe retira avec deux Galères qui lui appartenoient; & quittant le ſervice de France, ſe retira à Malte pour ſervir ſa Religion contre les Infidèles, où il ſe ſignala beaucoup. La guerre de Toſcane étant ſurvenue, le Roi, qui connoiſſoit ſon mérite, l'engagea à revenir à ſon ſervice; ce qu'il fit volontairement. Etant abordé aux côtes de l'Etat de Piombino, à deſſein de les piller, & ayant voulu reconnoître la petite ville de Scarlino, il fut bleſſé mortellement au flanc d'un coup d'arquebuſe,

à Bonconvant (a), allant tousjours M. de Stroſſy un peu devant nous, à cauſe des vivres, & là tout le camp fut aſſemblé.

Avant que les Allemans & François fuſſent arrivez audit Bonconvant, M. de Stroſſy ſe mit devant le matin avec les trois mille Griſons, deſquels M. de Fourquevaux eſtoit Colonel, & avec les Italiens, afin de faire place aux Allemans & François qui avoient beſoin de loger & repoſer deux heures. Je vins trouver le ſoir devant M. de Stroſſy, & le matin partis avec lui pour arriver de bonne heure à Sienne, où nous trouvaſmes M. de Lanſac (4), qui à noſtre arrivée donna à diſner à M. de Stroſſy, à M. de Fourquevaux & à moi. Sur l'arrivée des Griſons & des Italiens ſe dreſſa une grande eſcarmouche à Sainte-Bonde (b), un Monaſtere de Nonnains près Saint Marc, qui eſt un autre Monaſtere de Religieux. Le Marquis de Marignan avoit ſon camp au Palais du Diau (c), qui eſt ſur le

dont il mourut à Caſtillon-de-Peſcaye en 1554. (*Hiſt. des G. Officiers, Tome VIII.*)

(a) Buonconvento, Bourg à 15 milles de Sienne, ſur la route de Rome.

(b) Santo-Abondio.

(c) *Palais des Diables*, dans M. de Thou. Adriani l'appelle auſſi *Palazzo de Diavoli.*

chemin de Florence, près Sienne un mille, & ce matin meſme il eſtoit parti pour aller à Sainte-Bonde aſſaillir le Capitaine Bartholomé de Peſere, lequel M. de Stroſſy avoit mis dedans avec ſa compagnie. Ledit Marquis avoit laiſſé ſes Italiens audit palais du Diau, & mené tous les Eſpagnols & Allemans avec lui : & comme nous diſnions l'eſcarmouche ſe commença forte & roide à Sainte-Bonde. Les Griſons & les Italiens firent alte au Palaſſot, près Sienne demi mille, & nos Italiens auſſi par le commandement de M. de Stroſſy ; pource qu'il vouloit adviſer pluſtoſt où il mettroit tout le camp, & qu'il vouloit auſſi qu'avant que ceux-là fuſſent logez, les Allemans & François fuſſent arrivez, pource que tout à un coup ſe logeroient enſemble ; mais n'ayant point encore parachevé de diſner, nous ouïſmes quelques petites pieces tirer à Sainte-Bonde, que le Marquis (5) y avoit mené. Alors je dis à M. de Stroſſy ces mots : *Monſieur, ceſte eſcarmouche eſt grande & roide meſlée avec de l'artillerie, ils vous emporteront le Capitaine Bartholomé de Peſere, je vous prie allons voir que c'eſt.* Ledit Sieur reſpondit : *allons donc, auſſi faut-il que nous allions regarder où nous logerons le camp.* M. de Lanſac me preſta un cheval Turc poil

gris, car je n'avois point amené mes chevaux par mer. Lors je dis à M. de Stroſſy, s'il trouveroit bon que j'allaſſe voir que c'eſtoit de ceſte eſcarmouche, pendant qu'il iroit regarder avec MM. de Lanſac & de Fourquevaux, où il logeroit le camp. Il me dit qu'il le trouvoit bon, & ſortiſmes par la porte Saint-Marc. Je tirai droit au lieu de l'eſcarmouche, & eux un peu à main droite, pour regarder où ils mettroient le camp. Comme j'arrivai de-là la Treſſe, où ſe faiſoit l'eſcarmouche, je n'y trouvai aucun Capitaine : & eſtoit comme une eſcarmouche faite en déſordre. Et les ennemis avoient gagné advantage ſur les noſtres, car ils les avoient tirez des cotaux près Sainte-Bonde, & ramenez juſques aux prez qui ſont joignant la riviere de la Treſſe. Et à mon arrivée je demandai les Capitaines, & n'en trouvai un ſeul qui ſe dit Capitaine, dont s'enſuivoit un grand déſordre. Sur cela j'en vis venir un ſur un cheval gris, & courus à lui, pour lui demander s'il eſtoit Capitaine, lequel me dit qu'oui. Je lui demandai ſon nom, il me reſpondit : *Io mi chiamò Maribul de Santa Flior* (a),

(a) Je m'appelle Mario di Santa-Fior.

& je lui dis : (a) *Signor Capitan, io mi chiamo Montluco, andiamo insieme.* Or tout le camp avoit desja entendu que je venois avec le secours : & encore que nous ne nous fussions jamais veus, si est-ce que nous nous recognusmes au nom. Je le priai de rallier ses gens pour donner une cargue aux ennemis, & les ramener contre-mont, ce qu'il fit, & les ramenasmes jusques au haut. Cependant tout au long d'un cotau l'escarmouche tiroit, & au long des vignes droit au Pallassot, qui est un petit Palais, au derriere duquel estoient les Grisons. Et au dos de la montagne un peu avant, l'artillerie que le Marquis avoit à Sainte-Bonde tiroit. Là tous les Capitaines Italiens, & le Sieur Cornelio Bentivolio qui en estoit Colonel, estoient au coing des vignes, tirant à Sainte-Bonde & à Saint-Marc, derriere un petit Oratoire, au couvert de l'artillerie.

Or depuis le Pallassot jusques au petit Oratoire, il y pouvoit avoir trois cens pas. Le Seigneur Marioul & moi fismes tant que nous menasmes tout au long du cotau des vignes l'escarmouche sur leurs bras. J'avois amené avec moi le Capitaine Charry, qui

(a) Seigneur Capitaine, je m'appelle Montluc : allons ensemble.

eſtoit mon Lieutenant à Albe, avec trente bons ſoldats, tous leſquels preſque eſtoient Gentils-hommes, n'eſtant voulu demeurer avec mon frere M. de Lioux, à qui le Roi avoit donné le Gouvernement d'Albe, à la ſuppplication & requeſte que M. de Valence mon frere & moi lui en avions faite. Sur quoi il y euſt grande diſpute ; car M. le Mareſchal de Briſſac différoit de l'accepter juſques à ce qu'il euſt reſponſe de moi. Et comme il entendit que le Roi eſtoit réſolu de m'envoyer à Sienne, il m'envoya un courrier de nouveau, me priant que je ne quittaſſe point le Gouvernement d'Albe & que je nommaſſe mon Lieutenant ou autre, pour commander au Gouvernement juſques à mon retour, m'aſſeurant qu'il accepteroit celui que je nommerois, & que cependant il feroit garder mes gages, tellement que je ne perdrois rien : & au ſurplus, que je conſideraſſe que la charge que le Roi me donnoit à Sienne, ne ſeroit point de ſi longue durée que le Gouvernement d'Albe. Mais je le ſuppliai très-humblement d'avoir mon frere pour agréable, l'aſſeurant qu'il lui ſeroit auſſi affectionné ſerviteur que moi : & que quand bien je retournerois de Sienne, que je jurois de l'aller trouver pour

pour lui faire ſervice en ſimple ſoldat, encore que le Roi ne me baillaſt aucune charge pour eſtre près de lui. Or pour monſtrer la complexion de M. le Mareſchal, je veux dire & maintenir que c'eſtoit un des bons Seigneurs & maiſtres que cinquante ans y a fut en France, pour ceux qu'il cognoiſſoit avoir bon zele & affection au ſervice du Roi, & ſi M. le Préſident de Birague met la main à la conſcience, il en jurera comme moi. Il aimoit plus le profit d'autrui que le ſien propre. On ne perdoit rien près de lui, il faiſoit part & des bienfaits & de l'honneur. Au reſte, il aimoit & honoroit juſques aux ſimples ſoldats. Les bons hommes il les cognoiſſoit par leurs noms : prenoit l'advis de tous ſans croire ſa teſte ſeule, comme faiſoit M. de Lautrec. Or pour retourner à l'eſcarmouche, je trouvai à l'Oratoire le Sieur Cornelio, & le Colonel Charamont, que je n'avois encore veu. Entre ledit Oratoire & Sainte-Bonde il y a un grand chemin, & au long d'icelui deux petites maiſons, à dix ou douze pas l'une de l'autre. Nous fiſmes une cargue aux ennemis au long de ce chemin, & leur oſtames les deux maiſons. Le Capitaine Charry ſe jetta dans l'une, nos Italiens dans l'autre. Ils demeurerent là environ trois

quarts d'heure, tousjours preſque aux mains, de ſorte que le Marquis y desbanda toute l'arquebuzerie Eſpagnolle, & les Italiens meſme qui eſtoient à leur fort de Saint-Marc : & mit ſix Enſeignes Eſpagnolles tout au long du grand chemin pour ſouſtenir l'eſcarmouche. Or la grande eſcarmouche eſtoit à main droite & à main gauche dans les vignes, de ſorte que la cavalerie n'y pouvoit rien faire. Le Seigneur Cornelio par l'advis des Capitaines ſe voulut retirer. Je lui remonſtrai qu'il ne falloit point qu'il commençaſt ſa retirade qu'il n'euſt de la cavalerie, enſemble les Griſons pour les ſoutenir, vers leſquels je m'en irois pour les prier de marcher juſques à moitié chemin du Pallaſſot à l'Oratoire, & que de meſme j'irois prier le Comte de la Mirande (a) qui eſtoit Colonel de la cavalerie, & avoit fait alte du coſté du Pallaſſot, en un vallon derriere un petit bois : ce qu'ils trouverent bon ; ainſi je courus aux Griſons, & les priai de vouloir marcher ſeulement deux cens pas. Le Colonel qui commandoit ſous M. de Fourquevaux, n'y voulut entendre. Je courus au Comte, & le priai de laiſſer venir quatre cornettes de gens de

(a) Louis Pic, Comte de la Mirandole & de Concordia. Il mourut en 1574. (*Chazot de Nantigny.*)

cheval, ce qu'il fit : qui furent le Comte de Fontavala (6), Cornelio (a), Joby, le Baron de Rabat (b), & Serillac mon nepveu, qui conduiſoit la compagnie de M. de Cipierre. Or comme les cornettes marchoient au galop, je vis Cornelio (*) qui commençoit à ſe retirer à l'inſtance des Capitaines & courus à lui, & lui remonſtrai que les ſix Enſeignes marchoient, & que c'eſtoient des Eſpagnols, car les drappeaux eſtoient trop grands, qui eſtoit ſigne que le Marquis eſtoit-là avec tout le camp, lequel les chargeroit dès qu'il commenceroit à prendre la deſcente, le priant de tourner au meſme lieu, ce qu'il fit, n'en eſtant pas à trente pas. Je tournai aux cornettes, & les arreſtai à moitié chemin du Pallaſſot à l'Oratoire, puis retournai autresfois aux Griſons, leſquels après que je leur eus remonſtré noſtre perte, ſe leverent & commencerent à ſonner les tabourins, & marcher juſques au coſté de la cavalerie; le Marquis qui viſt que la cavalerie & les Griſons ſe monſtroient, voulut

(a) Pecci l'appelle *Cornelio Zipoli.*

(b) Jean de Foix, Baron de Rabat; la ſeconde des quatre Baronies du Comté de Foix.

(*) Il s'agit ici de Cornelio Bentivoglio, non de *Cornelio Zipoli*, qui vient d'être nommé.

retirer les ſix Enſeignes du grand chemin. Il n'y avoit Chef aucun des noſtres qui fuſt à cheval que moi & le Seigneur Marioul (a), qui ne m'abandonna jamais. Auſſi je pouvois

(a) Mario Sforce, Comte de Valmontone, de la Maiſon des Sforces, Comte de Santa-Fiore, qui deſcend, ainſi que celle des anciens Ducs, du nom de Sforce de Milan, du fameux Capitaine Muzio-Attendulo, ſurnommé Sforce, Comte de Cotignola, mort en 1524, dont le fils légitime Boſio eſt la tige des Comtes de Santa-Fiore : car ce fut François, un de ſes fils naturels, qui devint Duc de Milan. Mario Sforce & ſon frère Charles, Prieur de Lombardie, s'attachèrent d'abord au ſervice du Roi Henri II, qui fit le premier Chevalier de l'Ordre de S. Michel. Depuis ayant été tous deux faits priſonniers & conduits à Florence en 1554, ils quittèrent le ſervice de France, à la ſollicitation de deux de leurs frères qui ſervoient dans les troupes de Côme de Médicis, Aſcagne-Sforce, Comte de Santa-Fior, & Paul Sforce, Marquis de Procena. Ce qui les détermina ſur-tout à ce changement, c'eſt qu'après la conquête de Sienne, tous les biens de la Maiſon de Sforce tomboient ſous la domination de l'Empereur. Mario devint alors Général de l'Infanterie du Duc de Florence. Outre les trois frères dont j'ai parlé, il en avoit encore deux autres ; ſçavoir Gui-Aſcagne & Alexandre, qui tous deux furent Cardinaux, & quatre ſœurs, qui toutes furent mariées. (*Généalogies des Maiſons Souveraines, par Chazot de Nantigni, Tome II.*)

Nota. M. de Thou, Tome II, parle d'un Jacques Mario de Santa-Fiore, qui étoit en Corſe avec M. de

voir tout ce que l'ennemi faiſoit. Alors je lui dis : *Voilà les Enſeignes Eſpagnolles qui tournent viſage ayant veu noſtre cavalerie & les Griſons, faites-leur, Seigneur Cornelio, une cargue, car il eſt temps maintenant.* Le Seigneur Marioul deſcend, & miſt une rondelle au bras, & l'eſpée en la main. Je dis au Capitaine Charry qu'il monſtraſt ce qu'il avoit tousjours eſté, & qu'il fiſt paroiſtre à ces eſtrangers, ce qu'un Gaſcon ſçavoit faire, & qu'il gaignaſt le devant de tous. M. de Fourquevaux avoit amené quatre cens arquebuziers Italiens de Parme, braves hommes, qui eſtoient joints à l'Oratoire. Je ne me ferai point plus vaillant que je ne ſuis, car je ne deſcendis pas. Je faiſois desja le Lieutenant de Roi. Et deſpartiſmes les ſoldats à main gauche & à main droite, & au long d'un grand chemin, & là fiſmes la cargue qui fuſt brave, s'il s'en eſt jamais faite, & telle que nous les ramenaſmes jusques à une deſcente à main gauche de Sainte-Bonde où eſtoit le Marquis, & le demeurant de ſes Eſpagnols & Allemans. Et pource que les Eſpagnols tenoient juſques ſur le bord de la montée, ceux qui avoient prins la fuite don-

Thermes, & qui y fut tué en 1554, qui ne ſe trouve point dans la Généalogie de cette Maiſon.

nerent

nerent au travers d'eux, & ſe remenerent les uns & les autres juſques ſur les bras des Allemans. Le Marquis qui viſt ce déſordre ſur ſes bras, commença à ſe retirer par une vallée, tant qu'il pouvoit, ſans ſonner trompette ni tabourin. Ceux qui eſtoient ſortis de Saint-Marc ſe retirerent auſſi en haſte, & en ramenerent les quatre petites pieces, deſquelles ils battoient Sainte-Bonde dans leur fort de Saint-Marc. Et me dit le Marquis (a), lorſque je ſortis de Sienne, en m'accompagnant environ deux milles de la ville, que ſi nous euſſions pouſſé outre, nous mettions ſon camp en déſordre & fuite, & les deffaiſions; mais nous ne voyions pas ſon déſordre. Le proverbe des anciens eſt vrai. *Si l'oſt ſçavoit de l'oſt, mal iroit de l'oſt.* Nous nous tinſmes tous heureux d'avoir eſchappé une ſi grande fortune, & nos ennemis encore plus. M. de Stroſſy qui eſtoit de l'autre coſté de la porte Saint-Marc, en des vallons qu'il y a, diſcourant tousjours avec MM. de Lanſac & de Fourquevaux pour l'aſſiette du camp, oyoit bien qu'il y avoit une grande eſcarmouche; mais il ſçavoit auſſi que tous les Capitaines y eſtoient: & je m'en y eſtois auſſi allé. Il ne penſerent jamais que la choſe

(a) M. de Thou cite encore ici Montluc.

fuſt ſi aſpre qu'elle eſtoit : à la fin comme ils entendirent le rencontre ſi fort, ils laiſſerent-là tout, & coururent à nous, toutesfois ne peurent arriver à la cargue, dequoi fut bien marri ledit Sgr. de Stroſſy, meſme de ce que l'on ne l'avoit adverty de ce combat, auſſi bien fut M. de Fourquevaux : d'autant que les Griſons, deſquels il eſtoit Chef, eſtoient venus juſques à combattre, & que ſes arquebuziers avoient combattu. Je lui dis que je n'avois nul homme à cheval avec moi, ſinon le Sieur Marioul, & que ceſtui-là eſtoit trop homme de bien, pour laiſſer la cargue & l'eſcarmouche, car il avoit trois ou quatre Enſeignes ſous lui ; parquoi je ne leur pouvois envoyer perſonne pour les advertir. Or M. de Stroſſy avoit mandé le Sieur Robert (a) ſon frere au ſortir de table en diligence, pour faire avancer les François & Allemans, ce qu'il fit ; & les trouva qui commençoient à boire, leſquels il ne peuſt tirer promptement des tables ; car ledit Sieur de Stroſſy avoit fait mettre à manger dans le grand chemin, & ſi l'on ne leur euſt rien appreſté-là, ainſi comme ainſi,

(a) Robert Strozzi fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis.

ils fuſſent paſſez outre, & à point nommé fuſſent arrivez ſur la chaude du combat, ainſi la bataille eſtoit gaignée; mais il faut dire comme l'Italien : (a) *Fa me indovino è io ti daro danari.* Voilà ce qui ſe fit le premier jour que j'arrivai à Sienne, eſtant ſi bien remarqué des Siennois & de tous les Capitaines Italiens qui ne me cognoiſſoient pas, que cela me porta une grande faveur parmi les Siennois & parmi tout le camp, courant à cheval parmi les gens de pied, ores çà, ores là : diſpoſant ceux-ci d'un coſté, ceux-là de l'autre, je leur monſtrai que ce n'eſtoit pas la centiéme eſcarmouche où je m'eſtois trouvé.

Or M. le Mareſchal logea ſon camp entre porte Nove & porte Tuffe (a), dans de beaux bourgs qu'il y avoit. Et non ſeulement en ceſt endroit-là eſtoient beaux les bourgs, mais j'oſerois bien dire, que ſi les bourgs de Sienne euſſent eſté tous enſemble, ils euſſent ſurpaſſé la ville de grandeur. Car dans les bourgs y avoit de plus beaux Palais, de plus belles Egliſes & Monaſteres, qu'il n'y avoit dans la ville. Le lendemain matin M. de Stroſſy nous mena ſur la muraille de la

(a) Mot à mot : *Fais-moi devin, & je te donnerai de l'argent.*

(b) Porta à Tufi.

ville tirant au camp de l'ennemi : & là diſputaſmes s'il ſeroit bon de le combattre : les uns le trouvoient bon, les autres mauvais. Ceux qui le trouvoient mauvais, diſoient que nous ne pouvions paſſer pour aller au Palais du Diau, ſans paſſer à la veue d'un petit fort, que le Marquis avoit fait entre la petite Obſervance & le Palais du Diau : auquel lieu il y avoit trois ou quatre piéces de groſſe artillerie, comme il eſtoit vrai, & que laiſſant ceſtui-là derriere, nous laiſſions pareillement leur fort de Camolie. Je propoſai, que pour le dommage que l'artillerie du petit fort nous pouvoit faire, nous paſſerions un peu devant le jour, & laiſſerions une Enſeigne ou deux, pour brider le petit fort : & quand au fort de Camolie, nous y pouvions laiſſer trois ou quatre compagnies de la ville. Et de ma part qu'avec le demeurant de la ville je paſſerois à porte Fontebrande, & aurois monté une montaignolle au point du jour, pour me rendre à la plaine, & tellement à propos, que tout ainſi que noſtre camp arriveroit près du leur, à meſme temps je me rendrois ſi près d'eux, qu'il faudroit qu'ils entraſſent en crainte de nous voir arriver l'un d'un coſté, l'autre d'un autre. Les Siennois faiſoient eſtat de tirer quatre mille

bons hommes dehors. Il y en eust qui tindrent ma propoſition, & des Siennois auſſi, qui eſtoit de les combattre, d'autres le contraire. Le jeu ne pouvoit eſtre, qu'il ne fuſt bien diſputé : car le Marquis (a) avoit trois tierces d'Eſpagnols ; ſçavoir, la tierce de Sicile, celle de Naples, & celle de Gorſegue (c'eſt ce que nous appellons regiment) les deux premieres compoſées de ſoldats vieux, & celle de Gorſegue de nouveaux : mais ſi eſt-ce qu'il y avoit de bons ſoldats, & deux régimens d'Allemans, en chacun deſquels y avoit douze Enſeignes, avec quatre ou cinq mille Italiens. Quant à la cavalerie, je penſe que la noſtre euſt battu la leur ; car nous avions de bons Capitaines, & de braves chevaux legers. Au reſte, noſtre camp eſtoit de dix Enſeignes d'Allemans, dix de Griſons, quatorze de François, & de cinq à ſix mille Italiens. De tout ce jour M. de Stroſſy ne peuſt réſoudre ce qu'il feroit pour la diverſité des opinions : toutesfois je penſe que le lendemain il ſe fuſt réſolu de les aller combattre : car les Siennois en avoient grande envie, & croi que

(a) Adrianî dit que le Marquis avoit 12000 hommes de pied, 1200 chevaux-legers, & 300 hommes d'armes. Et que l'armée de Strozzi étoit à peu-près à la même force.

ces gens qui euſſent combattu pour leur liberté, euſſent fait rage : mais le Marquis en fut adverti, ou ſon deſſein n'eſtoit pas de demeurer plus là : car il partit une heure devant le jour, & ſi Dieu euſt voulu inſpirer M. de Stroſſy à ce que ce jour il les fuſt aller combattre, nous les trouvions le matin deſlogez, & les combattions ſur leur retirade & en déſordre. Mais il faut tousjours retourner à ce que j'ai dit ci-devant : *Fa me indovino & io ti daro danari.*

Le Marquis print le chemin devers Mauchaut, auquel lieu M. le Mareſchal avoit laiſſé quatre Enſeignes, ou bien le Marquis la tenoit, qui s'en alla à un autre lieu près de là, & M. de Stroſſy droit à Mauchaut ; je n'ai bonnement ſouvenance (a), lequel c'eſtoit : mais ſi eſt-ce qu'ils demeurerent huit ou neuf jours ayant leurs camps à ſept ou huit milles : l'un allant pour prendre quelque place, & l'autre ſuivant pour ſecourir. Toutesfois le Marquis

(a) La plupart des Hiſtoriens ſe contentent de dire que les deux armées ſe rencontrerent à *Marciano*, dont Montluc eſtropie le nom, en l'appellant *Mauchaut*. Selon Boyvin du Villars (*Liv. V, p. 388.*), le Marquis de Marignan aſſiégeoit la ville de Marciano, dont Strozzi s'étoit emparé quelques jours auparavant. Strozzi voulut dégager cette place, & le Marquis de Marignan le battit complétement.

arriva devant Mauchaut, & commença à la battre pour la prendre, ou bien pour la reprendre. Je n'y eſtois point : car j'eſtois demeuré à Sienne ſuivant l'intention du Roi, & ſuivant ma charge. Et ſans une maladie où je commençois d'entrer, je cuide que M. de Stroſſy m'euſt mené avec lui, & euſt laiſſé M. de Lanſac Gouverneur, comme il faiſoit auparavant : mais à la fin, comme M. de Stroſſy partiſt, M. de Lanſac print ſon chemin à Rome, pour faire ſa charge d'Ambaſſadeur. Comme le Marquis ſentiſt approcher M. de Stroſſy, il lui fit place, & leva ſon artillerie, & ſe mit un peu à main droite de la ville, à cent cinquante, ou deux cens pas, & s'aida de trois petites montaignolles, dans leſquelles il ſe retrancha, & du coſté où eſtoient les fontaines. M. de Stroſſy ſe vint camper entre le Marquis & la ville, au long d'un grand chemin creux, qu'il y avoit. Or M. de Stroſſy ſe mettoit ſi près, pour combattre le Marquis, s'il le pouvoit tirer hors de ſon retranchement : là demeurerent ſept ou huit jours regardans à qui deſſogeroit le premier. Le Marquis cognoiſſant bien que s'il deſſogeoit le premier, M. de Stroſſy le combattroit, ce que le Marquis ne vouloit faire : car il lui eſtoit deffendu expreſſément de rien hazarder,

comme il nous a eſté dit depuis par Dom Jean de la Lune (7) meſme, qui eſtoit avec le Marquis, lequel eſtoit un brave Eſpagnol.

Or entre les deux armées n'y avoit qu'un champ, qui ne duroit pas cent cinquante pas, dans lequel ſe faiſoient les eſcarmouches des gens de pied, leſquelles les noſtres perdoient preſque tousjours, à cauſe de l'artillerie que le Marquis avoit mis ſur ces trois montaignolles; de ſorte que M. de Stroſſy perdiſt plus de gens par leur artillerie, que par leurs arquebuzades. Ledit Sieur de Stroſſy ne tenoit qu'une fontaine, vers laquelle l'artillerie d'une des montaignolles tiroit, & y endommageoit beaucoup de gens, tellement qu'il falloit, que la nuit l'on allaſt prendre l'eau. M. de Stroſſy ne pouvoit mettre auſſi ſa cavalerie en bataille, que l'artillerie des montaignolles ne l'endommageaſt: & me dit-on qu'en trois ou quatre jours il y avoit eſté tué plus de 120 hommes ou chevaux, de ſorte que la cavalerie en eſtoit toute eſpouventée, & nos gens de pied en eſtoient de meſme. M. de Stroſſy s'opiniaſtroit à ne vouloir deſloger le premier, ſur l'eſpérance qu'il avoit que le Marquis deſlogeroit, afin de le combattre, & auſſi qu'il ne lui vouloit donner ceſt avantage qu'il le fit partir le premier. L'un & l'autre avoit

bon cœur & la gloire en recommandation. Mais il vaut mieux faire les affaires de ſon Maiſtre ſans ſe mettre ſur le point de l'honneur. J'entens ſi ce n'eſt une honte toute deſcouverte. Il m'advertiſſoit tous les jours de tout ce qui ſe faiſoit, enſemble le Senat. Auſſi tous les jours nous eſtions au Conſeil, pour diſputer de ce que M. de Stroſſy nous eſcrivoit. Je l'advertiſſois à toute heure & le priois de ne ſe conſommer là en la perte, pour laquelle les ſoldats des ennemis demeureroient en cœur & les ſiens en peur. Autant lui eſcrivoient les Seigneurs du Senat : mais il avoit ſi grande envie de combattre le Marquis, que ceſte envie lui oſtoit la cognoiſſance de la perte qu'il faiſoit. Je mourois d'envie d'y aller : mais le Senat n'en fut d'advis. A la fin il m'eſcrivit, que dans deux jours il ſe retireroit à la veuë de ſon ennemi droit à Luſignano. Je lui depeſchai incontinent un Gentilhomme qui eſtoit près de moi, nommé le Sieur de l'Ecuſſan, & le priai de ne faire point ſa retraite de jour, puis que la perte des eſcarmouches eſtoit tombée ſur les ſiens (car par malheur les deux jours derniers nos gens avoient plus perdu que tous les autres.) Et quelque choſe que l'on lui ſceuſt conſeiller au contraire, je le ſuppliois de

me croire, & de faire ſa retraite de nuit : car il n'y avoit que deux milles juſques à Luſignano : & le priois qu'il ſe ſouvinſt, que le Roi François ſe retira devant Landrecy en ceſte ſorte : & tant s'en faut qu'il en fuſt blaſmé, qu'au contraire il en fuſt eſtimé, & lui fuſt attribué à la plus grande ſageſſe qu'il fit jamais, par tous les Princes & Potentats de la Chreſtienté. Et néantmoins il n'avoit fait aucune perte aux eſcarmouches, l'advertiſſant que jamais juſques ici, je n'avois veu faire une bonne retraite en ceſte ſorte aux amis & ennemis, ſi ceux qui la faiſoient eſtoient ſuivis de près. Et lui mis en avant la retraite que voulurent faire Meſſieurs de Montejan & Boiſſi à Brignolles, leſquels ne ſe voulurent retirer ſans voir l'ennemi, quelque conſeil que les Capitaines, qui eſtoient avec eux, leur donnaſſent, qui fut cauſe qu'ils furent deffaits à un quart de lieuë du logis : M. d'Annebaut, qui pour lors eſtoit Mareſchal de France à Teroanne, M. Dauſſun à Carignan, & prou d'autres que je lui nommois. Et puis qu'un ſi grand Roi que le noſtre, & grand guerrier comme il eſtoit, en avoit eſté loué de tout le monde, qu'il en devoit prendre exemple, attendu auſſi que tant de vaillans Capitaines s'eſtoient perdus

en faiſant la retraite à la teſte de l'ennemi : que par telle perte, ſi elle advenoit, il pouvoit penſer que deviendroit la ville de Sienne. Bref, M. de l'Ecuſſan me rapporta qu'une fois M. de Stroſſy s'eſtoit réſolu de la faire en ceſte ſorte : & ſans un homme mal-heureux qu'il avoit auprès de lui, nommé Thomas d'Albene (a), il ſe retiroit en la façon que je lui conſeillois. Mais comme il y a des gens au monde que Dieu a faits heureux, il en a fait d'autres pour eſtre malheureux, comme

(a) J'ai ouï dire à d'Elbene, dit M. de Thou, que Montluc l'accuſoit fauſſement d'avoir donné conſeil à Strozzi, & que ce Général, contre ſon ſentiment, avoit voulu partir de jour, ſoit qu'il jugeât que l'ennemi n'en viendroit pas à une bataille, ſoit qu'il crut qu'il lui ſeroit honteux de ſe retirer la nuit. (*Tome II, p. 521 de l'Ed. de l'Abbé des Fontaines.*) Thomas d'Elbene, (*Del Bene*), famille noble de Florence, étoit probablement un des frères d'Albizzo Del Bene (il en avoit quatre), qui paſſa en France ſous le règne de François I, & fut Seigneur du Perron, & Pannetier du Roi. Alexandre Del Bene, ſon fils, eut un brevet d'Henri IV en 1596, pour être reçu Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit. Il fit ſes preuves; mais il mourut en 1607, avant que la promotion ſe fit. Alexandre Del Bene, ſon fils, Seigneur de la Motte-Tilli, donna ſes papiers à l'*Hermite-Souliers*, qui dreſſa la Généalogie d'Elbene, & l'inſéra dans *la Toſcane Françoiſe*.

eſtoit ce Thomas. Car il lui remonſtra tant de choſes, que finalement il fiſt changer l'opinion à M. de Stroſſy (8), qui me manda qu'il eſtoit réſolu de ſe retirer à la veuë de ſon ennemi. Et pour monſtrer qu'il ſe vouloit retirer ainſi que je lui conſeillois, ledit Sieur fit partir à une heure de nuit deux canons qu'il avoit droit à Luſignano : auquel lieu je cuide que les canons eſtoient desja arrivez, car il n'y avoit que deux petits milles, avant qu'il changeaſt l'opinion qu'il avoit prinſe. Et il eſtoit quatre heures de nuit avant que M. de l'Eſcuſſan le laiſſaſt, qui m'apporta ſa réſolution, & arriva environ les ſept heures du matin à la mode de France. Or c'eſtoit en Aouſt, ſoudain je mandai à la Seigneurie, que je les priois de ſe vouloir trouver tous au Palais, parce que j'avois à leur communiquer quelque choſe d'importance, ce qu'ils firent. Or ma maladie me croiſſoit de plus en plus; car elle ſe tourna en fiévre continuë avec diſſenterie : neantmoins je me rendis au Palais environ les neuf heures : & alors commençai à leur dire en Italien, lequel lors je parlois mieux, qu'à préſent je ne ſçaurois eſcrire. Voilà pourquoi je l'ai couché en François : afin auſſi que les Gentilshommes Gaſcons qui n'entendent

gueres ce langage, & qui liront, comme je m'assure, mon livre, n'ayent la peine de se le faire interpréter, me ressouvenant à peu près de ce que je leur dis. Et croi certes, que je n'y manque pas dix mots : car tout mon discours fait, estoit autant que la nature m'en avoit peu apprendre sans nul art.

« Messieurs (a), je vous ai prié de vous » assembler pour vous remonstrer quatre » choses, qui sont de grande importance, » & ce à cause que M. de Strossy m'a mandé » ceste nuit par le Sieur de l'Ecussan, la ré- » solution qu'il avoit prinse de se retirer à » ce mattin de plein jour, à la veuë de son » ennemi, jusques à Lusignan. Vous sçavez » les prieres que nous lui avions faites de » vouloir prendre garde à ceste retraite, & » mesmement ce que je lui envoyai dire par le » Seigneur de l'Ecussan. Ce qu'il a bien gousté » au commencement, ayant une fois résolu » de faire comme le Roi François fist devant » Landrecy. Toutesfois par je ne sçai quel » malheur il se laisse gouverner à un homme » qu'il a près de lui, nommé Thomas d'Al- » bene, lequel lui a fait changer d'advis :

(a) Pecci, dans ses *Memorie storico critiche*, ne fait pas la moindre mention de cette harangue où Montluc annonce d'avance la défaite de Strozzi.

» parce qu'il lui fait accroire que ceſte re-
» traite de nuit lui ſera honteuſe. Dieu vueille
» que le mauvais conſeil de ce Thomas ne
» lui ſoit honteux, & dommageable, & à vous
» auſſi. Or attendant, Meſſieurs, quel ſuc-
» cez aura ce combat, j'ai à vous remonſ-
» trer quatre choſes : la premiere, & qui
» plus vous touche, c'eſt qu'il vous ſou-
» vienne que vous eſtes Souverains en voſtre
» République : que vos prédeceſſeurs vous
» ont laiſſé ceſt honnorable tiltre de pere en
» fils : que ceſte guerre ne vous amene au-
» tre choſe que la perte de voſtre Souverai-
» neté. Car ſi les ennemis demeurent vic-
» torieux, il ne vous faut eſpérer rien plus,
» ſinon que comme vous eſtes Souverains,
» vous demeurerez eſclaves & ſubjets : qu'il
» vous vaut beaucoup mieux mourir les ar-
» mes en la main pour ſouſtenir ceſt honno-
» rable tiltre, que vivre, & le perdre igno-
» minieuſement : la ſeconde, c'eſt que vous
» conſideriez l'amitié que le Roi mon Prince
» vous porte, lequel ne prétend autre bien
» de vous, ſinon que voſtre amitié ſoit ré-
» ciproque à la ſienne : & que comme libé-
» ralement il vous a prins en ſa protection,
» que vous ayez ceſte ferme fiance en lui,
» qu'il ne vous abandonnera pas. Car ſi pour

» un petit coup de fortune vous vouliez chan-
» ger d'opinion, regardez au peu d'eſtime
» que l'on auroit de vous autres. Il n'y au-
» roit Prince ſur la terre qui vous voulut
» aider ni ſecourir, ſi vous vous monſtriez
» legers & muables. Et pour toutes ces con-
» ſidérations, je vous prie vouloir eſtre conſ-
» tans, & vous monſtrer magnaniſmes & ver-
» tueux en l'adverſité, lors que les nouvel-
» les vous viendront de la perte de la ba-
» taille, laquelle je crains beaucoup, veu
» l'advis que M. de Stroſſy a prins : toutes-
» fois Dieu vueille deſtourner tout malheur !
» la tierce eſt, que vous conſideriez l'eſti-
» mation en laquelle vos prédéceſſeurs ſont
» morts, & laquelle il vous ont laiſſé pour
» héritage, pour s'eſtre dit tout à jamais les
» plus vaillans & belliqueux de toute l'Italie,
» laiſſans honnorable mémoire des batailles,
» qui ont eſté gagnées nation contre na-
» tion. Vous vous dites auſſi d'eſtre ſortis des
» anciens (a) belliqueux Romains, & vous
» vous dites leurs vrais enfans légitimes,
» portans leurs armes anciennes, qui eſt la

(a) *Les Siennois*, dit l'ancien Editeur de Montluc, *ne ſortoient point des Romains, mais des Gaulois.* Au ſurplus, dans les révolutions que l'Italie avoit éprouvées, les races s'étoient bien croiſées.

» Louve avec Remus & Romulus, fonda-
» teurs de leur ſuperbe Cité, la capitale du
» monde. Doncques, Meſſieurs, je vous prie
» vous vouloir ſouvenir qui vous-eſtes, &
» qui ont eſté les voſtres. Et ſi vous perdez
» ce beau tiltre, quelle honte & infamie fe-
» rez vous à vos peres, & quel argument
» donnerez-vous à vos enfans, de maudire
» l'heure qu'ils ſeront ſortis de tels peres,
» qui de liberté les auront mis en ſervitude?
» La quarte ſera pour vous remonſtrer, que
» comme j'ai parfaite fiance que vous vous
» monſtrerez vertueux & magnaniſmes, &
» que vous prendrez en bonne part toutes
» les remonſtrances que je vous ai faites,
» qu'auſſi vous vous réſoudrez promptement
» à donner ordre à tout ce qui ſera néceſ-
» ſaire, pour la conſervation de voſtre ville:
» car de la bataille je vous la baille pour
» perduë, non qu'il vienne de la faute de
» M. de Stroſſy, mais pour la perte que
» nous avons desja faite aux eſcarmouches.
» Car il eſt impoſſible que noſtre camp ne
» ſoit demeuré en crainte, & celui de l'en-
» nemi en courage. C'eſt l'ordinaire à celui
» qui eſt victorieux d'avoir le cœur enflé, &
» au battu de trembler de peur. Les petites
» pertes aux eſcarmouches, qui ſont avant

couriers

» couriers de la bataille, ne preſagent jamais
» que perte & dommage. Et d'autre part il
» faut que ceux qui ſe retirent, monſtrent
» le dos à l'ennemi. Et encore que l'on tourne
» quelque fois viſage, tousjours faut-il s'a-
» cheminer. Il n'eſt poſſible que l'on ne ren-
» contre quelque haie ou foſſé, là où il faut
» que l'on paſſe ſouvent en déſordre. Car
» en matiere de retraite on veut eſtre des
» premiers, parce qu'ordinairement la peur
» & la crainte ſont aux deux coſtés qui ac-
» compagnent ceux qui ſe veulent retirer. Et
» pour peu que l'on ſoit haſté, tout eſt perdu,
» ſi l'ennemi a ſeulement la moitié du cou-
» rage que doivent avoir les hommes. Sou-
» venez-vous, Meſſieurs, de la bataille
» qu'Hannibal gagna contre les Romains à
» Cannes, près de Rome. Les Romains qui
» eſtoient dans la ville ne penſerent jamais
» qu'il fuſt poſſible que les leurs fuſſent vain-
» cus, & ne pourveurent, ni donnerent au-
» cun ordre à leurs affaires : tellement que
» quand les nouvelles leur vindrent de la per-
» te, ils entrerent en une ſi grande peur,
» que les portes de Rome demeurerent trois
» jours & trois nuits ouvertes, ſans qu'homme
» oſaſt aller les fermer. Et ſi Hannibal euſt
» ſuivi ſa victoire, ſans aucune difficulté il

» eſtoit entré dedans. Tite Live a deſcrit ceſte
» hiſtoire. Or doncques, Meſſieurs, donnez
» ordre tout à ceſte heure à vos portes, &
» eſliſez des hommes pour en prendre la
» charge. Et faites que l'eſlection ſoit des plus
» gens de bien, & des plus fidelles qui ſont
» parmi vous. Faites crier par la ville dès
» à ceſte heure que tous ceux qui ont bleds
» & farines aux moulins, ſe haſtent de les
» faire moudre, & d'apporter tout dans la
» ville. Faites que tous ceux qui ont grains
» ou autres vivres dans les villages, les re-
» tirent incontinent dans la ville, à peine que
» l'on les bruſlera, ou qu'on les donnera au
» ſac, ſi dans demain à l'entrée de la nuit
» tout n'eſt retiré : & ce afin que nous puiſ-
» ſions avoir vivres, pour attendre le ſecours
» que le Roi nous envoyera. Car il n'eſt pas
» ſi petit Prince, que comme il a eu la puiſ-
» ſance de vous envoyer ſecours, qu'il n'en
» aye encore, pour vous en envoyer davan-
» tage. Faites commandement à vos trois
» Gonfaloniers de tenir toutes leurs compa-
» gnies preſtes à l'heure qu'ils ſeront man-
» dez. Et pource que ma fiévre me travaille,
» je ſuis contraint me retirer au logis atten-
» dant les nouvelles de ce que Dieu nous
» donnera. Et vous, pourvoyez tout incon-

» tinent à ce que je vous ai remonſtré, vous
» offrant pour le ſervice du Roi noſtre Maiſ-
» tre, & le voſtre particulier, non ſeule-
» ment ce peu d'expérience que Dieu a mis
» en moi, mais ma propre vie. »

Ainſi me deſpartis d'eux, leſquels incontinent réſolurent de prendre patience en la fortune que Dieu leur envoyeroit, & de manger juſques à leurs enfans avant que de ſe déſiſter, pour quelque malheur qui leur ſceuſt advenir, de la protection & amitié du Roi. Je cogneus dès lors à leur care (a) & à leur langage, que ces gens eſtoient bien réſolus de garder leur liberté, & l'amitié qu'ils m'avoient promiſe & jurée. Et à la vérité leur réſolution me réjouit fort. Ils firent faire tout incontinent le cri. Tout le monde couruſt aux champs retirer ce qu'ils y avoient. Et ſur les cinq (b) heures du ſoir, comptant à la mode de France, arriva le Capitaine Combas maiſtre de camp de l'infanterie Françoiſe, qui me vint advertir que la bataille eſtoit perdue, & que M. de Stroſſy eſtoit bleſſé à mort, lequel on avoit mis ſur des perches pour l'emporter à Montalſin : & que la nuit meſme tout ce qui

(a) A leur maintien.

(b) Le 2 Août, ſelon Malavolti & Adriani.

eſtoit eſchappé du camp ſeroit aux portes de Sienne. Je vous laiſſe penſer en quel eſtat je me trouvai, eſtant malade d'une fiévre continue, & d'une diſſenterie, voyant le Chef mort, ou autant valoit. N'ayant que quatorze ou quinze jours que j'eſtois arrivé parmi ceſte République, n'y cognoiſſant perſonne du monde, ne ſçachant qui eſtoit bon François ou non. Il faut tant de temps pour cognoiſtre les hommes. M. de Stroſſy ne m'avoit laiſſé que cinq compagnies Italiennes, deſquelles je n'en cognoiſſois un ſeul Capitaine. Il les avoit laiſſé dans la Citadelle, & dans le fort de Camolie, qui eſtoient les clefs de la ville. J'envoyai le Capitaine Combas pour en dire les nouvelles à la Seigneurie au Palais, leſquels ne s'en esbayrent aucunement, ains dirent au Capitaine Combas, qu'il y avoit deux ou trois jours que je leur diſois que ceſte retraite eſtoit dangereuſe : & qu'encore aux remonſtrances que je leur avois faites, ils tenoient la bataille pour perduë : mais que pour cela ils ne changeroient point de la bonne volonté qu'ils portoient au Roi, ni de l'eſpérance qu'ils avoient d'eſtre ſecourus de lui.

Ne trouvez eſtrange, Capitaines, mes com-

pagnons, ſi préſageant la perte d'une bataille, je l'aſſeurois ainſi aux Siennois. Ce (a) n'eſtoit pas pour leur deſrober le cœur, ains pour les aſſeurer, afin que la nouvelle venant tout à coup, ne miſt une eſpouvente generale par toute la ville, cela les fait réſoudre, cela les fait adviſer à ſe pourvoir. Et me ſemble que prenant les choſes au pis, vous ferez mieux que non pas vous aſſeurer par trop. Chacun ſur ce que je leur avois dit, s'eſtoit réſolu. On traiſnoit tout dans la ville. Le matin au point du jour arriva l'Infanterie; car la cavalerie en avoit amené M. de Stroſſy: auſſi n'y avoit-il rien à manger pour les chevaux. Le Colonel Reincroc, & le Seigneur Cornelio Bentivoglio vindrent à mon logis. Nous arreſtaſmes que le Reincroc feroit ſix Enſeignes de dix qu'il en avoit, le Seigneur Cornelio ſix d'Italiens, & le Capitaine Combas (9) ſix des Françoiſes: & tout le reſte s'en iroit à Montalſin. Les troupes n'entrerent jamais dans la ville que l'eſlection ne fuſt faite, & avec le reſte nous fiſmes auſſi partir les cinq Enſeignes d'Italiens, pour s'en aller

(a) La conduite que tint Montluc en cette circonſtance, produiſit l'effet qu'il deſiroit. Mais nous ne ſçavons pas ſi dans tous les cas de cette eſpèce elle réuſſiroit.

audit Montalſin, auquel lieu j'eſcrivis à M. de Stroſſy, ſur l'aſſurance que m'avoit donné le Seigneur Cornelio, qui avoit encore eſpérance en ſa vie, pour l'aſſeurer de l'ordre que j'y avois donné, lequel il trouva fort bon. Le Marquis ne ſceuſt pourſuivre ſa victoire; car s'il l'euſt fait, tout le camp eſtoit mis en piéces. Et tout le monde n'euſt ſceu ſauver M. de Stroſſy, que le Duc de Florence ne l'euſt fait mourir cruellement. C'eſt la faute ordinaire des victorieux. Vous, Seigneurs Généraux des armées, qui viendrez après nous, faites-vous ſages aux deſpens de tant d'autres, & ne vous laiſſez ainſi tranſporter à la joie pour une bataille gaignée. Suivez voſtre pointe, ne donnez tant loiſir à voſtre ennemi de ſe ravoir. Le Marquis n'arriva juſques au lendemain à Luſignano: car il craignoit que M. de Stroſſy ne ralliaſt encore ſon camp, veu qu'il n'avoit point perdu de ſa cavalerie, ne ſçachant point que ledit Seigneur de Stroſſy fuſt bleſſé. Le Marquis ne vint de trois jours devant Sienne. Je ne mets point ici comme la bataille fut combattuë ni perduë, pour ce que je n'y eſtois point, & que auſſi il y avoit de la diſpute, qui avoit bien fait, ou mal fait. Ceci eſt comme un procès (10), il faut oüir toutes

les parties avant qu'en donner arreſt. Car j'ai oüi les Griſons & les Italiens, que les François & les Lanſquenets accuſent d'avoir mal fait (mais ils le nient) & encore pis la cavalerie. Autres diſent & aſſeurent qu'il y eut de la trahiſon. Or je n'en ſçai rien, je n'en parle que pour oüir dire. Je retournerai tousjours à noſtre propos, que ces retraites de jour à la barbe de l'ennemi ſont ſi dangereuſes, qu'il les faut éviter ſi l'on peut, ou pluſtoſt hazarder le combat tout entier.

M. de Stroſſy demeura juſques au treiziesme jour que l'on le tenoit pour mort : toutesfois il n'arreſtoit pour cela d'envoyer Capitaines devers la Romanie (a) pour avoir des gens & garnir toutes les places de la Marine (b), & ce qui eſtoit aux environs de Montalſin, de gens de pied, & de gens de cheval. C'eſtoit un homme fort prudent & ſage ; mais il eſt impoſſible d'eſtre tousjours ſuivi du bonheur. Or me voyant à l'extrémité, & près de la mort, eſtant abandonné des Médecins, je baillai la charge de commander au Seigneur Cornelio. M. de Stroſſy entendant mon extrémité, deſpeſche en poſte à Rome pour faire venir M. de Lanſac pour

(a) De la Romagne.

(b) De la côte le long de la mer.

y commander; lequel arrivé qu'il fut à Montalſin, l'on lui conſeilla de s'en venir de nuit à pied avec deux guides & un ſerviteur, hors des grands chemins, & que plus facilement il ſe ſauveroit. Mais comme il fut près de Sienne, des ſoldats qui alloient à la guerre le rencontrerent (11), leſquels le prindrent & l'amenerent au Marquis, & du Marquis à Florence, là où il demeura priſonnier tant que la guerre dura, & davantage. Ledit Sieur de Lanſac fut là mal conſeillé; car il avoit aſſez de moyen de paſſer, s'il euſt ſceu bien conduire ſon affaire. S'il fuſt venu, je croi que je fuſſe mort, car je n'euſſe eu rien affairé. J'avois l'eſprit tant occupé à ce qui me faiſoit beſoing, que je n'avois loiſir de ſonger à mon mal. M. de Fourquevaux fut priſonnier & bleſſé à la bataille (a), & le Capitaine Balleron (12), Colonel de l'infanterie Françoiſe, & pluſieurs autres de quatre à cinq mille. On me dit que de ſa perſonne, ledit Sieur de Stroſſy fit acte d'un preux &

(a) Adriani fait monter notre perte à 4000 hommes; & dit que les ennemis nous emportèrent 100 Enſeignes d'infanterie ou de cavalerie. Le même Hiſtorien remarque que, par une rencontre du hazard aſſez ſingulière, la vallée où ſe donna la bataille de Marciano, s'appelloit *Scanna-Galli*.

vaillant Capitaine. Voilà le ſuccès du malheur de la bataille.

Ceſte hiſtoire pourroit bien ſervir à ceux qui ont tant d'envie de faire des retraites à la veuë de l'ennemi. Je conſeillerois tousjours que l'on ſongeaſt pour combattre, comme j'ai dit, mais non pour ſe retirer. Car je ne trouve point au fait des armes choſe ſi difficile qu'une retraite. Celle de M. le Conneſtable à S. Quentin nous en donne encore ſuffiſante preuve. Lequel ſçavoit en ſon temps enſeigner & monſtrer aux Capitaines ce qu'ils devoient faire : neantmoins le malheur porta, qu'il ne ſceut prendre pour lui ce qu'il avoit de couſtume de départir aux autres. Et veux dire que s'il euſt eſté bien ſecouru des Capitaines de gens de pied qui eſtoient demeurez dehors avec lui, que peut-eſtre il euſt fait ſa retraite. Car il ne falloit que hazarder trois ou quatre cens arquebuziers auprès de M. le Mareſchal de Saint-André, leſquels euſſent bien gardé au Comte Dayguemont de recognoiſtre le déſordre qui eſtoit parmi le bagage, lequel eſtoit encore meſlé parmi la cavalerie. Car il n'euſt jamais chargé ledit Sieur Mareſchal, s'il euſt eſté ſecondé des arquebuziers. De tant que ledit Comte n'avoit pas un homme

de pied ; & M. le Conneſtable euſt eu une grande demie heure de temps à s'acheminer, comme il avoit desja commencé de faire : & cependant euſt gaigné le bois pour ſauver ſon infanterie, & ſe fuſt retiré avec toute ſa cavalerie à la Fere. Et ainſi ne ſe pouvoit perdre que les arquebuziers avec partie de la cavalerie de M. le Mareſchal : & valoit mieux que cela ſe perdiſt, que le chef & le tout, comme il fit. J'en ai parlé à des Capitaines de gens de pied qui ſont encore en vie, & leur remonſtrai comme on n'avoit eu l'entendement de comprendre cela. Que moi n'ayant que dix-huit ou dix-neuf ans, j'avois bien cognu à Saint-Jean-de-Lus, à la retraite du Capitaine Carbon & de M. de Gramont, qu'il falloit hazarder une petite partie, pour ſauver le tout. Et en fis l'expérience comme j'ai au commencement eſcrit. Ils s'excuſoient ſur le Maiſtre-de-Camp, & le blaſmoient fort. Tous ces exemples ai-je mis par eſcrit, qui peuvent ſervir à l'advenir. Et ſuis contraint redire ſouvent ceſte meſme faute, qui ſe fait ſur les retraites pour les grands inconvéniens qui en adviennent, pour cauſer la perte d'une bataille. Elle ne ſeroit pas tant à regretter, lorſque la bataille & le

combat eſt réſolu, & qu'un chacun fait ce qu'il peut. Mais d'eſtre battu en ſe voulant retirer, cela eſt inſupportable.

Voyez, Lieutenans de Roi, combien ces fautes importent. Celle de Saint-Quentin mit ce Royaume en danger, & fut cauſe qu'il falluſt quitter toutes nos conqueſtes : celle-ci mit les affaires du Roi en Italie en mauvais eſtat. N'ayez donc honte de pluſtoſt vous couvrir de la nuit : tant s'en faut que cela ſoit honteux, qu'il eſt honorable de ſe jouer & mocquer de l'ennemi qui vous attend, lequel au jour ne trouve que le giſte : il vous ſera bien plus vilain & plus honteux d'eſtre battus en tournant le dos. Si vous avez tant de honte, combattez de par Dieu à bon eſcient. Tenez-vous de pied coi dans voſtre fort, ſi vous l'avez tant ſoit peu avantageux, & là attendez ou que voſtre ennemi ſe laſſe, ou qu'il vous vienne combattre & vous attaquer : & ainſi vous jouerez à la boule-vue, comme on dit.

Or le Marquis logea le terzo (a) de Corſegue à la petite Obſervance, & le terzo de Secille à la Chartrouſe, & les retrancha bien fort; de ſorte que nous ne pouvions aller à eux. Et lui avec tout le demeurant de ſon

(a) C'eſt-à-dire la diviſion, ou le régiment.

camp demeura à Arbierotte (a), & partie de ſa cavalerie à Bonconvent. Il ſe fioit que la garniſon qu'il avoit au fort de S. Marc battroit toutes les nuits l'eſtrade du coſté de Fontebrande, afin qu'il n'entraſt vivres dedans Sienne; mais il ne ſçut ſi bien faire, qu'il n'y entra des vaches & des bœufles par l'eſpace de ſix ſepmaines. Je penſe que ce qui retenoit là le Marquis, eſtoit qu'il attendoit ma mort & celle de M. de Stroſſy, ſe fiant que Meſſieurs de Lanſac & de Fourquevaux prins, nos gens eſtans ſans chef François, prendroient parti de ſe retirer : toutesfois M. de Stroſſy guérit. Et pource qu'il fuſt adverti que j'eſtois mort, à cauſe qu'on me tint trois jours en ceſt eſtat, n'entrant perſonne dans ma chambre que les Preſtres, pour avoir ſoin de mon ame, car le corps eſtoit abandonné des Médecins, on manda à M. de Stroſſy que j'eſtois mort. M. de Stroſſy qui viſt M. de Lanſac prins, & moi mort, ſe hazarda de Montalſin pour ſe venir jetter dans Sienne : & partiſt à l'entrée de la nuit de Montalſin, avec ſix Enſeignes de pied & deux compagnies de gens de cheval, l'une deſquelles Serillac (b), mon

(a) Arbia-Rotta.

(b) Anne de Montluc, tante de l'Auteur des Mé-

nepveu, conduiſoit, lequel adviſa avant que partir, d'emprunter trois ou quatre trompettes de ſes compagnons, ſe craignant qu'il adviendroit ce qu'il advint : car M. de Stroſſy ne ſceuſt faire ſon partement ſi ſecret, que le Marquis n'en fuſt adverti : & le vint attendre (a) avec tout ſon camp vers Fontebrande, & au long de la riviere de la Treſſe. M. de Sroſſy avoit mis tous ſes gens de pied devant, & ſa cavalerie derriere, lequel eſtoit monté ſur un fort petit cheval, ayant ſa jambe en eſcharpe à l'arſon de la ſelle, & l'Eveſque (b) de Sienne avec lui. Et comme nos gens de pied Italiens arriverent auprès de l'embuſcade des ennemis, les ennemis leur coururent ſus avec telle eſpouvante, que ſans faire gueres de réſiſtance, ſe mirent en fuite, & porterent par terre M. de Stroſſy, lequel ſe jetta, & l'Eveſque avec lui, parmi des ruines de quelques maiſons rompues, tenant ſon cheval par la bride. Le bruit fut

moires, avoit épouſé Jean de Sérillac; elle en eut un fils nommé comme ſon père, & une fille qui, en 1540, fut mariée à Olivier de Faudoas. Le jeune Sérillac & ſa ſœur étoient couſins-germains, ou neveux & nièces, à la mode de Bretagne, de Blaiſe de Montluc.

(a) C'étoit au commencement d'Octobre.

(b) François Bandini, alors Archevêque de Sienne.

ſi grand, que l'on le pouvoit oüir à Sienne : car il n'y avoit pas du tout un mille. Les ennemis exécutoient leur victoire, à travers deſquels Serillac donna avec ſes trompettes. Et comme ils entendirent tant de trompettes, & voyant noſtre cavalerie parmi eux; tournerent viſage en route & en fuite ſur le Marquis, qui eſtoit derriere avec ſes Allemans, qui fut contraint, voyant le déſordre, ſe retirer à Arbierotte. Or ceux qui avoient fait la cargue, & qui auſſi l'avoient prinſe, c'eſtoient Eſpagnols & Italiens enſemble, & ainſi les noſtres s'enfuirent d'un coſté, & les ennemis d'un autre. Deux ou trois cens Italiens des noſtres gaignerent les murailles de Sienne, d'autres s'enfuirent à plus de douze milles de là, & des vieux Capitaines que M. le Mareſchal eſtimoit beaucoup. Mais les plus vaillans hommes du monde ayans perdu le jugement, penſant tout perdu, ne ſçavent où ils en ſont. Voyez combien les hazards de la guerre ſont grands, & combien il eſt vilain de prendre la fuite ſans veoir le danger apparent. Sur ces entrefaites, le jour commence à venir. Serillac ſe trouve n'ayant perdu que trois ou quatre de ſa compagnie qui s'en eſtoient fuis avec les gens de pied : & croi que de l'autre compagnie n'en de-

meura pas beaucoup : car il n'y avoit qu'un Lieutenant qui la commandaſt. M. de Stroſſy qui ſe vit ſans oüir aucun bruit, remonte à cheval aſſez mal-aiſément, & commence à recognoiſtre noſtre cavalerie, qui avoit fait alte, & regardoit Serillac s'il ſe trouveroit parmi les morts. Et comme il le voit venir à lui, je vous laiſſe penſer quelle joie eurent l'un & l'autre : & ainſi s'acheminerent droit à la ville. Or je veux dire que M. de Stroſſy fit là une des plus grandes folies que jamais homme de ſon eſtat ait faite, comme je lui ai dit cent fois depuis : car il ſçavoit bien que s'il eſtoit prins, tout le monde ne l'euſt ſceu ſauver, que le Duc de Florence ne l'euſt fait mourir honteuſement, pour l'inimitié jurée qu'il lui portoit. Et encore que Serillac fuſt mon nepveu, ſi lui donnerai-je ceſte louange & réputation avec la vérité, qu'il fut cauſe du ſalut de M. de Stroſſy. Je le puis bien eſcrire, puiſque le Sieur de Stroſſy meſme le diſoit. Sa compagnie eſtoit fort bonne, eſtant la pluſpart Gaſcons & François ; car c'eſtoit la vieille compagnie de M. de Cipierre. Il n'arriva à la ville, des Capitaines, que Caraffe (a),

(a) Charles Caraffe, d'une ancienne & illuſtre maiſon du Royaume de Naples, qu'Aldimari prétend être

qui depuis a eſté Cardinal, & un autre, comme l'on me dit, du nom duquel ne me ſouvient, & deux ou trois cens ſoldats, leſquels M. de Stroſſy ne voulut point qu'entraſſent dans la ville, ains la nuit après les renvoya avec ce Capitaine, & retint Caraffe avec lui.

Or comme M. de Stroſſy fut dans la ville, il demanda nouvelles de moi : l'on lui dit,

originaire de la ville de Piſe, où elle ſubſiſtoit dès le onzième ſiècle, ſous le nom de Sigiſmondi. Il étoit né le 29 Mars 1517 de Jean Alfonſe Caraffe, Comte de Montorio. Il ſervit d'abord ſous le Marquis du Guaſt dans les guerres du Piémont, puis dans celles d'Allemagne ſous Octave Farneze. Il paſſa enſuite au ſervice de France. Etant retourné à Rome, après la guerre de Sienne, il ſe fit recevoir Chevalier de Malte, & fut créé Cardinal par ſon oncle (Jean Pierre Caraffe), alors Pape ſous le nom de Paul IV ; mais ayant été accuſé d'avoir tramé contre les intérêts de la Cour de Rome, il fut exilé, ainſi que ſon frère le Duc de Palliano, auſſi coupable de pluſieurs crimes, & entr'autres d'avoir fait mourir ſa femme ſous prétexte d'adultère. Paul IV étant mort, Charles Caraffe, Cardinal, crut pouvoir paroître dans Rome, ainſi que le Duc de Palliano ; mais le nouveau Pape Pie IV (Jean-Ange de Médicis) les fit arrêter & mourir peu de temps après. Le Cardinal fut étranglé dans ſa priſon, & le Duc de Palliano décapité le 6 Mars 1561. *Biagio Aldimari Storia della famiglia Caraffa.*

que

que depuis quatre jours on commençoit à avoir quelque peu d'eſpérance de ma vie. M. de Stroſſy vint deſcendre devant mon logis, & l'Eveſque, & ledit Gentilhomme, & me trouva ſi exténué, que les os m'avoient percé la peau en pluſieurs lieux; & me réconforta le plus qu'il peuſt : & là demeura douze jours, attendant ce que Dieu feroit de moi. Et comme il vit que de jour à autre je recouvrois ſanté, délibéra le treizieſme, à l'entrée de la nuit, ſortir ſans en dire mot à perſonne qu'à moi. Et un peu devant qu'il montaſt à cheval, lui & l'Eveſque me vindrent dire adieu, ſçachant bien que ſa préſence feroit opiniaſtrer davantage le Marquis; & auſſi qu'eſtant dehors, il auroit le moyen de me ſecourir, qui lui promis d'attendre juſques aux derniers abois. Le Marquis avoit jetté des gens par tous les chemins. Et par là où ledit Marquis ne penſa jamais qu'il paſſaſt, il print ſon chemin ſortant à la porte Camolia, & deſcendit à main droite dans le vallon, laiſſant le fort de Camolia au-deſſus, & s'en alla au long du ruiſſeau tirant au Palais du Diau. M. de Stroſſy s'acheva là de guérir : car il s'arma & monta ſur un bon cheval. Il rencontra quarante ou cinquante ſoldats à pied ennemis, qui lui donnerent

l'alarme (a) : toutesfois il marcha tousjours, & ne ſe perdit que quelques valets d'aucuns, qui eſtoient ſortis de la ville pour s'en aller avec lui. Ce ne fut ſans danger. En peu de jours il eſchappa trois grandes fortunes. Peu après ſon départ, je recouvrai ma ſanté, & me fis porter par la ville ſur une chaire. Le Marquis ne perdant point de temps, nous brida de toutes parts. Tous les jours il ſe faiſoit de belles eſcarmouches. Je cognus bien que le Marquis me vouloit avoir par faute de pain. Voilà pourquoi je fis ceſte Harangue aux Capitaines que j'aſſemblai.

« Meſſieurs, je crois qu'il n'y a nul de » nous qui ne deſire ſortir à ſon honneur » & réputation de ce ſiége. Le deſir de l'hon- » neur nous y a amenez. Vous voyez que » nous ſommes ici pour long-temps; car il » ne faut pas que nous penſions que l'ennemi » ſe leve jamais d'ici, qu'il ne nous aie d'une » façon ou d'autre : car de la priſe de ceſte » place dépend ſa victoire. Or vous voyez » que le Roi eſt bien loin de nous, & qu'il » ne nous peut ſecourir qu'avec un long » temps : car il faut qu'il prenne noſtre ſe-

(a) Selon Pecci, Strozzi partit de Sienne la nuit du 8 au 9 Octobre : à ce compte il étoit reſté dans la ville plus de douze jours.

» cours d'Allemagne & de France ; parce
» que les Italiens, ſans autre nation, ne
» ſeroient aſſez forts pour faire lever le ſiége
» aux ennemis, qui ont non-ſeulement des
» Italiens, mais de toutes nations. Et pour
» attendre le ſecours, il nous faut avoir une
» longue patience, en eſpargnant nos vivres
» tant qu'il nous ſera poſſible. Et pour ceſte
» occaſion, j'ai à vous remonſtrer que je
» veux faire amoindrir le pain, qui eſt de
» vingt-quatre onces, à vingt. Je ſuis cer-
» tain que les ſoldats en crieront : ſi ce n'eſt
» que vous leur remonſtriez combien nous
» ſommes loin du Roi, & que Sa Majeſté
» ne nous peut ſi-toſt ſecourir, & que vous
» voulez pluſtoſt mourir de faim, que ſi l'on
» vous reprochoit que ſi vous euſſiez eu la
» patience d'amoindrir le manger, la ville ne
» ſe ſeroit pas perdue. Ce ſeroit un vilain
» reproche, pour remplir le ventre, perdre ſon
» honneur; vous ne vous y eſtes point enfermez
» pour la perdre, mais pour la conſerver.
» Repréſentez-leur qu'ils ſont parmi des
» nations eſtrangeres, où ils peuvent mar-
» quer la leur d'une marque honorable. Quel
» honneur gaignent les hommes de ſe faire non-
» ſeulement honnorer, mais encore honorer la
» nation de-là où ils ſortent ? C'eſt ce qu'un

» cœur généreux doit ſe propoſer. Vous,
» Allemans, vous en retournerez glorieux,
» & nos François auſſi. Quant à vous, qui
» eſtes Italiens, vous nous rendrez tousjours
» ceſte gloire d'avoir d'un cœur invincible
» combattu pour la liberté de voſtre patrie,
» laquelle choſe nous ne pouvons faire que
» par une longue patience, afin de donner
» temps au Roi de nous ſecourir. Croyez
» que Sa Majeſté Très-Chreſtienne n'obmet-
» tra rien de l'amitié qu'elle vous a jurée. Si
» vous remonſtrez tout ceci à vos ſoldats,
» & qu'ils voyent & connoiſſent que vous-
» meſmes eſtes en ceſte délibération, je m'aſ-
» ſure qu'ils prendront le meſme chemin que
» vous tiendrez. Ne vous excuſez pas, Meſ-
» ſieurs, ſur eux. Je n'ai jamais veu muti-
» nerie, & ſi en ai veu ſouvent advenir pour
» les ſoldats, ſi les Capitaines ne leur por-
» toient le menton. Si vous leur monſtrez
» le chemin, il n'y a rien qu'ils ne faſſent;
» il n'y a incommodité qu'ils ne ſouffrent.
» Faites-le donc, je vous ſupplie, ou réſol-
» vez-vous de bonne heure de deſcouvrir
» ce que vous avez au fond du ſac; afin que
» ceux qui aimeront mieux, ſans honneur,
» aller manger leur ſaoul, s'en aillent, &
» ne deſtournent la belle réſolution des au-

» tres. Et parce que les Allemans n'enten-
» doient point mon jargon, je dis au tru-
» chement du Reineroc qu'il remonſtraſt à
» ſon maiſtre ce que j'avois dit; ce qu'il fit.
» Le Reincroc dit, *que lui & ſes ſoldats*
» *prendroient la meſme patience que nous-meſ-*
» *mes prendrions. Et qu'encore que l'on die*
» *que les Allemans ne pouvoient paſtir ſans*
» *boire & manger leur ſaoul, lui & tous*
» *ſes gens feroient cognoiſtre le contraire à ce*
» *coup*». A la vérité ces gens me faiſoient peur, parce qu'ils aiment plus à faire chere que nous. Quant à l'Italien, il eſt plus accouſtumé à paſtir que nous. Et ainſi ſe retirerent chacun en ſon quartier aſſembler leurs compagnies, auſquelles firent ſemblable remonſtrance que je leur avois faite à eux. Les ſoldats l'ayant entendu, leverent tous la main, & jurerent qu'ils paſtiroient tous juſques au dernier ſoupir de leur vie avant que ſe rendre, ni faire rien indigne de gens d'honneur. Après je mandai au Senat, que je les priois d'aſſembler le lendemain matin tous les plus grands de la cité au Palais, pour entendre une remonſtrance que je leur voulois faire, qui touchoit à eux & à leurs affaires; ce qu'ils firent, & leur fis ceſte remontrance en Italien.

« Seigneurs, ſi pluſtoſt Dieu m'euſt rendu » un peu de ſanté & de mémoire, pluſtoſt » euſſe-je penſé à ce qu'il nous faut faire » pour la conſervation de voſtre liberté & » de ceſte cité. Vous avez tous veu comme » la maladie m'a conduit juſques au dernier » ſoupir ; & à la fin, Dieu, pluſtoſt par mi- » racle que par œuvre de nature, m'a reſ- » ſuſcité, pour faire encore ſervice à ceſte » République, en une telle & ſi grande ex- » trémité. Or, Seigneurs, je vois bien que » la conſervation de la cité & de voſtre li- » berté ne conſiſte ſinon à prolonger les vi- » vres, car ſi par les armes le Marquis ſe » veut efforcer de nous avoir, j'eſpere que » nous le rendrons ſi mal content, qu'il » maudira l'heure de nous eſtre venus aſſie- » ger. Je voi qu'il n'eſt pas réſolu d'en man- » ger : au contraire, il veut, à faute de » manger, nous forcer. A quoi il faut obvier, » s'il eſt poſſible. Hier j'aſſemblai le Colonel » des Allemans & ſes Capitaines, le Seigneur » Cornelio, que voilà avec les ſiens, Com- » bas, pareillement avec les Capitaines » François, auſquels je remonſtrai, que pour » prolonger le temps & donner loiſir au Roi » Très-Chreſtien de nous ſecourir, il falloit » amoindrir le pain des ſoldats, qui eſtoit

» de vingt-quatre onces, & de le faire venir
» à vingt. Et que comme tout le monde
» entendra, meſmement le Roi, que nous
» ſommes délibérez de tenir juſques au der-
» nier morceau, cela incitera Sa Majeſté à
» mettre la main à lever noſtre ſecours, pour
» ne perdre tant de gens de bien, & n'aban-
» donner au beſoin ceux qu'il a prins ſous
» ſa protection. Or ſelon que j'ai entendu,
» vous aviez fait, eſtant moi à l'extrémité,
» la deſcription des vivres, & n'aviez trouvé
» à manger que juſques au quinzieſme de
» Novembre. Dequoi vous avez donné advis
» à Sa Majeſté. Cela lui pourroit bien avoir
» donné occaſion de ſe refroidir à nous en-
» voyer le ſecours, veu le long chemin qu'il
» y a : & auſſi que nous nous approchons
» de l'hyver. Les armées ne volent point, &
» ne vont point en poſte. Son ſecours ſera
» & digne d'un grand Prince, & reſpondant
» à l'amitié qu'il vous porte, & baſtant pour
» forcer vos ennemis : voilà pourquoi c'eſt
» choſe qui ne peut eſtre ſi-toſt preſte. Or,
» Seigneurs, après avoir fait la remonſtrance
» aux Capitaines, je les trouvai tous de bonne
» volonté à paſtir juſques au dernier ſoupir
» de leurs vies : & nation pour nation s'en
» allerent faire la remonſtrance aux ſoldats,

» leſquels ils trouverent tous de bonne vo-
» lonté de prendre patience, & ainſi l'ont
» promis & juré. Regardez donc ce que vous
» autres devez faire, puiſqu'il y va de la
» perte de voſtre liberté, de vos Seigneu-
» ries, & par adventure de vos vies : car il
» ne vous faut eſpérer aucun bon traitement,
» veu que vous vous eſtes mis ſous la pro-
» tection du Roi. Je vous prie doncques,
» puiſque nous, qui n'avons ici rien à per-
» dre, qui n'avons ni femmes ni foyers, vous
» monſtrons le chemin, d'adviſer de regler
» voſtre deſpence, & ordonner Commiſſaires
» pour faire deſcription de tous les bleds que
» vous avez dans la cité, avec la deſcription
» des bouches : & ce fait, commencez à amoin-
» drir voſtre pain juſques à quinze onces ;
» car il n'eſt poſſible que vous n'ayez quelque
» peu plus de commodité en vos maiſons
» que n'ont pas les ſoldats. Et de tout ce
» bon ordre, j'en advertirai les Miniſtres du
» Roi qui ſont à Rome, & de-là ferai paſſer
» outre un Gentilhomme, afin qu'il juge le
» temps qu'il pourra avoir pour noſtre ſe-
» cours. Du ſurplus, repoſez-vous-en ſur
» moi, qui ne veux avoir plus de privilége
» que le moindre citadin. Ce jeuſne que nous
» ferons ſera non-ſeulement pour nos péchez,

» mais auſſi pour rédimer vos vies, pour la » conſervation deſquelles je deſpendrai vo- » lontiers la mienne. (a) *Credete, ſignori, que* » *fin à la morte, io vi gardero quello che vi o* » *promeſſo, ripoſate vi ſopra di me* ».

Alors ils me remercierent bien fort de la bonne exhortation que je leur faiſois, qui ne tendoit qu'à leur conſervation : & me prierent que je me retiraſſe à mon logis, pource qu'ils vouloient entrer en la grand'-ſalle, là où tous les plus grands Seigneurs de la ville eſtoient aſſemblez; auſquels ils firent entendre ce que je leur avois remonſ-tré, & que dans deux heures ils m'envoye-roient deux de leur Seigneurie pour m'en rendre reſponſe : & ainſi me départis d'eux; ce qu'ils firent. En ceſte aſſemblée, ma pro-poſition ayant eſté repréſentée, enfin tous d'une voix prindrent réſolution de manger juſques aux femmes & enfans, pluſtoſt qu'ils n'attendiſſent la volonté du Roi, ſur l'eſpé-rance qu'ils avoient en lui qu'il les ſecou-reroit : & que tout incontinent ils alloient donner ordre au retranchement des vivres, & à faire deſcription des bleds : ce qui fut

(a) Soyez aſſurez, Meſſieurs, que, juſqu'à la mort, je vous garderai ce que je vous ai promis. Répoſez-vous ſur moi.

fait dans cinq ou ſix jours. Et après je fis partir le Seigneur de l'Ecuſſan à grande difficulté : car le Marquis faiſoit faire garde, pour empeſcher qu'on ne nous portaſt aucuns vivres. Et tant de payſans qui eſtoient prins, eſtoient pendus ſans rémiſſion. l'Ecuſſan alla à Montalſin advertir du tout M. de Stroſſy, pour donner à Rome advis de tout à Meſſieurs les Miniſtres du Roi : & de-là il s'en alla vers Sa Majeſté lui repréſenter le miſérable eſtat des Siennois, ſelon que je l'avois chargé. Ceci pouvoit eſtre environ la mi-Octobre.

Depuis ce temps, je ne peus faire aucune choſe digne de mémoire juſques à la veille de Noël, ſauf qu'un peu après le partement dudit l'Ecuſſan, nous rabaiſſaſmes le pain des ſoldats à dix-huit onces, & de la ville à quatorze. Il ſe fit pendant ce temps de fort belles eſcarmouches. Or la veille de Noël, environ quatre heures après midi, le Marquis de Marignan m'envoya par un ſien trompette la moitié d'un cerf, ſix chappons, ſix perdrix, ſix flaſcons de vin excellent, ſix pains blancs, pour faire le lendemain la feſte. Je ne trouvai pas eſtrange ceſte courtoiſie, d'autant qu'à l'extrémité de ma grande maladie, il permiſt que mes Médecins envoyaſſent des Siennois au

camp, pour recouvrer de Florence certaines drogues. Et lui-meſme m'envoya trois ou quatre fois des oiſeaux très-bons, qui ſont un peu plus grands que les béguefigues qui ſe prennent en Provence. Mais laiſſa auſſi entrer un mulet chargé de petits flaſcons de vin grec, que M. le Cardinal d'Armagnac (a) m'envoya, pource que mes gens lui avoient eſcrit que je ne parlois d'autre choſe en ma grande maladie que de boire un peu de vin grec. Et ledit Seigneur Cardinal fit tant, que le Cardinal de Médicis en eſcrivit audit Marquis, ſon frere. Et faiſoit entendre ledit Seigneur Cardinal que c'eſtoit pour me faire un baing. Le vin arriva ſur le point que j'aboyois à la mort, & ne m'en fut pas baillé; mais en deſpartirent la moitié à des femmes enceintes de la cité. Et quand M. de Stroſſy entra, je lui en donnai trois ou quatre flacons, le reſte je le beuvois comme l'on boit de

(a) Georges, Cardinal d'Armagnac. Il n'étoit point de la Maiſon d'Armagnac, alors éteinte, mais fils de Pierre Balard, Charles d'Armagnac, Comte de l'Iſle en Jourdain, & d'Yoland de la Haye. M. de Thou traite ce Cardinal d'homme vain & ambitieux. Il étoit Légat d'Avignon, Archevêque de Toulouſe, & Evêque de Rhodez. (*Olhagaray*, *p.* 500.) Voyez l'éloge que Ribier en fait, Tom. I. de ſes *Lettres & Mémoires d'Etat*, *p.* 59.

l'hipocras le matin. Toutes ces courtoiſies avois-je receu du Marquis, ce qui ne me fiſt point trouver étrange le préſent qu'il m'envoyoit. J'en envoyai partie à la Seigneurie, partie au Reineroc, & le reſte je le gardai pour le Seigneur Cornelio, le Comte de Gayas (a), & pour moi; parce qu'ils mangeoient ordinairement avec moi. Toutes ces courtoiſies ſont très-honneſtes & louables, meſme aux plus grands ennemis, s'il n'y a rien de particulier, comme il n'y avoit entre nous. Il ſervoit ſon maiſtre, & moi le mien. Il m'attaquoit pour ſon honneur, & je ſouſtenois le mien. Il vouloit acquérir de la réputation, & moi auſſi. C'eſt à faire aux Turcs, Sarazins de refuſer à ſon ennemi quelque courtoiſie. Il ne faut pas pourtant qu'elle ſoit telle & ſi grande, qu'elle rompe ou recule voſtre deſſein.

Mais cependant que le Marquis me carreſſoit avec ſes préſens, leſquels je payois en grands mercis, il penſoit bien à me faire un autre feſtin : car la nuit meſme, environ une heure après minuit, il donna l'eſcalade avec toute ſon armée à la citadelle, & au fort de Camolia. C'eſt une choſe eſtrange,

(a) Jean Galeas de Saint-Séverin, Comte de Gaiazzo.

que plus d'un mois auparavant mon eſprit me diſoit, & ſembloit me pronoſtiquer que le Marquis me donneroit une eſcalade, & que le Capitaine Saint-Auban ſeroit cauſe de la perte du fort. Cela m'eſtoit tousjours devant les yeux, & qu'auſſi les Allemans ſeroient cauſe de la perte de la citadelle, où il entroit toutes les nuits un Enſeigne en garde : qui fut cauſe que je mis une Enſeigne de Siennois en garde dans une maiſon vis-à-vis de la porte de la citadelle. Le Seigneur Cornelio fit tant avec le Reincroc, qu'il promiſt que s'il venoit une alarme, & que le camp s'efforçaſt de donner eſcalade à la citadelle, que le Capitaine Allemand, qu'il y mettoit tous les ſoirs de garde, auroit commandement de lui de laiſſer entrer la compagnie Siennoiſe pour aider à défendre la citadelle; ce qu'il oublia, comme je penſe, ce ſoir-là. Tous les ſoirs j'allois veoir entrer en garde une compagnie Françoiſe dans le fort de Camolia, & une autre Siennoiſe entre le fort & la porte de la ville, ſous une grande haſſe qui eſtoit environnée aux deux coſtez d'une petite tranchée. Mais à la teſte, qui alloit droit au fort, n'y avoit rien, ains tout eſtoit planier : & y pouvoit avoir du corps-de-garde au fort ſoixante ou quatre-vingts pas, & au-

tant juſques à la porte de la ville. Ceſte Enſeigne demeuroit là pour deux occaſions; l'une pour ſecourir le fort, s'il en avoit beſoin, comme l'autre compagnie Siennoiſe la citadelle; & l'autre pour garder que l'ennemi ne vinſt donner une eſcalade à la muraille de la ville : pource que du coſté de main gauche ſortant de la ville, la muraille eſtoit fort baſſe, & encore une partie tombée. Or pluſieurs fois auparavant j'avois dit au Seigneur Cornelio & au Comte de Gayas ces mots, voyant entrer la compagnie du Capitaine S. Auban (a) dans le fort : *Croiriez-vous qu'il me va tousjours devant les yeux que nous devons perdre ce fort par la faute du Capitaine S. Auban & ſa compagnie. Je ne la vois jamais entrer que la fiévre né me prenne du mauvais préſage que j'en ai.* Je ne le pouvois eſtimer dans mon cœur, pource qu'il n'avoit jamais vingt hommes d'apparence en ſa compagnie; car il aimoit mieux un teſton qu'un homme de bien. Et de lui-

(a) Gaſpard Pape, Seigneur de S. Auban, Gentilhomme du Dauphiné, Capitaine de 300 hommes de pied. M. de Thou l'appelle Albert; mais c'eſt ainſi que le nomme Guy Allard dans le Nobiliaire de Dauphiné. (*Grénoble 1671. p. 259.*) Il ſe fit depuis Proteſtant. Brantome l'appelle le Brave St. Auban.

meſme ne vouloit bouger de ſon logis, quelque choſe que je lui remonſtraſſe, & ſes compagnons lui remonſtroient auſſi. Je l'euſſe voulu loin de-là, tant je l'avois à contre-cœur, la néceſſité me forçoit. Cela eſtoit cauſe que mon eſprit me dictoit tousjours que ceſt homme me cauſeroit quelque malheur. Or noſtre fort de Camolia eſtoit environné d'un foſſé large d'une picque, & profond autant, & non guere plus par trois coſtez : & à la teſte qui venoit droit au corps-de-garde des Siennois, n'y avoit rien qu'un petit rampart de la hauteur de ſix ou ſept pieds, & non davantage : & y avoit un petit relais à moitié du rampart, là où les ſoldats ſe pouvoient tenir à genoux. Les ennemis avoient un autre fort trois fois plus grand que le noſtre, & vis-à-vis du noſtre, à cent-cinquante pas l'un de l'autre : de ſorte qu'eux ni nous n'oſions lever la teſte ſans eſtre bleſſez de ces quartiers-là. Et au noſtre y avoit une petite tour vis-à-vis du leur, là où nous tenions pour aſſeurer mieux noſtre fait toujours trois ou quatre ſoldats qui nous ſervoient de ſentinelles : & y montoient avec une petite eſchelle à main, tout ainſi que l'on monte à un pigeonnier. Ladite tour avoit eſté percée du coſté du fort des enne-

mis : & nous y avions mis quelques barriques pleines de terre ; car ce trou avoit eſté fait par l'artillerie de leur fort. Lequel fort M. de Termes avoit fait faire ; mais quand il s'en alla, n'eſtoit pas du tout achevé : néanmoins quand le Duc de Florence ſe rompiſt avec le Roi, le Marquis fit une nuit une grande traite, menant force pionniers avec lui, & s'en ſaiſiſt : car on n'y faiſoit point de garde, & incontinent le mit en défenſe.

Or, comme j'ai desjà dit ci-deſſus, à une heure après minuit le Marquis me donna l'eſcalade tout à un coup à la citadelle & au fort de Camolia, où la compagnie de Saint-Auban eſtoit par malheur ceſte nuit-là de garde. Le Marquis donna à la citadelle avec les Eſpagnols & Allemans : & ne ſe trouva par bonne fortune que trois eſchelles qui fuſſent aſſez longues, & de prime arrivée ils chargerent ſi fort ces trois-là, que l'une ſe rompiſt. Les Allemans ſe défendoient, & les Siennois ſe préſentoient à la porte, comme il leur eſtoit ordonné. Le Capitaine des Allemans, qui avoit la charge de la porte, ne les vouloit laiſſer entrer. Ceſte diſpute dura plus de demi-heure : cependant cinq ou ſix des ennemis entrerent & forcerent les Allemans,

mans, leſquels commencerent à prendre la fuite. Alors l'on ouvriſt aux Siennois, qui coururent à la teſte de la citadelle, où les ennemis commençoient à entrer, & rencontrerent ces cinq ou ſix qui eſtoient entrez, leſquels ils mirent en piéces : & y en avoit deux qui eſtoient parens du Marquis, dont l'un ne mourut pas ſoudainement. Cela refroidit les autres qui eſtoient ſur le point d'entrer. En meſme temps on donne l'eſcalade au fort de Camolia. Saint-Auban eſtoit dans la ville dans ſon lit bien à ſon aiſe, & ſon Lieutenant, nommé Comborcie (a), eſtoit au fort, qui eſtoit un jeune homme non expérimenté : je croi que s'il euſt eu de bonnes gens en ſa compagnie, qu'il euſt fait ſon devoir; tous deux ſe ſont faits Huguenots depuis.

Dès que les ennemis preſenterent les eſchelles par trois courtines, toute ſa compagnie ſe mit en fuite & route : & voilà les ennemis dedans : & des quatre qui eſtoient en la tour, les trois ſe jetterent à corps perdu bas, & l'autre abattit les barraques du trou, & tiroit les ennemis dedans. Ce

(a) Comborcier, d'une famille très-connue en Dauphiné, étoit neveu de St. Auban. (*Voyez l'Hiſt. de la nobleſſe du Comtat Venaiſſin, Tom. 3.*)

meſchant avoit eſté prins quelques jours auparavant, & avoit demeuré plus de dix jours priſonnier. Et penſe que ſur ſon entreprinſe le Marquis ſe réſolut de donner l'eſcalade : car il s'en alla avecques eux, & depuis ne le viſmes. Or le Sieur Cornelio & le Comte de Gayas eſtoient logez près de la porte de Camolia, leſquels coururent incontinent à la porte, où trouverent que la pluſpart de la compagne Siennoiſe eſtoit contre icelle, & l'autre partie tiroit encore aux ennemis, qui ſortoient du fort pour venir à eux. Le Sieur Cornelio laiſſa le Comte de Gayas à la porte de la ville, & courut a moi m'advertir : & me trouva que je ſortois du logis avecques deux pages, qui portoient chacun deux torches : & lui dis qu'il couruſt ſortir dehors lui & le Comte de Gayas, pour garder ſur tout que les Siennois n'abandonnaſſent leur corps de garde, & qu'ils leurs donnaſſent courage ; car je m'en allois ſortir après lui : ce qu'il fit, & arriva ſi bien à point qu'il trouva tout abandonné : & leur fiſt une cargue avecques les Siennois, & les repouſſa juſques dedans le fort gaigné. L'alarme eſtoit desja par toute la ville, qui couroit à la citadelle, & qui couroit à la porte de Camolia. Comme j'arrivois à la

porte, vint à moi la Moliere & l'Eſpine tous deux à cheval, l'un Controlleur des guerres, & l'autre Treſorier, comme de preſent eſt encore la Moliere, Controlleur, auſquels je commandai l'un courir à la porte Saint Marc, & l'autre à la porte Nove, & qu'en allant *criaſſent toujours victoire, les ennemis ſont repouſſez.* Je faiſois cela craignant que quelques uns de la ville euſſent intelligence avec les ennemis, & que quand ils entendroient ces cris, ils ne s'oſeroient deſcouvrir. Cependant j'eſtois à la porte de la ville, & faiſois ſortir les Capitaines & ſoldats François pour ſecourir le Sieur Cornelio. Comme je vis qu'il y avoit aſſez de gens dehors, je commandai au Lieutenant du capitaine Luſſan de ſe tenir à la porte, & fermer le guichet quand je ſerois dehors: & que ſi j'eſtois repouſſé qu'il n'ouvriſt point, ains qu'il nous laiſſaſt tous tuer dehors, & moi-meſme le premier. Et ſortis avec mes quatre torches : & trouvai le Sieur Cornelio, Comte de Gayas, & les Capitaines que j'avois mis dehors, qui avoient gaigné le rampart, & les ſoldats ſur ce petit relais le genou à terre, qui leur tiroient dans le fort, & eux aux noſtres, qui ne pouvoient lever la teſtre ſans eſtre

deſcouverts. Et par les autres deux coſtez les ennemis donnoient l'aſſaut, & les noſtres deffendoient. Or comme je jettois les gens dehors par le guichet, Saint Auban paſſa outre, ſans que je l'apperçuſſe. La porte pour entrer dans le fort que nous avions perdu, eſtoit faite comme un trou, ayant un pas en avant, & une autre à coſté, faite en onde ou en ſerpent, & n'y pouvoit paſſer qu'un homme de front. Là je trouvai dans ceſte entrée le Capitaine Bourg, qui eſt encore en vie, lequel portoit l'Enſeigne du Capitaine Charri, le Sieur Cornelio, & le Comte de Gayas contre lui. M. de Baſſompierre (a), Commiſſaire de l'artillerie eſtoit toujours auprès de moi, & quelque

(a) Chriſtophe II du nom, Baron de Baſſompierre, Seigneur d'Harouël & de Baudricourt, Grand-Maître d'Hôtel & Chef des Finances de Lorraine, fut Colonel de 1500 Reîtres, entretenus pour le ſervice du Roi en 1570. (*Moreri, Ed. de 1759.*) C'eſt, ſelon le P. Daniel, le même qui commandoit l'Artillerie de Sienne. Il fut bleſſé à l'action de Graville, à la bataille de Jarnac en 1569 Se trouva à celle de Montcontour en 1569. Il remit ſes Etats & penſions au Roi Henri III pour entrer dans le parti de la Ligue en 1585. En 1589, il ſe joignit au Duc de Mayenne avec quatre Cornettes de Reîtres. Il mourut en 1596. Il étoit le père du Maréchal de Baſſompierre.

canonier des ſiens. Je voyois bien que le combat dureroit : & craignant que la poudre nous failliſt, je dis à M. de Baſſompierre, qu'il dépeſchaſt deux de ſes canoniers pour en aller quérir, ce qu'il fiſt. J'oſerois dire, qu'il fut autant cauſe de noſtre ſalut, que tout le combat, comme vous entendrez. Ceux que nous combattions eſtoient les Italiens : car les Eſpagnols & Allemans donnoient à la Citadelle. Je courois toujours aux uns & aux autres, leur criant courage, mes amis, courage, mes amis, & tout à un coup au coſté de main droite de la porte, où eſtoit les trois ſuſnommez, j'apperçus Saint-Auban, auquel je mis l'eſpée à la gorge & lui dis : *Paillard, meſchant, tu es cauſe de nous faire perdre la ville, ce que ne verras jamais, car je te turai tout à ceſte heure, ou tu ſauteras dedans.* Alors tout eſpouventé me dit, *oui, Monſieur, j'y ſauterai*, & appella Luſſan (a), Blacon (b), Combas, qui eſtoient de

(a) Bertrand d'Eſparbez, Seigneur de Luſſan.

(b) Hector de la Foreſt de Blacons, qui étoit Gouverneur de la citadelle d'Orange pour les Proteſtans, en 1559, ou plutôt Jacques de Forêt, Seigneur de Blacons, reçu Chevalier de Malthe en 1540, avec Matthieu, ſon frère aîné. Montluc dit qu'il mourut Huguenot en

ſes compagons, leur diſant : *he, mes amis, ſecondez-moi, je vous prie, ſautez après moi.* Les autres lui reſpondirent, *ſaute ſeulement, nous te ſuivrons.* Alors je lui dis : *Ne te ſoucie de rien, car je te ſuivrai moi-meſme; & miſmes tous les pieds ſur le relais comme lui.* Et tout à coup, comme il fuſt ſur le dit relais, ſans marchander, car s'il l'euſt fait il eſtoit mort, il ſe jetta à coup perdu dedans, ayant une rondelle à la main, & ſes compagnons auſſi. Il ne fut jamais en l'air que les autres n'y fuſſent, & ainſi tous quatre ſauterent dedans : c'eſtoit à deux pas de la porte que combattoient le Bourg, le Sieur Cornelio & le Comte Gayas. Et tout à un coup je fis ſauter quinze ou vingt ſoldats après les quatre Capitaines : & comme tout cela ſe jetta à coup perdu dedans, le Bourg, le Sieur Cornelio & le Comte de Gayas paſſerent & entrerent dedans. Je fis mettre les deux torches ſur le relais, afin que nous nous viſſions, pour ne nous entre-tuer les uns & les autres : & entrai par là où le Sieur Cor-

Saintonge, ce qui ne peut être arrivé qu'après la bataille de Montcontour, puiſqu'il y commandoit un régiment d'Infanterie. (*Pièces fugitives pour ſervir à l'Hiſt de France. T. 1. p. 274.*)

nelio eſtoit. Or les picques, hallebardes, ne arquebuzes ne nous ſervoient de rien : car nous eſtions tous aux eſpées & aux dagues : & les fiſmes ſauter par deſſus les courtines, par où ils eſtoient entrez, ſauf ce qui mourut dedans. Il y en avoit qui eſtoient encore demeurez à la tour. Le Capitaine Charri arriva à nous, encore qu'il n'y euſt que huit jours, qu'il avoit eu une arquebuzade par la teſte, lequel nous tenions pour mort. Toutesfois je le vis l'eſpée & la rondelle en la main, un morion ſur ſon couvrechef, qui lui couvroit ſa plaie. Le bon cœur ſe montre toujours là où il eſt; encore extremement bleſſé voulut-il avoir part au combat. J'eſtois au pied de l'eſchelle, & avois dit au Sieur Cornelio, & au Comte de Gayas de ſortir hors le fort, donner courage à ceux qui deffendoient les flancs, & que l'un prinſt un coſté, & l'autre un autre. Ce qu'ils firent, & y trouverent encore prou d'affaires. Je prins par la main le Capitaine Charri, & lui dis: *Capitaine Charri, je vous ai nourri pour mourir faiſant grand ſervice au Roi; il faut que vous montiez le premier.* Lui plein de bonne volonté & ſans marchander, commence à monter par l'eſchelle, laquelle ne

pouvoit eſtre de plus de dix ou douze degrez : & falloit entrer par une fauſſe trappe, comme j'ai deja dit. J'avois de bons arquebuziers, & toujours les faiſois tirer à ce trou de la fauſſe trappe : & fis mettre ſur l'eſchelle deux deſdits arquebuziers, qui montoient après lui. J'avois les deux torches avec moi, car les autres deux le Sieur Cornelio & le Comte les avoient emportées : & voyoient ſi clair que nos arquebuziers n'offençoient point le Capitaine Charri, qui montoit degré par degré, donnant tousjours loiſir à nos arquebuziers de tirer. Et comme il fut à ſe monſtrer ſur le haut, ils tirerent deux arquebuzades, qui lui percerent la rondelle & le morion ſans lui faire mal à la teſte. L'arquebuzier qui eſtoit après lui, tira par deſſous la rondelle, qui fut cauſe, que le Capitaine Charri s'avança de monter, & les voila tous trois dedans l'un après l'autre. Ils y tuerent trois des ennemis, & le reſte ſauta par le trou. Ceux des flancs furent auſſi repouſſés : & ainſi noſtre fort regaigné de tous coſtez.

Or le Marquis avoit donné le mot à celui qui eſtoit chef à l'eſcalade du fort, qui eſtoit le Gouverneur de leur fort de Camolia, que s'il entroit le premier par la

citadelle, qu'il vinſt à lui avec tous les Italiens : & que ſi auſſi il gaignoit le fort, qu'il le viendroit ſecourir avec les Allemans & Eſpagnols. Et comme ledit Gouverneur du fort euſt gaigné le noſtre, il en advertit le Marquis : mais pour ce qu'il y a des vallons entre la citadelle & le fort de Camolia, ledit Marquis ne peuſt venir ſi toſt, qu'il euſt voulu. Et nous qui penſions avoir tout achevé viſmes venir tout leur camp, ayant plus de cent cinquante torches & par bonne fortune les deux canoniers de Baſſompierre arriverent avec la poudre : & tout à un coup & à grand'haſte, nous la departiſmes aux arquebuziers, car ils n'en avoient plus, & je tournai mander audit Baſſompierre de renvoyer à la poudre. A meſme inſtant m'arriva la Moliere & l'Eſpine, & tout à un coup je renvoyai la Moliere au Gonfallonnier de Saint Martin, qu'il m'envoyaſt deux cents arquebuziers les meilleurs qu'il euſt, conduits par le fils de Meſſer Bernardin, bonne Enſeigne, un jeune homme qui portoit une Enſeigne de ſon régiment, plein de bonne volonté, car je l'avois cognu & bien remarqué aux eſcarmouches. Il vint haſtivement & nous trouva aux mains avec tout le camp. Je laiſſai le

Sieur Cornelio & le Comte de Gayas avec les autres Capitaines deffendre le fort, & moi, Baſſompierre, & le Commiſſaire ordinaire des guerres, allions au long des flancs, ne faiſant autre choſe que courir d'un coſté & d'autre pour donner courage à nos gens. Il pouvoit eſtre trois heures après minuit quand nous recommençames à combattre, qui dura juſques à ce que le jour les en tira. Et firent la plus grande folie, que gens pouvoient faire : car à la lumiere des torches, nous les voyions plus clair que s'il euſt eſté jour, s'ils fuſſent venus à la faveur de la nuit avec un peu de lumiere, ils nous euſſent donné plus d'affaires. Les deux cents arquebuziers Sionnois, que nous mena le fils de Meſſer Bernardin (a), nous firent un grand bien, comme fit auſſi la poudre que Baſſompierre avoit renvoyée querir, car le tout nous fit beſoin avant que nous nous ſéparaſſions, pour la longueur du combat, où il fut bien aſſailli & encore mieux deffendu.

(a) Perſio Buoninſegni, fils de Bernardino Boninſegni. Perſio Buoninſegni, nobil Saneſe fù Capitano d'Infanteria per la Republica di Siena, nell' ultima guerra contro gl'Imperiali. (*Pompe Saneſi. T. II, p.* 220.) Bernardino, ſon père, fut envoyé en France en 1555 pour demander des ſecours. *Ibid.*

Voilà le ſuccès du combat, qui fut le plus grand & le plus long, où je me ſois jamais trouvé, ſans bataille, & là où je tiens que Dieu m'a autant ou plus aidé & gardé l'entendement: car ſi j'euſſe falli d'un pas ſeulement à commander, nous eſtions perdus, comme eſtoit auſſi la ville, car par ceſt endroit-là nous n'y avions rien fortifié. Et toute notre fiance eſtoit en ce fort; je promets à Dieu que trois mois après pour le moins, les cheveux me dreſſoient en la teſte, quand je m'en ſouvenois. Les ennemis perdirent donc là ſix cents hommes morts ou bleſſez, comme nous diſoient les priſonniers que nous prenions. Nous ne perdimes en tout que cinquante hommes morts ou bleſſez; & ce qui leur en fit tant perdre à eux, fut la lumiere des torches qui faiſoit que les noſtres ne pouvoient faillir, & meſmement eſtant ſi près les uns des autres d'une picque ou deux au plus, qui fut une grande incongruité au Marquis, comme j'ai dit; car nous qui avions peu de lumiere les deſcouvrions à eux, & donnoit grand avantage, comme j'ai dit. Et comme il fut jour nous voulumes recognoiſtre nos morts dans le fort parmi les leurs, j'y trouvai mon valet de chambre & mon palefrenier, qui eſtoient ſautez après les Capitaines; de ma vie je

n'eus deux meilleurs ſerviteurs. Le ſieur Cornelio & le Comte de Gayas allerent voir la citadelle, car je ne me pouvois plus ſoutenir, eſtant encore ſi foible de ma grand'maladie que qui m'euſt ſoufflé, m'euſt jetté par terre : & m'eſtonne comme il fut poſſible que je priſſe ceſte peine. Dieu au beſoin me redoubla les forces : car, à la vérité, pendant ce grand & long combat, je ne ceſſai de courir & ſauter, ores cà, ores là, ſans me trouver jamais las, ſi ce n'eſt lors que je ne vis plus les ennemis. Ils me rapporterent comme tout s'eſtoit paſſé, & y trouverent un parent du Marquis, qui n'eſtoit encore mort, lequel ils firent apporter à leur logis & panſer.

Or je ne veux oublier à mettre ici, pour monſtrer exemple aux autres, que ſi jamais homme fut ſecouru en tel beſoin, que je le fus, & ne voudrois pour rien, deſrober l'honneur aux chefs, qui eſtoient là, ni aux ſoldats ; car depuis que le ſieur Cornelio & le Comte ſortirent avant moi, & firent la cargue, & depuis que j'y fus arrivé, le Lieutenant de Luſſan, que j'avois laiſſé à la porte, me jura n'avoir jamais veu homme qui y fuſt venu pour rentrer, que les deux canoniers de Baſſompiere en allant querir les poudres. Toute la ville demeura tousjours en armes

tant que le combat dura : & veux donner ceſte louange aux Siennois, avec la vérité, comme Dieu eſt véritable, qu'il ne ſe trouva jamais un ſeul homme qui demeuraſt dans les maiſons, & qui ne print les armes, vieux & jeunes, ni ne ſe trouva un ſeul homme qui monſtraſt porter aucune affection à l'Empereur, qui me donna une grande aſſeurance de deux choſes, l'une de la loyauté, & l'autre de la hardieſſe. Trois jours après le Marquis m'envoya un trompette, celui-meſmes qui m'avoit apporté le préſent, voir s'il y auroit aucun en vie de ceux qui eſtoient entrez dans la citadelle, & qu'il ne me vouloit point nier, qu'il n'y euſt deux de ſes parens. Le Sieur Cornelio lui mena recognoiſtre celui-là qui eſtoit en vie, & trouva que c'en eſtoit un. Le trompette retourna incontinent le dire au Marquis, lequel il me renvoya en meſme inſtant, me priant de le lui vouloir rendre, me reſpondant de la rançon, ce que je fis dans une litiere qu'il m'envoya; mais il mourut trois jours après qu'il fut en leur camp.

Vous, Gouverneurs des places, il me ſemble que vous devez prendre ici un beau exemple à vous préſenter vous meſmes au combat; car il y en a qui diſent qu'un Gouverneur ou

Lieutenant de Roi ne doit jamais hazarder ſa perſonne, & mettent en avant, que s'il eſt mort, tout eſt perdu. Je leur accorde qu'il ne doit pas s'hazarder à toutes choſes, & à toutes heures, comme un ſimple Capitaine : mais puis qu'il y va de la perte du tout, que ſera-ce que vous deviendrez, Gouverneurs & Lieutenans de Roi ? & combien y aura-t-il de diſputes ſur votre honneur & renommée ? Serez-vous quittes en diſant, je ne voulois m'hazarder au combat, pour la crainte avec ma perte de perde tout, meſmement de prendre ce hazard la nuit, de ſecourir, ou un fort, ou une citadelle, veu que je pouvois deffendre la ville ? cela ne vous ſauvera pas. Jugez que la prinſe d'un fort eſt de telle conſéquence, que voſtre ennemi a un pied ſur la gorge. Il faut crever plutoſt ou reconquérir ce que vous avez perdu, comme je fis, ayant au ſortir fait fermer la porte pour nous oſter toute eſpérance de retraite, eſtant réſolu de mourir ou repouſſer les ennemis ; car les laiſſant là, auſſi bien eſtois-je perdu.

Et vous, Capitaines, mes compagnons, mirez-vous & prenez exemple ſur Saint-Auban, afin que vous aimiez plus les vaillans hommes que l'argent ; car l'argent vous

menera à la perte de voſtre vie & de votre réputation : les vaillans hommes que vous aurez près de vous, vous ſauveront l'un & l'autre, & ne vous feront porter la honte ſur le front. Admirez & ſuivez quant & quant le grand cœur de Charri, lequel demi-mort vint encore au combat & ſe préſenta pour entrer le premier & paſſer avec une eſchelle par un trou. Je croi qu'il n'y peut avoir paſſage plus dangereux, car voſtre ennemi a grande prinſe ſur vous. Toutesfois nul danger n'arreſta ce brave ſoldat de prendre ce hazard. Pour concluſion de ceci, je vous dirai, Gouverneurs des places, que lors que quelque mauvaiſe opinion vous entrera dans la teſte, que vous y pourvoyez, comme je fis, ayant mis les compagnies près des forts; mais j'euſſe mieux fait, puiſque Saint-Auban m'eſtoit à contre-cœur, de l'employer en quelque autre lieu, ne m'en pouvant du tout deffaire. Cela m'a depuis fait ſage, & m'en ſuis bien trouvé, n'ayant depuis donné charge à homme qui me vinſt à regret. Il y a aſſez de moyen de s'en depeſtrer, ſans pourtant offencer perſonne, ne lui oſter le courage.

[1555.] Peu après arriva un Gentilhomme

de la Chambre de l'Empereur, comme depuis nous entendiſmes, portant lettres au Duc de Florence & audit Marquis, par leſquelles leur mandoit qu'il trouvoit fort eſtrange qu'on fiſt tant durer ceſte guerre, & qu'il ſçavoit bien que Sienne n'eſtoit pas pour reſiſter contre l'artillerie, mais que c'eſtoit la couſtume du Marquis de faire durer la guerre. Le Marquis remonſtroit, qu'il avoit fait tout ce qui eſtoit poſſible en lui, & qu'il cognoiſſoit bien, qu'avec l'artillerie on ne la prendroit pas, car j'avois de vaillans hommes là-dedans, & la ville réſolue de combattre avec moi, me rendant plus d'honneur, que je ne meritois, me louant de grande vigilance, & de pourvoyance, de ſorte qu'il cognoiſſoit bien, à l'ordre que je tenois dans la ville, qu'il perdroit le temps de faire batterie. Toutesfois eſtant venu cedit gentilhomme pour ceſt effet, de la part de l'Emreur, & ayant desja parlé au Duc de Florence, Coſme de Medicis, ils firent réſoudre le Marquis à faire batterie. Il n'avoit rien obmis de ce qu'un homme de guerre devoit, nous tenant bridez ſans eſpérance de ſecours & toutefois on l'accuſoit de vouloir faire durer la guerre. C'eſt l'ordinaire, lorſque les

choſes

choſes ne ſont pas conduites à l'appétit de ceux qui en parlent à leur aiſe. Le deſir de ceux que nous ſervons, va plus viſte que nous ne pouvons.

Vers le vingtieſme de Janvier nous fuſmes advertis que l'artillerie partoit de Florence en nombre de vingt-ſix ou vingt-huit canons, ou grandes coulevrines. Les Siennois qui furent curieux d'envoyer eſpier pour en ſçavoir la vérité, trouverent qu'elle arrivoit à Lucignano : qui mit la cité un peu en trouble; & à la fin le lendemain de l'advertiſſement, ils ſe reſolurent d'aſſembler toute la Nobleſſe & citoyens au Palais, pour reſoudre entr'eux s'ils devoient endurer l'aſſaut, ou compoſer avec le Marquis. Or là où il ne me falloit pas faire le mauvais, car ils eſtoient plus forts que moi, falloit tousjours gaigner ces gens-là avec remonſtrances & perſuaſions douces & honneſtes, ſans parler de ſe courroucer. Croyez que je forçai bien mon naturel, contre l'advis de M. le Conneſtable, qui m'avoit repreſenté & depeint au Roi comme il m'avoit vu en mon aage bouillant. Il faut qu'un Capitaine & Gouverneur ſage & adviſé, quand il eſt parmi les nations étrangeres, taſche tant qu'il peut ſe conformer à leur humeur. Parmi les Allemans & Suiſſes il

faut faire (a) carroux : avec les Eſpagnols tenir leur morgue ſuperbe, & faire plus le religieux & devotieux qu'on n'eſt : parmi l'Italien eſtre diſcret & ſage, ne l'offencer, ni careſſer leurs femmes. Quant au François, il eſt à tout faire : tant y a que Dieu me fit la grace, qui ſuis Gaſcon, prompt, colere, faſcheux, & mauvais patient, de me comporter ſi bien parmi cette nation ſoupçonneuſe & deffiante, qu'il n'y euſt citadin qui ſe peuſt plaindre de moi. Or comme toute la Nobleſſe & Seigneurie de la ville alloit au Palais, Meſſer Hieronyme Eſpano (b), qui eſtoit Gentil-homme Siennois, & des plus grands de la ville, & des huit de la guerre, avant qu'aller au Palais, vint haſtivement parler avec le Sieur Cornelio, & lui dit comme tous les Seigneurs qui eſtoient de la cité, eſtoient appellez à ſe rendre au Palais incontinent, & que c'eſtoit pour réſoudre s'ils devoient attendre la batterie, ou entrer en compoſition avec le Duc de Florence & le Marquis de Marignan, & qu'il avoit desja entendu que la pluſpart ballotteroient qu'on devoit entrer en compoſition,

(a) *Il faut boire* : cette expreſſion vient de l'Allemand *Garaufs*, qui ſignifie *tout vuidé.*

(b) Hieronimo Spanotchi.

& non endurer la batterie & l'aſſaut, pour la crainte qu'ils avoient d'avoir pis, & qu'il s'y en alloit, & le pria de m'advertir. Tout incontinent le Sieur Cornelio vint à moi, & me trouva que je voulois monter à cheval pour aller voir les gardes : & comme il m'euſt dit cela, montaſmes tous deux à ma chambre, & diſcouruſmes longuement quels moyens y auroit de rompre ce coup. Et en meſme inſtant arriva le Seigneur Bartholomé (a) Cavalcan, qui m'en dit autant, & qu'il penſoit bien que desja la réſolution eſtoit prinſe par toute la ville, & qu'ils n'alloient au Palais, ſinon pour balotter (b) ; & que s'ils l'avoient une fois balotté, il n'en falloit plus parler.

Or tous trois eſtions bien empeſchez, eux de me donner conſeil, & moi de ne le ſçavoir prendre. A la fin je m'adviſai d'aller au Palais, & amener avec moi le Reincroc & ſes Capitaines, le Seigneur Cornelio avec les ſiens Italiens, & Combas avec les Capitaines François. Nos Allemans commençoient fort à paſtir du vin, & le pain bien petit, car de chair il ne s'en parloit plus, ſinon de quelque cheval, ou quelque aſne, qu'on

(a) On en parlera plus loin.

(b) Aller aux opinions par la voye du ſcrutin.

mettoit en vente à la boucherie, & d'argent il ne s'en parloit plus du tout ; car M. de Stroſſy n'avoit nulmoyen d'en y faire entrer, qui nous mettoit en crainte que les Allemans ſe joindroient avec la ville, pour entrer en compoſition. Qui fut cauſe que je priai le Sieur Cornelio d'aller parler avec le Reincroc, & le priai de me faire compagnie au Palais, & amener ſes Capitaines avec lui, & qu'il laiſſaſt les Lieutenants & Enſeignes en leur quartier chaſcun, afin qu'eſtant au Palais il n'advint quelque ſurprinſe autour des murailles, & lui qu'il en fit de meſme ; & mandai au Capitaine Combas que pareillement il vinſt, & envoyaſt le Sieur Bartholomé diligemment au Palais, pour regarder s'il pourroit gaigner quelqu'un ſecrettement, pour aider à rompre ceſte boutée ; car il me ſembloit bien advis, que ſi je pouvois rompre ce coup, je praticquerois tant de gens, que la balotte blanche ſeroit la plus forte : & ainſi s'en allerent tous hors de ma chambre, & ne leur dis rien de ce que je voulois faire.

Or j'eſtois encore ſi très-extenué de ma maladie, & le froid eſtant grand & aſpre, j'eſtois contraint d'aller ſi enveloppé le corps & la teſte de foureures, que quand l'on me

voyoit aller par la ville, nul ne pouvoit avoir eſpérance de ma ſanté, ayant opinion que j'eſtois gaſté dans le corps, & que je me mourois à veuë d'œil. *Que ferons-nous*, diſoient les Dames & les pourreux, (car en une ville il y en a d'uns & d'autres) *que ferons nous, ſi noſtre Gouverneur meurt? nous ſommes perdus : toute noſtre fiance après Dieu eſt en lui. Il n'eſt poſſible qu'il en eſchappe.* Je crois fermement que les bonnes prieres de ces honneſtes femmes me tirerent de l'extremité & langueur où j'eſtois, j'entends du corps; car quant à l'eſprit & entendement je ne le ſentis jamais affoiblir. Ayant donc accouſtumé auparavant d'eſtre ainſi embeguiné, & voyant le regret que le peuple avoit de me voir ainſi malade, je me fis bailler des chauſſes de veloux cramoiſi, que j'avois apportées d'Albe, couvertes de paſſement d'or, & fort découpées & bien faites; car au temps que je les avois fait faire, j'eſtois amoureux. Nous eſtions lors de loiſir en noſtre garniſon, & *n'ayans rien à faire il le faut donner aux Dames.* Je prins le pourpoint tout de meſme, une chemiſe ouvrée de ſoie cramoiſie & de filet d'or bien riche, (en ce tems-là on portoit les collets

de chemiſes un peu (a) avallez) puis prins un collet de beuffe, & me fis mettre le hauſſecol de mes armes, qui eſtoient bien dorées. *En ce temps-là je portois gris & blanc, pour l'amour d'une Dame de qui j'eſtois ſerviteur, lorſque j'avois le loiſir :* & avois encore un chapeau de ſoie griſe, fait à l'Allemande, avec un grand cordon d'argent, & des plumes d'aigrettes, bien argentées. Les chapeaux en ce temps-là ne couvroient pas grands comme font à ceſte heure : puis me veſtis un cazaquin de veloux gris, garni de petites treſſes d'argent à deux petits doigts l'une de l'autre, & doublé de toile d'argent, tout découpé entre les treſſes, lequel je portois en Piedmont ſur les armes. Or avois-je encore deux petits flaſcons de vin grec de ceux que M. le Cardinal Darmagnac m'avoit envoyez. Je m'en frottai un peu les mains, puis m'en lavai fort le viſage, juſques à ce qu'il euſt pris un peu de couleur rouge, & en beus, avec un petit morceau de pain, trois doigts, puis me regardai au miroir. Je vous jure que je ne me cognoiſſois pas moi-meſme, & me ſembloit que j'eſtois encore en Piedmont amoureux,

(a) Deſcendant un peu bas.

comme j'avois eſté. Je ne me peus contenir de rire, me ſemblant que tout-à-coup Dieu m'avoit donné tout un autre viſage.

Le premier qui arriva à moi avec ſes Capitaines fut le Sieur Cornelio, & le Comte de Gayas, M. de Baſſompierre, Commiſſaire, & le Comte de Biſque que j'avois envoyé querir. Et comme ils me trouverent de ceſte ſorte, ſe prindrent tous à rire. Je bravois par la ſalle, plus que quatorze : & n'euſſe pas eu la puiſſance de tuer un poullet; car j'eſtois ſi foible que rien plus. Combas & les Capitaines François arriverent auſſi. Toute cette farce ne tendoit qu'à faire rire les uns & les autres : & le dernier ce fut le Colonel Reincroc & ſes Capitaines, qui comme il me viſt de ceſte ſorte, il ſe mit à ſanglotter de force de rire; & je le prins par les bras & lui dis : *Et quoi, Seigneur Colonel, penſez-vous que je ſois ce Montluc qui va tous les jours mourant par les ruës? Nani, nani : car celui-là eſt mort, & je ſuis un autre Montluc.* Son truchement le lui dit, qui ſe fit encore plus rire, & desja le Sieur Cornelio lui avoit dit la réſolution pourquoi je l'envoyois querir, & qu'il falloit que nous oſtiſſions par une ſorte ou par autre, ce doute qui eſtoit parmi les Siennois. Et ainſi nous

allaſmes tous à cheval au Palais; & comme nous euſmes monté le degré, nous trouvaſmes la grande ſalle toute pleine de Nobleſſe & de Bourgeois de la ville, qui eſtoient du Conſeil. Or à main gauche il y a une petite ſalle, en laquelle n'entre que le Capitaine du peuple, les douze Conſeillers, & les huit de la guerre : tout cela ſe nomme le Magiſtrat. J'entrai ainſi en la grand'ſalle, & leur oſtai mon chapeau. Je ne fus cogneu de perſonne de prime abordée, ains penſerent tous que je fuſſe quelque Gentil-homme que M. de Stroſſy euſt envoyé dans la ville pour commander l'aſſaut, à cauſe de ma foibleſſe. J'entrai dans la petite ſalle, & tous les Capitaines & Colonels après moi, leſquels demeurerent debout auprès de la porte : & je m'allai aſſeoir auprès du Capitaine du peuple, où ceux qui tenoient le lieu du Roi avoient accouſtumé ſe ſeoir, comme j'avois fait ſouvent. Et en entrant, mon chapeau à la main, je me ſouſriois vers l'un & vers l'autre : tous s'eſmerveilloient de me voir. Deux desja avoient commencé d'opiner. Et alors je commençai à leur parler en Italien en ceſte ſubſtance.

« Seigneurs, j'ai eſté adverti, que depuis » que vous avez entendu à la vérité, que » les ennemis amenoient l'artillerie, vous

» eſtiez entrez en quelques diſputes, qui
» engendrent parmi vous pluſtot la peur &
» la crainte, que quelque belle réſolution
» de combattre, & deffendre voſtre ville &
» liberté avec les armes. Ce que j'ai trouvé
» fort eſtrange, & m'en ſuis eſmerveillé, ne
» me le pouvant perſuader. Toutesfois à la
» fin je me ſuis réſolu venir vers vous avec
» les Colonels & Capitaines de toutes les
» trois nations, que le Roi a en ceſte ville,
» pour vous viſiter en ce lieu, & entendre
» de vous la vérité de tout ce qui ſe paſſe.
» Or, Meſſieurs, je vous prie, conſiderez &
» peſez bien ce conſeil, où vous eſtes tous
» appellez : car de ce conſeil, & de la réſo-
» lution que vous prendrez dépend tout
» l'honneur, grandeur, authorité, & aſſeu-
» rance de voſtre Eſtat, de vos vies, de vos
» honneurs, & conſervation de voſtre liberté
» ancienne; & au contraire toute la honte,
» deshonneur, reproche, avec une infamie
» perpétuelle à vos enfans, deshonneur à vos
» peres qui vous ont laiſſé pour héritage une
» telle grandeur que vous tenez, l'ayant def-
» fendue tousjours par batailles les armes en la
» main, contre tous ceux qui leur ont voulu
» oſter. Et à préſent que vous devez achep-
» ter l'occaſion qui ſe préſente de la moitié

» de vos biens, pour monſtrer à toute la
» Chreſtienté, que vous eſtes les vrais enfans
» légitimes de ces anciens Romains belli-
» queux, les enfans légitimes de vos peres,
» qui ont tant combattu pour ſouſtenir votre
» liberté, eſt-il poſſible que cœurs Siennois,
» cœurs ſi généreux, ſoyent entrez en frayeur,
» pour ouir parler de l'artillerie? Voulez-vous
» entrer en crainte pour cela? Je ne puis
» penſer que ceci procéde de vous, qui avez
» fait preuve de voſtre généroſité. Ce n'eſt
» pas auſſi faute d'amitié que vous portiez
» au Roi Très-Chreſtien, ni de la bonne eſpé-
» rance que vous avez en lui. Ce n'eſt pas
» auſſi pour vous deffier les uns des autres,
» pour les partialités qui ſont dans voſtre
» cité : car je n'ai jamais cogneu que vous
» fuſſiez diviſez; mais au contraire bien unis
» pour la conſervation de voſtre liberté &
» Seigneurie. Je vous ai veu tousjours ré-
» ſolus de mourir les armes au poing, pluſtoſt
» que de vous la laiſſer ravir. J'ai tousjours
» veu grands & petits marcher d'un meſme
» pied, & avoir une meſme réſolution. Ce
» n'eſt pas auſſi pour faute d'hardieſſe; car
» je n'ai jamais veu faire ſortir aux eſcar-
» mouches, que tousjours quelqu'un de
» voſtre jeuneſſe ne ſe ſoit remarqué par-

» deſſus les noſtres, encore meſme qu'ils
» ſoyent plus vieux ſoldats qu'eux, pour
» avoir fait des actes dignes d'eſtre louez &
» eſtimez d'un chacun. Je ne puis croire que
» gens qui ſont ſi bien, puiſſent, pour le bruit
» du canon, qui fait plus de peur que de
» mal, entrer en crainte, & prendre réſo-
» lution de ſe rendre eſclaves de ceſte nation
» inſupportable des Eſpagnols, ou de vos voi-
» ſins, vos anciens ennemis. Or puiſque cela
» ne procede de vous, il faut donc qu'il pro-
» cede de moi, qui ai ceſt honneur d'eſtre
» Lieutenant du Roi de France voſtre bon
» ami, & protecteur. Que ſi vous le faites
» crainte que je n'aye la ſanté pour prendre
» la peine qu'il convient ſupporter à l'heure
» que les ennemis nous aſſaudront, pour la
» foibleſſe où je ſuis encore, à cauſe de ma
» grande maladie, cela ne vous doit faire
» entrer en deffiance. Les bras & les jambes
» ne ſont pas tout. Ce grand Capitaine, An-
» toine de Leve, gouteux & impotent, a
» plus gaigné de victoires dans ſa chaire,
» qu'autre de noſtre aage n'a fait à cheval.
» Dieu m'a reſervé tousjours le jugement
» pour vous conſerver. M'avez-vous jamais
» veu manquer ? Eſtois-je croupi dans un
» lit lors de la grande camiſade & eſcalade

» que voſtre ennemi vous donna? Mais voyez,
» je vous prie, Meſſieurs, la grande grace que
» Dieu m'a fait tout à un coup, m'ayant rendu
» la force, autant que ſi je ne fuſſe eſté ma-
» lade. Et par-là vous pouvez cognoiſtre que
» Dieu nous aime, & qu'il ne veut pas que
» vous ni nous, nous perdions. Je me ſens
» aſſez fort pour prendre le harnois, vous
» ne me verrez plus fourré ni emmailloté.
» Que ſi vous le faites pour crainte de mon
» inſuffiſance & peu d'expérience, en cela
» vous faites un grand tort au Roi. Car c'eſt
» autant comme de donner entendre à tout
» le monde que Sa Majeſté vous a envoyé
» ici un homme deſgarni de toute ſuffiſance,
» & mal expérimenté pour ſçavoir ordonner
» ce qu'il faut faire, pour la deffenſe de
» voſtre ville. Quoi, penſez-vous que le Roi
» vous aime ſi peu, que de m'avoir envoyé
» ici, s'il n'avoit grande aſſurance de moi,
» & qu'il n'euſt eſſayé en autre lieu, qu'eſt
» ce que je porte, & ce que je puis? Je
» ne vous dirai rien de moi, cela ſeroit
» honteux à moi-meſme; vous en avez vu
» une partie, l'autre vous la pourrez enten-
» dre. Vous pourrez donc juger que le Roi
» ne m'a pas choiſi parmi tant de Gentils-
» hommes qu'il a en ſon Royaume, & ne

» m'a pas envoyé auprès de vous, ſans avoir
» bien poiſé ce que je ſçai faire par la longue
» expérience qu'il en a tousjours euë, non-
» ſeulement pour eſtre politique, comme
» vous m'avez veu juſques ici, mais pour
» pourveoir lorſque de force on veut em-
» porter une place. Craignez-vous, Sei-
» gneurs, que la hardieſſe me faille au
» beſoin? Et dequoi me ſerviroit tant de
» preuves que j'en ai faites depuis que je
» ſuis ici avec vous eſtant malade? Vous
» m'avez veu ſortir dès que j'ai peu monter
» à cheval, allant voir les eſcarmouches de
» ſi près que moi-meſme les commandois.
» Et ne vous ſouvient-il pas du jour que
» j'entrai en ceſte ville, & de la grande eſ-
» carmouche que je rendis? Vos gens l'ont
» veuë, ils y ont eu part, & la nuit de
» Noël encore plus, où le combat dura ſix
» groſſes heures. Ne vins-je pas moi-meſme
» aux mains, ne cogneuſtes-vous pas alors
» que je ne perdis point l'entendement à
» ordonner, ni la hardieſſe à combattre. J'ai
» honte de le dire, mais puiſque vous le
» ſçavez, je n'en dois pas rougir. Je ne vous
» veux dire que ce que vous avez veu. *Je*
» *ne ſuis pas Eſpagnol vantart. Je ſuis*
» *François & encore Gaſcon*, qui eſt de

» noſtre nation le plus franc & libre. Or,
» Meſſieurs, il me ſemble que vous avez
» aſſez d'expérience de vous-meſmes, qui
» vous rendra dignes d'un perpétuel repro-
» che, ſi vous prenez autre réſolution, outre
» le dommage que vous en recevrez. Il
» me ſemble que vous me devez avoir co-
» gneu, depuis que je ſuis avec vous autres,
» & que je n'ai rien oublié de ce que le
» Roi s'eſt promis que je ſçaurois bien faire,
» quand la néceſſité ſe préſentera. Toutes
» ces remonſtrances que je vous ai faites,
» tant de ce qui vous touche en particulier,
» comme de ce qui touche le mien, vous doi-
» vent faire oublier toute crainte, & prendre
» tout le cœur & la magnanimité qu'ont tous-
» jours eu vos prédéceſſeurs & vous-meſ-
» mes, qui eſtes en vie. Parquoi je vous
» prie, que vous preniez tous enſemble une
» réſolution telle que les vaillans hommes
» comme vous eſtes doivent prendre; c'eſt
» de mourir les armes à la main, pluſtoſt
» que de laiſſer perdre voſtre Souveraineté
» & liberté. Et de moi, & de tous les Co-
» lonels & Capitaines que voilà, nous jurons
» Dieu, que tous mourrons avec vous,
» comme nous vous en donnerons à ceſte
» heure l'aſſeurance. Ce n'eſt pas pour noſtre

» bien, & pour acquérir des richeſſes; ce » n'eſt pas pour nos aiſes, car vous voyez » que nous patiſſons & la faim & la ſoif. » Ce n'eſt donc que pour noſtre devoir & » pour nous acquitter du ſerment, afin qu'on » puiſſe dire & vous quelque jour, que c'eſt » nous qui avons deffendu la liberté de ceſte » cité, & qu'on nous puiſſe appeller les » conſervateurs des Siennois. »

Alors je me levai, & dis au truchement Allemand, qu'il retint bien ce que je vouloîs dire, pour le redire au Colonel Reincroc & à ſes Capitaines. Et alors commençai à parler aux Colonels & leur dis (a) : *Signori miei & fratelli, juriamo tutti & promettiamo inanzi Iddio che noi moriremo tutti l'arme in mano con eſſi loro per adiutar li a deffendere lor ſicureſſa & liberta, & ogni uno di noi s'oblighi per li ſuoi ſoldati, & alzate tutti le voſtre mani :* alors chacun hauſſa la main, le truchement le dit au Colonel, lequel incontinent leva la main, & tous ſes Capi-

(a) Meſſieurs & camarades, jurons & promettons tous devant Dieu aux Chefs de la République ici aſſemblés, que nous combattrons avec eux juſqu'au dernier ſoupir, pour défendre & maintenir leur liberté; que chacun de nous leve la main, & s'engage pour ſes ſoldats.

taines criant *io*, *io*, *huerlic*, & les autres, *oui*, *oui*, *nous le promettons*, chacun en ſon langage. Sur quoi le Capitaine du peuple ſe leva & tout le Conſeil, me remerciant infiniment; & après tourna le viſage devers les Capitaines, leſquels il remercia bien fort & d'une grande volonté. Lors ils me prierent me vouloir retirer à mon logis, juſques à ce qu'ils euſſent parlé à tout le Conſeil, qui eſtoit dans la grand'ſalle, & donné à entendre toute la remonſtrance que je leur avois faite. Ce que je fis; & à la ſortie de la petite ſalle, je trouvai Meſſer Bartholomé Cavalcan, qui ne ſçavoit pas la propoſition que j'avois faite, car il n'entra pas dans la ſalle du Conſeil, lequel me dit à l'oreille, qu'il penſoit que tous avoient prins réſolution de n'endurer point la batterie. Alors je le ramenai à mon logis. Et trois heures après arriverent quatre des Magiſtrats, dont Meſſer Hieronyme Eſpano en eſtoit l'un, ayant charge de toute la Seigneurie généralement de me remercier infiniment: & me dit que Meſſer Ambroſi Mitti avoit parlé en la chaire accouſtumée, qui eſt au milieu de la grand'ſalle contre la muraille, leur faiſant entendre la remonſtrance que je leur avois faite, lequel n'en oublia rien, car c'eſtoit un homme ſage & bien

& bien adviſé, & le ſerment qu'avoient fait tous les Colonels & Capitaines, les exhortant de ſe réſoudre tous au combat. Il ne me ſouvient s'ils ſe mirent à la délibération de la balotte ou ſi tous leverent la main comme nous avions fait; mais les quatre nous rapporterent que jamais ils n'avoient veu une plus grand'joie, qui s'eſtoit miſe entr'eux après la propoſition dudit Ambroſi Mitti (a). Et me dirent auſſi qu'après que je fus en ladite ſalle, & fait leſdites remonſtrances, les deux Gentils-hommes qui avoient opiné, qu'il falloit capituler & entrer en compoſition avec l'ennemi, avoient prié le Senat leur vouloir faire ce bien que de rayer leurs opinions, & n'y avoir eſgard, & les laiſſer encore opiner, ce qui fut fait, & opinerent qu'il falloit combattre, & n'entrer en aucune compoſition, ains pluſtoſt mourir les armes à la main. Je dis à Meſſer Hieronyme Eſpano, que je m'en allois retirer pour tout ce jour & pour toute la nuict, pour eſcrire l'ordre qu'il falloit tenir pour le combat, & pour toute la ville, & qu'incontinent je l'envoyerois, comme je ferois auſſi aux Allemans en leur langue : aux François en la leur.

(a) Pecci l'appelle Ambroſio Nuti.

Gouverneurs & Capitaines, vous devez prendre quelque exemple ici, pour ce qu'il y en a qui diſent, quand ils ont rendu une place, que les ſoldats n'ont point voulu combattre, outre que les gens de la ville les vouloient trahir, & les ont forcez d'entrer en capitulation & compoſition. Ce ne ſont qu'excuſes, croyez-moi. Ce qui vous force, c'eſt voſtre peu d'expérience. Meſſieurs mes compagnons, quand vous vous trouverez en telles nopces, prenez vos beaux accouſtremens, parez-vous : lavez-vous la face de vin Grec, & la faites devenir rouge, & marchez ainſi bravement parmi la ville & parmi les ſoldats, la carre levée, ne tenant jamais autre propos, ſinon que bientoſt avec l'aide de Dieu & la force de vos bras & de vos armes, vous aurez en deſpit d'eux la vie de vos ennemis, & non eux la voſtre : qu'ils ne ſont pour vous venir attaquer dans voſtre fort : que c'eſt ce que vous deſirez le plus ; car de-là dépend leur ruine & voſtre délivrance. Et de ceſte ſorte juſques aux femmes prendront courage, & les ſoldats pareillement ; mais ſi vous avez un viſage paſle, ne parlant à perſonne, triſte, mélancolique & penſif, quand toute la ville & tous les ſoldats auroient cœur de lions, vous leur ferez

venir de moutons. Parlez ſouvent avec ceux de la ville en quatre ou cinq paroles, & pareillement aux ſoldats, leur diſant : *Eh-bien, mes amis, n'avez-vous pas courage? Je tiens la victoire noſtre, & la mort de nos ennemis desja pour aſſeurée ; car j'ai je ne ſçai quel preſage en moi, que quand il me vient, je ſuis tout aſſeuré de vaincre, lequel je tiens de Dieu & non des hommes. Parquoi repoſez-vous ſur moi, & reſolvez-vous tous de combattre & ſortir d'ici avec honneur & reputation. Vous ne pouvez mourir qu'une fois, c'eſt choſe qui eſt deſtinée. Si Dieu l'a ordonné, vous avez beau fuir. Mourons donc avec honneur ; mais il n'y a nulle apparence de danger, ains plutoſt pour nos ennemis, ſur leſquels nous avons tout advantage. Et qui voulez-vous, Gouverneurs & Capitaines, qui oſe dire qu'il a peur, vous voyant réſolus en ceſte ſorte?* Je vous dis, que quand ils en trembleroient, ils la perdroient, & deviendra le plus poureux auſſi hardi que le plus courageux de la troupe. Jamais les ſoldats ne s'eſtonneront tant qu'ils verront la hardieſſe de leur Chef durer. Et tout ainſi que le Chef remporte la louange, & que le reſte n'a rien, ſinon celle que leur Chef leur donne devant le Prince : ainſi doit le

Chef ſe réſoudre de ne monſtrer jamais avoir peur ; car en faiſant cela les ſoldats-meſmes en porteront bon teſmoignage ; & ainſi la réputation qu'il aura acquiſe, lui demeurera, ſans que jamais aucun y contrediſe. Je ne vous conſeille donc rien, que je n'aye eſprouvé moi-meſme, non-ſeulement là, mais en pluſieurs endroits comme vous trouverez dans ce Livre, ſi vous avez la patience de le lire. Or voici l'ordre que je fis pour le combat & pour toute la ville. Je vous repréſente toutes ces particularitez, ſans me contenter de vous dire que Sienne fuſt aſſiégée, où je ſouſtins le ſiege neuf ou dix mois, & puis je capitulai forcé de famine ; car de-là le Capitaine, le Lieutenant de Roi, le ſoldat n'en peuſt pas faire profit : c'eſt l'Hiſtorien. De ces gens il n'en y a que trop. Je m'eſcris à moi-meſme, & veux inſtruire ceux qui viendront après moi ; car n'eſtre né que pour ſoi, *c'eſt-à-dire en bon François eſtre né une beſte.*

J'ordonnai donc en premier lieu, que la cité ſeroit diviſée en huit parties, & que les huit de la guerre en auroient chacun la ſienne ; que chacun des huit commettroient un perſonnage, de qui ils reſpondroient. Lequel perſonnage feroit la deſcription de

tout le quartier qui lui ſeroit baillé en charge, combien d'hommes, de femmes & d'enfans il y auroit en leur quartier de l'aage de douze ans, les maſles juſques à ſoixante, & les femmes juſques à cinquante, & qui fuſſent pour porter la hoſte, la barelle, les picqs, les palles & les ſappes, & que chacun de ſon quartier feroit des Capitaines de chaque art, ſans qu'ils ſoient meſlez : qu'il ſeroit fait commandement à peine de la vie, que dès que leur Capitaine les manderoit venir là où ils ſeroient commandez, d'y venir tout incontinent, & les femmes & enfans, que chacun fera proviſion promptement de ce que leur office portera, & que les maiſtres des ſerviteurs & chambrieres ou maiſtreſſes, ſeront tenus de promptement donner ordre que leurs ſerviteurs & chambrieres ſoient garnis des outils ſervant à travailler chacun en ſon eſtat, à peine de deux cens eſcus, & la cité d'en fournir aux pauvres qui n'auront de quoi en avoir, aux deſpens du tréſor public, & que leſdits Députez feront leurs rolles & iront de maiſon en maiſon pour enroller leurs gens, & que dès que les Capitaines crieront chacun en ſon quartier, *force*, *force*, que tous & toutes courront à leurs outils, & ſe rendront où leur Capi-

taine les menera : & les Députez bailleront les rolles de tous ceux & celles qu'ils auront trouvez en leurs quartiers, à chacun des huit de la guerre, quartier pour quartier : que les vieux ou vieilles qui excéderont l'aage ſuſdit, demeureront aux maiſons de leurs maiſtres, pour leur accouſtrer à manger, & garder la maiſon ; que leſdits Députez feront rolles de tous les maſſons & charpentiers qui ſeront en leur quartier : lequel rolle bailleront à celui des huit de la guerre qui les aura commis. Voilà l'ordre pour les pionniers & manœuvres.

L'ordre de ceux qui portoient les armes eſtoit, que les trois Gonfalonniers, qui eſt de Saint Martin, de Ciotat & de Camolia, feroient incontinent la revue de toutes leurs compagnies, qui eſtoient vingt & quatre, & regarderoient les armes d'un chacun, ſi elles eſtoient bien en ordre pour combattre ; & ſinon incontinent les contraindroient de les faire accouſtrer. Qu'ils feroient reaffiner toutes les poudres, & qu'on feroit grande quantité de boulets & de cordes. Que leſdits Gonfaloniers ſe tiendroient chacun en ſon quartier ſans en bouger, juſques à ce qu'un des huit de la guerre leur viendroit commander ce qui leur faudroit faire ; que les Gentils-

hommes vieux qui ne pourroient porter armes, ni travailler, ſe rendroient à ſollieiter les pionniers du quartier là où ſeroient leurs maiſons, & aider aux Capitaines deſdits pionniers. Or avois-je toujours délibéré, que ſi l'ennemi nous venoit aſſaillir avecques l'artillerie, de me retrancher loing de la muraille (13) où ſe feroit la batterie pour les laiſſer entrer à leur aiſe; & faiſois eſtat toujours de fermer les deux bouts, & y mettre à chacun quatre ou cinq groſſes pièces d'artillerie, chargées de groſſes chaiſnes & de gros cloux, & piéces de fer. Derriere la retirade (a), je délibérai mettre tous les mouſquets de la ville, enſemble l'arquebuzerie; & comme ils ſeroient dedans faire tirer l'artillerie, & l'arquebuzerie tout à un coup. Et nous qui ſerions aux deux bouts, venir courant à eux avec les picques & hallebardes, eſpées à deux mains, & eſpées & rondelles. Ceci faiſois-je, pour ce que je voyois bien qu'il n'eſtoit poſſible au Roi de nous envoyer ſecourir, à cauſe qu'il eſtoit engagé en tant de lieux, qu'il n'eſtoit poſſible de pouvoir lever gens ſuffiſans pour lever le ſiege par mer ni par terre. Monſieur de Stroſſy n'avoit le moyen de nous ſecourir; & par ainſi je les voulois laiſſer

(a) C'eſt-à-dire, derrière ce retranchement.

entrer, & faire peu de deffence à la breſche, afin de leur donner la bataille dans la ville, après eſtre paſſez par la furie de noſtre artillerie & arquebuzerie; car de deffendre la breſche, il euſt eſté à mon advis bien aiſé : mais nous n'euſſions apporté tant de dommage à nos ennemis, comme en leur laiſſant l'entrée, laquelle nous euſſions feint d'abandonner, pour les tirer au combat.

Cinq ou ſix jours avant que l'artillerie vinſt, je faiſois ſortir de la ville deux payſans, & un Capitaine ou Sergent, dès que la nuit venoit, comme pour ſentinelle perduë. C'eſt une choſe fort bonne & aſſeurée; mais regardez bien qui vous envoyerez, car elle vous peut faire mauvais parti. Et comme la nuit eſtoit venuë, le Capitaine mettoit le payſan en ſentinelle à cinquante ou ſoixante pas de la muraille, dans un foſſé ou derriere une haye : ayant advis que dès qu'il entendroit aucune choſe, il viendroit trouver le Capitaine au pied de la muraille. Lequel Capitaine avoit charge de moi, que tout incontinent que le payſan autoit parlé à lui, de ſe mettre tous deux l'un après l'autre à quatre pieds, & s'en aller en avant juſques au lieu où le payſan avoit ouï le bruit; & qu'il aſſloit que pluſtoſt ils ſe couchaſſent la

ventre à terre, pour deſcouvrir s'ils adviſeroient point trois ou quatre qui recogneuſſent ce lieu-là, & veoir ſi après ils s'aſſembleroient pour parler ; car cela eſt le vrai ſigne qu'ils recogneuſſent ceſt endroit, pour y amener l'artillerie. A quoi faire ils ne devoient eſtre que le Maiſtre ou Commiſſaire de l'artillerie, le Colonel ou Maiſtre-de-Camp de l'Infanterie, l'Ingenieur, le Maiſtre-Charretier, & un Capitaine des Pionniers, afin que ſelon la réſolution qu'auroit prinſe le Commiſſaire, le Colonel & l'Ingénieur, le Maiſtre-Charretier recognoiſſe auſſi le lieu par là où il pourra mener l'artillerie ; & l'Ingénieur doit monſtrer au Capitaine des Pionniers ce qu'il faudra faire, pour faire l'eſplanade, ſelon que tous auront reſolu. Et voilà la recognoiſſance qui ſe doit faire la nuit, après que vous avez recognu de jour un peu de loing. Car ſi ceux de dedans vallent rien, ils doivent par eſcarmouches, ou par l'artillerie, vous garder de recognoiſtre de près. Le Capitaine me devoit incontinent venir advertir, de ce que nos payſans & lui auroient veu, & laiſſer encore les payſans en ſentinelle, & un ſoldat en ſon lieu, juſques à ſon retour. Or par trois fois ils furent deſcouverts en ceſte maniere ; & tout

incontinent que j'eſtois adverti, ayant auſſi le rolle des huit quartiers, & des huit de la guerre qui commandoient les quartiers, ſoudain j'advertiſſois le Seigneur Cornelio, lequel promptement me ſçavoit dire le quartier où c'eſtoit, & le Seigneur des huit de la guerre, qui le commandoit. Je n'avois jamais dit à homme quelle eſtoit mon intention, ſinon au Seigneur Cornelio. C'eſtoit un homme ſage & aviſé, & vaillant, auquel me repoſois bien fort; & comme il ſceuſt que je leur voulois livrer la bataille dans la ville; de tout un jour nous ne fiſmes que donner le tour dedans & dehors, & recogneuſmes fort bien tous les endroits, où l'ennemi nous pouvoit faire batterie; & pareillement recogneuſmes l'endroit où nous falloit faire la retirade. Et tout incontinent que l'advertiſſement me venoit du Capitaine qui demeuroit en ſentinelle hors de la ville, ſoudain j'advertiſſois le Seigneur du quartier, & il advertiſſoit ſon Commis, & ſon Commis le Capitaine des Pionniers; de ſorte que dans une heure vous euſſiez veu pour le moins mille ou douze cens perſonnes à commencer la retirade. Or avois-je ordonné auſſi que la cité feroit grand'proviſion de torches, de ſorte que ceux qui avoient recogneu, n'eſtoient

gueres de retour au Marquis, qu'ils voyoient tout ceſt endroit par le dedans de la ville couvert de torches & de gens, tellement qu'au point du jour nous avions fort advancé noſtre retirade; & renvoyions le matin repoſer ceux-là, en faiſant venir d'un autre quartier juſques au midi; & d'un autre depuis midi juſques à la nuit, & par conſéquent d'autres juſques à la minuit, & au point du jour; de façon que nous faiſions en peu d'heures un ſi grand labeur, que ne pouvions eſtre en aucune maniere ſurprins. Je fis en ceſte ſorte tournoyer la ville au Marquis, lequel eſtoit logé *chez Guillot le ſongeur* (a); & me dit le Seigneur Hernandon de Selve, frere du Seigneur Rigomes, qui commandoit le coſté de la petite Obſervance, auquel je parlai le vendredi avant que nous partiſſions de la ville, à fiance, entre leur logis & le fort de Camolia, que le Marquis eſtoit entré une fois en tel ſoupçon, qu'il penſoit qu'il y euſt quelqu'un en leur conſeil, qui m'advertit de leurs délibérations: voyant que dès lors qu'il avoit deſſeigné de nous battre, dès-lors on travailloit en ceſt endroit; car la nuit on entend aiſément le bruit. Un ſi grand re-

(a) Cette expreſſion de Montluc exprime l'embarras du Marquis de Marignan.

muëment ne ſe peut cacher. Et pour ce qu'il me dit qu'il avoit fait un Livre du ſiége de Sienne, il me pria que je lui vouluſſe dire comment je pouvois deſcouvrir leur intention. Je lui en dis la vérité.

Mais pour retourner à noſtre propos, à la fin le Marquis vint mettre ſon artillerie ſur une petite montagne, entre Porte Oville, & la grande Obſervance. Ce lieu-là me cuida mettre à deviner à moi-meſme, qui penſois eſtre ſi fin; parce qu'à Porte Oville il y a une grande antiporte fort large, & que les maiſons de la ville ſe touchent preſque, n'y ayant que la rue entre deux, n'eſtant poſſible de long-temps y faire la retirade néceſſaire; car il falloit abbattre plus de cent maiſons, cela me faſchoit extremement; car c'eſt autant acquérir d'ennemis dans nos entrailles; car le pauvre citadin qui voit enlever ſa maiſon, pert patience. Je baillai au Comte de Biſque (a) la charge de faire terraſſer ceſte porte: nous prenions la terre dans des jardins & lieux vacans qu'il y a un peu à main gauche. O le bel exemple que voici, & que je veux coucher par eſcrit, afin de ſervir de miroir à ceux qui voudront conſerver leur liberté!

(a) Le Comte de Vico.

Tous ces pauvres habitans, ſans monſtrer nul deſplaiſir ni regret de la ruine de leurs maiſons, mirent les premiers la main à l'œuvre, chacun accourt à la beſogne. Il ne fuſt jamais qu'il n'y euſt plus de quatre mille ames au travail : & me fuſt monſtré par des Gentils-hommes Siennois un grand nombre de gentils-femmes, portans des panniers ſur leur teſte pleins de terre. Il ne ſera jamais, *Dames Siennoiſes, que je n'immortaliſe voſtre nom, tant que le Livre de Montluc vivra; car à la vérité vous eſtes dignes d'immortelles louanges, ſi jamais femmes le furent.* Au commencement de la belle réſolution que ce peuple fiſt de deffendre ſa liberté, toutes les Dames de la ville de Sienne ſe deſpartirent en trois bandes : la premiere eſtoit conduite par la Signora Forteguerra, qui eſtoit veſtue de violet, & toutes celles qui la ſuivoient auſſi, ayant ſon accouſtrement en façon d'une nymphe, court & monſtrant le brodequin : la ſeconde eſtoit la Signora Picolhuomini, veſtue de ſatin incarnadin, & ſa troupe de meſme livrée : la troiſieſme eſtoit la Signora Livia Fauſta, veſtue toute de blanc, comme auſſi eſtoit ſa ſuite avec ſon Enſeigne blanche. Dans leurs Enſeignes elles avoient des belles deviſes : je (14)

voudrois avoir donné beaucoup, & m'en reſſouvenir. Ces trois eſcadrons eſtoient compoſez de trois mille Dames, Gentils-femmes ou bourgeoiſes. Leurs armes eſtoient des pics, des palles, des hotes & des facines. Et en ceſt équipage firent leur monſtre, & allerent commencer les fortifications. M. de Termes qui m'en a ſouvent fait le conte (car je n'y eſtois encore arrivé) m'a aſſeuré n'avoir jamais veu de ſa vie choſe ſi belle que celle-là. Je vis leurs Enſeignes depuis. Elles avoient fait un chant à l'honneur de la France lorſqu'elles alloient à leur fortification. Je voudrois avoir donné le meilleur cheval que j'ai, & l'avoir pour le mettre ici.

Et puiſque je ſuis ſur l'honneur de ces femmes, je veux que ceux qui viendront après nous, admirent & le courage & la vertu d'une jeune Siennoiſe, laquelle, encore qu'elle ſoit fille de pauvre lieu, mérite toutesfois eſtre miſe au rang plus honnorable. J'avois fait une ordonnance au temps que je fuſt créé Dictateur, que nul à peine d'eſtre bien puni, ne failliſt d'aller à la garde à ſon tour. Ceſte jeune fille voyant un ſien frere, à qui il touchoit de faire la garde, ne pouvoir y aller, prend ſon morion qu'elle

met en teſte, ſes chauſſes, & un colet de beufle, & avec ſon hallebarde ſur le col, s'en va au corps de garde en ceſt équipage, paſſant lorſqu'on luſt le rolle ſoubs le nom de ſon frere : fit la ſentinelle à ſon tour, ſans eſtre cognue juſqu'au matin que le jour euſt point. Elle fuſt ramenée à ſa maiſon avec honneur. L'après-diné le Seigneur Cornelio me la monſtra.

Or pour retourner à nos moutons, il ne fut poſſible de ce jour-là, ni de la nuit ſuivante, que le Comte peuſt faire ſon terre plain, ni nous auſſi la retirade, à laquelle nous travaillions, laiſſant environ quatre-vingt pas au Marquis s'il y vouloit entrer. Nous avions fait une traverſe auprès de Porte Oville : & là nous avions mis trois grandes coulevrines, chargées de ce que j'ai dit. Auquel lieu eſtoit le Seigneur Cornelio & le Comte de Gayas & trois canoniers qu'avoit laiſſé M. de Baſſompierre. A main droite ſur un haut eſtoit la grand'Obſervance, entre icelle & les murailles nous avions mis cinq canons farcis de meſme : leſquels ledit Baſſompierre commandoit. Or l'un & l'autre eſtoient ſi cachez, que l'ennemi n'y pouvoit rien veoir de deſſus les colines. Bien s'appercevoient-ils, que haut à l'Obſervance il

y avoit des gens ; car tousjours ils tiroient-là quelque coup : mais nous eſtions tous dernier une tranchée qu'avions fait entre l'Obſervance & la muraille de la ville, tapis & couchés : de ſorte que ne pouvions eſtre veus. Les ſoldats eſtoient tout contre les maiſons, ayant fait force de trous en icelles, pour aller & venir au couvert. Dernier la retirade, qui n'eſtoit gueres plus haute que la hauteur d'un homme, ils eſtoient auſſi au couvert, ſans pouvoir eſtre veus. Le Seigneur Cornelio eſtoit auſſi couvert à cauſe qu'il eſtoit en bas lieu, & à la couverte d'une fort eſpoiſe muraille, qui touchoit à la Porte Oville. L'ordre du combat eſtoit tel.

Le Seigneur Cornelio avoit avecques lui une Enſeigne d'Allemans, deux de François, quatre d'Italiens, & quatre de Siennois, ayant le Comte de Gayas avec lui, pour le ſoulager : & avec moi à l'Obſervance, le Reincroc avec trois compagnies d'Allemans, deux de François, deux d'Italiens, & quatre Enſeignes Siennoiſes. En toutes les deux troupes du Seigneur Cornelio & de moi, il n'y avoit une ſeule arquebuſe, ſinon picques, hallebardes, eſpées à deux mains, encore n'en y avoit-il pas beaucoup, eſpées & rondelles, toutes armes pour nous joindre incontinent

collet

collet à collet. Ce ſont les plus furieuſes armes; car s'amuſer à ces eſcopeteries, c'eſt temps perdu, il faut ſe joindre. Ce que le ſoldat ne veut faire tant qu'il y a des armes à feu; car il veut tousjours porter de loing. Toute la nuit ils mirent les gabions pour vingt & ſix ou vingt & ſept pieces: & au point (a) du jour ils en eurent placés douze; comme ils euſſent fait tout le reſte, n'euſt eſté qu'il leur falloit monter ſur ceſte montagne leur artillerie à bras. La muraille eſt aſſez bonne, laquelle, il n'y a pas long-temps, un des deux Papes Pies, qui eſtoient de la Maiſon de Picolhuomini, & de l'ordre du peuple, avoit fait faire. Au point du jour ils commencerent leur batterie à un pied ou deux pieds de terre, tousjours de loing, & bien près de cent pas. Ce qu'ils faiſoient pour couper la muraille par le bas. Et le lendemain matin penſoient avecques le reſte de l'artillerie abattre en peu d'heures toute la muraille; mais pour cela le Comte de Biſque ne ceſſoit de remplir tousjours ceſte antiporte, & nous laiſſoit des flancs: de ſorte que nous pouvions veoir au long de la breſche. Environ midi ils laiſſerent ceſte batterie de bas, & commencerent à battre au milieu de la muraille. Et comme

(a) Le 11 Janvier.

je vis qu'ils commençoient à faire jour, je laiſſai le Seigneur Cornelio, qui alloit d'un lieu à autre, & prins M. de Baſſompierre, & nous en allaſmes au fort de Camolia : & de-là nous voyons tout le recul de leur artillerie. Je laiſſerai ce propos pour achever l'ordre.

Je laiſſai une compagnie Françoiſe au fort de Camolia, une autre à la citadelle, ayant deux compagnies de Siennois avec chaſcune : plus les deux compagnies d'Allemans à la grand'place, chaſcune à part : à porte Saint Marc, une d'Italiens, & tout au long de la muraille vers Fonte-brande, des Siennois, & de meſme vers Porte Nove : ayant donné le mot aux deux compagnies Françoiſes, que ſi j'avois beſoing d'eux, je les envoyerois querir, laiſſant les Siennois dans la citadelle & dans le fort. Et autant en avois-je dit aux Allemans ; & avois mis en l'ordre que nous changerions de mot de ſix heures en ſix heures, tant le jour que la nuit ; afin que quand nous ſerions au couvert, s'il y avoit aucun traiſtres, qui allaſt en nul endroit où il pourroit avoir intelligence avec les ennemis, tirer les gens de-là, pour affoiblir ceſt endroit, & s'en aller ailleurs, que homme ne ſeroit creu, s'il ne portoit le mot chan-

geant, lequel ſeroit porté aux Siennois par deux des Seigneurs des huit de la guerre, l'un par une moitié de la ville & l'autre par l'autre. Et ſi ceux-là meſmes n'apportoient le mot, ils ne bougeroient point. J'avois tousjours peur que le Marquis euſt quelque intelligence à la ville. Voilà pourquoi j'y mis ceſt ordre. Les Allemans, qui eſtoient à la place avoient le meſme commandement. Et encore falloit qu'un chef ou ſergent des autres le vinſt querir. Il fuſt eſleu ſix ſergens de nos compagnies Italiennes & Françoiſes, leſquels avoient charge, cependant que la batterie & l'aſſaut ſe donneroient, d'aller tousjours au long de la courtine de la muraille aux quartiers que je leurs avois ordonné, leſquels n'abandonneroient jamais leur quartier. Fuſt auſſi ordonné que à peine de la vie il n'y auroit homme, de quelque nation que ce fuſt, ni les Siennois pareillement, qui ſe hazardaſt abandonner la retirade, eſtant du nombre de ceux qui y eſtoient ordonnez pour le combat. Et autant en fuſt fait tout au long des murailles de la ville. Fuſt ordonné auſſi que des huit Seigneurs de la guerre, les quatre demeureroient tousjours avec moi, ou bien avec le Seigneur Cornelio : afin que les deux qui demeureroient avec lui, allaſſent tous à che-

val chercher le ſecours, que le Seigneur Cornelio leur diroit, avec le mot, pour le ſecourir s'il en avoit beſoin; & les deux miens en feroient le ſemblable; c'eſt à ſçavoir des compagnies Siennoiſes : & les autres quatre iroient aux lieux, où les quatre ſergens eſtoient ordonnez; afin que tous enſemble donnaſſent courage aux gens, ſi la neceſſité le requeroit. Et là où ne ſe préſenteroit aucun beſoing, & qu'aucun viendroit à eux avec le mot demander des gens pour ſecourir, il leur en bailleroit partie & l'autre ſe garderoit tousjours pour deffendre ceſt endroit. Que les Officiers du Roi comme Controlleurs, Commiſſaires des vivres, Threſoriers ou Commis ſeroient ordinainairement partie du jour & partie de nuit tous à cheval, allant tousjours par la ville (a) : & que d'heure en autre un d'eux m'apporteroit nouvelles, comme tout ſe portoit dans le corps de la ville, & autour des murailles, nous portans tousjours aſſeurance d'avoir parlé aux quatre de la guerre, & aux ſergens qui eſtoient députez avec eux. C'eſt l'ordre que je donnai à tout le moins, dont j'ai ſouvenance, n'oubliant tous les jours à viſiter les compagnies & encourager les habitans de bien faire.

(a) *Et au long des murailles* (dit l'Edition de Millanges.)

A préſent je retourne à ce que nous fiſmes au fort de Camolia. M. de Baſſompiere couruſt chercher un canon, qu'il y avoit à la citadelle ; mais comme il le penſa remuer, le roüage ſe deffit, & amena un demi canon, qu'un Siennois, que ledit Baſſompierre avoit mis à l'artillerie, tiroit ; & en tiroit comme d'une arquebuze. Il fuſt aidé d'une troupe de ſoldats François & de Siennois, qui eſtoient à la citadelle pour l'amener. Et quant à moi je faiſois faire une plate forme aux ſoldats du fort, ayant une compagnie de pionniers, que je mandai ſoudain querir. Nous l'euſmes fait en moins d'une heure & demie, où je montai le demi canon. Je donnai dix eſcus à noſtre Siennois, afin qu'il fiſt de ſix bons coups de ceſte pièce-là, comme il faiſoit à la citadelle. Ils avoient mis des gabions au flanc venant devers nous. Baſſompierre & moi nous miſmes à main droite. Nous regardions la bale en l'air, comme un chapeau en feu, donnant fort à main droite, le ſecond à main gauche. Je fremiſſois de deſpit. M. de Baſſompierre m'aſſeuroit tousjours, que bientoſt il prendroit ſa mire, & alloit & venoit à lui. Le troiſieſme donna au pied des gabions, & le quatrieſme dans leur artillerie, & y tua force gens ; car tous ceux-là qui aidoient

s'enfuirent derriere une petite maiſonnette, qu'il y avoit au cul de l'artillerie. Et alors je l'allai embraſſer : & le voyant bien aſſuté, lui dis ; (a) *Fradel mio da li da ſeno, per dia facia ti preſente d'altri dieçe ſcudi, & d'un bichier di vino greco.* Je lui laiſſai le Capitaine François qui gardoit le fort, pour toujours le favoriſer de ce qu'il avoit beſoin ; & nous retiraſmes M. de Baſſompierre & moi à noſtre lieu. Il y vint une Enſeigne d'Allemans, qui venoit au long de l'autre gabionnade, Enſeigne deſpliée. Cela pouvoit eſtre ſur les quatre heures. Nous la pouvions voir marcher du derrier de l'Obſervance ; & ne fuſt jamais arrivée à l'artillerie, que noſtre piece tira, & tua l'Enſeigne : & ſoudain les Allemans en fuite, ſe retirans là où ils eſtoient auparavant. Et fit ce Siennois de ſi grands coups, qu'il leur demonta ſix pieces de canon : & demeura leur artillerie toute abandonnée juſques à l'entrée de la nuit, ſans jamais tirer que deux canons qui eſtoient couverts de gabions, qui tenoient le flanc vers Camolia : leſquels noſtre artillerie ne pouvoit atteindre, parce qu'elle donnoit par deſſus, à cauſe de la hauteur des gabions.

(a) Encore un pareil coup, mon camarade, & je te donne dix autres écus, & un verre de vin grec.

Et entre chien & loup tirerent ſept ou huit coups à l'Obſervance, où nous eſtions, & aux maiſons prochaines; & de toute la nuit ne ſe tira rien plus. Nous fiſmes grand'diligence toute la nuit d'achever notre retirade, & le Comte de Biſque l'antiporte; de ſorte que deux heures devant jour tout fuſt parachevé, & chacun en ſon lieu, où il devoit combattre. Ce qui nous faiſoit tant haſter, c'eſtoit que nous oyons mener un grand bruit à leur artillerie, & penſions qu'ils y menaſſent l'autre, qui fut cauſe que je jettai un homme dehors, pour recognoiſtre leur batterie; lequel nous rapporta, qu'ils avoient coupé plus de quatre vingts pas de muraille a un pan ou deux de terre, & qu'il penſoit qu'en peu d'heures ils l'auroient toute abbatue. Dequoi nous ne nous fouciaſmes pas beaucoup; car nous eſperions leur vendre bien cher l'entrée. Et environ une heure devant jour ils ceſſerent de faire bruit, qui nous fiſt penſer, qu'ils n'attendoient que l'aube du jour pour donner feu. Je montai ſur la muraille, ayant le Capitaine Charry avec moi, lequel à toute force m'en vouloit faire deſcendre, quand l'aube du jour commença à paroiſtre. Et bientoſt après j'apperçus qu'aux feneſtres des gabions n'y avoit point d'artillerie, & qu'en lieu d'a-

voir miſe l'autre, ils avoient oſté celle qui y eſtoit. Et alors je criai au Seigneur Cornelio que nous eſtions hors d'aſſaut, & que les ennemis avoient retiré l'artillerie. Tout le monde commença à monter ſur la muraille : & les Siennois à belles injures contre eux, diſant en leur Italien : (a) *Coioni*, *marrani*, *venete qua vi metteremo per terra vinti braſſe di muri.* Ils furent contraincts de demeurer trois jours au deſſous de la montagne pour r'abiller leurs roüages, que le demi canon, que nous avions mené à Camolia, leur avoit gaſté.

Or comme j'ai eſcrit, ce Gentilhomme de

(a) *Coioni* (*Coglioni*) *Marrani.* Approchez, nous mettrons vingt braſſes de mur par terre pour vous laiſſer entrer.

Tout le monde ſçait la ſignification de *coglione* en Italien, *ſot* ou *lâche*, *coyon*, *bélitre.*

Quant à *marrano*, ce mot eſt originairement Eſpagnol, & très-injurieux dans cette langue, où il ſignifie, ſi je ne me trompe, un homme de race *Moreſque*, & eſt l'oppoſé de *Criſtiano vejo*, (vieux Chrétien) qualité dont les Eſpagnols s'honorent beaucoup.

Il eſt donc difficile de trouver dans notre langue une injure équivalente à *Marrano.*

Marrano, dans les Dictionnaires Eſpagnols, ſignifie au propre, *porc mâle*, & au figuré, *excommunié*, *maudit*; en Italien, *infidèle*, *traître*, *deloyal.*

la Chambre de l'Empereur avoit tousjours fait le mauvais, mais comme il euſt bien recogneu le tout, lui eſtant remonſtré par le Marquis que la retirade & tout ce que je faiſois, eſtoit pour les laiſſer entrer, & leur donner la bataille dans la ville, (car ſi je ſçavois ce qu'il faiſoit, il ſçavoit auſſi ce que je faiſois, tousjours il y a quelque traiſtre parmi), il fuſt auſſi bien d'opinion avec le Marquis & les autres Capitaines, que la ville ne ſe prendroit jamais par force, mais qu'il la falloit avoir par famine; & fuſt d'advis que l'on renvoyaſt l'artillerie à Florence. Lequel s'en retourna devers ſon maiſtre, pour lui compter ce qu'il avoit veu, & que le Marquis ne pouvoit faire autre choſe, ſinon ce qu'il avoit fait. Je ne ſçai s'il lui compta la peur qu'il y avoit euë; laquelle le Marquis meſme me récita lors que je ſortis de Sienne, qui m'accompagna plus de deux milles, & me dit que lors que leur artillerie fuſt abandonnée, pour le fracas que noſtre demi canon faiſoit, il eſtoit tout au coſté de la maiſonnette dans ſa lictiere, ayant la goutte, & la lictiere eſtoit à terre; & ce Gentilhomme de l'Empereur parloit à lui ayant les mains ſur la courtine d'icelle, & la teſte dedans, parlant en ſecret audit Marquis. Noſtre canonnier voyant que l'ar-

tillerie eſtoit abandonnée, & que tout le monde eſtoit retiré au coſté de la maiſonnette, tira une volée contre icelle, de laquelle une partie de la muraille, qui eſtoit de bricque, tomba ſur la lictiere, dans laquelle ledit Gentilhomme ſe trouva ſur les jambes du Marquis, ſi eſtonné que rien plus, & me jura qu'en ſa vie il ne penſa mourir qu'alors; & le lui tirerent hors de deſſus ſes jambes, & lui-meſme à bien grand'peine: car toute la lictiere eſtoit pleine de la couverture de ladicte maiſon. Et me dit outre ledict Seigneur Marquis, qu'il y euſt ſi grand peur que la goute le laiſſa. Car tout ce fracaſſement tomba ſur lui tout à coup, enſemble ſur ce Gentilhomme, qui penſoit eſtre mort. J'ai oui dire que l'appréhenſion de la mort a gueri des maladies. Je ne ſçai ſi depuis ſes gouttes l'ont reprins: mais ledit Seigneur Marquis m'aſſeura (a), qu'il ne l'avoit euë depuis. S'il eſt vrai ou non, je m'en rapporte.

Ceci pouvoit eſtre vers la mi-Janvier, & ne tarda pas huict jours, que nous commençaſmes à cognoiſtre, que les Allemans ſe faſ-

(a) M. de Thou dit le contraire, & que ſur la fin du ſiége, le Marquis fut obligé de s'éloigner & d'aller de Montecchio à Belcaro pour changer d'air, étant cruellement tourmenté de la goutte. (*T. II. p. 555.*)

choient fort du peu (a) de pain, qu'ils mangeoient, n'ayant une goutte de vin, qui eſtoit le pis. Le Reincroc meſme, qui eſtoit maladif, ne pouvoit paſtir. Il ne ſe trouvoit rien, ſinon quelque peu de cheval ou d'aſne. Et commençaſmes à regarder le Seigneur Cornelio & moi, quel moyen nous pourrions trouver pour faire ſortir ces Allemans: & regardions que s'ils eſtoient dehors, nous pourrions tenir encore la ville plus de deux mois, là où s'ils ne ſortoient nous ſerions contraincts de la rendre. Et adviſaſmes tous deux d'envoyer un homme ſecrettement à M. de Stroſſy, pour lui remonſtrer le tout, & le prier de les envoyer querir avec les meilleurs moyens dequoi il ſe pourroit adviſer, dont je lui fis l'ouverture; & lui envoyai le Capitaine Coſſeil, qui aujourd'hui porte mon Enſeigne, bien embouché. Il le falloit faire paſſer à grande difficulté: car il falloit combattre deux corps de garde, à cauſe que le Marquis avoit desja fait grande quantité de tranchées qui venoient juſques auprès de la ville de tous coſtez.

(a) Ces Allemands ſortirent de Sienne, dit Pecci, le 29 Janvier 1555: ils étoient au nombre de 800 hommes; pendant ſix mois qu'ils reſtèrent dans la ville, ils conſommèrent autant de vivres qu'il en auroit fallu pour 3000 Italiens.

Le Capitaine Charry en combattiſt un, & le Comte de Gayas avec une troupe d'Italiens l'autre : de ſorte qu'ainſi qu'ils combattoient, il força la tranchée, & gaigna le dernier du camp avec ſes guides, & deux jours après retourna en compagnie d'un Gentilhomme Italien, nommé le Capitaine Flaminio, lequel portoit des lettres au Reincroc & auſſi à moi, m'eſcrivant que je le lui envoyaſſe avec ſes compagnies : & qu'il dreſſeroit un camp là où il avoit force cavalerie & gens de pied Italiens. Et que s'il n'avoit un nerf de tramontane (a), il ne me pouvoit ſecourir : & qu'il proteſtoit contre moi, ſi la cité ſe perdoit & au Reincroc de fort belles lettres, ayant fort bien fait le bec au Capitaine Flaminio. C'eſt homme là ſe miſt à lamenter, diſant que M. de Stroſſy le réduiſoit à toute extremité & qu'il lui eſtoit impoſſible de paſſer, ſans eſtre deffait : mais qu'il en parleroit à ſes Capitaines : & y euſt grande diſpute parmi eux. A la fin un de ceux, en qui il avoit plus de fiance, & qui lui ſervoit de

(a) Les Italiens appellent *Tramontana* le vent qui ſouffle du nord. Strozzi, par cette expreſſion, faiſoit alluſion au pays des Allemands qui étoit au nord de l'Italie. (*Voyez les origines Italiennes de Ménage au mot* Tramontana.)

maiſtre de camp, lui dit qu'il valoit mieux ſe hazarder les armes en la main pour ſe ſauver, que non de demeurer pour mourir de faim, ou ſe rendre à leur diſcretion ſous une capitulation, laquelle ainſi comme ainſi falloit qu'elle ſe fiſt dans peu de jours. Car il n'y avoit rien plus à manger, & leurs ſoldats commençoient à murmurer & n'attendoient que l'heure; qu'une grande troupe s'en iroient rendre aux ennemis, qui fuſt cauſe qu'ils ſe reſolurent de partir. Le Reincroc n'avoit pas grand tort, eſtant un perilleux voyage : car au ſortir de la porte il falloit combattre force corps de garde d'Eſpagnols. Et à demi mille de là un autre à une tranchée que l'ennemi avoit faite auprès d'un moulin. Je fis deffendre qu'homme du monde ne parlaſt de ceſte ſortie & fis fermer les portes de la ville. Et à l'entrée de la nuit tous arriverent avec leurs bagages à la grande place de Porte-Nove.

Les Siennois, qui n'avoient rien entendu de ceci, commencerent de s'en aller au palais tous deſeſperez. Je fis ſortir trois troupes, deux de François & une d'Italiens. La premiere menoit le Capitaine Charry : la ſeconde le Capitaine Blacon, qui eſt mort à préſent en Xainctonge, Huguenot : & la troiſieſme le Comte

de Gayas. Le Capitaine Charry avoit charge de combattre le premier corps de garde, qui eſtoit au long d'une grande rue du fauxbourg : le ſecond eſtoit aux Auguſtins ſur la rue meſme : & le troiſieſme auprès de Saint Lazare. Ils avoient commandement de moi de ne ceſſer jamais, juſques à ce qu'ils euſſent combattu tous les trois corps de garde. Et le Comte de Gayas prenoit par dehors le fauxbourg à main droite, tout au long des maiſons, allant tousjours le petit pas pour les recueillir. La terzo de Cecile, eſtoit à la Chartreuſe ayant de fort bons ſoldats : & le Reincroc au ſortir de la porte, prenoit à main droite, entrant dans un vallon, & le Comte de Gayas demeuroit ſur le haut, allant tousjours le pas, qui faiſoit deux effets pour ſecourir les noſtres, comme diſt eſt, & le Reincroc, s'il en avoit beſoin, & ainſi commençaſmes à ouvrir la porte, pouvant eſtre une heure de nuit. Le Capitaine Charry ſe miſt devant : c'eſtoit lui qui menoit tousjours la feſte, Blacon après, le Comte de Gayas après, & puis les Allemans, qui furent incontinent deſcendus au vallon. Et tout à coup nous entendiſmes le combat de nos François contre les Eſpagnols. Le Capitaine Charry miſt en route les deux corps de garde l'un après l'autre, juſques à

celui de S. Lazare. Surquoi ſortirent ceux de la Chattreuſe ſecourir leurs gens : & vindrent aux Auguſtins, où Blacon avoit fait alte, attendant le Capitaine Charry : & là ſe mirent entre deux. Le Capitaine Charry cuida retourner, entendant bien que l'on combattoit Blacon ; & rencontra les ennemis, qui redoubla le combat. Le Comte de Gayas ne le pouvoit ſecourir, à cauſe, que je lui avois deffendu expreſſément qu'il ne s'engageaſt point au combat, juſques à ce qu'il auroit cognu que les Allemans eſtoient ſauvez : mais à la fin il fallut que tout ſe meſlaſt : car nos deux troupes Françoiſes lui tomberent ſur les bras. Le combat dura plus d'une grande heure. Le Sgr. Cornelio & moi eſtions hors la porte au raſteau, & n'y avoit rien d'ouvert que le guichet. Et comme les ſoldats venoient l'un après l'autre, nous les mettions dedans : & tout à un coup ouïſmes venir le combat à nous, qui crioit : *France, France!* qui crioitt *Eſpagne !* Voilà tout arrivé auprès du raſteau meſlé. Nous avions les torches dans les portes & par le guichet voyons un peu de clarté, & tirions les ſoldats dedans. Il falloit bien dire qu'en l'une partie & en l'autre y avoit bien des vaillans hommes. Car jamais François ni Italiens ne ſe jetta de furie ſur nous,

ains tournoient tousjours le viſage devant ce raſteau ; & jamais ne ſe retirerent, ſinon à meſure, que nous les tirions dedans. Tous les trois Chefs y furent bleſſez : & y perdiſmes de morts ou bleſſez plus de quarante des meilleurs ſoldats, que nous avions, François & Italiens. Et à la fin nous euſmes le reſte de nos gens dedans. Et pource qu'avant la ſortie, les Siennois eſtoient eſtonnez de ce que les Allemans s'en alloient : je fis aller le Seigneur Cornelio tout autour des gardes, & par les forts, pour reconforter (a) nos gardes : car perſonne ne ſçavoit que les Allemans s'en deuſſent aller : & moi m'en allai au palais, & trouvai tous les Seigneurs bien eſtonnez. Et alors je commençai à leur remonſtrer ce qui s'enſuit.

» Je vois bien, Seigneurs, que vous vous » eſtes aſſemblez ici pour la ſortie des Al- » lemans, & que vous eſtes entrez en » crainte & en ſoupçon, que pour leur » départ la cité ſe perde, je vous dis que » c'eſt la conſervation d'icelle, & non la

(a) Pecci prétend, au contraire, que Montluc & Bartholomeo Cavalcanti, afin de perſuader que Strozzi vouloit venir au ſecours de Sienne, montroient les lettres de ce Général, qui ordonnoit à Montluc de lui envoyer les Allemands.

perte ;

» perte. Car leurs ſix Enſeignes deſpenſoient
» plus que les douze Italiennes & Françoiſes.
» D'autre part vous avez entendu que leſ-
» dits Allemans commençoient desja à mur-
» murer, ne pouvant plus paſtir. Je pré-
» voyois aſſez que leurs Capitaines meſmes
» n'en fuſſent pas eſté maitres, ayant crainte
» qu'ils ſe rendiſſent aux ennemis. Vous
» avez entendu depuis cinq ou ſix jours,
» que les ennemis crioient auprès de nos
» murailles que nous eſtions perdus, & que
» nos Allemans ſeroient bientoſt avec eux.
» Cela ne venoit pas des Capitaines : mais
» du commun qui ne pouvoit plus paſtir.
» Or, Seigneurs, ſi vous vous esbayſſez à
» preſent pour leur allée; on diroit que
» votre hardieſſe ni la noſtre ne dépendoit
» que de la leur : & pour les honorer à eux
» nous nous deshonorerions nous-meſmes.
» A quoi je ne conſentirai jamais : car
» vous ſçavez que tous les grands combats,
» qui ſe ſont faits en ce ſiege, vous & nous
» les avons faits, & ne ſont jamais ſortis
» dehors, qu'un ſeul coup, que maugré
» moi le Colonel Reincroc vouluſt faire
» ſortir ſes gens ſous la conduicte de ſon
» nepveu, & de ſon Maiſtre de camp, qui
» ne vouloit avoir perſonne d'autre nation

» que de la ſienne : & vous viſtes comme
» bientoſt ils furent renverſez juſques au
» dedans du foſſé du ravelin de Porte-Nove.
» Et ſi par fortune je ne m'y fuſſe trouvé,
» qui fis ſortir le corps de garde Italien, il
» n'en fuſt eſchappé un ſeul. Je ne les veux
» pas blaſmer, mais ils ſont meilleurs pour
» une bataille, que pour un ſiege. Or donc-
» ques, Seigneurs, pourquoi entrez vous en
» crainte pour leur ſortie. Je vous veux dire
» encore une autre choſe, que quand j'en au-
» rois envoyé les douze compagnies, qui me
» reſtent en ceſte ville, encore entrepren-
» drai-je de garder voſtre cité, avec vous
» autres ſeulement, pourvu que les chefs me
» demeuraſſent, pour me ſoulager. Il faut
» faire par tout vos Enſeignes, n'ayant que
» deux nuicts de franches, & les noſtres n'en
» auront qu'une : & que nous commencions
» à retrancher noſtre pain à quatorze onces,
» & vous autres à dix. Et faut mettre les bou-
» ches inutiles hors la ville, & commet-
» tre ſix perſonnages pour faire la deſcrip-
» tion d'icelles demain meſme, ſans eſ-
» pargner perſonne quelconque, & promp-
» tement les mettre dehors, & ainſi nous
» prolongerons noſtre pain trois mois, qui
» ſera le tems que le Roi nous pourra ſe-

» courir, meſmement à préſent que le prin-
» tems vient. Ceſſez donc d'avoir peur, ains
» au contraire, prenez ce que j'ai fait pour
» voſtre ſalut. Si je l'ai fait ſans le communi-
» quer au Sénat, ce n'eſt pas par mauvaiſe
» volonté, mais pour tenir ſecret ce départ,
» qui eſtoit fort dangereux; comme vous
» avez peu voir, ayant eſté forcé de faire
» joüer ce perſonnage à M. de Stroſſy,
» pour me délivrer de ces gens qui ai-
» ment trop leur ventre.

Ayant entendu ma remontrance, ils me prierent d'aller repoſer, & qu'ils mettroient le tout en déliberation, me remerciant bien fort du bon confort & conſeil que je leur donnois. Le matin toute la harangue que je leur avois faite fuſt ſceuë par la cité, & ne ſe parla plus de crainte aucune. Or ils ne ſe peurent bonnement accorder aux bouches inutiles, pource que l'un vouloit favoriſer l'autre, & me créérent par balotte leur Dictateur general pour l'eſpace d'un mois : de ſorte que le Capitaine du peuple ni le Magiſtrat, pendant ce temps, ne commanderent jamais rien, ains moi abſolument tenois le rang & l'eſtat, que faiſoient anciennement les Dictateurs Romains (15). Je créai ſix Commiſſaires pour faire la deſcription des bou-

ches inutiles, & après baillai ce rolle à un Chevalier de Saint-Jean de Malte, accompagné de vingt-cinq ou trente ſoldats, pour les mettre dehors, ce qui fuſt faiſt dans trois jours après que j'eus baillé le rolle. Et ſi n'eſtoit que j'ai bon temoignage des Siennois & des officiers du Roi, & Capitaines qui eſtoient dans Sienne, je ne mettrois ceci par eſcrit, craignant qu'on dit que je fuſſe un menteur : c'eſt choſe qui eſt véritable. Je vous dis, que le rolle de bouches inutiles ſe monta à quatre mille & quatre cens ou plus : que de toutes les pitiez & déſolations que j'ai veu, je n'en vis jamais une pareille, ni n'en verrai à l'advenir à mon advis. Car le maiſtre falloit qu'il abandonnaſt ſon ſerviteur qui l'avoit ſervi long-temps : la maiſtreſſe ſa chambriere, & un monde de pauvres gens, qui ne vivoient que du travail de leurs bras. Et par trois jours ceſte deſolation & pleurs dura. Ces pauvres gens s'en alloient à travers des ennemis, leſquels les réchaſſoient vers la cité. Et tout le camp demeuroit nuit & jour en armes pour ceſt effet : car ils nous les rejettoient juſques au pied des murailles, afin que nous les remiſſions dedans, pour pluſtot manger ce peu de pain qui nous reſtoit, & voir ſi

la cité ſe voudroit revolter, pour la pité de leurs ſerviteurs & chambrieres : mais cela n'y fiſt rien, & ſi dura huit jours. Ils ne mangeoient que des herbes, & en mourut plus de la moitié ; car les ennemis les tuoient, & peu s'en ſauva. Il y avoit un grand nombre de filles & belles femmes ; celles-là avoient paſſages ; car la nuit les Eſpagnols en retiroient quelques-unes de celles-là pour leur proviſion : mais non que le Marquis le ſceuſt, car il leur alloit de la vie, & quelques hommes forts & vigoureux qui paſſoient & eſchappoient la nuit, mais tout cela ne venoit pas à la quarte part ; car le demeurant mouruſt. Ce ſont des loix de la guerre. Il faut eſtre cruel bien ſouvent, pour venir à bout de ſon ennemi. Dieu doit eſtre miſericordieux en noſtre endroit, qui faiſons tant de maux.

Vous, Gouverneurs & Capitaines des places, ſi vous ne le ſçavez, apprenez ces ruſes. Ce n'eſt pas tout d'eſtre vaillant & ſage, il faut eſtre fin & adviſé. Si j'euſſe prié le Reincroc de ſortir, il en euſt eſté mal content, & m'euſt reproché que je l'envoyois à la boucherie. J'y procédai plus ſagement, m'aidant de l'authorité de M. de Stroſſy. Je ne

taſchois qu'à gagner temps pour ennuyer mon ennemi, & donner loiſir au Roi de nous aider; mais comme j'ai dit; il couroit au plus preſſé. Plus touche la peau que la chemiſe. Ne craignez de vous deſcharger des bouches inutiles, eſtoupez (a) les oreilles aux cris. Si j'euſſe cru mon courage, je l'euſſe fait trois mois pluſtoſt : peut-eſtre que j'euſſe ſauvé la ville : ou pour le moins j'euſſe amuſé mon ennemi plus longuement. Cent fois je m'en ſuis repenti.

Le Marquis ayant veu que j'avois mis les Allemans dehors, leſquels furent la pluſpart deffaits par les chemins, & à leur grande faute, laquelle je ne veux eſcrire ici, car ils ne furent pas deffaits aux environs de Sienne, mais ailleurs par les chemins, où la peur leur print ſans grande raiſon : voyant auſſi que j'avois jetté les bouches inutiles dehors, & que toutes ces deux choſes prolongeoient le ſiege long-temps, avecque le retranchement de noſtre pain qu'il ſceuſt par ceux qui eſtoient ſortis, cela le fiſt penſer à quelque autre remede pour nous avoir, craignant que ſur le printemps il ſurvinſt quelques neiges (b), comme ſouvent il advient en

(a) Bouchez.

(b) Probablement Montluc veut parler des déborde-

ce temps en ce quartier-là : & que ſi cela advenoit, il falloit qu'il levaſt le ſiege, s'en allant par les villes pour manger ; car preſque il eſtoit en auſſi grande néceſſité que nous. Et mangeoient les ſoldats de ſon camp des mauves & autres herbes auſſi bien que nous ; parce que bien ſouvent la munition ne pouvoit arriver à temps ; car elle venoit devers Florence, là où il y a trente milles, & ſur des petits aſnes, ſauf cent mulets ; & falloit qu'ils portaſſent à manger pour aller & venir, qui eſtoit cinq ou ſix jours. Et à chaque voyage en mouroit tousjours une partie par le chemin ; car de trouver une ſeule herbe, ni foin, ni paille, ni grain, il ne s'en trouvoit plus, & moins perſonne qui y habitaſt, ni à dix milles près du chemin. Et toute ſa cavalerie eſtoit encore dix milles par de-là Florence, ſauf la compagnie du Seigneur Cabri, nepveu du Marquis, qui eſtoit de cinquante chevaux : & falloit que de quinze en quinze jours ſe rafraiſchiſt des autres cinquante, qui ſe tenoient à Bonconvent. Et ſi Dieu nous euſt voulu donner un peu de neige, ſeulement pour huit jours, leur camp eſtoit contraint

mens que la fonte des neiges des montagnes pouvoit occaſionner.

de ſe rompre. Toutes ces choſes mirent le Marquis, pour abbreger la guerre, en une opinion, c'eſt de trouver le moyen de mettre diviſion entre les parts (a) dans la ville, nous voyant foibles, ſçachant bien qu'encore que nous euſſions douze Enſeignes, il n'y avoit pas dix-huit cens hommes, &, par l'advis des Siennois bannis de la cité, qui eſtoient près du Marquis, fuſt trouvé invention de gaigner un citadin de la ville, nommé Meſſer Piedro (b), qui eſtoit borgne, & de l'ordre du peuple, qui eſtoit l'ordre de qui nous nous fions le plus, joint avec l'ordre des réformateurs, & ce par le moyen des petits garçons qui alloient chercher des herbes au long des prez de la riviere de la Treſſe, avecques des petits ſacs : & fiſt tant le Marquis qu'il le convertiſt à eſtre traiſtre. Et la forme de ce faire fuſt, que Meſſer Piedro recevroit pluſieurs blancs ſignez de ces Siennois qui eſtoient avecques le Marquis, là où lui-meſme coucheroit les lettres.

Le fond de ce fait eſt tel, qu'il falloit que ledit Meſſer Piedro couchaſt dans les lettres ces mots, comme il trouvoit eſtrange

(a) Entre les partis.

(b) Pecci ne fait point mention de la trahiſon de ce Piedro.

qu'ils ſe laiſſoient tromper ſi ouvertement au Seigneur de Montluc, & que les enfans pouvoient bien cognoiſtre que toutes les aſſeurances qu'il leur donnoit que le Roi les ſecoureroit, n'eſtoient que bayes & tromperies, & qu'encore qu'il fuſt eſté banni de la cité, neantmoins il regrettoit infiniment de la veoir perdre les larmes aux yeux, & que s'ils vouloient faire ſortir un homme pour aller juſques à Rome entendre ſi le Roi faiſoit armée pour les ſecourir, ils cognoiſtroient la tromperie & cautelle dont j'uſois en leur endroit : & qu'il les prioit de ne ſe laiſſer conduire au dernier morceau : & que s'ils le faiſoient, ils n'en eſchapperoient que par leurs teſtes, & la ruine de leurs biens, femmes & enfans : & qu'il y avoit moyen encore de faire leur appointement avecques l'Empereur, que par le moyen du Marquis, s'ils le vouloient mettre dans leur ville, qui eſtoit choſe bien aiſée, s'ils ſe vouloient tenir & accorder avecques aucuns de la cité qui desja leur avoit promis : & que pour ſçavoir qui eſtoient ceux de l'intelligence, il falloit qu'ils allaſſent veoir à une telle rue : & là où on verroit une petite croix blanche au bas de la porte de la maiſon, celui-là eſtoit de leur intelli-

gence. Ce mechant borgne faiſoit bien ſon office, & adreſſoit ſes lettres à un de ceux de qui nous avions fiance, eſtant bien certain que celui-là porteroit la lettre au Magiſtrat, & qu'incontinent le Magiſtrat envoyeroit le matin en la rue qu'il nommoit en la lettre, & qu'il prendroit le Gentilhomme de la maiſon où la petite croix ſe trouveroit. Tousjours il s'addreſſoit de faire la croix à quelque maiſon de l'ordre des Noves, & des Gentils-hommes, pource que les autres deux ordres les tenoient pour ſuſpects. Et penſoit le Marquis que tout incontinent que celui-là ſeroit prins, cognoiſſant l'humeur des Siennois, & la grande haine qu'ils ſe portoient les uns & les autres, ils l'ameneroient ſans autre forme de juſtice ſur l'eſchaffaut : & que par ce moyen-là, ces deux ordres des Noves & Gentils-hommes entreroient en une grande contention & déſeſpoir, & que pour ſauver leurs vies ſeroient contraints de prendre les armes & ſe rendre maiſtres d'un canton de la ville près les murailles, pour tenir la main aux ennemis, afin qu'ils peuſſent entrer dans la ville.

Or commença ledit meſchant borgne à forger la premiere lettre : & de nuit la va mettre ſous la porte de la maiſon d'un des

Gentils-hommes qui n'eſtoit point ſoupçonné ; & fiſt la croiſette en une autre rue à la maiſon d'un des plus riches Gentils-hommes de l'ordre des Noves, & le matin le Gentilhomme à qui la lettre s'adreſſoit, trouva icelle dans l'entrée de ſa maiſon, & ſoudain la leuſt, & la porta au Magiſtrat, & incontinent qu'ils l'eurent veue me l'envoyerent par Meſſer Hieronyme Eſpano, & me mânderent qu'ils avoient mis en délibération d'aller prendre ledit Gentilhomme, & l'amener tout droit à l'eſchaffaut. J'envoyai les Sieurs Cornelio & Bartholomé Cavalcan (a)

(a) Bartolomeo Cavalcanti, Gentilhomme Florentin ; il étoit Maître-d'Hôtel de Henri II.

Lucrece Cavalcanti, ſa fille, fut Dame d'honneur de Catherine de Medicis. Elle épouſa Albizzo Del Bene, Seigneur du Perſon, & Pannetier du Roi.

Bartolomeo, dit Baccio Cavalcanti, d'une ancienne Maiſon de Florence, qui ſe prétend originaire d'Allemagne, d'où elle paſſa en Italie avec l'Empereur Charlemagne, né au commencement de l'année 1502, mécontent du Gouvernement de Florence, après la mort d'Alexandre de Médicis, en ſortit avec le Cardinal Salviati, & vint à Rome, où il s'acquit la bienveillance du Pape Paul III. Après ſa mort, il s'attacha au Cardinal Farneze, ſon neveu, & le ſuivit à Avignon, où ce Cardinal fut nommé Légat. Il ſe trouva enſuite à Sienne auprès du Cardinal de Ferrare, qui, lorſqu'il

devers eux, les prier de ne mettre point la main ſi-toſt au ſang, & que ceci pourroit bien eſtre des inventions du Marquis, pour nous mettre en diviſion, & qu'ils le pouvoient bien mettre en priſon, ce qu'ils firent. Deux jours après voici une autre lettre trouvée en meſme ſorte à la maiſon d'un Gentilhomme de l'ordre des Noves, qui n'eſtoit point ſuſpect, & la croiſette à un de l'ordre des Gentils-hommes. Alors la furie commença ſi grande, qu'il me falluſt aller au Palais moi-meſme, & à peine peus-je obtenir ceſte grace, que pour cinq jours on dilayaſt, pour voir ſi pendant ce temps Dieu nous envoyeroit la cognoiſſance de ce fait. Toute la ville eſtoit eſmeue, & ne ſe parloit d'autre choſe que de faire couper teſtes. Comme je veux que Dieu m'aide, il m'alloit tousjours au-devant que c'eſtoit une cautelle du Marquis, car je ſçavois à qui j'avois affaire. Je priai Meſſer Bartholomé Cavalcan, qu'il

partit de cette ville, le laiſſa avec Montluc. Lucrece Cavalcanti, ſa fille, fut Dame d'honneur de Marie de Médicis, femme de Henri IV, ſans doute après l'avoir été de Catherine. Baccio Cavalcanti étoit homme de lettres, & qui a fait quelques ouvrages. (*Gammurini, Hiſt. Genealog. delle famig. Toſcane ed Umbre, in-fol. T. III.*)

ne ceſſaſt jour & nuit d'aller voir leſdits Gentils-hommes & Bourgeois de l'ordre des Gentils-hommes, & des Noves, à qui le malheur touchoit, les prier qu'ils ne ſe déſeſpéraſſent point, & que je garderois bien qu'on ne mettroit point la main au ſang, & que je n'adjouſterois point de foi à toutes ces lettres, ni croix. Le Sieur Cornelio m'y ſecouroit fort auſſi; car il avoit bien bonne part en la cité, à cauſe de M. le Cardinal de Ferrare, près lequel il avoit tousjours demeuré, tant qu'il demeura en la cité.

Or à trois ou quatre jours de-là, penſant que la furie ſeroit paſsée, voilà une autre lettre & une croix trouvée en meſme forme des autres; & alors tout le monde perdit patience, & les vouloit-on mener tous trois ſur l'eſchaffaut. Je courus au Palais, menant le Sieur Cornelio & le Sieur Bartholomé avec moi. Allant au Palais il me vint en l'eſprit qu'il falloit rompre ce coup par le moyen de la dévotion : & comme je fus au Palais trouvai desja preſque toute la grande ſalle pleine de gens de l'ordre du peuple & des reformateurs. Et dès que j'entrai en la ſalle du Magiſtrat, tous commencerent à me crier qu'il n'eſtoit plus temps de diſſimuler, &

qu'il falloit faire juſtice. Et alors ayant prins place, je parlai à eux en telle maniere en langage Italien, comme les autres fois.

« Seigneurs, depuis le temps que j'ai eu » ceſt honneur de commander en voſtre cité, » par le commandement du Roi mon Maiſtre, » vous n'avez rien entreprins, ſoit pour le » fait de la guerre, ſoit pour la conduite » de voſtre ville, ſans me le communiquer, » & prendre advis & conſeil de moi. En » quoi j'ai eſté ſi heureux, par la volonté » de Dieu, que je ne vous ai conſeillé choſe » aucune, qu'elle n'ait réuſſi à voſtre bien, » honneur & profit, comme je ne voudrois » faire, n'ayant pas plus à cœur mon ſalut » & ma vie, que la voſtre propre. Or, Meſ- » ſieurs, puiſque j'ai eſté ſi heureux & ſi » fortuné que de vous avoir tousjours donné » des conſeils ſalutaires & profitables, je » vous ſupplie en avoir la meſme opinion, » & me croire en un affaire ſi important qui » ſe préſente, lequel à mon advis trouble » grandement vos entendemens. Je vous de- » mande un don les mains jointes, & au nom » de Dieu, que vous vous gardiez ſur toutes » choſes de mettre la main au ſang de vos » citoyens, juſques à ce que la vérité ſoit » du tout deſcouverte; laquelle ne peut eſtre

» longuement cachée : on a beau couvrir le
» feu, la fumée en ſortira. Auſſi on a beau
» le maſquer & deſguiſer ce fait, la vérité
» paroiſtra. Tout le monde (& croyez-moi)
» ne me ſçauroit faire croire que ceci ſoit
» autre choſe qu'une ruſe & cautelle du
» Marquis. Il conſidere que la peau du lyon
» ne lui ſert de rien, il a veſtu celle du
» renard afin de pouvoir venir à bout de
» ſon deſſein. Or il ne ſçauroit mieux faire,
» ne plus finement en uſer qu'en jettant la
» diviſion parmi voſtre cité. Et comment la
» peut-il mieux ſemer, ſi ce n'eſt en vous
» perſuadant qu'il y a des traiſtres parmi
» vous, & dans vos murailles, ſçachant
» bien que cela vous occaſionnera, non-
» ſeulement de les empriſonner, mais en-
» core de les faire mourir, & par leur mort
» mettre la cité en trouble ? car le ſang ne
» peut mentir. Les parens porteront la mort
» de leur parent, quand bien elle ſeroit
» juſte, avec douleur & deſplaiſir, & taſ-
» cheront à ſe venger. Bref, vous voilà des
» ennemis domeſtiques, plus dommagea-
» bles que ceux de dehors : vous voilà en
» peine de ſonger à la mort des voſtres, au
» lieu de penſer à celle de vos ennemis. Voyez
» donc Meſſieurs, quel aiſe, quel plaiſir,

» & quel contentement vous donnerez à
» vos ennemis, quand ils ſçauront que vous
» ſongez à faire couper teſtes, & encore
» de ceux que j'oſerois dire & jurer ſur
» mon ame eſtre innocens. Quoiqu'il en ſoit,
» l'attente ne vous peut eſtre dommageable;
» car ils ſont en vos priſons. Vous eſtes
» aſſeurez d'eux, vous faites bonne garde.
» Je veillerai de mon coſté, pourquoi vous
» haſterez-vous de les faire mourir? A l'hon-
» neur de Dieu, croyez-moi, vous ne vous
» en repentirez pas. Je n'y ai point d'in-
» téreſt que le voſtre, ayons recours à Dieu
» en une telle néceſſité. Commandez que
» tout le Clergé de voſtre ville dès demain
» ordonne une proceſſion générale par toute
» la ville, & qu'il ſoit enjoint à tout le
» monde de s'y trouver, & qu'on ſe mette
» en prieres : afin qu'il plaiſe à Dieu nous
» faire tant de grace de deſcouvrir la vérité
» de ce fait, & la trahiſon s'il y en a, où
» l'innocence de ces priſonniers. Je m'aſ-
» ſeure que Dieu nous exaucera, & que bien-
» toſt vous en ſerez eſclairci : lors vous
» pourrez faire juſtice ſi la cauſe y eſcheoit,
» & procéder contre les coupables. Mais
» avant cela, ſur la colere mettre la main
» au ſang de vos citoyens ſans avoir bien
» peſé

» peſé toutes choſes, il me ſemble que vous
» ferez très-mal, & ſerez cauſe d'un grand
» malheur en voſtre cité. Meſſieurs, la ſeule
» affection que j'ai au bien de voſtre ſervice,
» & à voſtre ſalut & conſervation, me fait tenir
» ce langage, & vous ſupplie me faire ce plai-
» ſir, de ſupercéder pour quelques jours,
» leſquels cependant nous employerons en
» prieres & oraiſons. »

Un murmure courut lors par la ſalle, les uns diſant oui, les autres non; car tousjours y a-t-il des contrediſans. Mais enfin mon advis fut ſuivi : & ſoudain les Egliſes adverties, & tout le peuple, afin de s'appreſter pour aller le lendemain en proceſſion générale faire prieres à Dieu; car de jeuſnes nous en faiſions aſſez. Je me trouvai à la proceſſion & tous les Capitaines, enſemble tous les Seigneurs & Dames de la ville, les parens des priſonniers ſuivans ploroient, bref toute la ville ce jour-là & le lendemain fut en dévotion & oraiſons, faiſant chacun prieres à Dieu, qu'il nous fit la grace de deſcouvrir la verité de ceſte trahiſon. Cependant je ne dormois pas; car la nuit le Sieur Cornelio & moi diſcouruſmes comment ceſte pratique du Marquis ſe pouvoit faire. J'arraiſonnois à part moi, puiſqu'il en eſtoit

venu ſi avant, que celui qui menoit la marchandiſe ne s'arreſteroit pas là, & que le Conſeil de la ville ne ſeroit pas ſi ſecret, qu'il n'euſt advis de ce qui avoit eſté conclu; car à ces grandes aſſemblées, il y a tousjours quelque parleur: & cognus bien que j'avois fait un erreur d'avoir tout haut dit que j'eſtois aſſeuré que c'eſtoit une ruſe du Marquis; car il eſtoit à craindre que cela ne fit tenir en cervelle ſon conducteur. Or puiſqu'il y avoit apparence qu'il nous donneroit avec ſes lettres & bultins quelque nouvelle alarme, je m'adviſai de faire aller de nuit par la ville quelques hommes le plus coyement (a) qu'on pouvoit, pour voir ſi rien ſe deſcouvroit. Et ainſi fiſmes faire la ſentinelle deux nuits. Le jour je faiſois amuſer le peuple aux proceſſions par les paroiſſes. Et lors que quelqu'un de la Seigneurie me venoit dire que c'eſtoit perdre temps, qu'il falloit faire juſtice, je le priois d'avoir patience, l'aſſeurant que je commençois à deſcouvrir quelque choſe; car il en falloit ainſi uſer, pour retenir la fureur du peuple.

Or la troiſieſme nuit après, environ une heure avant minuit, voici paſſer ce Meſſer Piedro, qui s'arreſta devant une maiſon, &

(a) Le plus ſecrettement.

mit la main à la feneſtre, laquelle eſtoit baſſe & la trouva fermée. Or l'une des trois lettres ſe trouva avoir eſté miſe par une feneſtre baſſe, comme eſtoit celle-là. Lors il mit le genou à terre, & par deſſous la porte mit la lettre tant avant qu'il peuſt allonger le bras, puis s'en va au long de la rue. Un Gentil-homme qui eſtoit au guet, incontinent va après lui, & le prenant par le bras, lui dit (a) *che ſete voi* : l'autre lui reſpond : (b) *io ſon Meſſer Piedro.* Il ne me ſouvient du ſurnom de ce meſchant. Il le recognut, & lui dit *dove andate* (c), lequel lui répondit, *me ne vo a la guardia* (d): le Gentilhomme lui reſpondit, (e) *adio, adio*: Puis ayant heurté fit ouvrir la porte, & trouva la lettre qui parloit comme les autres. Incontinent il la porta au Magiſtrat, lequel m'envoya deux de leur Conſeil, me faire entendre le tout. Ils allerent faire lever le Sieur Cornelio, qui vint avec eux, & fut arreſté que les portes ne s'ouvriroient point le matin ni les gardes & ſentinelles ne bou-

(a) Qui êtes-vous ?
(b) Je ſuis Meſſer Pietro.
(c) Où allez-vous ?
(d) Je m'en vais au corps-de-garde.
(e) Adieu, adieu.

geroient qu'il ne fut prins. Et ſur le matin le Sieur Cornelio s'en iroit environner la maiſon avec cent hommes par devant & par derriere. Le Sieur Cornelio le cognoiſſoit, & comme il euſt départi ſes gens, il heurta à la porte, & le trouva encore au lit; & tout incontinent ils m'advertirent de la prinſe. Et pource que le terme de ma dictature eſtoit paſſé, j'uſois de prieres comme auparavant, & leur requis que tout incontinent il fut mis ſur la gehenne, car il nioit la lettre, & n'avoir veu auſſi le Gentil-homme de toute ceſte nuit. Et comme il fut ſur la gehenne, il pria de ne le tourmenter plus, car il vouloit confeſſer la vérité, ce qu'il fit au long, & les pratiques du Marquis pour mettre la diviſion dans la ville. Sur la chaude (a) l'on le vouloit faire pendre aux feneſtres du Palais; mais je les priai de ne le faire encore, & fut mis en une baſſe foſſe. Et priai le Capitaine du peuple de me vouloir bailler les trois Gentils-hommes priſonniers, car je voulois parler à eux à mon logis; ce qu'ils firent.

Le Sieur Cornelio & Bartholomé Cavalcan les amenerent. Et comme ils furent au logis, je leur remontrai qu'ils ne devoient aucunemenr ſentir mauvais gré au Senat de ce qu'il les avoit fait prendre, eſtant les

(a) Dans le premier moment.

affaires réduits à tels termes, que le pere ne ſe devoit fier du fils, ni le fils du pere, puiſqu'il y alloit de leurs vies & de leurs biens, & qu'ils allaſſent au Magiſtrat le remercier affectueuſement de ce qu'ils n'avoient pas fait juſtice d'eux, ains qu'ils avoient eu la patience juſques à ce que Dieu auroit fait cognoiſtre la vérité. Ils me reſpondirent qu'ils ne feroient pas cela; car ce n'eſtoient pas eux qui leur avoient ſauvé la vie, mais que c'eſtoit moi, & qu'ils vouloient remercier Dieu & moi, & non eux. Il nous couſta à tous trois plus d'une heure à les convertir. Je leur remonſtrai que s'ils ne le faiſoient, ce ſeroit accomplir ce que le Marquis deſiroit, qu'ils demeuraſſent en haine mortellle, & en diviſion. Et tout ce que je pouvois imaginer, qui pouvoit ſervir à les y faire aller, je le leur diſois pour les humilier. A la fin ſe recognoiſſans grandement obligez à moi de ce que je leur avois ſauvé leurs vies, ils me promirent de le faire, & les y accompagnerent le Sieur Cornelio & Meſſer Bartholomé à ma requeſte, car je craignois qu'ils s'en dédiſſent par les chemins. Et comme ils furent devant le Magiſtrat, un d'eux parla pour tous trois, remontrant leur innocence & le tort qu'on

leur avoit fait, duquel ils ne ſe vouloient reſſouvenir, veu la néceſſité du temps & l'eſtat de la cité, les ſuppliant affectueuſement les vouloir tenir pour leurs bons citadins & amis, & pour loyaux à leur république. Et afin qu'à l'advenir eux & leur poſtérité n'en fuſſent remarquez, qu'ils leur pleuſt leur en bailler patentes ſcellées de leur grand ſcel. Et alors le Capitaine du peuple leur fit une grande remonſtrance, par laquelle il les prioit les excuſer : qu'eſtant queſtion du ſalut public, ils avoient eſté contraints fermer les yeux à l'intéreſt particulier; & veu l'importance de l'affaire, en faire la recherche; mais qu'on les tenoit pour gens de bien, & bons citoyens. Sur quoi ils deſcendirent tous de leur ſiege, & les embraſſerent. Meſſer Bartholomé Cavalcan me dit que la pluſpart s'eſtoient mis à pleurer, & ainſi ſe retirerent en leurs maiſons.

Et pource que ce meſchant borgne eſtoit de l'ordre du peuple, qui eſtoit la plus grand'part, & là où il y avoit plus de gens de guerre, j'eus crainte que ſi l'on le faiſoit mourir, que ceux de ſon ordre nous levaſſent quelque bruit par la ville, diſant qu'on cognoiſſoit bien à ceſte heure de quel ordre eſtoient les traiſtres, & que cela pourroit

eſtre cauſe de leur faire mettre la main aux armes. Qui fut cauſe que je fis requeſte à tout le Sénat me donner ſa vie : & le bannir à perpetuité, afin d'aſſoupir toutes choſes : & que le Marquis ne peuſt dire, que rien de ſon deſſein euſt ſuccédé, non plus que ſes entreprinſes par les armes. Et voilà comme le tout fut deſcouvert & aſſoupi : car le Sénat m'accorda ma priere. Je me ſuis ſouvent eſtonné comment je fus ſi ſage & ſi modéré en une affaire ſi importante, veu qu'il eſtoit raiſonnable d'en faire un exemple. Mais cela euſt apporté peut-eſtre plus de mal que de bien. Il ne faut pas tousjours eſtre ſi aſpre, voyant les autres ſi eſchauffez après le ſang de ſes priſonniers, cela me refroidiſſoit. Ne vous laiſſez pas, mes Gentilshommes, qui aurez charge des places, emporter à la premiere apparence des choſes qu'on vous dira. Songez & peſez les circonſtances, rompez les deſſeins du peuple, que vous commanderez ſous quelque prétexte, comme je fis, l'amuſant à nos proceſſions : non que cela fut mal fait, mais je voulois voir ſi le temps deſcouvriroit quelque choſe. Si j'euſſe permis la mort de ceux-ci, leurs parens euſſent, peut-eſtre eſté pouſſez de quelque eſprit de vengeance. Taſchez par tout à entretenir l'u-

nion de ceux que vous commandez, comme je fis en ceſte ville-là où tout fut rapaiſé & accommodé. Et auſſi ſongez à quel ennemi vous avez affaire, car vous pouvez penſer qu'il ne laiſſe pierre à remuer ni artifice, pour mettre la diviſion dans la ville. Ainſi, ai-je oui lire toutesfois dans Tite-Live, qu'Hannibal, ce grand Capitaine, faiſoit pour mettre de la diviſion parmi les Romains. Il faut que voſtre prudence & ſageſſe, Gouverneurs des places, ſçachent diſcerner ſi cela a de l'apparence, ſi celui qui eſt accuſé eſt homme de pratique, de moyen, & s'il a rien fait, qui puiſſe approcher de cela. Si en le prenant on pourra cognoiſtre à ſa contenance quelque peur, ou en ſes reſponces quelque variation. Vous devez en cela eſtre ſages & diſcrets: & penſer qu'il n'y a rien plus aiſé que de calomnier un homme. Dieu merci tout ſe paſſa avec douceur: & les priſonniers & leurs parens me vindrent remercier.

Or après que le Marquis euſt perdu toute ſon eſcrime & toutes ſes ruſes, il nous laiſſa en paix, ne s'attendant nous avoir, qu'au dernier morceau de pain: & commençaſmes à entrer au mois de Mars, nous ayant tout failli (16): car de vin il n'y en avoit une ſeule goutte en toute la ville, dès la demi-Février.

Nous avions mangé tous les chevaux, aſnes, mulets, chats, & rats, qui eſtoient dans la ville. Les chats ſe vendoient trois ou quatre eſcus, & le rat un eſcu. Et en toute la cité n'eſtoit demeuré que quatre vieilles jumens, ſi maigres que rien plus, qui faiſoient tourner les moulins, deux que j'avois, le Controlleur la Moliere le ſien, & l'Eſpine Thréſorier le ſien, le Seigneur Cornelio une petite haquenée baye, qui avoit perdu la vue de vielleſſe, Meſſer Hieronyme Eſpano un cheval turc, qui avoit plus de vingt ans. Voilà tous les chevaux & jumens, qui eſtoient demeurez dans la ville, en ces extremitez plus grandes que je ne vous ſçaurois repréſenter. Car je crois qu'il n'y a rien ſi horrible, que la famine. De Rome en hors l'on nous donna quelque eſpérance de ſecours, & que le Roi envoyoit M le Mareſchal de Briſſac nous ſecourir, qui fut cauſe que nous accourciſmes noſtre pain à douze onces les ſoldats, & les gens de la ville à neuf; cependant peu à peu nous perdions pluſieurs habitans & ſoldats, qui tomboient morts ſur la place en cheminant, de ſorte qu'on mouroit ſans maladie. A la fin les Medécins cogneurent que c'eſtoit les mauves qu'on mangeoit : pource que c'eſt une herbe qui laſche l'eſtomac, &

garde de faire digeſtion. Or n'avions nous autres herbes au long des murailles de la ville, car tout eſtoit mangé, encore n'en pouvoit-on avoir, ſans ſortir à l'eſcarmouche : & alors tous les enfans & femmes de la ville ſortoient au long des murailles. Mais je vis que j'y perdois force gens, & ne voulus plus laiſſer ſortir perſonne. Or d'ouïr plus nouvelles de M. le Mareſchal n'y avoit plus remede : car les tranchées venoient juſques auprès des portes. Leſquelles tranchées le Marquis avoit fait redoubler, pour crainte que nous fortiſſions à la déſeſpérade ſur lui, & lui donniſſions la bataille, comme autrefois avoient fait les Siennois ès guerres qu'ils avoient euës, comme eux-meſmes racontoient.

En ceſt eſtat nous trainaſmes juſques au huitieme d'Avril, que nous euſmes perdu toute eſpérance. Alors la Seigneurie me prit ne trouver mauvais, s'ils commençoient à penſer à leur ſalut. Et voyant qu'il n'y avoit plus remede, ſi ce n'eſt de nous manger nous-meſmes, je ne leur peuſt dénier, chargeant de maledictions ceux qui engagent les gens de bien, & puis les laiſſent là. Je n'entendois pas parler du Roi mon bon Maiſtre, il m'aimoit trop, mais bien de ceux qui le conſeilloient mal à ſon advantage. J'ai tousjours

veu plus de mauvais Conſeils que de bons près les Rois. Ils envoyerent un des leurs devers le Marquis, pour le prier de leur donner un ſauf-conduit, pour deux de leurs gens, qu'ils lui vouloient envoyer, ce qu'il fiſt, & commencerent à capituler. Le Marquis leur y aida fort, & commencerent à entrer en grande fiance de lui : car il voyoit que de faire ſaccager ceſte ville, & la faire ruiner, cela n'apportoit profit à l'Empereur ni au Duc de Florence, & que cela ne ſeroit que le gain des ſoldats. D'autre part il craignoit que ſi les Siennois ne pouvoient avoir aucune compoſition, que nous fortifſions ſur lui à la déſeſpérade, ayant desja perdu plus de la tierce partie de ſes gens, leſquels eſtoient morts pour le long ſiége, & autres qui s'eſtoient deſrobez, de ſorte qu'il n'avoit preſque point d'Italiens, leſquels logeoient dans le fort de Saint Marc. Et demeura le Marquis un mois durant, n'ayant auprès de lui que ſix Enſeignes : & tout le reſte eſtoit aux tranchées, & ne pouvoit jamais rafraiſchir ſes gens que de dix Enſeignes, leſquelles n'avoient plus d'une nuit franche, & telle garde y avoit, qu'elle ne ſe remuoit de ſix jours. Voilà où il fuſt auſſi bien réduit dehors, que nous dedans, & ne ſe pouvoit

aider de ſa cavalerie, ni M. de Stroſſy non plus de celle qu'il avoit, à cauſe qu'il n'y avoit choſe du monde ſur la terre pour donner à manger aux chevaux depuis Montalſin juſques à Sienne, & de Sienne juſques à Florence.

Or parlerai-je à préſent de moi, comme je vivois. Je n'avois non plus d'avantage que le moindre ſoldat : & mon pain ne peſoit que douze onces, & ne s'en faiſoit de blanc que ſept ou huit, dequoi les trois venoient à mon logis, & le reſte ſe gardoit pour quelque Capitaine qui eſtoit malade. Ni la ville ni nous ne mangeaſmes jamais depuis la fin de Février juſques au vingt-deuxieſme d'Avril, qu'une fois le jour. Je ne trouvai jamais ſoldat qui en fiſt plainte. Et aſſeurez-vous que les remontrances que je leur faiſois ſouvent nous ſervoient de beaucoup. Car s'ils s'en fuſſent voulu aller au camp de l'ennemi, le Marquis les euſt fort bien traité. Car les ennemis eſtimoient fort nos ſoldats Italiens & François : & aux eſcarmouches ils congnoiſſoient leur valeur. J'avois achepté trente poulles & un cocq pour me faire des œufs : & en mangions le Sieur Cornelio, le Comte de Gayas & moi, parce que tous trois mangions tousjours

enſemble en un quartier le matin, & en un autre le ſoir : mais vers la fin du mois de Mars cela fuſt tout mangé, & le cocq & tout. C'eſt dommage qu'il n'y en euſt davantage. Ainſi je demeurai ſans chair & ſans œufs : & ne mangions plus que noſtre petit pain, & un peu de pois avec du lard & des mauves bouillies, une fois le jour ſeulement. Le déſir que j'avois d'acquérir de l'honneur, & de faire ſouffrir ceſte honte à l'Empereur d'avoir arreſté ſi longuement ſon armée, me faiſoit trouver cela ſi doux, qu'il ne m'eſtoit nulle peine de jeuſner. Ce chetif ſouper avec un morceau de pain, m'eſtoit un banquet, lors qu'au retour de quelque eſcarmouche je ſçavois les ennemis eſtre frottez, ou que je ſçavois qu'ils eſtoient en meſme peine que nous.

Mais pour retourner à la capitulation, le Marquis envoya devers le Duc de Florence & Dom-Johan Manricou (a), qui eſtoit Ambaſſadeur pour l'Empereur, vers le Pape, lequel ſe tenoit à Florence à cauſe du ſiége. Ledit Duc envoya un ſauf-conduit, les Siennois (17) auſſi envoyerent devers le Pape, qui eſtoit le Pape Julle, qui mourut deux ou ou trois jours après, duquel ils eurent mau-

(a) Manriquez.

vaiſe reſponce, leur reprochant leur obſtination, & qu'ils ſe retiraſſent au Duc de Florence, & lui baillaſſent la carte blanche. C'eſtoit un terrible Pape. Le Duc uſa de plus grande honneſteté, & ſe montra plus courtois, comme doit faire un Prince qui déſire attirer & gagner le cœur d'un peuple. C'eſtoit auſſi un des plus ſages mondains qui ait eſté de noſtre temps. Il lui a bien ſervi, ayant à eſtablir ſa principauté au temps des deux plus grands & ambitieux Princes, qui furent jamais, leſquels avoient grande envie de mettre le pied en Italie. Mais l'Eſpagnol a eſté plus fin que le noſtre, & ce Duc s'eſt très-bien gouverné. Il s'appelloit Coſme, & croi qu'il eſt encore en vie. Pendant tous ces pourparlers (18) allerent & revindrent huit jours durant de Florence au camp. Or le lundi ſur le ſoir la capitulation (19) fut apportée, & le matin le Marquis m'avoit envoyé un trompette, me priant que je lui envoyaſſe deux Gentils-hommes en qui j'euſſe fiance, pour leur dire quelque choſe qu'il vouloit que j'entendiſſe, & eſtoit venu à S. Lazare pour ceſt effet. Je lui envoyai le ſieur Cornelio, & le Capitaine Charri, auſquels il dit ce que portoit la capitulation, laquelle devoit arriver ce ſoir meſme à la cité, & qu'entre autre

choſe il y avoit un article, qui diſoit que le Sieur de Montluc avec les compagnies Italiennes & Françoiſes, & tous Officiers du Roi ſortiroient bagues ſauves, Enſeignes deſployées, les armes ſur le col, & tabourin ſonnant, & que ceſt article-là ne me ſervoit de rien, car nous n'eſtions pas aux Siennois, ains au Roi. Et puis que nous n'eſtions à eux, ils n'avoient auſſi puiſſance de capituler pour nous; & qu'il falloit qu'on capitulaſt de la part du Roi pour nous, & que je capitulaſſe ſeulement de la part du Roi, qu'il m'aſſeuroit que j'aurois tout ce que je leur demanderois; & que hors le ſervice de l'Empereur, il feroit autant pour moi, que pour le Cardinal ſon frere, & que lui & moi eſtions deux pauvres Gentils-hommes, qui avec les armes eſtions parvenus aux degrez d'honneur; que des plus grands de France & d'Italie ſeroient bien aiſes d'avoir nos places, & leur dit qu'il attendoit là ma reſponſe. Ils me trouverent à Porte-Nove, où je me promenois avec Meſſer Hieronyme Eſpano; & après avoir entendu ce qu'il me mandoit, je leur dis, qu'ils lui allaſſent dire que je ſçavois bien qu'il avoit leu les Hiſtoires Romaines, là où il pouvoit avoir trouvé, que du temps des anciens Romains belliqueux, ils envoyerent une de leurs

colonies habiter en Gaſcogne près des Monts-Pirénées d'où j'eſtois natif, & que s'il ne ſe vouloit contenter de ce que les Siennois m'avoient comprins en leur capitulation, à la ſortie je lui monſtrerois que j'eſtois ſorti & extraict des belliqueux Romains, qui aimoient mieux perdre cent vies, ſi tant en pouvoient recouvrer, qu'un doigt de leur honneur & réputation, & que j'aimois mieux que les Siennois capitulaſſent pour moi, que ſi je capitulois pour eux, & que pour moi, le nom de Montluc ne ſe trouveroit jamais en capitulation ; & ainſi s'en retournerent vers lui : & comme ils lui eurent fait la reſponſe, il leur dit en Italien : (a) *Che vol dir queſto? Mi pare che vol ioc ar à la diſparata. Altre volte io reſe due fortereſſe con ragione, ne per queſto ne fui mai ripreſo de l'Imperatore, & no reſta ſu Majeſta à ſervir ſi di me.* Alors le ſieur Cornelio lui dit que j'eſtois réſolu en cela, & que j'aimois mieux mettre le tout au hazard de l'eſpée, qu'au hazard d'une capitulation. Et alors

(a) Que veut dire ceci ? Il me paroît que M. de Montluc veut faire un coup de déſeſpoir. J'ai autrefois rendu deux places par compoſition, ne pouvant plus les défendre, ſans que l'Empereur m'en ait témoigné le moindre mécontentement; & il n'en a pas moins continué depuis de m'employer à ſon ſervice.

il leur

il leur dit : *Or bien recommandez-moi à lui, & dites-lui que je lui monſtrerai que je ſuis ſon ami, hors le ſervice de l'Empereur & du Duc de Florence, & qu'il ſortira en toute aſſeurance ſelon la capitulation des Siennois, ou comme il lui plaira :* & ainſi s'en retournerent vers moi.

O Capitaines ! que vous pouvez prendre ici un bel exemple ; c'eſt que comme vous vous trouverez en tels affaires, ne monſtrez jamais avoir peur ; car il n'y a choſe au monde qui mette tant l'ennemi en crainte, que quand il cognoiſt que le chef, contre qui il a affaire, ne s'eſtonne de rien, & qu'il lui monſtre tousjours en ſes parolles, qu'il ſe rangera plutoſt au combat, qu'à la capitulation : car il n'y a rien qui mette plutoſt l'ennemi à deviner ce qu'il doit faire, & uſer de ceſte ſorte, afin de donner aux ſiens grand courage. J'avois autant de peur qu'un autre, me voyant bien engagé, & nulles nouvelles de ſecours, ni de vivres, ni d'hommes : mais que l'on demande à ceux qui ſont encore en vie, ſi jamais ils cogneurent que je m'eſtonnaſſe, non plus que le premier jour que j'y entrai ; & au dernier que nous eſtions réduits en extreme neceſſité de toutes choſes, ce fuſt alors que je fis plus le reſolu de combattre, qu'au-

paravant : & croi que cela ſervit de beaucoup aux Siennois & à nous d'avoir toute telle compoſition, comme ſi nous l'euſſions faite dès le premier jour que les ennemis nous aſſiegerent. Le ſoir arriva la capitulation bien tard, & le Mardi matin quatre de la Seigneurie porterent la noſtre, où je trouvai un article qu'un chacun, de quelque bas eſtat & condition qu'il fuſt, ſortiroit avec leurs bagues ſauves, femmes & enfans qui voudroient ſortir, ſauf & reſervé les bannis & rebelles (20) de l'Eſtat de l'Empereur, du Roi d'Angleterre qui eſtoit le Roi Philippe (a), & du Duc de Florence. Alors je cognus bien que ceſt article tomboit ſur les pauvres Florentins qui eſtoient dans la cité avec nous, & qui avoient été bannis pour la part de Monſieur de Stroſſy. Il y avoit auſſi des Neapolitains & Millanois, de façon que je voyois-là perdre plus de cent hommes, & mettre leurs teſtes ſur l'eſchaſſaut. Alors je dis aux Seigneurs qu'ils s'en retournaſſent, & que dans une heure je m'en irois à eux, & leur monſtrerois la tromperie qui eſtoit dans leur capitulation, & que promptement ils s'aſſem-

(a) C'étoit le fils de l'Empereur Charles V, qui avoit épouſé la Reine d'Angleterre, Marie I, & qui fut depuis Roi d'Eſpagne, ſous le nom de Philippe II.

blaſſent, les plus grands de la cité, ce qu'ils firent, & prins le ſieur Cornelio & Bartholomé Cavalcan, qui penſa mourir de peur, quand il entendit ma propoſition, car il eſtoit Florentin.

« Seigneurs, j'ai veu voſtre capitulation, » qui tend pluſtoſt à vous faire couper la » teſte, que non à la conſervation de vos » vies & biens. Vous voyez un article, que » tous generallement jouiront de la capitula- » tion, leurs bagues ſauves, ſauf & réſervé » les rebelles de l'Eſtat de l'Empereur, du » Roi d'Angleterre, & du Duc de Florence. » Or vous ſçavez que l'Empereur vous a » faits declarer rebelles à la Chambre Impé- » rialle, comme ſujets de l'Empire, pour » vous eſtre rebellez contre lui. Par là donc » vous voyez que vous eſtes declarez ſujets, » & vous autres dites que non; & que vous » eſtes ſeulement recommandez à l'Empire. » Le procès n'eſt point encore jugé, pour » voir ſi vous eſtes ſujets ou recommandez; » & quand les ennemis ſeront ici dedans, » & que vous ſerez en leur puiſſance : *Quels* » *Juges voulez-vous qui jugent ce procès,* » *ſinon les bourreaux avec vos teſtes?* Ce ſe- » roit les pieces qu'ils viſiteront. Or, Meſ- » ſieurs, je vous vois tous morts, vos biens

» confiſquez, vos femmes & vos enfans en
» perdition. Quant à moi & aux ſoldats, ils
» nous laiſſeront ſortir ſeurement : car les
» gens de guerre paſſent par tout, & touſ-
» jours avec meilleur marché que les autres.
» Ils ſçavent que nous n'avons rien à perdre
» que nos armes, & que nous ſommes tenus
» d'obeir à noſtre Prince. Que s'ils nous font
» quelque outrage, à noſtre tour nous en
» aurons la raiſon, car les hommes ſe ren-
» contrent pluſtoſt que les monſtagnes; mais
» tout le malheur tombera ſur vous, veu l'ini-
» mitié que l'Empereur & le Duc vous por-
» tent. Un Prince ne pardonne gueres à ſon
» ſujet qui s'eſt rebellé; & s'il a moyen d'y
» trouver à redire, il ne faudra d'en pren-
» dre l'occaſion : & pource que nous avons
» veſcu ſi longuement enſemble, ſans jamais
» avoir eu une ſeule parolle de colere entre
» vous & moi qui ai receu tant d'honneur
» de vous autres, ſi vous me voulez croire,
» nous ferons penſer au Marquis choſe à la-
» quelle peut eſtre n'a-t-il encore penſé, c'eſt
» que nous ſortions les armes à la main au
» combat, & lui donnions la bataille, &
» faut croire que Dieu nous aidera & ſera
» pour nous, veu la cruauté, qu'ils veulent
» executer en voſtre endroit ; & de moi

» je vous offre ma vie & de tous mes Capi-
» taines & ſoldats pour mourir avec vous,
» afin que tous mourions & vivions enſemble,
» pluſtoſt que de vous voir ainſi trahis &
» vendus. (a) *Credete à me, à me dico che*
» *ſon vechio, & à cui ſono paſſate molte coſe*
» *inanzi li occhi.* »

Or m'aſſeurois-je bien, que ceſt article n'y avoit pas été mis pour eux, mais ſeulement pour ceux que j'ai nommé, & trouvai ceſte invention, afin d'amener les Siennois au combat avec nous : car j'aimois mieux mettre le tout au hazard, que de perdre un ſeul homme de ceux qui eſtoient dedans la ville, & qui ſous ma parole s'y eſtoient opiniatrez. Ils prindrent cela pour argent comptant, & ſe reſolurent tous, après que j'en fus parti, à combattre. Et tout incontinent leur mandai ce qu'il falloit faire, qu'eſtoit que les Gonfaloniers commanderoient de faire affiner les poudres de leurs gens, & eſmoudre leurs eſpées, hallebardes & fers de picques, & qu'à peine de la vie, il n'y euſt homme de ceux qui pourroient porter les armes, qui ne fuſt preſt

(a) Croyez ce que je vous dis, Meſſieurs; croyez un homme déjà vieux, & à qui les années ont donné de l'expérience.

dans deux jours, & que tout les Preſtres & Religieux qui avoient prins les armes pour deffendre la cité à la batterie, les euſſent à prendre ſous les meſmes Capitaines qu'ils eſtoient, & croi que pour deux ou trois jours il ne ſe vid un plus grand remuement de gens en ville (a). Les deux députez qui avoient ſauf-conduit du Duc de Florence & du Marquis, tournerent vers les trois heures après midi au Marquis, & lui monſtrerent ceſt article, qui avoit mis en deſeſpoir toute la cité, & les ſoldats meſmes : & lui dirent la délibération : & par quelques advertiſſemens il entendit le remuement, & appareil qui ſe faiſoit dans la cité pour le combattre, ce qui fut cauſe qu'il depeſcha toute la nuict vers le Duc de Florence, & Dom-Jean Manricou, lequel je vis depuis près la Reine d'Eſpagne à Bayonne, les advertir du tout, & qu'il les prioit qu'à preſent qu'il eſtoit ſur le point d'avoir la ville, pour ceſt article-là, ne le miſſent au hazard de perdre le tout : & qu'ils conſidéraſſent qu'il avoit affaire avec un bon Chef & vieux ſoldat, me louant deux fois plus que je ne

(a) Pecci ne parle point de la réſolution priſe dans le Sénat de combattre le Marquis, ni de tout ce que Montluc raconte à ce ſujet.

vallois : & que comme ils ſçavoient eux meſmes, il avoit perdu près de la moitié de ſon armée & encore en avoit-il beaucoup de malades, & qu'il n'avoit pas vingt hommes de cheval, car il n'avoit rien pour les nourrir, ni moyen de les y faire venir : & qu'ils conſidéraſſent & peſaſſent bien ceſt affaire : que quant à lui il ſe deſchargeroit ſur eux. Et comme le Duc de Florence & Dom-Jean virent la délibération, ils lui envoyerent le Conſignou, (a) Secretaire & principal du Duc avec la carte blanche, & qu'il y mit tout ce que nous voudrions : car il lui tardoit qu'il ne fuſt maiſtre de la ville. Ce fuſt le mercredi matin que le Conſignou (21) arriva : & envoya chercher ledit Marquis les deux députez qui eſtoient rentrez le mardi au ſoir dans la ville : & coucherent dedans les articles, que tous ceux qui ſeroient bannis & rebelles de l'Eſtat de l'Empereur & l'Empire & du Duc de Florence, ſortiroient en toute ſeureté comme les autres ; & ainſi allaſmes juſques au Dimanche matin, qui eſtoit le vingt-deuxieſme d'Avril, que nous ſortiſmes, ainſi que s'enſuit.

Avant que perſonne de nous ſortiſt, je remis la citadelle & le fort de Camolia en-

(a) Concino.

tre les mains des Siennois, la où ils mirent une Enſeigne en chaſcun : & leur fis mettre une Enſeigne en chaque porte de la cité, que nous tenions ouverte, puis revins à Porte-Nove. Le Marquis avoit fait mettre toute ſon infanterie Eſpagnole tout au long de la rue, qui va à S. Lazare decà & delà, ſes Allemans en bataille un peu à main droite dans un champ; & à S. Lazare eſtoit le Sieur Chabry ſon nepveu avec cinquante ou ſoixante chevaux, qui eſt tout ce qu'ils avoient, comme desja j'ai eſcript, & trois cents arquebuziers Italiens, qu'il avoit prins dans les forts de Saint-Marc, & Camolìa, qui eſtoit la garde que le Marquis avoit ordonné pour nous faire compagnie. Le Sieur Cornelio & le Comte de Gayas armez, la picque ſur le col coſte à coſte, une troupe d'arquebuziers après eux, & après deux Capitaines, qui amenoient la teſte des picquiers; là où il y avoit force corſelets, & au milieu des picquiers les Enſeignes deſployées & hauſſées, & à la queuë des picquiers, le demeurant des arquebuziers, & deux Capitaines à leur queuë. Le Samedi j'avois envoyé prier le Marquis, qu'il voulut uſer d'honneſteté envers les femmes anciennes & les enfans, qui ſortoient avec nous, de nous

preſter quarante ou cinquante mulets de ceux de ſa munition, ce qu'il fit : & avant ſortir les fit diſtribuer aux Siennois, leſquels chargerent les anciennes femmes & quelques enfans ſur leurs genoux. Tout le reſte eſtoit à pied : là où il y avoit plus de cent filles ſuivant leurs peres & meres, & des femmes qui portoient des berſeaux où eſtoient leurs enfans ſur leurs teſtes, & euſſiez veu beaucoup d'hommes qui tenoient en une main leur fille, & en l'autre leur femme : & furent nombrez à plus de huict cent hommes, femmes, & enfans. J'avois veu une grande pitié aux bouches inutiles : mais j'en vis bien autant à la deſpartie (22) de ceux qui s'en venoient avec nous, & ceux qui demeuroient. Oncques en ma vie je n'ai veu deſpartie ſi deſolée, & encore que nos ſoldats euſſent paſti juſques à toute extremité, ſi regrettoient-ils infiniment ceſte departie, & qu'ils n'euſſent la commodité de ſauver la liberté de ce peuple : moi encore plus qui ne peux ſans larmes voir toute cette miſere, regrettant infiniment ce peuple, qui s'eſtoit monſtré ſi devotieux à ſauver ſa liberté. Et après que le Sieur Cornelio fut dehors (a),

(a) M. de Thou, dans ce qu'il dit du ſiège de Sienne, ſe conforme au récit de Montluc.

tous les Italiens ſortirent, & les citadins à la queuë des Italiens. Puis ſortirent à la teſte de nos François Sainct Auban & Luſſan armez, les picques ſur le col, une troupe d'arquebuziers : & à la teſte des picquiers deux Capitaines. Plus une troupe d'arquebuziers, que les Capitaines Charri & Blacon commandoient, ayant chacun une hallebarde à la main & les Enſeignes au milieu des picquiers, tout ainſi que les Italiens, après je ſortis armé, & Meſſer Hieronime Eſpano coſte à coſte de moi : car (23) je craignois que l'on le prinſt, pource qu'il eſtoit un des principaux autheurs de la révolte de la cité. Il eſtoit ſur un cheval Turc vieux, & moi ſur un autre bien maigre & haraſſé, encore faiſois-je bonne mine. Je laiſſai deux Enſeignes Siennoiſes à la porte, & les priai de la fermer incontinent après moi & ne l'ouvrir juſques à ce que le Marquis lui-meſme arrivaſt à icelle. Ledit Marquis alloit & venoit, & le Sgr Chiapin Vitello avec lui tout au long des files, pour garder que perſonne ne touchaſt aux Siennois. Car quant à noſtre bagage, il eſtoit ſi petit, qu'il ne faiſoit point de nombre. Les trois Maiſtres de Camp des Eſpagnols me vindrent ſaluer, & tous leurs Capitaines. Les Maiſtres de Camp ne deſcendirent point, mais tous les Capitaines deſcendirent & me vindrent em-

braſſer la jambe, puis remonterent à cheval, & m'accompagnerent juſques à ce que nous trouvaſmes le Marquis & le Sieur Chiapin qui pouvoient eſtre à trois cents pas de la porte de la ville : & là nous nous embraſſaſmes, & me mirent au milieu d'eux. Et allaſmes tousjours parlant du ſiege & des particularitez, qui eſtoient ſurvenues, nous attribuant beaucoup d'honneur, meſme me dit qu'il m'avoit beaucoup d'obligation : car, outre qu'il avoit apprins beaucoup de ruſes de guerre, j'eſtois cauſe qu'il eſtoit guarry des gouttes : & me conta la peur qu'il avoit euë, & le Gentilhomme de l'Empereur. Cela ne ſe paſſa pas ſans rire. Je lui dis qu'il m'avoit bien fait plus de peur la nuit de l'eſcalade : & ſi pour cela je n'eſtois pas guary de ma fievre. Surquoi je lui dis, qu'il avoit fait une grande faute d'eſtre venu à moi, comme firent les Juifs pour prendre noſtre Seigneur, car ils avoient apporté lanternes & flambeaux qui me donnoit grand advantage. Il me reſpondit baiſſant la teſte, car il eſtoit fort courtois, (a) *ſignor, un altra volta ſaro piu ſavio.* Après, je lui racontai que s'il euſt continué ſa batterie, il n'en euſt pas eu ſi bon marché : que les Gaſcons eſtoient d'une nation opiniaſtre,

(a) Monſieur, je ſerai plus ſage une autre fois.

mais qu'ils eſtoient de chair & d'os, comme les autres, qu'il falloit manger. Sur ce propos & autres nous nous entretinſmes juſques à ce que nous fuſmes un mille au-delà de S. Lazare, & là il dit au Sieur Chiapin Vitello, qu'il allaſt à la teſte de nos gens, & qu'il parlaſt au Sieur Chabri, qu'il gardaſt bien qu'aucun déſordre ne ſe fiſt, & que ſi perſonne faiſoit ſemblant de rien prendre du noſtre, qu'il tuaſt tous ceux qui y mettroient la main : & qu'il commandaſt le meſme au Capitaine des trois cents arquebuziers. Et comme le Sieur Chiapin ſe fut departi de nous, le Marquis m'embraſſa, me diſant ces parolles, en auſſi bon François que j'euſſe ſceu dire, *Adieu, M. de Montluc, je vous prie recommandez moi très-humblement à la bonne grace du Roi. Aſſeurez-le que je lui ſuis très-humble & affectionné ſerviteur, autant que Gentil-homme, qui ſoit en Italie, mon honneur ſauve.* Alors je le remerciai de la bonne volonté qu'il portoit au Roi & courtoiſies que j'avois receues de lui : deſquelles je porterois teſmoignage pat tout, & m'en revancherois là où j'aurois moyen de lui faire ſervice. Il m'en offrit de meſme, & ainſi nous tournaſmes rembraſſer. Il n'avoit pas avec lui alors que

quatre ou cinq chevaux : car tout eſtoit derriere en meſme ordre, qu'il avoit laiſſé & s'en retourna : & bientoſt après reprins le Sieur Chiapin (24) Vitello : & nous embraſſames, & diſmes adieu.

Nous allaſmes à Arbieroute, qui eſt un petit village ſur la Treſſe, ou bien la riviere meſme s'appelle Arbie, & là trouvaſmes dix-huit aſnes chargez de pain, que le Marquis y avoit envoyé pour nous le diſtribuer en paſſant. Et en baillai une partie aux Siennois, une autre aux Italiens, & l'autre aux François : & paſſant parmi les Eſpagnols, les ſoldats avoient porté des pains tout exprès, & en donnoient aux noſtres. Je veux dire, au teſmoignage de ceux qui eſtoient avec moi, que ce pain là ſauva la vie à plus de deux cens perſonnes, & s'en trouva prou, qui diront plus de quatre cents. Et encore ne ſe peuſt-il faire qu'il n'en mourut plus de cinquante ce jour là meſme : car nous avions demeuré depuis le Mercredi juſques au Dimanche ſans manger que ſix onces de biſcuit le jour, pour homme. Et le Jeudi de deux chevaux que j'avois, j'en fis tuer un qui vaudroit à préſent plus de deux cents eſcus, il eſt vrai qu'il eſtoit pour lors bien maigre, & le deſpartis par toutes les compagnies Françoiſes & Ita-

liennes, & fis prendre toute l'huille des lampes des Egliſes, & la diſtribuai pareillement aux ſoldats, & avec des mauves & orties faiſoient cuire ceſte chair & huille, & ainſi ſe ſuſtenterent juſques au Dimanche matin, qu'il n'y avoit homme, quand nous ſortiſmes, qu'euſt mangé un morceau. Le Marquis me fit apporter quatre flacons de vin, avec cinq ou ſix pains blancs : & comme nous fuſmes à Arbieroutte, fiſmes alte au long de la riviere ſous des ſaules qu'il y avoit, mangeans ce pain. Je donnai deux des flacons de vin aux Siennois, les autres deux nous les beuſmes, chacun un peu : & après nous miſmes en chemin droit à Montalſin. Et comme nous fuſmes près de Bonconvent où eſtoit la garniſon, le Sieur Chabri en fit retourner l'eſcorte à pied : & juſques à ce qu'il vid M. de Stroſſy qui venoit au devant de nous avec troupe de gens à cheval, il ne nous abandonna : & alors il me dit adieu, & nous embraſſa comme il fit les Sieurs Cornelio, Comte de Gayas, & tous nos Capitaines, car il eſtoit un fort honneſte Gentilhomme, & brave ſoldat, s'ils en avoient en leur camp. Et ainſi arrivaſmes à M. de Stroſſy, & nous embraſſames ſans nous pouvoir dire mot. Et ne ſçai lequel de nous deux avoit plus le cœur

ſerré, pour le ſouvenir de nos fortunes. Et ainſi arrivaſmes tous deſcharnez & preſque reſſemblans des morts à Montalſin, qui eſtoit le Dimanche : & le lundi & le mardi demeuraſmes enfermez avec les Threſoriers & Controlleurs, pour regarder à la deſpenſe, & à ce que j'avois emprunté pour preſter aux ſoldats, & trouvaſmes que le Roi nous devoit quatre mois. Et me donna ledit Sieur de Stroſſy du ſien propre, pour m'en retourner en France, cinq cens eſcus. Je jurerois qu'il ne lui en demeura pas la moitié autant. Car le Sieur Cornelio & moi fuſmes contraints d'emprunter quatre cens eſcus pour deſengager ſon grand ordre, qu'il avoit engagé chez un Juif au commencement qu'il arriva à Sienne. Je le lui voulus rendre depuis, & meſme à Thionville, mais jamais il ne les voulut reprendre & ſe mocquoit de moi. Voilà la fin du ſiege.

O mes compagnons, qui me ferez ceſt honneur, que de lire mon livre ! ne m'accorderez-vous pas ce que j'ai dit ci-deſſus, que Dieu avoit accompagné autant ma fortune qu'il fit jamais à Capitaine de mon aage. Vous avez noté les grandes adverſitez que j'eus en ce ſiege, & le peu de moyen que j'avois, ſans qu'on m'en peuſt donner de de-

hors, pour eſtre le Roi fort engagé de tous coſtez. Vous avez entendu que aucun n'eſpargnoit rien. Vous avez auſſi veu la grande famine, que j'y endurai, les traverſes que me donnoit le Marquis, l'extremité où je fus réduit. Et ſi bien le conſiderez, trouverez, que j'ai eſté autant ſecouru de Dieu, qu'homme qui ait porté les armes il y a cent ans. Je ne peux mentir en mon livre : car il y a trop de teſmoins, qui ſont en vie. Cognoiſſez-vous ſi je vous ai dit la vérité, quand j'ai eſcrit, qu'il faut employer tout ce que Dieu a mis aux hommes, avant que de ſe tenir pour vaincu ? Cognoiſſez-vous, s'il me falluſt rien oublier, & que ſi j'euſſe rien oublié en quel eſtat je me trouvois, & mettois ceſte pauvre cité : & mettois encore l'honneur du Roi, & ſa réputation en diſpute par tout le monde ? Il ne m'en ſouvient jamais, que je n'en demeure en triſteſſe, pour la follie que j'avois faite, d'avoir mis la cité, & tous nous autres, juſques au dernier morceau, & à la diſcretion des ennemis, & perte de l'honneur & reputation du Roi. Car il ne vouloit pas, que je me laiſſaſſe reduire à cela : & que l'on le demande à M. de la Chappelle aux Urſins (a), que Sa

(a) Chriſtophe Jouvenel de la Chappelle aux Urſins, Majeſté

Majeſté deſpeſcha expreſſement pour m'advertir, que je ne me laiſſaſſe mettre à telle extremité, de ſortir avec une réputation honteuſe pour lui. Les Princes ſont glorieux, & combattent plus pour la gloire & l'honneur, que pour acqueſt : & veux dire, que ce ne fuſt pas œuvre d'hommes, mais œuvre de Dieu d'en eſchaper en ceſte ſorte. Deux jours avant que nous ſortiſſions de Sienne, le Senat me bailla mon (a) acquit en patente, ſigné de leur grand ſcel, confeſſant la dedans, que je n'avois point voulu capituler pour la ville, ni pour nous : mais auſſi que veu l'extremité en quoi ils eſtoient réduits, je ne les avois pas voulu empeſcher ; m'appellant en teſmoignage de la loyauté & fidelité, qu'ils avoient monſtrée au ſervice du Roi, n'ayant aucunement failli au ſerment qu'ils lui avoient donné, & que je ſortois ſur leur capitulation, & non eux ſur la mienne. Or où trouverez-vous livre qui parle, que jamais homme ſoit ſorti d'une place ſans capitulation, ſinon qu'il en ſortiſt de nuit à la deſrobée, mais

ſins; il étoit Capitaine de 80 Chevaux-légers en 1552, ſuivant l'état de l'armée de Henri II, deſtinée au ſecours des Princes d'Allemagne. (*Du Villars. L. IV.*)

(a) Il n'eſt point fait mention de cette patente dans les Mémoires de Pecci.

non de la ſorte, que j'en ſortis? Car chaſcun confeſſera, que je n'eſtois pas aux Siennois : & par couſéquent ils ne pouvoient pas capituler pour moi, comme dit le Marquis au Seigneur Cornelio, & au Capitaine Charry. Si eſt-ce que par la volonté de Dieu, j'en ſortis en ceſte ſorte. Et ſe trouvera la patente dans le tréſor du Roi comme je dirai ci-après.

Je ſçai bien, Meſſieurs les Gouverneurs, que pluſieurs d'entre vous prendrez plaiſir à ce que j'ai à vous dire ſur le Gouvernement & conſervation des places, & que d'autres l'eſtimeront fort peu : parce qu'il y en a de ſi bon naturel, qui penſent ſçavoir toutes choſes d'eux-meſmes, & n'eſtiment rien le ſçavoir ni l'experience d'autrui, *comme ſi Dieu les avoit faits naiſtre ſçavans dès le ventre de leur mere, comme Saint-Jean Baptiſte.* Voilà pourquoi il ne ſe faut pas eſtonner, ſi on voit tomber tant de gens en malheur. Car l'outrecuidance (a) les y mene par la main, & après les fait tomber du haut en bas un ſi grand ſault, qu'ils ne ſe peuvent relever. Ce ne ſeroit rien ſi la chutte ne faiſoit mal qu'à eux : mais le Roi & le peuple s'en ſentent. Ne deſdaignez donc d'apprendre. Et encore

(a) La préſomption.

que vous ſoyez bien experimentez, cela ne vous peut nuire d'eſcouter & lire les diſcours des vieux Capitaines. Eſtant en l'aage de vingt-cinq ans; je prenois plus de plaiſir à ouïr diſcourir les vieux guerriers que je ne fis jamais à entretenir la plus belle Dame que j'aye jamais aimée. Eſcoutez donc ce que j'ai à vous dire.

Quand voſtre maiſtre vous baille une place en garde, vous devez conſidérer trois choſes : la premiere, l'honneur qu'il vous fait de ſe fier tant à voſtre ſageſſe, valeur, & bon entendement, de faire choix de vous pour vous bailler une charge de telle importance. L'honneur qu'il vous fait n'eſt pas petit : car il honnore non ſeulement voſtre perſonne, mais toute voſtre race, vous baillant en charge une clef de ſon Royaume, ou quelque ville qui lui importe grandement, comme eſtoit celle dont je vous ai repréſenté le ſiége. Ceſt honneur (dis-je) qu'il vous fait, traîne une queue ſi longue, que non ſeulement voſtre renommée s'eſtend par tout le Royaume d'où vous eſtes ſorti, & aux environs de la place que vous deffendrez, mais auſſi par tout le monde. Nous ſommes curieux d'entendre ce qui ſe fait bien & mal, qui eſt bon & mauvais. Et encore que nous n'y ayons intereſt, ſi

voulons nous ſçavoir toutes choſes c'eſt le naturel de l'homme. Et ainſi par tous les païs eſtrangers voſtre nom ſera cogneu pour jamais, en bien ou mal. Car tout ce qui ſe fait eſt mis par eſcrit, & ſans les eſcritures qui ſe font parmi le monde, la pluſpart des gens d'honneur ne ſe ſoucieroient d'acquérir de la réputation : car elle couſte trop cher. Jamais homme n'en euſt à pire marché que moi. Mais l'honneſte déſir que nous avons de perpétuer noſtre nom, comme on fait par les eſcrits, eſt cauſe que la peine ſemble bien douce à celui qui a un cœur généreux. Il me ſembloit lors que je me faiſois lire Tite-Live, que je voyois en vie ces braves Scipions, Catons, & Céſars. Et quand j'eſtois à Rome voyant le capitole, me reſſouvenant de ce que j'avois oui dire (car de moi j'eſtois un mauvais lecteur) il me ſembloit que je devois trouver là ces anciens Romains. Doncques les hiſtoriens qui ne laiſſent rien à mettre en leurs livres, marqueront voſtre nom en blanc & en noir, avec gloire ou avec honte, comme vous voyez qu'ils ont fait de tant de Capitaines qui nous ont devancez.

La ſeconde choſe que vous devez mettre devant vos yeux, c'eſt que vous devez penſer ſi vous perdez voſtre place, quel dommage

vous apportez premierement au Roi ; car c'eſt ſon bien & ſa maiſon, n'y ayant aucune place de garde, que ce ne ſoit proprement la maiſon du Roi ; outre que les revenus ſont ſiens, & dont vous le privez en perdant la place & enrichiſſez ſon ennemi, augmentez ſon honneur, & faites honte à voſtre Maiſtre, qui voit dans les hiſtoires eſcrites pour jamais que ſous ſon regne une telle place s'eſt perdue. Puis vous devez penſer au dommage que vous portez à ſes pauvres ſujets. Combien de malédictions vous donneront ceux qui ſeront voiſins de la place que vous avez perdue ; car ils ſeront deſtruits. Par voſtre nonchalance ou faute de cœur ils ſont ruinez & perdus. Ils maudiront l'heure que vous fuſtes jamais né, & ſur-tout les pauvres habitans, qui ont par voſtre faute changé de Roi & de Maiſtre, ou bien chargeant leurs enfans ſur leurs eſpaules, ont eſté contraints d'aller chercher domicile ailleurs. O que ces pauvres Anglois, qui s'eſtoient accaſez (a) depuis trois cens ans dans la ville de Callais, doivent maudire la laſcheté & poltronnerie de celui qui ſi laſchement laiſſa perdre une ſi bonne place ! Comment pourrez vous lever les yeux ſi vous tombez en tel

(a) Qui s'étoient habitués à demeurer.

malheur ? Auparavant vous eſtiez honoré & eſtimé. Tout le monde ſe resjouiſſoit de voſtre venuë, priant Dieu pour vous qu'il vous conſervaſt. Que ſi ce malheur vous advient, au lieu de louanges vous aurez des injures, pour prieres, malédictions, & vous donneront à tous les diables. Et au lieu de vous carreſſer on vous tournera le dos : chacun vous monſtrera au doigt, de ſorte que cent fois le jour vous maudirez l'heure que vous n'eſtes mort dans voſtre place, pluſtoſt que de la rendre honteuſement.

Non-ſeulement voſtre Maiſtre, les Princes & Seigneurs vous verront de mauvais œil, mais les femmes & les enfans. Et veux encore paſſer plus outre, que voſtre propre femme, encore qu'elle face ſemblant de vous aimer, elle vous haira & eſtimera moins dans ſon cœur. *Car le naturel de toutes les femmes eſt tel, qu'elles hayſſent mortellement les coüards & les poltrons, encore qu'ils ſoient bien peignez ; & aiment les hardis & courageux, pour laids & difformes qu'ils ſoient.* Elles participent à voſtre honte. Et quoi qu'elles ſoient entre vos bras dedans le lict, faiſant ſemblant d'eſtre bien aiſes de voſtre retour, elles voudroient que vous euſſiez eſté eſtouffé, ou qu'une canonnade vous euſt

emporté. Car tout ainſi que nous penſons que la plus grande honte d'un homme eſt d'avoir une femme putain, les femmes auſſi penſent que la plus grande honte qu'elles ayent eſt d'avoir un mari coüard. Ainſi vous voilà bien accommodé, M. le Gouverneur, qui aurez perdu voſtre place, veu que dans voſtre propre lit on vous maudira.

Mais que dirons-nous de vos enfans? On leur reprochera qu'ils ſont fils d'un pere laſche, & verront ſon nom par eſcrit, & les malheurs dont il aura eſté cauſe. Car il il n'y euſt jamais perte de place, ſi petite ſoit-elle, qui n'apporte une infinité de maux. Il court un ſi grand malheur pour vos enfans, qu'il faut que pour eſteindre voſtre vilaine renommée & mettre la leur en crédit, ils hazardent leur vie à tout propos ſans diſcrétion. Et bien peu eſchappent ſans mourir de ceux qui par ce moyen ſe veulent faire remarquer. Combien en ai-je veu en mon temps, leſquels ayant fait quelque ſignalée faute la voulant réparer ſe ſont perdus, voire expoſez à la mort au premier hazard, ayant regret de vivre? Que ſi vos enfans eſchappent de ce malheur, encore craindra le Roi, quelque grande réputation qu'ils ayent acquiſe, de leur bailler une place en garde

craignant que les enfans ne reſſemblent au pere, comme il advient ordinairement. Ainſi vous ne vous ruinez pas ſeulement, mais toute voſtre poſtérité.

Pour eviter & rompre le col à voſtre mauvaiſe fortune, & à tous ces malheurs, il y a bon remede, lequel je me ſuis appris moi-meſme, & ſuis content de le vous enſeigner, ſi vous ne le ſçavez. Premierement vous devez conſidérer tout ce que je vous ai dit; & mettre d'un coſté la honte, & de l'autre l'honneur que vous aurez, ſi vous deffendez courageuſement voſtre place, demeurant victorieux, ou pour le moins ayant fait tout ce qu'un homme de bien peut faire, de ſortir triomphant, & comme vainqueur, encore que vous ſoyez vaincu, comme vous voyez que je fis en ce ſiége. Songez tousjours que vous voyez voſtre Prince & voſtre Maiſtre devant vous, & quel viſage vous devez eſpérer, ſi par voſtre laſcheté vous perdez ſa place. Et pour ce qu'il n'y a eu jamais commencement en une choſe qu'il n'y aye auſſi ſa fin, ſongez dès l'entrée quelle doit être la fin, & penſez que voſtre Maiſtre ne vous a pas baillé ceſte place pour la rendre, mais pour la ſauver; qu'il ne vous l'a pas donnée pour y vivre ſeulement, mais auſſi pour y mourir

s'il eſt beſoing en combattant. Si vous lui demandiez à voſtre depart, voulez-vous que je meure avant la rendre? il vous dira que vous devez combattre juſques au dernier jour de voſtre vie; car puiſque vous eſtes ſon ſubjet, elle eſt à lui. Le Seigneur de Jarnac diſoit quelque jour au Roi noſtre Maiſtre, *que c'eſtoit la plus grande ruſe & fineſſe dont les Rois ſe ſoient jamais adviſez, d'avoir fait accroire à leurs ſujets que leur vie eſtoit à eux & que leur plus grand honneur eſtoit de mourir pour leur ſervice.* Mais auſſi ç'avoit eſté une grande ſottiſe à nous de le croire, ni faire tant d'eſtat de ce beau lit d'honneur. Si eſt-il vrai pourtant; *car nos vies & nos biens ſont à nos Rois, l'ame eſt à Dieu, & l'honneur à nous; car ſur mon honneur mon Roi ne peut rien.*

Pour retourner à ce que je vous ai dit, ſi vous n'avez ceſte réſolution en vous-meſme, acceptant la charge qu'on vous donne, vous ferez mieux de vous excuſer. Il y a aſſez moyen de ſe deſcharger: & y en a prou (a), qui prendront volontiers ce que vous refuſerez. Que ſi vous l'acceptez en ceſte déliberation, pour en venir bien à bout faites une choſe, ne penſez jamais à voſtre mort.

(a) Aſſez.

C'eſt affaire à un ſot d'avoir peur de mourir, s'il ne la voit à trois doigts de lui : encore faut-il qu'il penſe lors qu'elle eſt à cent lieues. Songez au contraire comment vous la pourrez donner à vos ennemis ; car ſi vous entrez en l'appréhenſion & crainte de la mort, tenez hardiment voſtre place pour perdue ; car ceſte peur vous deſrobe le ſens & l'entendement qui eſt la meilleure piéce de voſtre harnois. Vous avez beau eſtre vaillant, ſi cela vous manque au beſoin. Doncques ſi vous la voulez conſerver, il ne faut pas que vous entriez en ceſte crainte de mourir ; car la peur ne vous vient que trop d'elle-meſme, & de noſtre naturel ſans que nous l'aidions à venir par nos imaginations. Il la faut rejetter ſi elle s'offre devant vous. Ayez ſoudain recours à l'intention du Roi ; & pourquoi il vous a mis-là. Songez au deſhonneur & honte où vous allez entrer. Liſez ou faites-vous lire ſouvent les livres qui parlent de l'honneur des grands Capitaines, meſme ceux qui ont eſcrit de noſtre temps, comme Langey, & un autre qui a eſcrit en Italien : je (a) ne ſçai comme il s'appelle, qui a ſi bien eſcrit depuis le Roi Charles huitieſme. Souvent je me le ſuis fait lire ;

(a) Il eſt à préſumer qu'il veut parler de Guichardin.

c'eſt un bon autheur. Pleuſt à Dieu que nous qui portons les armes, prinſions ceſte couſtume d'eſcrire ce que nous voyons & faiſons; car il me ſemble que cela ſeroit mieux accommodé de noſtre main (j'entends du fait de la guerre) *que non pas des gens de lettres; car ils deſguiſent trop les choſes: & cela ſent ſon clerc.* Liſez donc ces livres, & ſongez en vous-meſme. Si je fais comme Antoine de Leve à Pavie, le Sieur de Lude à Fontarabie, le Seigneur de Bouillon à Péronne, le Sgr. de Sanſſac à la Mirande, & Montluc à Sienne, que dira-t-on de moi? quel honneur rapporterai-je à ma Maiſon? & au contraire, ſi je me rends, quelle honte & infamie pour moi & pour les miens? Ayez après voſtre recours à Dieu, & le priez qu'il vous garde de tomber en ces malheurs en lui remettant le tout entre les mains. Après cela aidez-vous de tout ce qu'il a mis en la puiſſance des hommes, comme vous voyez que j'ai fait en ce ſiége. Et ſur-tout ſoyez diligens & vigilans, ſongeant tousjours à voſtre charge. Si vous faites cela avec l'oubli de la mort & du danger, vous avez le moyen de conſerver voſtre place, quand ce ſeroit un pigeonnier. Et quand bien elle ſe perdra, y ayant fait votre devoir, croyez qu'alors Dieu y a mis

la main. Il faut tousjours tenter ; car j'ai veu ſouvent perdre ce qu'on n'euſſe jamais penſé, & ſauver tel qu'on tenoit pour perdu. Si vous y mourez, vous ne vous deshonnorerez ni voſtre poſtérite ; & ſi vous enterrerez avec vous une immortelle réputation, qu'eſt tout ce que les hommes qui portent les armes doivent deſirer ; car l'homme qui a peur de mourir, ne doit jamais aller à la guerre ; puis qu'au monde il y a tant d'autres exercices, où l'homme peut applicquer ſon eſpritt & ſon entendement, meſmement en ce Royaume de France, où il y a tant d'ordres, ſoit de Juſtice, ſoit des finances, & trop pour le bien du Roi & de ſon Eſtat ; car tant de belle jeuneſſe vit inutile, laquelle ſeroit propre à porter les armes. Entrant quelquefois aux Parlemens de Toulouſe & de Bourdeaux, depuis que je fus Lieutenant de Roi en Guyenne, je me ſuis cent fois eſtonné comme il eſtoit poſſible que tant de jeunes hommes s'amuſaſſent ainſi dans un Palais, veu que ordinairement le ſang boult à la jeuneſſe. Je crois que ce n'eſt que quelque accouſtumance. Et le Roi ne ſçauroit mieux faire (a) que de chaſſer ces gens de là, &

(a) Un vieux militaire tel que Montluc, ne voyoit d'utile que la profeſſion des armes. Il ne faiſoit pas

les accouſtumer aux armes. Et pour retourner à vous qui commandez dans les places, & vous qui vous y voulez enfermer, ſi vous craignez tant la mort, n'y allez pas, combien que ce ſoit une folie de la craindre. Ceux qui ſoufflent les charbons en leurs maiſons n'en ſont pas plus exempts que les autres. Et ne ſçai pas quel choix il y a de mourir d'une pierre dans les reins, ou d'une bale par la teſte. Si Dieu me donnoit le choix, je n'aurois pas grande peine de le prendre.

Sur tout, mes compagnons, il faut avoir l'eſprit tendu à eſpier ce que voſtre ennemi peut faire, & jouer deux rolles, diſant à part vous : ſi j'eſtois l'aſſaillant, que ferois-je ? par quel coſté pourrois-je entreprendre ? car croyez que le plus ſouvent voſtre jugement & celui de voſtre ennemi ſe rencontrent. Communiquez-en à ceux que vous avez cognu perſonnes d'entendement, tantoſt en commun, afin de ne mettre perſonne en jalouſie, & le plus ſouvent en privé.

réflexion que dans tous les Gouvernemens il faut non-ſeulement des ſoldats pour protéger l'Etat, mais des Magiſtrats qui rendent la juſtice, des Agriculteurs qui travaillent pour nourir les uns & les autres, & des Commerçants qui, par l'exportation des denrées, les enrichiſſent tous.

Que ſi vous vous trouvez ſous une nation où il faille manger du chou, & que vous ne ſoyez le plus fort, compoſez-vous ſelon leurs humeurs. Mordez-vous la langue plutoſt que de trop parler. Ramenez-les par douceur & courtoiſie : & ſur-tout montrez-leur le chemin lorſqu'il faudra paſtir ; car ſi vous, M. le Gouverneur, voulez vivre à chere ouverte, & cependant retrancher le manger des autres, vous tirerez ſur vous la haine de vos Capitaines & ſoldats. Il eſt raiſonnable que vous qui avez plus d'honneur, ayez plus de part à la peine.

Je vous veux advertir d'une autre choſe, c'eſt que lorſque l'extremité vous preſſera, vous ne demeuriez gueres enfermé en voſtre cabinet ; mais montrez-vous aux Capitaines & ſoldats, voire au peuple avec un viſage aſſeuré. Voſtre ſeule préſence leur redoublera le cœur. J'ai cognu en mon temps prou de Lieutenans de Roi, qui eſloignoient d'eux les Gentils-hommes, pour les faire attendre quelquefois trop en leurs ſalles & ne parler à eux. Le Gentil-homme veut eſtre careſſé, meſmement le Gaſcon. Et cependant ceux-là ſont les empreſſez. J'en ai cognu un, une fois en ma vie, parce qu'il avoit de très-belles parties, je ne le veux nommer, car nul

n'eſt parfait au monde. Celui-là deux heures du jour s'enfermoit dans ſon cabinet, feignant faire quelques depeſches d'importance; mais c'eſtoit pour lire Roland le furieux en Italien, ſon Secrétaire-meſme nous le diſoit. Ce qui nous faiſoit deſpiter; car cependant nous eſtions à arpenter ſa ſalle ou ſa cour. N'en faites pas ainſi. Vos heures de plaiſir doivent eſtre à vous promener ſur les remparts, viſiter vos magaſins, & regarder ſi rien vous deffaut.

Si vous vous trouvez en lieu où vous ſoyez preſſez, n'oubliez à vous ſervir du moyen que je tins pour me deffaire des Allemans, & prenez exemple à ma faute, car je tardai trop; mais je penſois tousjours que le Marquis vouluſt me forcer par l'eſpée, & non par la faim; mais il fuſt auſſi fin que moi. Que ſi vous vous doubtez de quelque trahiſon, & que vous n'en puiſſiez ſçavoir le fonds, faites-vous donner des advis ſuppoſez, & ſans nommer perſonne, dites que vous eſtes adverti, qu'il y a entrepriſe ſur vous, & que vous eſtes ſur le point de la deſcouvrir, feignez auſſi avoir quelque intelligence en l'armée de voſtre ennemi, encore que vous n'en ayez pas; car ce ſera une contremine. Je ne vous dirai que ce mot, que vous

vous repréſentiez & la bonne grace de voſtre Prince, & ſon inimitié; car vous avez le choix. Elle ne s'efface pas comme la noſtre. Les Rois ont autre cœur que nous. Ils ne pardonnent gueres à ceux qui leur font perdre quelque choſe : car ils veulent tousjours gaigner. Quel mauvais viſage euſt ce brave Sgr. de Lautrec à ſon retour de Milan? & Dieu ſçait s'il en eſtoit cauſe. Il ſouloit dire que ce fuſt le plus grand ennemi qu'il euſt de ſa vie. Souffrez doncques toutes les extrémitez. N'oubliez rien de ce que doit faire un homme de bien. Je ſçai bien qu'il faut perdre, qu'il faut gaigner, & n'y a rien d'imprenable; mais deſirez cent mille fois pluſtoſt la mort, ſi tous moyens ne vous defaillent, que dire ce meſchant & villain mot : *Je la rends.*

M. de Stroſſy me preſta une gallere pour me ramener en France, & envoya un ſien parent, jeune homme de vingt ans, Chevalier de Saint-Jean, à Civitavechia, pour l'appreſter, & vouluſt que le Chevalier-meſme m'amenaſt à Marſeille : le Mercredi matin je prins la poſte & vins à Rome, où j'arrivai environ les quatre heures après midi, & fis aller les Capitaines Luſſan, Blacon, & S. Auban, m'attendre à Civitavechia; car M. de Stroſſy leur avoit donné congé pour quatre mois.

mois. Les autres demeurerent avec ledit Sieur : M. le Cardinal d'Armaignac me logea : & fus auſſi bien reçéu de tous les Miniſtres du Roi, que Gentil-homme ſçauroit eſtre. Ils avoient desja entendu ma ſortie ; car le Marquis l'avoit mandé par un courrier à ſon frere M. le Cardinal. J'y trouvai M. le Cardinal de Guyſe, & M. le Duc de Ferrare, pere de ceſtui-ci, eſtant-là encore depuis la création du Pape Marcel. Sa Sainteté demanda à M. le Cardinal de Guiſe ſi j'eſtois arrivé comme l'on lui avoit dit : il dit que oui. Et alors il le pria de me faire venir devant lui ; car il avoit grande envie de me veoir. Et M. le Cardinal me trouva près le logis de M. d'Avanſon (a) Ambaſſadeur,

(a) Jean de S. Marcel, Seigneur d'Avanſon. Il étoit du Dauphiné, créature de la Maiſon de Guiſe, qui lui fit avoir une charge de Maître des Requêtes, & le fit entrer au Conſeil du Roi : il fut auſſi Ambaſſadeur en Ecoſſe. Il étoit Seigneur d'Avanſon, S. Etienne, S. Romain, & Vauſſerre en Dauphiné, d'abord Conſeiller au Parlement de Grénoble ; puis, avancé à la Cour à la recommandation de Diane de Poitiers, Maître des Requêtes en 1549, Préſident au Grand-Conſeil en 1551 ; enſuite Ambaſſadeur à Rome, & Surintendant des Finances. Depuis la retraite de Diane, il s'attacha à la Maiſon de Guiſe, qui le maintint dans le miniſtère. (*Mem. de Condé, in-4°. T. I. p. 18.*)

lequel me dit que j'allaſſe faire la reverence à Sa Sainteté, qui avoit envie de me veoir. M. d'Avanſon me preſta ſon coche (25). Je trouvai le Pape levé ſur une chaire près ſon lit, ſi mal qu'à peine pouvoit-il gueres parler. Mais nonobſtant il me feit fort bon accueil. Je lui dis que je ne le voulois importuner de paroles, mais que j'eſperois que Dieu lui envoyeroit la ſanté dans deux ou trois jours, & qu'après je lui viendrois rendre compte, comme les choſes eſtoient paſſées à Sienne. Il me dit qu'il en eſtoit bien informé; mais qu'il ſeroit encore bien aiſe de l'entendre de moi; & me dit ces mots: que je pouvois dire que jamais homme de quelque nation qu'il fuſt, n'avoit eu autant de crédit, ni n'avoit encore avecques les Siennois, que moi. Là je prins congé de lui, pour ne le faſcher, & trouvai M. le Cardinal de Guyſe au logis de M. d'Avanſon auquel je dis, qu'ils pouvoient bien rentrer au conclave pour faire un autre Pape; car celui-là ne ſeroit pas en vie le lendemain au ſoir, comme il fut vrai; car le lendemain environ veſpres (26) il trelpaſſa; & le jour après je prins congé de tous, & m'en allai à Civitavechia, qui fut un Vendredi, & le Samedi à la pointe du jour je m'embarquai. Les

pompes, les plaiſirs, les délices, la curioſité de ceſte ville, ne me peuſt arreſter un jour, penſant que peuſt-eſtre ailleurs je pourrois faire ſervice à noſtre Maiſtre. Une choſe veux-je dire, encore qu'elle ſoit à ma louange, qu'allant par les rues, & allant au chaſteau Saint-Ange, tout le monde couroit aux feneſtres & ſur les portes, *pour veoir celui qui avoit ſi longuement deffendu Sienne.* Cela ne me faiſoit que d'autant plus eſlever le cœur pour acquérir de l'honneur. Et encore que je n'euſſe pas preſque d'argent pour m'en retourner, ſi me ſembloit-il que j'eſtois plus riche que Seigneur de France.

Or nous fiſmes voile environ la pointe du jour, & euſmes auſſi bon vent que nous l'euſſions ſceu deſirer. Et vinſmes à Capocorée (a) ſur l'entrée de la nuit. Là donnaſmes ſonde, & deux heures devant jour nous paſſaſmes le deſtroit qui eſt entre la Corce & la Sardaigne : & fuſmes à Boniface (b), où eſtoit M. de la Molle, vers les neuf heures du matin. J'avois ſceu à Civitavechia que le Prince d'Orie (c) eſtoit parti devers Piombin (d) avec trois ou quatre mille ſoldats qu'il avoit embarquez dans cin-

(a) Au Cap-Corſe. (b) Bonifacio.
(c) Le Prince Doria (d) Piombino.

quante-deux galeres, & qu'il alloit pour combattre M. de Termes, qui battoit Calvi. Ce qui fut cauſe que je paſſai à Boniface, pour en advertir ledit Sieur de la Molle. Lequel incontinent deſpecha vers ledit Sieur ſi à propos, qu'à peine peut-il eſtre levé aſſez à temps, qu'il n'y fuſt ſurprins, & fuſt contraint, comme il me dit depuis, de mettre trois canons dans la mer, leſquels depuis il retourna peſcher. Je lui fis là un bon tour, & un bon ſervice à mon Maiſtre. Vous qui portez les armes, & qui voulez bien ſervir vos Princes, ayez tousjours l'œil à ce qui les concerne, pour donner advis de ce que vos jugez propre pour leur ſervice. J'en ai veu de ſi bons amis, qui s'esjouiſſoient de la perte de leurs compagnons, pour penſer augmenter leur gloire de leur honte. Je n'ai jamais fait cela, ni le voudrois faire au plus grand ennemi que j'ai au monde. J'en pourrois bien dire de grands & notables exemples, mais je les laiſſe pour revenir à mon propos. Le Baron de la Garde eſtoit auſſi en un port de mer, près du lieu où eſtoit M. de Termes; il fut adverti promptement, que l'armée du Prince d'Orie eſtoit en mer; mais il ne ſçavoit de quel coſté. Si eſt-ce que par opinion il ſe leva promptement tenant la route de Mar-

ſeille, qui fuſt cauſe de la ſalvation de M. de Termes; car comme le Prince d'Orie penſoit ſurprendre le Baron de la Garde à ce port de mer où il eſtoit, il fuſt adverti qu'il eſtoit parti, il n'y avoit pas cinq ou ſix heures, ce qui l'occaſionna de le ſuivre, tenant meſme route. Cela eſtoit le Samedi meſme que j'avois eu ce bon vent, & le ſuivit juſques aux iſles Dieres. Le Baron ſans s'arreſter vogua vers Marſeille; car s'il ſe fuſt arreſté aux iſles, il eſtoit trouſſé, d'autant qu'il n'avoit que quatorze ou quinze galeres. Je me deſpartis de M. de la Molle le Dimanche environ dix heures, & tout le jour je ne peus faire chemin, pource que le vent m'eſtoit contraire. Et environ deux heures avant jour, le meſme vent qui avoit couru le Samedi retourna, & nous miſmes en chemin, qui eſtoit le Lundi.

Or ſur la pointe du jour, je dis au chevalier, s'il avoit plus grand voile, que celle-là. Il me dit, que c'eſtoit la plus grande, s'enquérant alors pourquoi je le demandois, *ſi je voudrois faire plus grande diligence*, je lui dis, que *ouï*. Et tout incontinent il miſt une voile ſur la courcie près la pouppe: & ſur la pointe du jour il ſurvint un brouillard, qui dura juſques à ce que le ſoleil fut haut,

& commença le brouillard à paſſer. Er alors la garde de la gabie commença à crier : *Velle, Velle :* & bien toſt après commence à crier : *Gallere, Gallere :* Alors le Chevalier me diſt, que ce ne pouvoit eſtre autre, que le Prince d'Orie, ou le Baron de la Garde. Et tout à un coup le brouillard s'abbatit : & nous trouvaſmes au milieu de cinquante-deux galleres, quatorze qui s'eſtoient départis de la troupe, qui prenoient le chemin vers la Sardaigne & nous fuſmes au milieu. Tout le monde commença à ſe deſeſperer dans la gallere. Les pilottes vouloient gaigner la coſte de barbarie, pour nous ſauver, le Comite n'eſtoit pas de ceſt advis : ains que nous devions tirer outre à force de rames & de voiles. Saint-Auban & les autres Capitaines avoient les plus belles affres (a), que gens eureut jamais, diſant : *qu'après eſtre ſortis d'une ſi grande extremité, que du ſiege de Sienne, ils eſtoient ſur le point d'eſtre reduits à ce malheur, de ſe veoir attachez à la cadene* (b) *: que pluſtoſt, que ſe veoir réduits à ce malheur, il valoit mieux mourir les armes à la main.* Quelque mine que je fiſſe, je n'eſtois gueres plus aſſeuré : & euſſe

(a) *Horreur, crainte ;* on dit les *affres* de la mort. (Voyez le *Dictionnaire étymologique* de Ménage au mot *affre.*)

(b) A la chaîne.

bien voulu eſtre à planter des choux. Tout à un coup quatre des quatorze commencerent à tourner les voiles à nous, pour nous donner deſſus : & les autres amenerent juſques à la moitié de l'arbre (a), pour attendre ceux-ci. Et comme les quatre eurent hauſſé la voile pour venir ſur nous à rame rancade, la pointe de leurs galleres fuſt à l'endroit de noſtre fougon (b). Et pource que le Chevalier ne diſoit mot, & que tout le monde crioit dans la gallere, avec une miſérable confuſion, je lui dis : *O Chevalier, il ſemble que vous vous perdez ! Vous avez eſté nourri avec un des vaillans hommes, qui jamais monta ſur la mer, qu'eſtoit le Prieur de Capue* (c). Alors il me reſpondit (d) : *No me perdo, no me perdo per Dio : mas io gardo la mia.* Les galleres ennemies cependant vindrent à une portée d'arquebuzade de nous, pour nous inveſtir. Et lors le Chevalier allant de poupe en proüe, accourage tout le monde, faiſant tirer à voile rancade (e), tirant tant que nous pouvions : deſorte que quand ils nous cuiderent inveſtir,

(a) Du mât.

(b) Foyer, cuiſine de vaiſſeau.

(c) Leon Strozzi.

(d) Non, de par Dieu, je ne me perds pas, je ſçais ce que je fais.

(e) A force de rames.

nous fuſmes plus de cinquante pas devant eux, & leur commençaſmes à tirer arquebuzades. Ils nous ſuivirent environ mille pas : & à cauſe de ces trois voiles que nous avions, avec la peur qui nous donnoit des aiſles, il nous ſembloit, que noſtre gallere volloit devant les leurs : de façon que tout à un coup ils hauſſerent les rames. Et nos mariniers lors à belles injures firent à qui mieux mieux. Ainſi nous nous ſauvaſmes en deſpit d'eux, par la grande diligence de nos gens. Et pour ce que nous n'euſmes pas le vent vers le ſoir, qui nous commença un peu à changer, ne peuſmes eſtre à Marſeille juſques au Mardi à ſouper. Et trouvai M. le Comte de Tande, Madame la Comteſſe, & le Baron de la Garde qui ſoupoient au jardin de M. de Saint-Blancart (a), leſquels furent tous esbahis de me voir, ayant fait eſtat que j'eſtois mort, & Sienne ſaccagée & bruſlée. Car ils ſçavoient nouvelles eſtant en Corſegue (b) de jour à

(a) Il s'agit ſans doute ici de Bernard d'Ornézan, Baron de S. Blancard, lequel étoit fils de Bertrand d'Ornézan, Baron de S. Blancard, qui avoit été pourvu de la charge de Général des Galères en 1521, & qui mourut vers 1538. Bernard mourut vers 1560. (*Pièces fugit. pour l'Hiſt. de France. T. I. p. 123.*)

(b) En Corſe.

autre, de la Romanie (a), & que j'eſtois à l'extremité, ſans eſpérance d'avoir jamais compoſition : & tenoit tousjours le Baron de la Garde ceſte opinion, quand il eſtoit avec M. de Termes en Corſegue, & à Marſeille, lors qu'il fuſt arrivé, & que je jouërois à la déſeſpérade ſur la ſortie, ſi le Marquis ne nous faiſoit telle compoſition que je voudrois. Autres diſoient, que j'avois perdu l'entendement, & que Dieu me vouloit punir de ma trop grande témérité & folie. Ils parloient de moi, ainſi que j'entrai dans le jardin. Ils ne voulurent que je leur diſſe rien, juſques à ce que j'euſſe ſoupé : car ils avoient preſque achevé. J'eus bientoſt fait : car il m'eſtoit deffendu de manger gueres après avoir tant jeuſné : & crois que cela fuſt cauſe de la mort de pluſieurs, après eſtre ſortis : car il faut peu à peu remettre nature. Après je leur contai tout de point en point comme j'avois fait. Ils tindrent cela pour une choſe eſtrange. Le Baron ſe trouva fort esbahi, quand je lui dis que le Prince d'Orie l'avoit ſuivi juſques aux iſles Dieres : & remercioit Dieu de ce qu'il n'avoit creu aucuns de ſa troupe, qui vouloient qu'il donnaſt ſonde aux iſles, & tint M. de Termes pour

(a) De la Romagne.

perdu, à tout le moins ſon artillerie : mais je lui dis, que ſur ma relation M. de la Molle avoit envoyé à toute diligence vers lui pour l'advertir. Je deſpeſchai le lendemain matin le Sieur de l'Ecuſſan en poſte devers le Roi, pour lui donner advis de mon arrivée : car M. le Comte me dit, que Sa Majeſté eſtoit fort mal contente de moi, de ce que je m'eſtois laiſſé réduire au dernier morceau, & qu'il n'en pouvoit eſpérer que la perte mienne, & la ruine de la cité, d'où dépendoit toute ſa réputation en Italie. *Voyez les dangers qu'on court de ſervir les Princes. Il n'y a ordre ; ils ſont nez pour commander, & nous pour ſervir & obeir : Dieu ſçait ſi j'avois occaſion de me plaindre d'avoir eſté abandonné & mis en proie. Mais c'eſt tout un. Il leur ſemble, qu'encore ce nous eſt trop d'honneur de mourir pour leurs querelles.* Le Baron me preſſa fort d'y deſpeſcher, & fit promettre au Sieur de l'Ecuſſan, qu'il courroit nuit & jour. Ce qu'il fiſt. Je demeurai avec eux juſques au Vendredi matin, que je prins la poſte : & arrivai à Saint-Mathurin le neufvieſme ou dixieſme jour de Mai, où je trouvai ledit Sieur de l'Ecuſſan, qui m'attendoit pour me dire la grande joie, que le Roi avoit euë quand il lui euſt le tout raconté, s'eſmerveillant Sa

Majeſté de ma fortune; & diſoit à tout le monde, qu'il croyoit que j'eſtois le plus heureux homme du monde, après un tel & ſi long ſiége, ſans eſpérance de ſecours, eſtre ſorti ſi honnorablement, ayant affaire non-ſeulement à l'Empereur, mais auſſi au Duc de Florence, qui déſiroit ſe venger des Siennois. Il tenoit pour un grand heur l'eſcapade que j'avois faite ſur la mer, des pattes du Prince d'Orie. Le lendemain matin je fus au lever de M. de Guyſe, qui ne ſe pouvoit ſaouler de m'embraſſer; & m'amena en la chambre du Roi: lequel eſtoit encore au lit, toutesfois eſveillé. Et à l'entrée de la chambre il commença à crier tout haut, me tenant par la main: *Sire, voici voſtre homme perdu.* Et alors je m'approchai pour lui baiſer les mains. Il m'embraſſa de tous ſes deux bras: & me tint la teſte contre ſa poictrine preſque autant comme on demeureroit a dire un Paty-noſtre, me diſant par deux fois, en me tenant de ceſte ſorte: *Hé, M. de Montluc, vous ſoyez le bien venu. Je ne vous penſois jamais voir.* Alors je lui dis: *que Dieu m'avoit conſervé pour lui faire encore en ma vie un bon ſervice.* Il me dit: *qu'il le croyoit: & eſtoit bien aſſeuré que pour ce faire, je n'y eſpargnerois ma vie*: & me retourna encore rem-

braſſer, puis ſe leva. Je me retirai au logis que le Mareſchal des logis avoit baillé audit Sieur de l'Ecuſſan par le commandement du Roi meſme, auſſi content du bon viſage de mon Maiſtre, comme s'il m'euſt donné quelque riche préſent : *car j'ai eſté tousjours glorieux ; auſſi ſuis-je Gaſcon.* Cela ſeul eſtoit baſtant pour me faire paſſer toutes impoſſibilitez. M. le Cardinal de Lorraine, M. le Conneſtable eſtoient pour lors à Ardres, traictant quelque paix entre l'Empereur & le Roi.

Après que Sa Majeſté euſt diſné, vers une heure après midi, il ſe retira dans la galerie, M. de Guiſe ſeulement avec lui. Il me fit appeller. M. de Guiſe ferma la porte après que je fus entré. Lors il voulut que je lui rendiſſe compte par le menu de ce qui s'eſtoit paſſé durant le ſiege, depuis le premier jour que j'entrai dans Sienne, juſques au dernier ; tellement que le propos en dura ſi longuement, que les Capitaines qui eſtoient venus avec moi, qui eſtoient demeurez ſur la terraſſe, me dirent qu'ils avoient oui ſonner l'horloge cinq fois. Il print un grandiſſime plaiſir au retranchement du pain, & de la ſorte que j'en avois uſé, & des remonſtrances qu'avois faites aux Capitaines & au Sénat ; print auſſi

grand plaiſir à la délibération que j'avois prins de leur donner la bataille dans la ville, & ſurtout à l'ordre que j'avois fait, duquel il me ſouvenoit beaucoup mieux lors qu'à préſent; car il fut imprimé en Italie. Et la derniere fois que je ſuis retourné de la Toſcane, le Duc d'Urbin me dit à Peſero (a) qu'il l'avoit, & que jamais n'avoit trouvé choſe qui plus lui pleuſt que celle-là. Sa Majeſté voulut auſſi que je le miſſe par eſcrit. Il en fit donner la copie à pluſieurs Gouverneurs, & me ſouvient bien qu'il commanda qu'on l'envoyaſt à Mariambourg, où M. le Mareſchal de Coſſé eſtoit, ou bien M. de Fumel. Il euſt grand pitié quand il entendiſt le fait des bouches inutiles. Et ſur la fin il me demanda deux choſes : la premiere comme j'avois peu faire d'accorder les quatre parts & nations, ennemis mortels les uns des autres. Car tous généralement comme l'on lui avoit dit, s'eſtoient comportez ſi bien les uns avec les autres ſans déſordre, qu'il n'eſtoit poſſible de mieux : ayant paſſé Eſpagnols & Flamans avec fauf-conduit. Ce qu'on tenoit à choſe miraculeuſe, comme faiſoit bien l'Empereur-meſme, s'eſtonnant que j'euſſe peu accommoder ces gens-là de ceſte ſorte. Et des

(a) Peſaro.

Italiens-meſmes, qui venoient d'Italie, lui en faiſoient le récit, comme d'une choſe non ouie. Alors je lui reſpondis que c'eſtoit une choſe que j'avois trouvée facile. Et je le vis affectionné à la vouloir entendre, cognoiſſant qu'il prenoit plaiſir d'en ouir conter, je lui dis « que je m'en eſtois allé » un Samedi au marché, & qu'en préſence » de tout le monde j'avois acheté un ſac » & une petite corde pour lier la bouche » d'icelui, enſemble un fagot, ayant prins » & chargé tout ſur le col à la veuë d'un » chacun ; & comme je fus à ma chambre, » je demandai du feu pour allumer le fagot, » & après je prins le ſac, & là je mis dedans » toute mon ambition, toute mon avarice, » mes haines particulieres, ma paillardiſe, » ma gourmandiſe, ma pareſſe, ma partia- » lité, mon envie & mes particularitez, & » toutes mes humeurs de Gaſcogne, bref » tout ce que je peus penſer qui me pour- » roit nuire à conſidérer tout ce qu'il me » falloit faire pour ſon ſervice : puis après » je liai fort la bouche du ſac avec la corde, » afin que rien n'en ſortiſt, & mis tout cela » dans le feu : & alors je me trouvai net » de toutes choſes qui me pouvoient em- » peſcher en tout ce qu'il falloit que je

» fiſſe pour le ſervice de Sa Majeſté. Et ſi
» dis que tous ſes Miniſtres à qui il bailloit
» les charges, vouloient faire de ceſte ſorte
» qu'il n'atteindroit pas à ce que Dieu a
» reſervé pour ſoi, qui eſt le Ciel; mais
» ſi feroit bien à tout ce que Dieu a fait
» ſur la terre, & mis en la puiſſance des
» hommes; car mon eſprit eſtoit tousjours
» demeuré libre, ſans qu'aucune choſe m'em-
» peſchaſt à conſiderer ce qu'il me falloit faire
» pour venir à bout de mon deſſein, qui eſtoit
» de ne ſortir jamais de là qu'avecques le
» dernier morceau en la bouche. Et veux
» dire que tous ceux qui ſe deſpouilleront
» & bruſleront ce que j'ai dit ci-deſſus, que
» Dieu aſſiſtera tousjours avec eux; & l'ayant
» ainſi favorable, l'homme ne peut faillir
» de faire ce qu'il voudra; car Dieu de-
» meure tousjours avec ceux-là; & au con-
» traire fuit ceux qui ne ſervent leur Maiſtre
» de ceſte ſorte; car ils fauſſent tous les ſer-
» mens qu'ils ont fait, ayant juré de le ſervir
» loyallement & fidellement. Ce que l'on ne
» peut faire eſtant garni & plein de tous ces
» vices & fautes. » Sa Majeſté ſe print à rire : me commanda de dire la vérité, & ne lui mentir point. Je lui dis que je ne lui mentirois non plus qu'à Dieu. Il me de-

manda *ſi M. de Stroſſy me pouvoit ſecourir ; car ſes Miniſtres de Rome lui avoient mandé pluſieurs fois qu'il le pouvoit faire, & qu'il n'avoit tenu qu'à lui que je ne fuſſe ſecouru.* Alors je lui reſpondis, *qu'il me demandoit une choſe qu'il ſçavoit mieux que moi.* Sur quoi il me dit, que ce ne pouvoit eſtre; car il n'eſtoit pas là où lui & moi eſtions. Lors je lui dis : *Vous autres Rois & Princes, avez les oreilles ſi longues, que vous entendez tout ce qui ſe fait encore que vous en ſoyez à cent lieuës :* toutesfois je lui dis que Sa Majeſté eſtant engagée en Ecoſſe, à Calais, à Mariambourg & autres chaſteaux voiſins, à Metz, en Piedmont, en Corſegue, elle devoit mieux ſçavoir que moi, ſi après avoir fourni à tout ce qui eſtoit beſoin en ces lieux-là où il eſtoit engagé, il pouvoit envoyer argent audit Seigneur de Stroſſy, pour faire une levée de gens de pied & de cheval, pour combattre une ſi grande force que le Marquis avoit devant Sienne : & s'il ne l'avoit en quelle ſorte vouloit-il que M. de Stroſſy me peut ſecourir, lequel n'avoit pas un homme pour reſpondre aux Eſpagnols & Allemans. D'Italiens il n'en euſt trouvé que prou ; mais cela n'eſtoit pas jeu parti : que M. de Stroſſy eſtoit plein de bonne volonté, mais qu'on ne peut

ne peut voler ſans aiſles : que par trois fois il avoit couru beaucoup d'hazard pour ſon ſervice ; dequoi je lui fis le conte. Alors Sa Majeſté me dit que ma réſponſe l'avoit contenté & ſatisfait, & qu'il croyoit ledit Seigneur de Stroſſy eſtre ſon ſerviteur, & trop homme de bien pour tenir à lui ; & s'excuſa grandement à moi de ce qu'eſtant engagé en tant de lieux, il ne lui avoit eſté poſſible d'envoyer gens en Italie audit Sr de Stroſſy, qui euſſent eſté aſſez forts pour lever le ſiege & combattre le Marquis. Alors je lui dis : *Or doncques, Sire, ne vous en faut prendre à M. de Stroſſy, ni à vous avec ; car l'un & l'autre vous avez fait tout ce qui eſtoit en voſtre puiſſance ; mais cela vous adviſera une autre fois à pourſuivre mieux à vos affaires.* C'eſtoit une charité qu'on preſtoit audit Sieur de Stroſſy, qui eſtoit autant picqué & plus que le Roi, pour le fait de Sienne, pour la haine qu'il portoit au Duc de Florence. Après cela il ſortiſt, & s'en alla trouver la Reine & Madame (a) de Savoye qui eſt de préſent : & leur compta ce que je lui avois dit, principa-

(a) Marguerite, ſœur de Henri II, qui, à la paix de Cateau-Cambreſis, épouſa Emmanuel Philibert, Duc de Savoye.

lement de M. de Stroſſy. De quoi la Reine fuſt très-aiſe ; & le lendemain me fiſt ceſt honneur de me remercier du bon office d'ami que j'avois fait audit Sieur de Stroſſy, qui lui appartenoit. Je n'avois garde de faire autrement ; car outre que j'euſſe menti, j'honorois trop ledit Seigneur de Stroſſy. Il m'aimoit & eſtimoit plus qu'homme qui ſortiſt jamais de Gaſcogne.

Ceci fuſt fait le Lundi, & le Mardi Mᵉ. de Valentinois me diſt qu'elle n'avoit jamais veu revenir homme d'une charge, dont le Roi fuſt plus content & ſatisfait que de moi, & qu'il me louoit grandement. Je ne ſçai ſi elle le diſoit pour me flatter ; mais elle le ſçavoit mieux que tout autre, car elle avoit fort gaigné le cœur du Roi noſtre Maiſtre : elle dit que j'eſtois bien heureux. Comme je parlois avec elle, le Roi arriva, & me remit encore ſur quelques propos de mon voyage. Or avois-je la patente & déclaration que les Siennois m'avoient donnée, ſcellée de leur grand ſceau, déclarant que je n'avois jamais voulu conſentir à la reddition de Sienne, ni capituler au nom du Roi ; mais auſſi qu'ils m'appelloient en teſmoing, s'ils avoient jamais voulu entendre à aucune capitulation, juſques à ce qu'ils s'eſtoient

veus réduicts à toute extremité, & au dernier morceau de pain. Sa Majeſté print la patente & la leut : & aprés me demanda *pourquoi je n'avois voulu capituler pour moi & pour les ſoldats, & qu'il trouvoit eſtrange que le Marquis ne m'euſt deffait à la ſortie.* Alors je lui reſpondis, *que c'eſtoit pour deux raiſons, l'une que j'avois prins une réſolution de ne rendre jamais place, ains mourir plutoſt, & que le nom de Montluc, pour moi, ne ſe trouveroit jamais par eſcrit à rendre ni capituler, ne m'eſtant jamais mis dans place pour la rendre, ains pour la deffendre ou y mourir, comme j'avois mandé au Marquis par le Seigneur Cornelio, & le Capitaine Charry : & auſſi pour ce que ſi Sa Majeſté ou un qui viendroit aprés lui, venoit à réconquerir Sienne, & que les Siennois ſe voulуſſent aider de la protection, en quoi ils s'eſtoient mis, qu'il demeuraſt en cela à ſa diſcrétion & liberté ; car il n'auroit plus puiſſance de dire, que ſon Lieutenant, qui eſtoit Montluc, avoit conſenti à leur reddition, eſtant ſigné en leur capitulation, & qu'il ne devoit point quitter ſa fortune, ni celle de ceux qui viendroient aprés lui à la Couronne de France. Les fortunes de la guerre ſont diverſes & variables. Milan & Naples*

ont eſté deux & trois fois à nous. Sienne, Sire, le ſera peut-eſtre encore. Je n'ai rien fait qui vous puiſſe préjudicier. Il trouva ma raiſon ſi bonne, qu'il en demeura fort content, & me recommanda de faire mettre ma patente dans mes papiers, & garder qu'elle ne ſe perdiſt jamais. Madame de Valentinois lui reſpondit que les archives d'un pauvre Gentil-homme n'eſtoient pas ſi aſſeurez que le treſor d'un Roi, & que cela lui eſtoit de ſi grande conſéquence, qu'il devoit commander eſtre miſe dans le ſien. Il me la reprint de ma main, & la bailla à un valet de chambre ſien ou bien de Madame de Valentinois, pour la donner à M. le Garde des Seaux, qui depuis a eſté M. le Cardinal de Sens (a), & lui commanda qu'il la miſt en ſon treſor, où ſont les tiltres du Roi. Or de ceci ne peut avoir que ſeize ou dix-ſept ans; s'il plaiſoit au Roi ſon fils qui regne à préſent, de commander à M. de Fizes, qui eſtoit pour lors Secrétaire dudit Sieur Cardinal, qu'il fit chercher la patente, je m'aſſeure qu'elle ſe trouvera, & en voudrois avoir donné cinq cens eſcus d'un double, pour laiſſer mémoire de moi, & l'inſérer dans

(a) Jean Bertrandi, Préſident au Parlement de Paris.

ce livre ; car cela teſmoignera que je ſuis ſorti hors de Sienne ſans capitulation aucune, Enſeignes deſployées, les armes ſur le col, & tabourin ſonnant. Ce qui ne ſe trouvera en livre quelconque, & que jamais homme aye fait un pareil traict. De ſorte qu'il ne faut pas trouver eſtrange, ſi je deſire tant d'en avoir un double. Il ne faut pas que le Roi meſpriſe tant cela, qu'il ſoit hors d'eſpérance qu'il ne s'en puiſſe ſervir quelque fois. Sa Majeſté doit eſtre curieuſe de la faire chercher pluſtoſt que moi. Il y a plus d'intereſt.

Le jour après, qui fut le Mercredi au ſoir, M. de Guiſe me dit, que le Roi s'eſtoit reſolu de me bailler le lendemain l'Ordre, qui eſtoit en ce temps-là choſe ſi digne & recherchée, que le plus grand Prince de France ne ſe fuſt tenu pour content, s'il ne l'euſt eu, & euſt mieux aimé que le Roi ne lui fiſt jamais aucun bien ; parce que c'eſtoit une marque d'honneur qui n'eſtoit pas profanée, comme il eſt à préſent (a).

(a) Lorſque Montluc écrivoit ſes Mémoires, l'Ordre de St. Michel étoit déjà dans l'aviliſſement : cet Ordre ſous le règne de Charles IX, fut prodigué. La Popeliniere remarque, ſous l'année 1560, que le Connétable de Montmorency diſoit « que l'Ordre étoit mis

Le lendemain qui eſtoit le Jeudi matin, le Roi m'en honora, & après diſner je lui demandai congé pour m'aller mettre en ordre & ſéjourner un peu à Paris; car j'eſtois tout deſchiré & rompu pour un nouveau Chevalier de l'Ordre. Ce qu'il m'accorda, & me donna avant que je partiſſe, trois mille francs de penſion prins à l'eſpargne, trois mille livres de rente ſur ſon domaine, où la Comté de Guare, où j'ai partie de mon bien, eſtoit comprinſe. Bregeyrac faiſoit le reſte. Je jouis deux ans de la Comté, mais non de Bregeyrac, pource qu'il eſtoit hypothequé ailleurs, & je deſirois fort trouver les moyens de le deſengager à cauſe que M. de Valence, mon frere, y avoit un Prieuré, & faiſois eſtat de demeurer là, plus qu'ailleurs. J'euſſe bien empeſché ce que depuis s'eſt monopolé en ce lieu-là. Sa Majeſté me donna auſſi deux mille eſcus argent comptant, & encore me dit que je lui demandaſſe quelque autre choſe qui me feroit beſoin. Je lui demandai deux places de Conſeillers au Parlement de Toulouſe, pour aider à payer le mariage de

en déſordre, pour avoir été communiqué à pluſieurs contre l'inſtitution première ». Dans les Mémoires qui ſuivront, & ſurtout dans ceux de Caſtelnau, nous reviendrons ſur cet abus.

ma fille, que M. de Fontenilles (a) a eſpouſée, m'ayant mandé M. de Valence de Paris que je lui demandaſſe cela, dont je retirerois pluſtoſt argent que d'autre choſe. Leſquels Sadite Majeſté me donna, & de ceſt argent je mariai madite fille avec quelque peu d'autre que ma femme avoit. Sadite Majeſté me promiſt la premiere compagnie de gendarmes qui vacqueroit. Je n'eus pas la premiere, ni la ſeconde, mais j'eus la troiſieme ; car les Rois promettent tant qu'il n'eſt pas poſſible qu'ils trouvent tout. Ceci advint après mon retour de Montalſin, à la ſeconde fois qu'il m'envoya par-delà ; c'eſtoit la compagnie de M. de la Guiche (b). Voilà les bienfaits que j'eus du Roi pour lors, qui ne furent pas petits. En ſomme, j'eus ce que je demandai. Et depuis la mort de ce bon Prince, mon Maiſtre, j'ai ſouhaité la mienne cent fois, veu les grandes traverſes que l'on m'a donné. Il n'euſt eſté en la puiſſance des hommes de

(a) Voyez l'Obſervation n°. 2 ſur le premier Livre de ces Mémoires.

(b) Gabriel de la Guiche, d'une ancienne Maiſon du Mâconnois, né en 1497, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 40 Lances fournies des ordonnances, Bailli de Mâcon, Echanſon du Roi François I, & Gouverneur de Breſſe, mort en 1559.

me les donner, s'il fuſt eſté en vie; car il n'oublioit jamais les ſervices que l'on lui faiſoit, tant petits fuſſent-ils; & n'eſtoit en la puiſſance des hommes de lui oſter la bonne opinion qu'il avoit des perſonnes, quand ils lui faiſoient ſervice. Et au contraire, quand un homme avoit fait quelque choſe mal-à-propos en ſon ſervice, quelque bon viſage qu'il fit, pour complaire à ceux qui lui vouloient oſter la mauvaiſe opinion qu'il en avoit prins, cela ne lui partoit jamais du cœur, comme M. le Mareſchal de S. André m'a pluſieurs fois dit, & déclaré ſa complexion. Il eſtoit fort ſon privé, & le cognoiſſoit très-bien. Or Sa Majeſté vint à Paris cinq ou ſix jours après, auquel je demandai congé pour aller juſques chez moi pour voir ma famille, ce qu'il m'accorda volontiers. Je ne cacherai jamais les biens & honneurs que mes Maiſtres m'ont fait, car cela eſt à faire à un cœur vilain & ingrat.

Fin du troiſième Livre.

MÉMOIRES

DE MESSIRE

BLAISE DE MONTLUC,

MARÉCHAL DE FRANCE.

LIVRE QUATRIÈME,

Commençant en 1555, & finiſſant en 1559.

[1555.]

A PEINE avois-je demeuré trois ſepmaines à ma maiſon, que Sa Majeſté me depeſcha un courier, me mandant que je l'allaſſe trouver là où il ſeroit ſans marchander ni attendre autre commandement. Ce que je fis incontinent, n'ayant preſque veu ma maiſon & mes amis; mais la gloire de l'honneur eſt un poignant eſguillon. A mon arrivée S. M. me dit, qu'il falloit que je m'en allaſſe en Piedmont trouver M. le Mareſchal de Briſſac, lequel m'avoit envoyé demander, pour commander les gens de pied, faiſant eſtat, que pour ſecourir Saint Jago, où M. de Bonivet s'eſtoit enfermé, il lui faudroit donner une bataille. On me depeſcha deux jours après que je

fus arrivé, me monſtrant le Roi beaucoup de ſignes d'amitié, & d'avoir agréable mon ſervice. Je trouvai M. le Mareſchal de Briſſac à Turin, malade de la goute, & le lendemain j'allai trouver M. d'Aumalle, qui commandoit l'armée à Saint-Valant, près Vulpian, laquelle eſtoit compoſée de cinq mille hommes de pied, mille hommes d'armes, & douze cens chevaux legers. Le Roi me donna à mon départ un courſier des ſiens, qui eſtoit très-bon. Je faiſois venir mon train après moi, car je m'en allai en poſte. Le même jour que j'arrivai vers M. d'Aumalle, je voulus aller recognoiſtre Vulpian pour y mettre le ſiege; car le Duc d'Albe (a) ayant mal fait ſes beſognes, avoit quitté S. Jago. Ledit Sieur d'Aumalle me preſta un petit cheval gris. En plein jour j'allai recognoiſtre la ville à moins de cinquante pas; car je leur voulois monſtrer que pour avoir veu ma femme, je n'avois rien oublié de ce que je ſoulois faire. Ceſte reconnoiſſance ſe fiſt à ſa veuë, & de pluſieurs autres. Je lui en rendis ſi bon compte qu'il trouva que du tout je lui avois dit la vérité. Le lendemain il miſt partie de l'armée vers le chaſteau, où les ennemis avoient fait un grand terre-plein, environné d'un grand

(a) Ferdinand Alvarez de Tolede, Duc d'Albe.

foſſé, avec une (a) tenaille qui couvroit le chaſteau, & entre la tenaille & le chaſteau y avoit quatre-vingts pas ou plus, & une tranchée qu'ils avoient faite encore au milieu, afin que s'ils perdoient la teſte de ce grand baſtion & tenaille, avant qu'ils fuſſent au chaſteau, ſe peuſſent retirer à ceſte tranchée. M. d'Aumalle avoit pour lors pour Commiſſaires de l'artillerie Duno & Balaſergues, qui firent commencer les (b) tranchées à plus de cinq cens pas de la ville, & trouverent que la terre eſtoit pleine de petits cailloux, de ſorte que cent hommes n'euſſent pas fait en un jour vingt pas de tranchée : & amuſerent deux jours ledit Sieur en ceſte beſogne. J'eſtois fort mal content que nous ne faiſions ce que je voulois. A la fin M. d'Aumalle ſe reſolut de veoir luimeſme ce que je lui conſeillois de faire, & allaſmes à une heure de nuit par le coſté du coing de la ville à main gauche, & par derriere une petite chapelle, qui eſtoit à quinze ou vingt pas de la contre-eſcarpe ; il ne mena homme du monde avec lui que

(a) Eſpèce particulière de fortification pour défendre les approches d'une place.

(b) L'armée Françoiſe arriva devant Vulpian le 3 Septembre 1555. (*Du Villars, Liv. VI.*)

moi & Fequieres (a), qui depuis, à ce que j'ai entendu, à tourné viſage à la maiſon de Guyſe, combien que ledit Seigneur lui faiſoit autant d'honneur ou plus, qu'à Gentil-homme qui fuſt près de lui. Ledit Seigneur & moi marchaſmes par deſſus la contre-eſcarpe & Fequieres par deſſous. Nous meſurions combien de contre-eſcarpe nous falloit couper pour mettre l'artillerie ſur le bord du foſſé, & voir auſſi ſi le recul du canon ſeroit veu de l'arquebuzerie des ennemis, & nous auſſi, ſi nous logions contre la contre-eſcarpe. Nous nous en allaſmes par deſſus icelle, & tout le long des foſſés plus de ſix-vingts pas, paſſaſmes deux ſentinelles des leurs ſans qu'elles nous diſſent mot parlans à l'oreille; que ſi nous euſſions porté

(a) De Paz de Feuquieres, dit le jeune, Gentilhomme Picard. Il ſe fit depuis Proteſtant, & ſe fit eſtimer dans ſon parti par ſa valeur & ſes talens militaires. Il avoit la qualité de Maréchal-de-Camp dans les troupes Proteſtantes. Il mourut d'une fièvre chaude au ſiège de la Charité en 1569, ſelon les *Mémoires de Caſtelnau. T. II. Liv. IV.* M. de Thou dit qu'il y fut tué. Selon la Table Généalogique de la Maiſon de Paz de Feuquieres, il s'appelloit Jean de Paz, Seigneur de Martinſart, Arcy & Ravelin; il étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Charles IX, & Gouverneur de Roye & de la Charité.

deux eſchelles, il euſt fait tenter la fortune pour veoir ce qu'il en fuſt advenu; car elle ſe preſente ſouvent ſans y penſer, & lors que moins on y ſonge. Et quand ce vint à la troiſieſme, elle cria & eſveilla toutes les autres, leſquelles, à ce que je penſe, dormoient; & ainſi ledit Sgr & moi avec lui nous retiraſmes vers la petite chapelle, beaucoup mieux accompagnez au retour qu'à l'aller, mais c'eſtoit de bonnes arquebuzades : & fuſmes contraints nous jetter dans la chapelle, le derriere de laquelle Fequieres gagna. Or icelle chapelle eſtoit ouverte devers la ville, & là où la porte ſe tenoit, quand il y en avoit, c'eſtoit un pillier de pierre carré de la groſſeur d'un homme, qui n'euſt pas eſté gueres gros; & nous haſtoient tant les arquebuzades, que M. d'Aumalle fut contraint ſe jetter tout en un coup derriere le pillier tout droit, & moi derriere lui, car toute la chapelle eſtoit ouverte. Je n'ouys à ma vie de plus grandes arquebuzades, je ne ſçai ſi c'eſtoit la peur. Il y avoit dequoi en avoir; car les balles preſque tousjours touchoient le pillier duquel M. d'Aumalle ſe couvroit. Il me ſervoit à moi de pavois, car je lui tenois la teſte & mon corps contre le ſien. Ils nous tindrent-là aſſiégez plus d'une grande demi-heure : & faut bien

dire qu'ils nous avoient ouis quand nous nous eſtions jettez à la chapelle; car nous les oyons crier : *Juro* (a) *à Dios allos ſon en la capilla : io los è entendidos.* M. d'Aumalle m'a depuis ſouvent fait le conte des belles affres que nous euſmes; car je croi que plus de cent arquebuziers ſe vindrent affuſter pour nous tirer. Ils jettoient des brandons de pailles allumez dans le foſſé. *Nous voici bien*, dit-il, *s'ils ſont une ſortie : taiſons-nous, Monſieur*, lui-dis-je, *ceux de Lorraine ne ſont pas ſi malheureux que d'eſtre pris en tapinois. Le droit de la guerre ne veut pas qu'ils ſortent ſans ſçavoir que c'eſt. Nous avons ici un bon bouclier* (b) *Barſellonois.* Les balles donnoient tousjours contre la pierre. Il nous ſervoit bien de ſerrer les feſſes. Fequieres fit un tour mal habile; car ne ſachant où nous eſtions, il ſifloit comme pour nous appeller. Je crois que cela les fiſt opiniatrer à tirer tant. Cependant l'alarme ſe donna par tout. A la fin ils ſe faſcherent autant de tirer, comme nous d'avoir patience;

(a) Je jure ſur mon Dieu qu'ils ſont dans la Chapelle : je les y entends.

(b) Nous conjecturons que ce proverbe tient à la bonté des boucliers qu'on fabriquoit à Barcelonne, ou à quelque anecdote hiſtorique ſur les habitans de Barcelonne.

puis ſortiſmes & trouvaſmes Fequieres derriere la chapelle, qui avoit eſté plus habile que nous, & là M. d'Aumalle conclud qu'il meneroit la nuit enſuivante l'artillerie ſur le bord du foſſé, & toutes nos Enſeignes. Et par-là je gagnai la bataille contre les Commiſſaires de l'artillerie, qui diſoient que tout le monde y mourroit, & qu'il faudroit abandonner l'artillerie : & par bonne fortune arriva M. de Caillac. Le matin M. d'Aumalle lui conta tout ce que nous avions veu la nuict, moi preſent, & lui bailla Fequieres pour aller recognoiſtre par derriere la chapelle ; car la nuict-meſme, ledit Sieur ordonna deux Enſeignes, qui eſtoient loin de la chapelle, pour s'aller camper au derriere d'icelle ; les aſſiégez firent là une incongruité ; car ils ne ſe devoient contenter de l'ouvrir, mais devoient la raſer. Et après le retour de M. de Caillac, il fut de noſtre opinion. M. d'Aumalle permiſt à M. de Caillac & à moi d'aller mener les pionniers couper la contre-eſcarpe, & ordonna que Duno & Balaſergues meneroient l'artillerie après nous, & fit faire une gabionnade dans le pré, à quarante ou cinquante pas de la contre-eſcarpe, pour mettre les poudres, & au point du jour nous euſmes coupé la contre-eſcarpe, les canons placez, pour tirer ;

de ſorte que la bouche du canon entroit dans le foſſé. Commençant à faire la batterie, M. de Bonnivet alloit & venoit à la teſte du baſtion, & là où M. d'Aumalle ſe tenoit: auſſi faiſoit bien M. le Mareſchal de Coſſé. Deux nuicts devant qu'on fiſt les tranchées à la teſte du baſtion qui couvroit le chaſteau, pour s'approcher du foſſé, le Baron de Chipi, Maiſtre de camp, fit mettre en camiſade ſes ſoldats, & à coup perdu ſe jetta dans le foſſé peſle-meſle avec eux; & gaigna deux caze-mattes, qui flanquoient le foſſé, & tua ceux qui eſtoient dedans, car ils ne ſe peurent retirer, & en meſme inſtant M. d'Aumalle commanda les Ingénieurs qu'ils fiſſent des mines à la teſte du baſtion. Ce qu'ils firent, & en firent trois. M. de Coſſé couroit au baſtion veoir ſi les mines eſtoient preſtes; & puis revenoit à M. d'Aumalle à la batterie que nous faiſions. Juſques ici je n'ai peu nommer M. d'Anguyen, M. le Prince de Condé ſon frere, ni M. de Nemours, pource qu'ils y eſtoient pour leur plaiſir, & n'y avoient point de charge, eſtant accourus de la Cour au bruit d'une bataille, qu'on diſoit ſe devoir donner bientoſt, parce qu'on n'euſt jamais penſé que le Duc d'Albe s'en fuſt retourné ſans coup férir. Ils ne s'abandonnerent

berent jamais, & à l'aſſaut allerent enſemble; & M. de Bonnivet avec eux. Il vint pluſieurs autres Seigneurs, entr'autres MM. de Vantadour (a), de Lude, de Lauſun (b), de Malicorne (c), de la Chaſteneraye. Or les deux mines firent un grand exploit; car elles renverſerent preſque toute la vouſte du baſtion dans le foſſé, & ſur la grande pouſſiere qui ſe fit, le Baron de Chipi, qui eſtoit

(a) Gilbert de Lévis, Comte, puis créé Duc de Ventadour en 1578, & Pair de France en 1589, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Gouverneur du Limoſin, enſuite du Lyonnois, Forêts & Beaujolois, Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit en 1578, lors de ſon inſtitution; nommé & non reçu; il mourut en 1591. Le Duché de Ventadour eſt en Limoſin, à ſix lieues de Tulles. (*Hiſt. Généalogique. T. IV. p. 30.*)

(b) François Nompar de Caumont, Comte de Lauzun, Baron de Verteuil & de Puiguilhem, &c., Gentilhomme de la Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1563, Lieutenant pour le Roi des Ville & Comté de Blaye, mort le 5 Janvier 1575. Lauzun eſt une branche cadette de la Maiſon de Caumont en Guienne, dont la branche de la Force eſt l'aînée.

(c) Jean de Chourſes, Seigneur de Malicorne, Chevalier de l'Ordre du St. Eſprit en 1578, & Gouverneur du Poitou. (*Hiſt. des Grands Officiers, Tome IX, p. 58.*)

Maiſtre de camp, & tous les Capitaines qu'il avoit avec lui ſur la ruine, vindrent aux mains avec quatre-vingts ou cent Eſpagnols, qui eſtoient entrez quatre ou cinq jours devant, non ſans perte de beaucoup des leurs à l'entrée, & bien deux ou trois cens davantage; tous leſquels eſtoient hommes eſleus & choiſis parmi toutes les compagnies Eſpagnoles. Et là y en mourut plus de quatre-vingts : & leur gaignerent encore nos gens ceſte tranchée qu'ils avoient faite par le milieu, car ils ſe voulurent retirer à ceſte tranchée & les noſtres les ſuivirent de ſi près qu'ils y entrerent auſſi-toſt qu'eux. Ils ſe voulurent jetter fuyant droit au chaſteau; celui qui le gardoit ne voulut pas abbattre le pont, & là furent achevez de tuer. Et voilà le ſuccès du baſtion, qui fut bravement emporté. Là fut tué un neveu du Duc d'Albe (1), Céſar de Naples : entre les priſonniers furent le S^r. Sigiſmond de Gonſague (a), & le Capitaine Lazare, Lieutenant de la garde du Duc d'Albe, & pluſieurs autres

(a) Sigiſmond de Gonzague, Marquis de Veſcovato, couſin au troiſième dégré de Ferdinand de Gonzague. Cette branche de Veſcovato ayant pour tige Jean de Gonzague, Marquis de Veſcovato, dernier des fils de Frédéric I, Marquis de Mantoue, oncle de Dom Fer-

deſquels je n'ai pas retenu le nom. Il faut retourner à la breſche, qui n'eſtoit pas à la vérité dire trop irraiſonnable. Elle fut aſſaillie en meſme heure que le baſtion, ainſi le falloit-il faire. Et quoi que tous ces Princes & Seigneurs y fiſſent très-bien leur devoir, y eſtans montez pour donner courage aux ſoldats, ſi eſt-ce que les ennemis la deffendirent fort bravement, & nous renverſerent bien battus. Là fut tué le Comte de Creance (a), & pluſieurs autres lui tindrent compagnie. Sachant l'effect que d'autre coſté avoit eſté fait, cela nous conſola, & donna eſpérance à tout le monde, que nous viendrions à bout de noſtre deſſein. Eſtant monté ſur le terre-plein du boulevart, qui eſtoit demeuré entier, je dis à Duno qu'il allaſt dire à M. d'Aumalle qu'il falloit loger trois ou quatre canons ſur ce terre-plein, pour foudroyer les ennemis dans la ville. Ce qui fut auſſi-toſt fait, de ſorte que le matin tout joua.

Cela eſtonna ceux de dedans, de ſorte

rand, ou Ferdinand de Gonzague, mort en 1480. Or Sigiſmond étoit le petit fils de ce Jean de Gonzague. (*Chazot de Nantigny.*)

(a) De Bouillé, Comte de Créance, tué d'un coup de pierre à la tête.

qu'ils commençerent à penſer à leur conſcience, & parlementer. Enfin la capitulation fut faite (a), & auſſi pour le chaſteau, contre lequel, pour ſauver l'honneur de celui qui eſtoit dedans, on fit tirer cinquante coups de canon. Cependant les (2) nouvelles vindrent comme M. de Termes s'en venoit avec charge du Roi. Cela fut cauſe que pluſieurs parloient diverſement de cela, & en diſoit-on diverſes raiſons. Un Secrétaire de M. le Mareſchal de Briſſac, nommé Verbin (b), arriva le lendemain à midi avec des lettres à tous les Princes, s'excuſant que ceſte charge de M. de Termes n'eſtoit jamais venuë de lui. Et me dit ledit Verbin de la part de M. le Mareſchal, qu'il me prioit bien fort que je parlaſſe à tous les Princes, afin qu'ils n'euſſent ceſte opinion de lui; ce que je fis, encore que je n'euſſe pas peut-eſtre autant de crédit que beaucoup d'autres; mais je ne ſçai que c'eſt, j'en ai tousjours eu plus que je n'avois eſpéré. Or pour un mot ſeulement

(a) Nous eûmes environ 800 hommes tués ou bleſſés à ce ſiège. (*Du Villars, Liv. VI.*)

Vulpiano ſe rendit après avoir été battu pendant 19 jours & 19 nuits. Suivant Luca Contile : *Hiſtoria de' fatti di Ceſare Maggi da Napoli. Liv. IV.*

(b) C'eſt ſans doute Boyvin du Villars.

que je dis à ce Verbin, qui eſtoit qu'il ſembloit advis à MM. de Gounort, Vicomte de Gourdon, & à moi, que M. le Mareſchal devoit mander au Roi qu'il pleuſt à Sa Majeſté retarder la venuë de M. de Termes, pour quelques jours, car peuſt-eſtre ces Princes feroient difficulté d'obéir à un Gentil-homme; car ledit Sieur de Termes n'avoit lors autre tiltre, & que cela peuſt-eſtre les occaſionneroit de quitter l'armée. Ce qu'ils ne pouvoient faire ſans que beaucoup de gens les ſuiviſſent, qui pouvoit apporter beaucoup de préjudice à ſon ſervice. Leſdits Sieurs de Gounort, de Gourdon & moi n'avions tenu le ſoir auparavant autre langage, mais ceſt homme (a) de bien alla dire à M. le Mareſchal, que je lui avois déclaré que je n'obéirois point à M. de Termes, à quoi je ne

(a) Boyvin du Villars, Secrétaire du Maréchal, qui dit dans ſes Mémoires avoir été envoyé pour ce ſujet, & qui en effet a écrit que les Princes, Seigneurs & Gentilshommes de l'armée, ſur la nouvelle que M. de Thermes venoit remplacer le Maréchal, commencerent à ſe mutiner, proteſtant que plutôt que de lui obéir, ils ſupplieroient Sa Majeſté de leur donner congé de ſe retirer en France; entr'autres Meſſieurs les Ducs d'Anguien, Prince de Condé, de Nemours, d'Aumale, de Gonnor, de Bonnivet, de Vaſſé, & Montluc. (*Du Villars. Liv. VI.*)

penſai jamais; car autrefois je lui avois obéi, & n'eſtois pas ſi haut monté ſur mes mulets de coffres, que je vouluſſe faire le Prince. Il a tousjours eſté mon ami & de tous mes freres, autant ou plus que de Gentil-homme de la Guyenne, & tout jamais avons veſcu ainſi. Cela ſe paſſa en ceſte ſorte, & marchaſmes droit à Montcalvo, attendant la venue de M. de Termes, qui arriva au ſiege, & en uſa fort ſagement, auſſi eſtoit-il fort adviſé; car il ne ſe voulut jamais entremettre de commander. Nous miſmes le ſiege au chaſteau, car la ville fut emportée (a), auſſi n'eſtoit-elle pas forte, & le batiſmes par le cul d'un baſtion à main droite de la porte. Il ne fut poſſible y faire breſche; car il euſſe fallu monter avec des eſchelles; de ſorte que nos gens l'ayant voulu tenter furent repouſſez. J'allai la nuit recognoiſtre le foſſé juſques ſous le pont levis tout contre la muraille, pour voir s'il n'y avoit point de flanc qui deffendit la porte, & trouvai qu'il y en avoit un bas, qui battoit au long du foſſé; ils me jetterent des cercles à feu, & m'y

(a) Salvaiſon, Gouverneur de Cazal, eſcalada les murs de Moncalvo pendant la nuit, & prit cette place peu fortifiée, ſans répandre de ſang; il n'en fut pas de même de la citadelle. (*De Thou, &c.*)

bleſſerent un ſergent de la compagnie de M. de Lieux, mon frere, & ſi n'eſtions que trois, qui entraſmes dans le foſſé.

Je fis une conſultation avec M. de Caillac (a), que nous miſſions deux canons ſur la contreſcarpe, vis-à-vis de la porte, afin de tirer droit aux pieces de bois où les chaiſnes eſtoient attachées, afin que le pont tombaſt d'un autre coſté, & ainſi nous mettrions bientoſt en pieces la porte, qui eſtoit par le dedans. Nous diſmes tout à M. d'Aumalle, qui nous en laiſſa faire. La nuit ſuivante nous logeaſmes les gabions, & trois canons, ce qui fut fait à une heure après minuit. Tous les Princes vindrent veoir noſtre beſongne : & M. d'Anguyen, me prenant par le faux du corps, me dit : *Vous avez eſté mon ſoldat autrefois, à préſent je veux eſtre le voſtre. Monſieur, lui dis-je, vous ſoyez le bien venu : un Prince ne ſe doit pas deſdaigner au beſoin de ſervir de pionnier, voici beſogne pour tous.* M. de Coſſé y arriva peu après, lequel je prins par la main & l'amenai veoir tout noſtre fait. Après que ces Princes & Seigneurs eurent veu tout, ils s'en allerent repoſer attendant le jour. Je demeurai là. Le matin, comme le Capitaine du chaſteau

(a) M. de Thou dit de même.

ſe vit bridé de cette ſorte, il commença à faire ſonner la chamade, & ſe rendit vies & bagues ſauves (a), avec permiſſion de traiſner une petite piece d'artillerie (b), pour lui ſauver ſon honneur, & s'en alla droit au pont d'Aſteure (c), où eſtoit Dom Arbre leur Maiſtre de camp, qui ne lui donna pas le loiſir d'entrer en aucune maiſon pour conter ſa fortune : car ſoudain il le fiſt pendre & eſtrangler, comme il le méritoit ; car pour le moins devoit-il attendre un aſſaut, il nous euſt donné prou d'affaires.

Vous qui vous enfermez dans les places, adviſez à ne prendre pas ſi toſt l'effroi, & encore que voſtre ennemi ait bien accommodé tout ſon fait, & que vous ayez occaſion d'entrer en quelque ſoupçon que le voſtre aille mal, ſi eſt-ce que s'il y a tant ſoit peu d'apparence de vous pouvoir deffendre, eſvertuez-vous, retranchez-vous ; & penſez que voſtre ennemi a plus de peur à vous attaquer, que vous n'avez à vous deffendre : car la place eſt bien chetive, ſi

(a) Le 8 Octobre. (*Boyvin du Villars, Liv. VI. page 535.*)

(b) Ce qu'il ne put faire, dit M. de Thou, parce que les roues & les flaſques de l'affût ſe rompirent.

(c) Ponte-Stura, petite ville du Montferrat.

vous n'avez quelque moyen de ſoutenir, puiſque vous avez oſé attendre le canon. Ne penſez pas ſauver voſtre honneur pour emporter ou voſtre Enſeigne ou quelque piece d'artillerie, comme fiſt ceſtui-ci : car tout cela enfin n'eſt pas grand cas. Et celui qui vous aſſiége le vous accorde aiſement, pourvu qu'il en ait le profit, & vous la honte & le dommage. Songez les regrets que ce pauvre Capitaine, qui ſe rendit ſi légérement, faiſoit eſtant ſur la potence : & s'il n'euſt pas mieux aimé mourir ſur la breſche. Lors que vous aurez fait tout ce qu'un homme de bien peut faire, il n'y a point d'ordre, il ſe faut rendre.

Ceſte prinſe importa fort : car Moncalvo bridoit & tenoit ſujet, non-ſeulement le Pont d'Aſteure, mais toutes les places le long du Pau, & de la plaine du Marquiſat de Montferrat, & avec cela aſſeuroit fort Cazal. L'armée ſejourna là ſept ou huit jours (a), pendant leſquels arriverent les nouvelles aux Princes & à M. d'Aumalle, que le Roi avoit quelque meſcontentement pour la déſobéiſſance, dont j'ai fait mention ci deſſus. Je fus meſlé parmi ceſte belle hiſtoire, m'ayant preſté quelque bon perſonnage ceſte bonne charité, de dire

(a) Plus de 40 jours, dit M. de Thou.

que je mettois le feu aux eſtoupes. Et vint la choſe ſi avant que M. le Conneſtable m'envoya une lettre par laquelle il me mandoit que le Roi lui avoit commandé m'eſcrire, que je me retiraſſe chez moi, & que pour ceſte guerre il ne vouloit plus que je m'en entremiſſe. Cela ne m'eſtonna pas fort, car je ſçavois bien que le Roi me feroit ceſt honneur de m'ouir. M. le Mareſchal de Briſſac envoya ſon frere, M. de Coſſé, à la Cour, lequel aſſura le Roi du contraire de ce qu'on lui avoit fait entendre de moi, dont le Roi m'en tinſt quitte à mon arrivée. Car cela fuſt cauſe que je m'en allai à la Cour; & me fit auſſi bonne chere que de couſtume, s'informant bien particulierement des affaires du Piedmont, meſme des Princes qu'il y avoit en noſtre armée, deſquels le Roi n'eſtoit gueres content : mais je n'avois garde de trop parler (a). Car après, ou M. le Conneſtable, ou Madame de Valentinois l'euſſent ſceu, & de main en main il euſt eſté dit que c'eſtoit Montluc qui en avoit conté.

O qu'un homme qui vit parmi les grands,

(a) Cet aveu de Montluc prouve (ce que nous avons remarqué dans l'Obſervation précédente, n°. 2) que Montluc ne diſoit pas toujours tout ce qu'il ſavoit.

doit eſtre ſage ! Les rapporteurs, n'ont rien de bien au ventre, autant en voulut-on faire de M. de Stroſſy au retour d'Italie ; bien me ſervit d'en parler ſagement. Car la Reine & lui m'en ſentirent bon gré. Il faut bien ſi vous ſçavez quelque choſe fort importante en advertir voſtre Maiſtre, mais pour l'aller entretenir, en diſant : *Sire, un tel fait mal, un autre va laſchement en beſongne, un autre fait ceci & cela, vous méritez qu'on vous donne des poignardades* (a) ; car il faut parler autrement des grands. Celui qui avoit dit au Roi que j'eſtois cauſe du trouble c'eſtoit un meſchant homme : car il n'en eſtoit rien. Il ne faut pas trouver eſtrange ſi l'on preſte des charitez à moi qui ſuis pauvre Gentilhomme : l'on en preſte bien aux Princes & aux autres, pour bien grands Seigneurs qu'ils ſoient. Ce ſont choſes ordinaires à la Cour des Princes. C'eſt là où on fait profit : car le reculement d'un ſert d'avancement à l'autre, ils jouent aux boutehors ; il n'y a ordre, il faut paſſer par là : car un bon cœur ne peut demeurer chez

(a) Voilà bien ce qu'on peut appeller un vrai gaſconiſme : car le mot de *poignardade* n'a jamais été François, ſoit que Montluc ait entendu par-là des coups de poing, ou de poignard.

ſoi; & qui ſe veut chauffer, il faut qu'il s'approche du feu ou du ſoleil. Noſtre Soleil c'eſt le Roi qui nous eſclaire & eſchauffe de ſes rayons, quelque part que nous ſoyons. Si quelqu'un ſe met au devant, il faut prendre patience, avec la deviſe de M. de Guyſe, *Chaſcun ſon tour.*

[1556] Après avoir quelque peu ſejourné à la Cour, je prins congé de Sa Majeſté, & m'en vins à ma maiſon, où je demeurai cinq ou ſix mois en repos. Lors que j'eſtois occupé pour accommoder les affaires de ma maiſon, laquelle je n'avois eu le loiſir jamais de recognoiſtre, Sa Majeſté me deſpeſcha un courier pour me faire venir là où il ſeroit, en poſte, m'eſcrivant que j'envoyaſſe mon train droit à Marſeille, ſans me mander là où il me vouloit envoyer. Ce que je fis : car je n'ai jamais eſté retif: & eſtant arrivé à la Cour, je trouvai deux Gentilshommes Siennois qui eſtoient venus ſuplier Sa Majeſté de la part de tout leur pays, me vouloir envoyer par delà, pour les commander, faiſant de grande plaintes contre M. de Soubiſe (a),

(a) Jean, l'Archevêque Alias de Parthenay, Baron de Soubiſe, Chevalier de l'Ordre du Roi, dernier mâle de la très illuſtre Maiſon de Parthenay en Poitou, dont le nom s'éteignit en la perſonne de Catherine de Par-

non qu'il les tyranniſaſt, ni fiſt aucun déplaiſir, mais pour quelques places qu'eſtoient perduës de leur eſtat : & croi que M. de Soubiſe y avoit fait ce qu'il avoit peu : mais nul ne prend en gré aucune perte. Tout le monde juge les choſes par l'évenement. A mon arrivée le Roi dit, qu'il falloit que je retournaſſe à Montalſin, pour y eſtre ſon Lieutenant-Géneral. Je conteſtai une grande piece (a), pour n'y aller point, non que la charge ne fuſt honorable : mais j'avois crainte de m'y embarquer ſans biſcuit. Et à la vérité, qui veut bien faire ſes affaires, il ne faut aller ſi loing, car on ne s'en ſouvient pas ; & ſi quelque choſe ſe préſente pour voſtre advancement, vous n'en avez nulle nouvelle. Mais pour l'honneur & la réputation, il vaut mieux eſtre ſouvent loing que près. Voſtre renommée croiſt pluſtoſt, & les eſtrangers vous reverent plus que les voſtres. D'ailleurs je déſirois eſtre employé aux guerres en la France, près de ſadite Majeſté : mais il ne fuſt poſſible m'en pouvoir excuſer ;

thenay, ſa fille, femme de René, Vicomte de Rohan. Il fut Gouverneur de Lyon pour les Huguenots, & très-paſſionné pour leur parti. (*Mem. de Caſtelnau, Edit. de Bruxelles, T. 1. p. 770.*)

(a) Longtemps.

auſſi je n'euſſe ſceu refuſer mon bon maiſtre. Les Siennois, des que je fus arrivé, preſſerent Sa Majeſté encore pour me faire partir, preſchant plus de louanges de moi que je n'en méritois. Or ſans plus ſéjourner je partis & pris mon chemin à Marſeille, où je trouvai ſept Enſeignes de gens de pied, que le Roi envoyoit à Rome, leſquelles M. de la Molle commandoit : & mon fils aiſné Marc-Antoine (a), eſtoit un des Capitaines avec le Capitaine Charry. Le Baron de la Garde nous embarqua, & nous deſcendit à Civitavechia : & incontinent prins la poſte & m'en allai à Rome.

Or le Cardinal Caraffe eſtoit venu (3) en France, ſupplier le Roi de commander, que s'ils avoient affaire à Rome pour le ſervice du Pape, que je m'y arretaſſe pour quelque temps. Ce que Sa Majeſté me commanda : & trouvai ledit Cardinal desja arrivé à Rome : & fus fort bien venu de M. le Mareſchal de Stroſſy, dudit Sieur Cardinal, & du Duc de Palliane (b) ſon frere :

(a) Il avoit été nourri Page de Madame de Guyſe, depuis Madame de Némours. (*Brantome.*)

(a) Jean Caraffe, Comte de Montorio & Duc de Palliano, fut Général de la Sainte-Egliſe ſous ſon oncle Paul IV, qui lui avoit donné le Duché de Palliano,

& le lendemain me menerent baiſer les pieds du Pape, lequel me fit fort grande chere, s'enquérant de moi des particularitez de la France. Le Duc d'Albe avoit desja ſon camp à vingt milles près de Rome. Ledit Cardinal avoit fait une levée de trois mille Suiſſes, qui desja eſtoient arrivez à Rome. J'eſtois tousjours d'opinion, que nous fortifſions à la campagne à dix milles de Rome, & que là nous nous campiſſions en attendant que le Duc d'Albe s'approchaſt des murailles de la ville, craignant tousjours qu'il adviendroit ce qu'il advint: mais le Sieur Camillé Urſin (a), qui gouvernoit les affaires de la guerre pour le Pape, n'y voulut jamais entendre, & commença à déſigner des fortifications par dedans la ville près des murailles, & me fut baillé un quartier. Plus de trois ſepmaines s'eſcoulerent ſans que le Duc d'Albe s'approchaſt de plus de cinq à ſix milles. Et ſe donnoient toute la nuit les Romains

confiſqué ſur les Colonnes. Il étoit auſſi Chevalier de l'Ordre de S. Michel.

(a) Camillo Urſino avoit été fait Gonfalonier, ou Capitaine-Général de l'Egliſe par le Pape Paul IV. Il mourut à 70 ans, le 3 Avril 1559. Sanſovino en fait un grand éloge dans ſon livre de l'*Hiſt. de la Maiſon des Urſins.*

l'alarme entre eux-meſmes, de ſorte qu'on ne voyoit que fuir gens vers Saint-Pierre (4), autres aux maiſons des Cardinaux, qui tenoient le parti du Roi d'Eſpagne : & ne vis jamais tel déſordre. Ce peuple n'eſt gueres aguerri : auſſi eſt-il compoſé de diverſes nations. Je croi que ce n'eſt pas la race des Ceſars, Catons, Scipions & autres. Il y a là trop de délices & voluptez pour produire grand nombre d'hommes de guerre. Et parce qu'il ſembla advis à Meſſieurs les Cardinaux d'Armagnac & du Bellai, de Lanſac & d'Avanſon, que ſi je faiſois une remonſtrance aux Capitaines commandans en la cité, pour leur apprendre l'ordre que j'avois tenu à Sienne, qu'ils le prendroient en meilleure part de moi que de tout autre, leur ſouvenant & à toute la cité, de la réputation que j'avois acquiſe audit ſiege. M. le Mareſchal de Stroſſy (a), & M. le Cardinal Carraffe le trouverent bon : & firent venir tous les Principaux & tous les Capitaines, Enſeignes & Lieutenans dans la baſſe-cour du logis de M. d'Avanſon, qui pour lors eſtoit Ambaſſadeur : & là je leur fis la harangue qui s'enſuit, en la préſence deſdits Sieurs,

(a) Strozzi venoit d'être nommé Maréchal de France dans la place de Robert de la Marck.

en langage

en langage Italien. M. de Lanſac eſt en vie, qui me dit qu'il n'euſt jamais penſé, qu'un Gaſcon fuſt devenu bon Italien, comme j'eſtois lors.

« Meſſieurs, depuis que le Duc d'Albe » s'eſt approché un peu de voſtre cité, il nous » ſemble à nous qui ſommes François, que » vous avez conceu quelque nouvelle peur, » & ſans grande occaſion : de ſorte que pour » la moindre choſe, vous entrez en un mer- » veilleux effroi. Que ſi les ennemis s'ap- » prochoient de vos murailles, lors que ceſte » confuſion eſt parmi vous, ils entreroient » dedans tout à leur aiſe, ſans grande contra- » diction : pource qu'au lieu que vous deviez » tenir un [illegible]ce dans voſtre cité, meſme- » ment la nuit, & que vous deviez pluſtoſt » courir aux murailles, que de vous mettre » au grand déſordre, que vous faites : car » on voit une partie courir à Saint-Pierre, » autres aux Egliſes, autres aux maiſons des » Cardinaux Eſpagnols avec toute la confu- » ſion du monde. Cela ne peut procéder, » que d'une ou de deux choſes, ou bien » faute de cœur, ou faute que vous ne com- » mandez pas bien l'ordre qu'il faut que vos » gens tiennent, quand les affaires ſe préſen- » teront, tant la nuit que le jour. Si vous

» le faites pour faute de cœur, c'eſt donc
» ſigne que vous n'aviez pas bien conſidéré
» quelles gens ſont vos ennemis : & que
» peuvent-ils eſtre autres qu'hommes comme
» vous ? ne portons-nous pas les armes pa-
» reilles aux leurs, & auſſi bonnes que les
» leurs ? ne ſont-ils pas ſujets à recevoir la
» mort de nos coups, comme nous des leurs ?
» la querelle du Pape n'eſt-elle pas juſte &
» ſainte, & meilleure que la leur ? ce qui
» nous doit faire eſpérer que Dieu eſt avec
» nous. Et quelle part & proportion a le Roi
» d'Eſpagne à Rome ni aux terres du Pape
» ni en vos maiſons, pour faire que Dieu
» le veuille aider plus qu'à nous ? Qu'eſt de-
» venuë la hardieſſe de vos anciens Romains,
» qui vous ont laiſſé ceſte grande renom-
» mée, qu'ils ont acquiſe en leurs vies ?
» Quelle autre nation habite aujourd'hui à
» Rome, pour vous avoir oſté le cœur que
» vous ont laiſſé ceux de qui vous deſcen-
» dez de toute ancienneté comme vous dites ?
» O Meſſieurs ! que vous faites un grand tort
» à la renommée de vos prédéceſſeurs, de
» monſtrer, que vous ayez crainte de gens,
» qui ne ſont que hommes comme vous ?
» Vous faites beaucoup pour les ennemis,
» de ce qu'ils ſe pourront vanter avoir fait

» peur à ceux qui anciennement faiſoient
» trembler toutes les nations du monde. Si
» ceſte peur procéde du mauvais ordre que
» vous y avez donné à voſtre commencement
» juſques ici, il n'y a rien encore tant gaſté
» qu'en un ſeul jour vous n'y puiſſiez reme-
» dier. Vous en allant tout à ceſte heure advi-
» ſer d'où procéde ce deffaut, & promptement
» y remedier. Et ainſi vous ferez cognoiſtre
» à tout le monde, que ce n'eſt pas faute
» de cœur : mais que c'eſt faute de l'ordre,
» & ainſi tout voſtre peuple reprendra cou-
» rage, ſe voyant dans le bon ordre que vous
» y aurez donné. Ne trouvez pas eſtrange,
» ſi je m'esbahis de ce que je vois dans voſ-
» tre cité, m'eſtant trouvé dans Sienne com-
» mandant au peuple, ayant le Marquis de
» Marignan plus de force deux fois que n'a
» le Duc d'Albe. Je puis dire avec beaucoup
» d'honneur pour les Siennois, que je ne
» cogneus à ma vie un ſeul citoyen avoir peur.
» Bienheureux ſont les Siennois qui ont
» monſtré eſtre extraits & vrais enfans légi-
» times de vos anciens peres, qui ont fondé
» ces murailles, & les leurs auſſi, à ce qu'ils
» m'ont aſſeuré : auſſi portent-ils meſmes ar-
» mes que vous. Et encore que la cité ſoit
» perduë, leur renommée & valeur n'eſt

» pas pour cela enterrée, qui donnera tous-
» jours eſperance à un chacun, qu'elle ſe
» pourra quelque jour recouvrer par leur
» vertu & hardieſſe. Que ſi vous ne faites
» autrement que comme j'ai veu juſques ici,
» je veux dire, que je ſerai tousjours plus
» aſſeuré de deffendre Sienne n'ayant que
» les femmes Siennoiſes avec moi pour com-
» battre, que non pas deffendre Rome avec
» les Romains, qui y ſont. Excuſez moi, je
» vous prie, ſi je vous dis la vérité : car je
» ne le fais pour aucune commodité, que
» je penſe en pouvoir revenir au Roi mon
» maiſtre, ni à moi : mais pour voſtre bien
» & pour eſviter la ruine totale de voſtre ville,
» laquelle ſi elle eſt envahie par vos ennemis,
» vous ſerez miſerablement ſaccagez, & la
» ville pirement traittée qu'elle ne fut du
» temps de M. de Bourbon. Croyez, Meſ-
» ſieurs, que ſi j'eſtois aiſe de voſtre perte
» je ne vous ferois pas la remontrance en la
» préſence de ces Seigneurs que je vous fais.
» Mais en eſtant marri comme voſtre ſervi-
» teur, puiſque vous eſtes bons amis & con-
» fédérez du Roi de France, mon maiſtre,
» & déſirant mourir avec vous pour voſtre
» conſervation, cela m'a contraint vous faire
» entendre ce que je vous ai dit. Et auſſi

» que Meſſieurs les Miniſtres du Roi, qui
» ſont ici, m'ont aſſeuré que vous la pren-
» drez en meilleure part de moi, que de
» tout autre, pour l'eſtime que vous avez
» de moi depuis le ſiege de Sienne. Ce que
» je vous prie de ma part vouloir faire : & ſi
» en aucune choſe je vous y puis aider, me
» le faiſant ſçavoir, je me tranſporterai in-
» continent à voſtre Conſeil. Je crois que
» le ſouvenir du ſac de voſtre ville fait par
» le Seigneur de Bourbon vous met en doute.
» Vous fuſtes lors ſurprins, à preſent vous
» avez les armes aux mains. N'ayez peur,
» ne craignez vos ennemis, ains departez
» voſtre ville, donnez à chacun ſon lieu,
» pour ſe rendre au beſoing : afin que voſtre
» confuſion ne nous oſte le moyen de vous
» ſecourir, ſi l'ennemi ſe préſente. Et chaſ-
» ſez la peur de vos citoyens, s'il y en a :
» qu'on ne voye nulle confuſion : & ne vous
» faſchez du reſte. Vous verrez bientoſt vos
» ennemis forcez de ſe retirer, ſçachant le
» bon ordre que vous y aurez mis. » Ils me
remercierent bien fort. Et ainſi ſe départirent
de nous, nous aſſeurant qu'ils y alloient
donner tel ordre, que les accidens qu'eſtoient
ſurvenus n'y adviendroient plus, me priant
bien fort me vouloir trouver à leur Conſeil

le lendemain matin, & que là ils me monſtreroient l'ordre qu'ils y alloient donner, pour prendre là deſſus mon advis & conſeil. Ce qui fut fait : & regardaſmes tous enſemble ſi bien à leurs affaires, qu'il ne ſe parla plus de crainte, ni déſordre. Je m'accoſtai des principaux du peuple, & leur monſtrai ce qu'il falloit faire. Je les cogneus de bonne volonté, toutesfois ceſte grande multitude eſt formée de diverſes humeurs. Il y a moyen de les ramener toutes à une, quand c'eſt pour leur bien & ſalut. Bref toutes choſes ſe porterent mieux, dequoi le Pape me ſentit bon gré.

Or le Duc d'Albe quelques jours après remua ſon camp, & print ſon chemin vers Tiboly (a) à douze milles de Rome. Je ne ſçai ſi ce fut qu'il entendiſt que la ville ſe gardoit mieux qu'elle ne faiſoit, & que les choſes eſtoient changées, ou bien que ſon opinion n'eſtoit de s'approcher plus près de la ville; & pour ce que dans Tiboly eſtoit le Sieur Franciſco Urſin avec cinq Enſeignes Italiennes, & que la Ville n'eſtoit point forte, Meſſieurs le Mareſchal, Cardinal de Carraffe, & le Duc de Paliane, eurent crainte que le Duc d'Albe s'en allaſt prendre Tiboly, & mettre en piéces ce qui eſtoit dedans ; ce qui

(a) Tivoli.

fuſt cauſe qu'ils me prierent de partir toute la nuit pour aller retirer le Sr Franciſco, me baillant les deux compagnies de Chevaux-Légers de la Garde du Pape, & les deux Compagnies à cheval du Duc de Paliane, que les Capitaines Ambros & Bartholomé (a) commandoient, & quatre cens Arquebuziers qui eſtoient ſous la charge de mon fils Marc-Antoine & du Capitaine Charry. Le Capitaine Caraffe m'avoit aſſeuré ſur ſon honneur, que les ennemis ne pouvoient paſſer le Tybre, & que je pouvois faire la retraite, ayant tousjours le Tybre entre les ennemis & moi. Je fus au Soleil levant avec les gens à cheval à Tiboly, & les gens de pied arriverent deux heures après moi, & trouvai que le Sieur Franciſco ne ſçavoit aucune nouvelle des ennemis, & après l'avoir entendu je me doutai de ce qu'il m'advint : car je ſçavois bien avant que partir de Rome, que le Duc d'Albe avoit prins le chemin de Tiboly, & qu'il venoit à la deſrobée ſurprendre le Sieur Franciſco, puis qu'il n'en ſçavoit aucune nouvelle. Je ne fis que manger bien peu, & faire repaiſtre mes chevaux, & manger un peu nos gens de pied. J'ordonnai au Sieur Franciſco de faire ſon-

(a) Bartholomeo de Benevento. (*Voyez Ribier, Tome II, p. 678.*)

ner le tabourin pour deſloger & mettre aux champs, & le priai de me preſter un cavalier ou deux de ſes gens, qui cognoiſſoient le pays : car moi-meſme je voulois aller faire la ſentinelle, cependant que tout le monde s'appreſtoit pour partir, dont bien m'en print : car le ſieur Franciſco avoit envoyé deux de ſes gens pour deſcouvrir, & avoient rapporté cependant que nous diſnions, qu'il n'y avoit aucunes nouvelles d'ennemis en tout le pays : mais je ne me voulus pas arreſter-là, & m'en allai avec ces deux meſmes, & comme je fus hors Tiboly au long d'un coſteau, je me mis ſous un arbre, car il commençoit à faire grand chaud, & tout en un coup j'apperceus au long d'un petit bois taillis force gens à cheval, qui alloient droit au Tybre contre-bas, & d'autre que je voyois au long d'un vallon, qui venoient droit à moi ; & au milieu d'une plaine au-deçà de ce bois taillis, je voyois quelque choſe, ne pouvant diſcerner que c'étoit. Je mandai promptement au Sieur Franciſco, que j'avois deſcouvert le camp, & qu'en toute diligence il fit ſortir ſes gens, & s'acheminaſt par l'autre coſté du Tybre. Jamais le ſoldat qui l'alla advertir ne fut dans la ville, que voilà dix-huit ou vingt Enſeignes d'Eſpagnols, qui eſtoient couchez

dans la plaine, levez & marcher. Je m'en vais au galop, & trouvai qu'il n'y avoit encore un ſeul homme dehors, & fis diligence de faire cheminer les Enſeignes Italiennes, faiſant fermer les portes de la ville, & fis là le tour d'un fin homme : car j'emportai les clefs avec moi, penſant que les ennemis ne peuſſent de longs-temps rompre les portes: car le Tybre paſſe par le milieu de la Ville, où il y a un pont, & de beaux & bons moulins dans la ville meſme, leſquels j'avois commencé à faire rompre dès mon arrivée, mais cela ne peuſt eſtre achevé. J'avois laiſſé le Capitaine Charry à la porte, & mon fils Marc-Antoine au pont, pour le ſoutenir, & j'allois & venois faire haſter les Italiens de cheminer ; & comme ils furent tous dehors la porte, j'allai retirer le Capitaine Charry, & commençaſmes à rompre le pont qui eſtoit de bois, & tout incontinent les ennemis furent dans la ville. Je mis des Arquebuziers dans des maiſons qui regardoient au long de la rue. Les ſoldats firent extreſme diligence d'achever de rompre le pont, puis m'acheminai droit à la porte. J'avois mis la cavalerie devant les Italiens, & falloit que nous paſſiſſions par le détroit des rochers, ne pouvant aller qu'un à un. Juſques à ce que

nous fuſmes à la ſortie de la porte, nous euſmes les ennemis ſur les bras, & n'y a pas cinquante pas juſques au deſtroit du chemin ; & voyant qu'eux-meſmes ne pouvoient venir qu'un à un, ils nous laiſſerent, & retournerent ſaccager la ville. Leurs Italiens venoient après les Eſpagnols, & penſoient entrer dans la ville pour avoir leur part du ſac, mais les Eſpagnols ne leur voulurent jamais ouvrir, & s'amuſerent à la porte, & les Eſpagnols à ſaccager ; & comme nous fuſmes à la plaine, je fis prendre à mon fils, & au Capitaine Charry avecques les quatre cens Arquebuziers, à main droite au long d'un coſteau, à plus de mille pas de nous, & les deux compagnies du Duc de Paliane ; & leur dis le ſecret, que ſi les ennemis paſſoient le Tybre, qu'ils gaignaſſent tousjours au long du coſteau, tirant à Rome, & qu'ils ne ſe ſouciaſſent point de moi. Autant euſt valu perdre toutes les Enſeignes qu'avoit M. de la Molle, comme ces quatre cens Arquebuziers, car c'eſtoit la fleur de toutes les compagnies. Je ne fus jamais à demi-mille dans la plaine, que voilà toute la cavalerie ſur le Tybre, & leurs Allemans qui commencerent à paſſer, meſmement quelques gens à cheval auprès du moulin, qui

ne pouvoient paſſer qu'un à un. Je tenois tout pour perdu, car il me falloit retirer douze milles devant tout le camp, & penſois bien que la cavalerie paſſeroit force Arquebuziers en croupe; mais ſi je perdois les uns, je ne voulois pas perdre les autres. Or le Sieur Franciſco marchoit toujours le grand pas à une arquebuzade du Tybre, & les autres au long du coſteau vis-à-vis de nous. Voici arriver cinquante ou ſoixante chevaux des leurs. Je prins l'un des Capitaines de la garde avecques ſa Cornette, & l'autre ſuivoit tousjours les gens de pied, & les faiſoit haſter, & tournai viſage droit aux ennemis, leſquels firent alte; & moi faiſant ſemblant de les charger, ils me tournerent le dos pour ſe retirer, ne ſçai pourquoi, & je retournai à mon chemin. Depuis ne firent ſemblant de venir à moi; combien que tousjours arrivoient de leurs gens, mais c'eſtoient trois ou quatre; & comme ils me virent bien avant, ils tournerent en arriere, & s'allerent amuſer à prendre du beſtail dans des prez. Il faut ſçavoir quelle eſtoit ma déliberation, & veoir ſi je me voulois perdre avec ceux-là, ou ſi je me voulois ſauver vers les noſtres. Le Duc de Paliane m'avoit donné un turc gris

qui volloit ſur terre. J'eſtois délibéré de meſſer les cartes là ; & n'y voyant aucun ordre de ſe ſauver, je me voulois retirer juſques aux noſtres, qui alloient droit à un chaſteau qui tenoit pour le Pape, & y avoit garniſon, & faiſois eſtat de ſauver la pluſpart de la cavalerie ; car il n'y avoit que cinq milles juſques au chaſteau. Un trompette nous dit deux jours après, que jamais le Duc d'Albe ne vouluſt laiſſer paſſer le Seigneur Aſcanio (a) de la Corne, pour ce qu'il

(a) Aſcanio della Cornia, né en 1516 de Francia de Berardo della Cornia, & de Jacqueline del Monte, ſœur du Pape Jules III, dont, par conſéquent, il étoit neveu. Il mourut à Rome, au retour de la bataille de Lepante, le 4 Décembre 1571. (*Notes ſur les guerres du Comtat Venaiſſin dans les Pièces fugit. pour l'Hiſt. de France. T. 1. p. 303.*)

Il étoit d'une noble & ancienne famille de Perouſe. Il perdit un œil à la priſe de Cazal du Montferrat, par les François en 1555. Il tua en combat ſingulier, Janino Thadei, Florentin. Dans la guerre de Toſcane, le Roi d'Eſpagne & Côme I, Duc de Florence, le nommèrent en même temps Général de leur Cavalerie, à l'inſu l'un de l'autre. Il fut fait priſonnier à Chiuſi par Strozzi, & envoyé en France, où il fut très-bien accueilli du Roi. Depuis, Ferdinand, Roi des Romains, lui donna le commandement de 4000 chevaux, & d'un pareil nombre de gens de pied. Le Pape Jules III,

n'avoit là un ſeul Arquebuzier, que des Allemans ; car tous les Eſpagnols & Italiens eſtoient à Tiboly ; & ainſi me retirai droit à Rome, & mandai à nos gens venir à nous ; & nous ralliaſmes au pont, qu'eſt le plus près de Rome, où paſſames, eſtant trois heures de nuit quand nous arrivaſmes à Rome. Voilà la fortune que j'eus à cette retirade.

ſon oncle, le fit Général de l'armée de l'Egliſe ; Marcel II lui continua cette charge. Paul IV lui donna ſa Cavalerie à commander ; mais ayant eu des ſoupçons ſur ſa conduite, il voulut le faire arrêter ; Aſcagne trouva moyen de ſe dérober à ſes pourſuites, & ſe retira vers le Duc d'Albe, Général des Eſpagnols, qui le reçut à bras ouverts. La paix s'étant conclue entre le Pape & le Roi d'Eſpagne, il fut admis dans le Conſeil Royal de ce Prince. Pie IV lui rendit les biens que Paul IV lui avoit ôtés. Accuſé peu après d'un homicide, ce même Pape le fit empriſonner ; mais il le relâcha ſur les inſtances que lui en firent preſque tous les Princes Chrétiens. Les Turcs menaçant Malthe, il fut envoyé avec un puiſſant ſecours dans cette Iſle, en qualité de Maréchal-de-Camp Général (*Supremus Caſtrorum Præfectus*). Il la fortifia ſi bien, qu'il la mit hors d'inſulte. Il eut depuis la même charge dans le Royaume de Naples, & enſuite ſur la flotte Chrétienne à la bataille de Lepante, au ſuccès de laquelle il eut grande part. Il mourut peu de temps après à Rome, âgé de 56 ans. (*Cæſaris Alexii Elogia civium Peruſinorum, in-12.*)

Ne vous fiez jamais, Capitaines mes compagnons, quand vous arriverez en quelque lieu, ſi vous eſtes tant ſoit peu en doubte à ce qu'on vous dira; car c'eſt tousjours la couſtume quand vous arrivez, on vous careſſe, on vous prie de repoſer. Ne faites pas cela. Voyez le lieu où vous eſtes, recognoiſſez le tout. Un des plus grands Capitaines que l'Empereur euſt jamais, qui fuſt le Seigneur Peſcaire, pour s'eſtre fié à ſon arrivée en une ville d'Italie, fuſt prins, & ſi avoit trois ou quatre mille hommes, qui fuſt une grande honte à un ſi grand Capitaine. Il en jettoit la faute ſur un autre, comme luimeſme m'a dit. Si j'en euſſe fait ainſi, le Seigneur Franciſco m'euſt fait ſouffrir une eſcorne, & peut eſtre perdre la vie.

Deux nuits après, leſdits Seigneurs me baillerent deux compagnies Italiennes pour les mener à Beliſtre (a) au Duc de Somme, qui eſt au de là de Marin au long de la mer ſix ou ſept milles. Je cheminai toute la nuit, ayant avec moi les deux compagnies du Duc de Paliane, & commandai que nos chevaux euſſent repeu dans une heure & demie. Le Duc de Somme me voulut arreſter à toute force cette nuit-là; mais je n'y voulus jamais

(a) Veletri.

entendre, car je penſois bien que le Duc d'Albe n'eſtoit pas ſans eſpions à Rome, veu qu'il y avoit tant d'Eſpagnols & gens qui tenoient le parti du Roi d'Eſpagne; & me mis, après avoir repeu, en chemin, qui fuſt quarante-cinq, ou quarante ſix milles à aller ou venir; & arrivai à trois heures de nuit à Rome, dont bien m'en print: car deux heures avant jour arriverent ſix cens chevaux & cinq cens Arquebuziers à cheval à Marin, & trouverent les nouvelles, que j'eſtois repaſſé: & voilà une autre fortune qui m'advint, où il ne me fuſt pas beſoin avoir laiſſé l'entendement au logis. Or il faut que j'en mette par eſcrit une autre, qui m'arriva ſix jours après, & ne fuſt-ce que pour faire rire ceux qui liront ce livre, & le diſcours de ma vie.

Cinq ou ſix jours après ce rencontre, eſtant tousjours le camp du Duc d'Albe à Tiboly, le Baron de la Garde manda à M. le Mareſchal de Stroſſy de Civitavechia, que s'il lui vouloit envoyer quatre cens arquebuziers, qu'il les embarqueroit dans les galleres & qu'il les iroit deſcendre à Neptune, qui eſt une place plus forte ſur le bord de la mer, laquelle entre dans les foſſez, & qu'on pourroit bruſler les baſteaux que le Duc d'Albe y avoit fait amener, pour faire un

pont à Oſtie, afin de paſſer le Tybre du coſté de deçà comme il fit après. Or M. le Mareſchal m'en laiſſa la charge. J'y envoyai mon fils Marc-Antoine, & le Capitaine Charry avec les quatre cens arquebuziers, leſquels y allerent par envie. Et comme ils furent à Civitavechia, il les embarqua, & les alla deſcendre audit Neptune. Mais il ne fuſt poſſible de les bruſler; car il les avoit mis dans le foſſé, & les deffendoit de la fortereſſe. Et comme les affaires de la guerre ſont incertaines, il m'advint que le jour meſme qu'ils arriverent à Neptune, où ils demeurerent deux jours, je m'allai promener le ſoir hors de la porte de Rome, qui va à Marin, & trouvai un homme, qui venoit de Marin. Je lui demandai *qui il eſtoit*, il me dit: *qu'il eſtoit l'hoſpitalier* (a) *de Marin*; & cogneus à ſa langue qu'il n'eſtoit pas Italien. Ce qu'il me confeſſa; car il me dit, qu'il eſtoit François, & qu'il eſtoit pauvre homme, réduit à ceſt hoſpital de Marin. Je lui demandai *qui eſtoit à Marin*, il me dit que le matin le Sieur Antoine Colonne y eſtoit arrivé avec ſa compagnie de cinquante hommes d'armes, n'ayant rien avec lui davantage homme de pied ni de cheval. Les

(a) Qu'il tenoit l'hôtellerie de Marins.

compagnies

compagnies d'hommes d'armes en Italie n'ont point d'archers comme les noſtres. Marin eſt audit Marc-Antoine (a); & parce que j'avois entendu à Rome qui il eſtoit, l'on le m'avoit dépeint un jeune Seigneur de vingt à vingt deux ans, plein de bonne volonté, & riche de quatre-vingts mille eſcus de rente. Paliane eſtoit à lui, que le Pape lui avoit oſté, & donné à ſon nepveu, que l'on appelloit depuis le Duc de Paliane. Le tiltre ne lui dura gueres; car il la recouvra après. Ayant laiſſé ceſt hoſpitalier, il me va en l'entendement, que facilement je prendrois priſonnier ce Seigneur Romain, & que ſi je le pouvois attraper, j'eſtois riche à jamais: car pour le moins j'en aurois quatre-vingts mille eſcus de rançon, qui eſtoit ſon revenu d'un an. Ce n'eſtoit pas trop. Je vais diſcou-

(a) Marc-Antoine Colonne, Grand-Connétable du Royaume de Naples, Duc de Taglia-Cozzo & de Palliano, fut Général du Pape Pie V, lors de la Ligue des Princes Chrétiens contre Sélim, Empereur des Turcs. Il acquit beaucoup de gloire à la journée de Lépante en 1571. A cette occaſion, on fit revivre en ſa faveur les honneurs du triomphe, tel que les anciens Romains l'accordoient à leurs Généraux victorieux. Philippe, Roi d'Eſpagne, le fit Vice-Roi de Sicile & Chevalier de la Toiſon d'Or. (*Sanſovino. Origine & Fatti d'elle Famiglie ill. d'Italia, in-4°. 1609.*)

rir en moi-meſme, que M. de la Molle viendroit avec moi, menant trois cens arquebuziers ſeulement, & les laiſſerois à moitié chemin auprès d'une tour, où il y avoit des cabanes pour retirer le beſtail; car j'avois recognu le chemin allant & retournant à Beliſtre, & que je prendrois le Capitaine Ambroſi, Lieutenant d'une compagnie du Duc de Paliane avec vingt-cinq chevaux des meilleurs & les plus courans de ſa compagnie, & que j'emprunterois du Seigneur Aurelio (5) Fregouſe ſon Lieutenant, & ſa Cornette avec trente-cinq ſalades ſeulement des meilleurs qu'il euſt, & les meilleurs chevaux: & que je laiſſerois à une portée d'arquebuzade de M. de la Molle tirant vers Marin, le Capitaine Ambroſi, avec les trente-cinq ſalades, & moi je m'en irois avec celle du Sieur Aurelio me mettre en embuſcade auprès de Marin ſoubs les vignes, & un peu à main gauche du grand chemin, & que j'envoyerois ſix ſalades donner l'alarme un peu devant le jour à Marin, & qu'eſtant le Sieur Marc-Antoine jeune & plein de bonne volonté, il ne feroit point de faute de ſortir. Je faiſois eſtat, que à point nommé il ſortiroit au point du jour, & que les ſix ſalades l'ameneroient à noſtre embuſcade, & que je pren-

drois la fuitte avec les ſix ſalades à ſa veuë, & qu'il me ſuivroit à toute bride voyant une cornette, laquelle lui feroit joie de la pouvoir prendre, pour avoir plus de réputation de ſa victoire. Or comme j'eus tout cela diſcouru en mon entendement, je le tenois auſſi aſſeuré mon priſonnier, comme ſi je l'euſſe eu entre mes mains, & m'en retournai dans la ville, & parlai au Sieur Aurelio, lequel me preſta ſon Lieutenant & ſon Enſeigne avec les trente-cinq ſalades. Pareillement j'en parlai à M. de la Molle & au Capitaine Ambroſi. Le Lieutenant du Seigneur Aurelio, qui eſtoit Grec, s'appelloit le Capitaine Alexis. Nous nous aſſignaſmes à l'entrée de la nuit à la porte, & ne voulus rien dire de mon entrepriſe à M. le Mareſchal, ni à perſonne de ceux que j'amennois, juſques à ceque nous fuſmes hors la ville. Et alors je tirai à part M. de la Molle & les Capitaines Ambroſi & Alexis, & leur dis mon entreprinſe, laquelle ils trouverent tous trois fort bonne, & aſſurément nous euſmes auſſi bon entendement les uns que les autres. Il nous tardoit que nous n'y fuſſions. Et eux me faiſoient l'entreprinſe bien aiſée, affirmant les deux qui le cognoiſſoient, qu'il ſortiroit. Et trouvant le Capitaine Ambroſi

pret, ayant couru ſept milles après moi, dit que nous l'emporterions & toutes ſes gens. Et ainſi nous nous en allaſmes chaque troupe à part, la mienne tousjours la premiere. Et comme nous fuſmes près de la tour, j'y laiſſai M. de la Molle, & plus avant derriere la pétite chapelle, le Capitaine Ambroſi. Or comme nous fuſmes le Capitaine Alexis & moi au fond des vignes près Marin, il voulut que l'Enſeigne menaſt les ſix, & baillaſt le drapeau à un autre. Je lui baillai un Gentilhomme des miens; & nous nous miſmes dans un marais, où l'hyver l'eauë croiſſoit, & l'eſté n'en y avoit point, car en autre lieu nous ne nous pouvions cacher, & ainſi s'en allerent les ſix droit à la porte de la ville. Et comme le jour commença à venir, nous n'avions point nouvelles que nos gens euſſent donné l'alarme. Je penſois, ou bien que le Seigneur Marc-Antoine ne vouloit point ſortir, ou bien qu'il s'en eſtoit retourné. Or à main gauche de nous, il y avoit un grand vallon. Je m'eſtois mis ſur un petit haut, où il y avoit des pierres d'une ruine de maiſon, ou bien de Chapelle, & commençai à veoir par de là le vallon ſur la montée trois ou quatre chevaux, leſquels une fois paroiſſoient, d'autres fois non. Je les monſtrai au

Capitaine Alexis, qui eſtoit plus bas que moi; il fiſt partir deux ſalades tout au long des Vignes, où le vallon commençoit. Je n'avois jamais encore jetté les yeux dans le vallon, pource que le jour ne faiſoit que commencer à ſortir: & je regardois tousjours vers la montagne, où ſe monſtroient ces trois ou quatre chevaux à cinquante pas de nous. Quand je tournai ma veuë dans le vallon, je vis trois troupes de gens de cheval: à la premiere y pouvoit avoir plus de cent chevaux, à l'autre plus de deux ou trois cens, & en la grande ſept ou huit cens. Or il faut dire la raiſon pourquoi ils y eſtoient: Comme le Baron de la Garde faiſoit la deſcente de nos gens à Neptune, ceux de Neptune firent partir deux chevaux en poſte vers le Duc d'Albe à Tiboly, lequel incontinent deſpeſcha le Sieur de la Corne avec douze cens chevaux & douze Enſeignes de gens de pied, qui cheminerent toute la nuit. Et une heure devant le jour il arriva à ce vallon, & les gens de pied à la croupe de la montée, ils avoient fait alte-là juſques à ce que le Sieur Marc-Antoine ſeroit preſt, lui ayant envoyé vingt-cinq ſalades, pour le faire monter à cheval. Et comme ils furent à la porte de la ville ils trouverent nos ſix ſalades

(l'aube du jour ne faiſoit que commencer à poindre) & ſe demanderent les uns aux autres : *qui vive !* & au cri ils chargerent les noſtres de telle ſorte, qu'il ne fuſt poſſible qu'ils reprinſent leur chemin à nous, & prindrent la fuite vers le chemin, qui vient de Beliſtre à Rome, & au long de la plaine Romaine les chaſſerent juſques auprès de Rome : & donnerent l'alarme à M. le Mareſchal, & à toute la ville : & dirent qu'il n'eſtoit poſſible que je ne fuſſe prins, & tous les gens que j'avois avec moi perdus. Or comme le Capitaine Alexis euſt rappellé ſes deux chevaux, nous priſmes la retraite par le chemin que nous eſtions venus. Et voilà les cent chevaux après nous, les deux ou trois cents après qui venoient le trot, & les Enſeignes des gens de pied venoient après le pas, & ainſi nous menerent ſept milles juſques au Capitaine Ambroſi, les lances tousjours ſur la croupe de nos chevaux. J'eſtois ſur ce cheval turc gris, que le Duc de Paliane m'avoit donné, un des viſtes chevaux que je montai jamais, & qui bondiſſoit le mieux un foſſé. Aucune fois je ſautois en chemin dans le champ à main droite, autrefois à main gauche. Quand nous fuions par le grand chemin, le Capitaine Alexis eſtoit

tousjours à la queuë comme moi, & celui qui portoit la Cornette devant. J'allois tousjours parlant aux ſoldats qu'ils ne s'esbahiſſent point, ores du coſté de main gauche, ores du coſté de main droite. Le plus que nous pouvions avoir devant eux eſtoit de la longueur de trois ou quatre lances. Or le Capitaine Ambroſi comme nous approchaſmes de lui, ſortit de derriere la chapelle; & je commençai à crier: *Volte, volte*, à nos gens, qui tournerent incontinent; & tout en un coup, je leur fis une cargue, & les rembarrai juſques dans l'autre troupe: laquelle ayant veu noſtre embuſcade avoit fait alte pour veoir que c'eſtoit, & toutes les deux troupes ſe ſerrerent, faiſant ſemblant de nous vouloir faire la cargue. Je cogneus bien, que j'avois fait un pas de clerc, d'avoir fait cette cargue, & penſai une fois eſtre perdu: mais par bonne fortune M. de la Molle ſe monſtra ſur le chemin avec l'arquebuzerie, qui fut cauſe que les ennemis ne me firent la cargue, ains s'arreſterent. Alors le Capitaine Alexis me dit: (a) *Quelli primi che ci ſeguitano, ſono Greci, perche lo à inteſi à*

(a) Ces premiers qui nous ſuivent ſont des Grecs; je les ai reconnus à leurs cris. Je vais voir, ſi, en leur parlant, je pourrai les amuſer.

loro gridi. Me ne vo à vedere, ſe potero fermar li, per tratener mi con eſſi loro, ce qu'il fiſt, leur demandant parler à fiance (a). Et cependant je faiſois cheminer M. de la Molle, & gaignai une petite deſcente : de ſorte que les ennemis ne pouvoient plus veoir ce que nous faiſions ; & leur fis aller gaigner les pilliers des acqueducs, qui eſtoient par-là où anciennement les Romains faiſoient venir l'eauë à Rome ; & de meſme commandai aux gens à cheval de les ſuivre au grand pas. Ainſi s'acheminerent, allant le plus grand pas qu'ils pouvoient. Puis je retournai au Sieur Alexis, ayant rafraichi la bouche de mon cheval dans un foſſé auprès de la tour, lequel je trouvai auſſi frais, que s'il n'euſt point couru. Or comme les deux troupes furent enſemble, & eurent fait alte, la grande fiſt de meſme alte, & les gens de pied pareillement. Le Capitaine Alexis parloit tousjours à eux. Je pouvois deſcouvrir tousjours les noſtres : & comme je les vis près des acqueducs, je m'approchai du Capitaine Alexis, & lui dis : (b) *Retiriamo ci, Capitano, retiriamo ci.* Ils lui demanderent, qui les menoit, il me nomma : & commencerent à faire des exclamations à

(a) Sous ſauf-conduit.

(b) Retirons-nous, Capitaine, retirons-nous.

disans qu'en huit ou neuf jours ils m'avoient failli trois fois. C'eſt à la retraite de Tiboly, & au retour de Beliſtre, & à ceſte heure, dont le Capitaine Alexis ſe rioit d'eux, tousjours ſe retirant. Or à la départie du Capitaines Alexis pluſieurs d'eux me crierent (a): *A dio Signor di Montluço, à dio* : & moi auſſi je leur criai : *A dio, à dio.* Et de-là tournerent tout court droit à Marin, où trouverent nouvelles que le Baron de la Garde avoit rembarqué nos gens, & retourné à Civitavechia. Le Seigneur Aſcanio me renvoya trois ſalades que j'avois perdu : mais non les chevaux. Car comme leurs chevaux bronchoient, ils tomboient par terre : & moi je ſautois en chemin avec mon turc, & leur donnois ſur la croupe du plat de l'eſpée : de ſorte qu'ils s'enfermoient dans la troupe. Il les renvoya par un ſien Trompette, lequel nous faiſoit rire parlant de ſon maiſtre, qui diſoit, que s'il euſt ſceu que je fuſſe eſté en ceſte troupe, il m'euſt accompagné juſques aux portes de Rome pour me prendre : mais en courant ne demanderent jamais à ces priſonniers qui les conduiſoit, juſques à la fin, que nous fuſmes ſauvez. Et me diſoit le Trompette, que ſi j'euſſe eſté prins, il ne me falloit pas avoir

(b) Adieu, M. de Montluc, adieu.

crainte qu'on m'euſt faiſt deſplaiſir : car l'on m'euſt autant ou plus careſſé, & honoré que dans noſtre camp. Auſſi peut-on dire, que jamais priſonnier n'eſt ſorti de mes mains, ou de lieu où j'euſſe puiſſance, qui fuſt mal content de moi. Cela eſt indigne de les escorcher juſques aux os, quand ce ſont perſonnes d'honneur, qui portent les armes ; meſmement quand c'eſt une guerre de Prince à Prince, c'eſt pluſtoſt un esbat, qu'une inimitié.

Ainſi je m'en retournai à Rome : & après m'eſtre déſarmé (a), j'allai trouver M. le Mareſchal, M. le Cardinal Caraffe, & le Duc de Paliane, leſquels je trouvai enſemble en un logis en la ville, où ils eſtoient revenus du Palais Saint-Pierre : & me commencerent à dire tous trois, qu'il ſembloit que je me vouluſſe perdre pour mon plaiſir ; & que s'ils euſſent ſceu ma ſortie, ils m'euſſent empeſché. Ils voulurent entendre l'occaſion de mon entrepriſe, laquelle je leur racontai de point en point, & leur dis, « que la nuit en allant, je tenois auſſi aſſeuré priſonnier le Sieur Marc-Antoine, comme j'eſtois aſſeuré de mourir, & que desja j'avois fait eſtat de tirer de ſa

(a) M. de Thou rapporte cette équippée de Montluc, & renvoye, pour le détail, à ſes Commentaires.

rançon quatre-vingts mille eſcus ». Ce n'eſtoit pas trop de prendre ſon revenu d'un an, & que j'en voulois donner les quarante mille à M. de la Molle, aux Capitaines & aux ſoldats : & que je voulois garder les autres 40 mille pour m'achepter du bien en France, pour eſtre prés du Roi; car la Gaſcogne en eſt trop eſloignée, & qu'il me ſembloit desja que j'avois du bien près de Paris; de ſorte que de toute la nuit je ne me peus oſter cette opinion de la teſte. Et comme ils entendirent mes raiſons, ils ſe mirent à rire ſi fort, que je croi qu'ils ne rirent jamais tant pour un coup, de ce que j'avois desja fait eſtat de la prinſe, de la rançon, & d'achepter terres & chaſteaux. Et M. le Mareſchal, quand il vouloit gaber (a), parloit tousjours en Italien. Il me dit de bonne grace : (b) *Signor, quando che vi andaremo viſitar, farete voi à noi altri tre bona chiera nei caſtelli, que volete*

(a) Vieux mot qui ſignifie *plaiſanter, ſe mocquer.* Les Italiens ont dans leur langue le verbe *gabbare*, qui a le même ſens.

(b) M. de Montluc, je me flatte que, lorſque nous irons nous trois, vous faire viſite dans la terre que vous vous propoſez d'acquérir aux environs de Paris, vous nous ferez une bonne réception.

comprare à preſſo Parigi? Ils en rirent à mes deſpens.

Or eſtoient-ils ſur une deſpeſche qu'ils faiſoient au Roi, & envoyoient devers S. M. M. de Porrieres de Provence (a), lequel avoit prins ſa part du rire, & tous ceux qui eſtoient avec eux. Et comme il y a des gens qui ſont ſubjets à faire plus de mal que de bien, il y euſt quelqu'un qui eſcrivit par la voie de la banque à Lyon, comme j'avois perdu toute la cavalerie du Pape en la plaine Romaine; & que je m'en eſtois fui, & ne ſçavoit-on que j'eſtois devenu. Je croi que ce ſont gens appoſtez pour faire courir quelque mauvaiſe nouvelle, afin de dégouſter nos partiſans. Cela fut eſcrit à Lyon par la poſte à M. le Conneſtable, lequel le dit au Roi, qui ouït ces nouvelles avec beaucoup de deſplaiſir. M. de Porrieres, qui venoit par le pays des Griſons, ne peuſt eſtre ſi-toſt à la Cour, que

(c) Antoine de Glandevez, Seigneur de Porrieres, d'une Maiſon noble & ancienne de Provence, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de ſa Chambre. (*Hiſt. de la Nobleſſe de Provence, par Arteſeuille, T. 1, p. 494.*) Il étoit Commiſſaire-de-Guerre en Provence, en 1562. (*Hiſt. des guerres du Comtat Venaiſſin, p. 33, dans le Recueil des Pièces fugitives pour l'Hiſt. de France, T. I.*).

les nouvelles n'y euſſent couru (a) quatre jours auparavant. Et comme M. le Mareſchal & les autres avoient ri de ma folie, le Roi reſtoit autant mal-content contre moi, diſant que c'eſtoit la plus grande folie que jamais homme entreprinſt, ayant tousjours eſté heureux; mais qu'à préſent j'avois perdu mon heur & ma réputation, eſtant bien mari que cela me fuſt advenu, meſme aux portes de Rome. Ces nouvelles ne furent ſi cachées, qu'on ne les eſcrivit tout incontinent en Gaſcogne. Je vous laiſſe à penſer comme je fus accouſtré de ceux qui ne m'aimoient gueres; car il faut eſtre Dieu pour n'avoir point d'ennemis & envieux, ou bien ne ſe meſler que de faire ſon jardin (b), ou ſon vergier. Et comme M. de Porrieres fut arrivé, le Roi le fit venir en ſon cabinet, & après avoir leu les lettres & ſa créance, dans leſquelles ne ſe parloit rien de cela, ni M. de Porrieres n'en parloit auſſi, le Roi lui dit: *Et bien M. de Porrieres, Montluc s'y eſt-il trouvé?*

(a) Le bruit en fut ſi fort, dit M. de Thou, qu'un Hiſtorien du temps (Aleſſandro Andrea) l'a ainſi rapporté, mais ſans autre fondement que ce faux-bruit que les Eſpagnols firent courir.

(b) Encore ne ſeroit-on pas ſûr de ne point avoir d'envieux, ſi le jardin produiſoit de beaux fruits.

Il a fait une belle beſogne ; lequel lui reſpondit *qu'il m'avoit laiſſé à Rome :* & le Roi lui dit, *qu'il ſçavoit bien que j'avois perdu toute la cavalerie du Pape, & que je m'eſtois ſauvé.* Sur quoi M. de Porrieres fut fort esbahi de ces nouvelles, & lui dit, *que ſi cela eſtoit advenu depuis ſon partement, qu'il pourroit bien eſtre ; mais qu'il n'avoit demeuré que neuf jours à venir.* Sa Majeſté fit regarder combien il y avoit que ces nouvelles eſtoient venuës ; & trouverent qu'il y avoit quatre jours. Alors le Roi dit qu'*il penſoit que c'eſtoit une baye & nouvelles de banquiers :* & ſur ce, il va ſouvenir à M. de Porrieres de ma folie ; & lui dit, comme depuis il me conta : *Sire, je vous vais dire que c'eſt : dequoi vous rirez autant comme nous avons fait ;* & lui conta toute mon entreprinſe, & ce que j'avois reſpondu à mon arrivée à Meſſieurs le Mareſchal de Stroſſy, Cardinal Caraffe, & Duc de Paliane, & qu'en leur contant mon entreprinſe, il ſembloit que je tenois priſonnier le Seigneur Marc-Antoine, l'argent & tout. Et aſſurez-vous, qu'à ce qu'on me dit depuis, on n'avoit veu rire le Roi ſi fort, il y avoit longtemps, M. le Conneſtable, & tous tant qu'ils eſtoient : & me dit-on que le Roi, plus de huit jours après, voyant Por-

rieres, lui disoit : *Hé bien, Porrieres, Montluc a-t-il acheté encore ces places autour de Paris ?* Et ne lui en souvenoit jamais, qu'il n'en rist. Et pour ce que j'escris en mon Livre, que cent ans a, homme n'a esté plus heureux, ni mieux fortuné à la guerre, que j'ai esté : regardez donc, si vous le cognoistrez à ces trois occasions, qui me vindrent en huit ou neuf jours l'une après l'autre, outre autres que vous y trouverez, d'avoir eschappé sans perte ces dangers qui n'estoient pas petits.

Quelques jours après, le Duc d'Albe entendit que M. de Guise (a) alloit en Italie pour secourir le Pape, qui fut cause qu'il se retira un peu vers la mer avec son camp : & puis vint assieger Ostie. M. le Mareschal sortit de Rome avec quelques Enseignes Italiennes, & deux d'Allemans, & cinq ou six de François : & vouluſt le Pape qu'il lui laissast pour sa garde, Marc-Antoine, mon fils, & le Capitaine Charry avec leurs compagnies. M. le Mareschal s'alla camper deçà le Tybre, vis-à-vis d'Ostie, & là se retrancha. Le Duc d'Albe avant qu'il y arrivast, avoit fait faire

(a) Le Duc de Guyse se mit en marche sur la fin de Décembre 1556, & arriva à Turin le 25 Janvier 1557.

ſon pont, & fait un fort au-deſſus d'Oſtie, du coſté meſme où M. le Mareſchal s'eſtoit campé. Je mandai à M. le Mareſchal s'il vouloit que je m'en vinſſe devers lui avec cinq ou ſix Enſeignes Italiennes ou Françoiſes, lequel ne le voulut, pour crainte que l'entreprinſe de Montalſin ne fuſt pas encore du tout deſcouverte. Et pource que M. le Mareſchal, avec les compagnies Italiennes & Françoiſes qu'il avoit, n'avoit ſceu faire recognoiſtre le fort des ennemis, veoir s'il y avoit eauë dans le foſſé ou non, & en eſtoit demi déſeſperé ; car le Duc d'Albe s'eſtoit reculé d'Oſtie, tirant vers le Royaume de Naples, & n'avoit laiſſé que quatre Enſeignes Italiennes dans le fort, & quatre dans Oſtie, ledit Seigneur Mareſchal avoit fait ſortir de l'artillerie de Rome pour battre le fort, & avoit envoyé prier le Pape lui laiſſer venir mon fils, & le Capitaine Charry ; ce qu'il fit à mon grand malheur, & de mon pauvre fils. Comme il fut arrivé, & le Capitaine Charry devant M. le Mareſchal, ledit Sieur ſe plaignoit à eux de n'avoir peu faire recognoiſtre le fort à ſon aiſe. Le lendemain au ſoir, toucha la garde à mondit fils, lequel délibera de venir à bout de ce que les autres avoient failli, & communiqua ſon deſſein au Capitaine

Capitaine Charry & au Baron de Beynac (a), qui eſtoit auſſi ce jour-là en garde. Il ne faillit pas; car le lendemain, voyant les ennemis ſortir ſelon leur couſtume pour chercher des faſcines, il les ſuivit & mena battant ſans crainte des arquebuzades juſques au bord du foſſé, qu'il recognuſt auſſi ſagement & curieuſement, comme ſi c'euſt eſté quelque vieux Capitaine; mais s'en retournant, une meſchante arquebuzade lui donna dans le corps. Toutesfois de ſon pied, il ſe porta juſques au logis dudit Seigneur Mareſchal; parce qu'il diſoit qu'avant mourir, il lui vouloit rendre compte de ſon fait. Ledit Sieur Mareſchal le fit mettre ſur ſon lit, ſur lequel ce pauvre garçon rendant preſque l'ame, lui dit ce qu'il avoit veu, l'aſſeurant que le foſſé eſtoit à ſec, quoiqu'on lui euſt dit le contraire. Bientoſt après il rendit l'ame. Ledit Sieur Mareſchal envoya le corps le lendemain à M. le Cardinal d'Armagnac, & à M. de Lanſac à Rome, leſquels le firent auſſi honorablement enſevelir, comme s'il euſt eſté fils d'un grand Prince. Le Pape, les Cardinaux, & tout le peuple Romain témoignerent le regret

(a) Philippe de Montaut, Baron de Beynac, Conſeiller & Chambellan du Roi de Navarre, & Sénéchal en ſa Comté de Bigorre.

qu'ils avoient de ſa mort. Si Dieu me l'euſt ſauvé, j'en euſſe fait un grand homme de guerre : car outre qu'il eſtoit fort vaillant & courageux, je cogneus tousjours en lui de la ſageſſe, qui excédoit la portée de ſon aage. Nature lui avoit fait un peu de tort; car il eſtoit demeuré petit, mais fort & apilé (a), les eſpaules groſſes, au reſte éloquent & deſireux d'apprendre. M. le Mareſchal de Coſſé eſt en vie, Marc-Antoine eſtoit avec lui à Mariambourg, il pourra porter teſmoignage, s'il lui plaiſt, ſi quelqu'un controlle ce que j'en eſcris, ſi je ments. Et encore qu'il ne ſied pas bien aux peres de loüer leurs enfans, ſi eſt-ce que puiſqu'il eſt mort, & qu'il y a tant de gens qui en peuvent teſmoigner, je ſerai excuſable & digne de pardon.

(a) Ramaſſé.

OBSERVATIONS
DES ÉDITEURS
SUR LA SUITE
DU SECOND LIVRE
DES MÉMOIRES
DE MESSIRE
BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.

(1) BOYVIN du Villars, en racontant la priſe de Lanzo, non-ſeulement ôte à Montluc l'invention de monter l'artillerie derrière le château de cette ville, mais il ne parle pas de lui, & en attribue tout l'honneur à Gonnor, frère du Maréchal. Ce ſilence trop affecté d'une part, & de l'autre le détail naif & circonſtancié de Montluc, portent à croire que Boyvin, courtiſan des Briſſacs, au ſervice deſquels il étoit attaché, a voulu faire tomber ſur Gonnor, même aux dépens de la vérité, un honneur qui appartenoit à Montluc. Auſſi nos Hiſtoriens ont-ils adopté le récit du dernier.

(2) Blaiſe de Pardaillan de la Mothe-Gondrin étoit en 1526, homme d'armes de la compagnie de Henri d'Albret, Roi de Navarre, ſuivant un rôle de montre & revue de cette compagnie tiré dans la *généalogie de Faudoas*. Il fut Chevalier de l'Ordre du Roi: les emplois qu'il eut ſont détaillés dans l'Hiſtoire des grands Officiers, Tom. V, p. 186.

En 1562 étant Lieutenant du Duc de Guyſe au Gouvernement du Dauphiné, il irrita les Proteſtans par ſon intolérance. Ils le tuèrent à Valence le 29 Avril de cette année.

(3) Tout ce que dit ici Montluc ſur la conſervation de Cazal, dont on lui fut redevable, ne ſe trouve que dans ſes Mémoires. Nous ne connoiſſons aucun de ſes contemporains (a) qui en parle. Il n'en eſt pas queſtion dans les Mémoires de Boyvin du Villars. Ce n'eſt pas qu'il faille inférer de-là que le récit de Montluc ſoit apocriphe. Briſſac (on l'a déjà dit) étoit le héros de Boyvin du Villars; & cet Ecrivain garde volontiers le ſilence quand il s'agit d'événemens dont la gloire ne rejaillit pas ſur ſon maître : ſi l'on juge Montluc par le ton qui

(a) Les Modernes, par qui ce fait eſt raconté, l'ont probablement emprunté des Mémoires de Montluc.

règne dans ſes Mémoires, l'excès de modeſtie n'étoit pas ſon défaut : cette conſidération devoit naturellement porter un admirateur de Briſſac à louer le moins poſſible un homme qui ſe louoit aſſez lui-même. D'ailleurs, Montluc n'ayant point été attaqué dans ſon poſte de Cazal, & la conſervation de ce poſte paroiſſant peut-être à bien des gens bien moins importante que Montluc ne le croyoit, l'omiſſion de Boyvin du Villars & des autres contemporains ceſſe d'être ſi extraordinaire.

(4) Guillaume de Maugiron, Seigneur d'Ygié, & non pas de Gié (comme l'appellent Montluc & Boyvin du Villars) étoit frère aîné de Laurent de Maugiron, Comte de Montléans, Baron d'Ampui, &c. & fils de Guy de Maugiron, Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné. Ce Guy de Maugiron, n'ayant pas encore 25 ans, commandoit à la journée de Marignan la compagnie d'hommes d'armes du Comte de St. Paul, dont il étoit Lieutenant. Il fut depuis Capitaine d'une compagnie des Gardes de François I avec qui il fut pris à la bataille de Pavie. Il eſt à remarquer, dit Chorier (a), *qu'il ne ſa-*

(a) Voyez ſon Nobiliaire du Dauphiné, Tome III.

voit ni lire ni écrire. Nous verrons (a) ſon fils, le Seigneur d'Ygié périr en 1554 à la fleur de ſon âge. Les Traducteurs de M. de Thou ſe ſont groſſièrement trompés, en le faiſant deſcendre de la Maiſon de Rohan, parce qu'il y avoit eu ſous Louis XII un Rohan qui s'appelloit le Maréchal de Gié.

(5) Les détails de cette ſurpriſe d'Albe ſe trouvent dans les Mémoires de Boyvin du Villars. M. de Thou la raconte d'une manière différente : dans notre travail ſur Boyvin du Villars nous diſcuterons ces contradictions.

(6) François de Beauvais de Briquemant, fut un des meilleurs Officiers de ſon tems. Ayant embraſſé le Calviniſme, il étoit du nombre des victimes que l'on devoit égorger à la S. Barthelemi. S'étant déguiſé en palfrenier, il ſe ſauva chez l'Ambaſſadeur d'Angleterre : quelque tems après on l'arrêta. On fit ce que l'on put pour l'obliger à déclarer que l'Amiral de Coligny avoit formé une conſpiration contre le Roi. L'aſpect du ſupplice le troubla au point qu'il alloit dire tout ce que l'on vouloit. Son compagnon d'infortune, Cavagne (Maître des Requêtes) d'un ſeul

(a) Dans les Mémoires de Boyvin du Villars.

regard ranime ſon courage. Le Magiſtrat en ce moment montra plus de courage qu'un vieux guerrier qui tant de fois avoit affronté la mort au milieu des batailles. Briquemant âgé de 70 ans fut pendu le 27 Octobre 1572, comme criminel de leze-Majeſté. Il eut pluſieurs frères connus ſous les noms de Briquemant le jeune (a), de St. André & de Villemongey. Nous verrons ce dernier avoir la tête tranché en 1560 à Amboiſe, à cauſe de la conjuration de ce nom. Mais n'anticipons point ſur ces tems déplorables. Nous y arriverons aſſez tôt pour n'avoir plus à décrire que des ſcènes d'horreur & de carnage : Montluc ne tardera pas à fixer nos nos regards ſur cette époque déſaſtreuſe.

(7) Nous avons placé en 1553 l'entrepriſe de Montluc, pour ſecourir St. Damien, parce que les Mémoires du tems l'atteſtent. Outre l'autorité de Boyvin du Villars, il y a dans Ribier (b) une lettre de Henri II dâtée du 16 Juillet 1553, & adreſſée aux Seigneurs d'Aramon & de la Garde, où ce

(a) Voyez l'Hiſt. de M. de Thou, & le Frere dans ſon Hiſt. des troubles de France, édit. de Baſle, 1572, fol. 281, verſo.

(b) Lettres & Mémoires d'Etat, par Guill. Ribier, Tome II, p. 442.

Prince leur annonce que le *Maréchal de Briſſac a gaigné ſur Don Ferrand Ceve, Courteville*, &c. Or la priſe de ces places ayant eu lieu la même année, il s'enſuit que le ravitaillement de St. Damien s'eſt fait en 1553, & non pas en 1552, comme on l'a inſeré en marge dans la dernière édition de Montluc.

(8) Jacques Prévot, Sieur de Charri, (Languedocien, ſelon le Père Daniel (a), & originaire du Nivernois, ſi l'on en croit le (b) Laboureur) étoit, dit ce dernier, *un Montluc en valeur & en orgueil, & qui l'auroit pu être en dignité s'il ne ſe fût fait de trop grands ennemis pour l'atteindre.* Il eſt certain que (c) Charri fut un des braves militaires de ſon tems : Montluc en fait le plus grand éloge. Il paroît que ſa force égaloit ſa valeur. On verra dans Boyvin du Villars que d'un revers de ſon épée il abbatit

(a) Hiſt. de la Milice Françoiſe du P. Daniel, &c.

(b) Addition aux Mémoires de Caſtelnau, p. 628, Tome II.

(c) Charri avoit pluſieurs frères : nous venons d'en voir périr un à l'eſcalade de Cairas en 1551. Boyvin du Villars parle d'un autre qui en 1555 fut tué au ſiége de Vulpiano.

le bras d'un Officier ennemi, quoique cet Officier fut armé de corcelet & de manches de maille. En 1563 le Roi prit les 10 Enſeignes que commandoit Charri, pour en former ſa garde à pied. Ainſi Charri fut le premier Meſtre de camp des Gardes Françoiſes, dont l'inſtitution date dès cette époque. On ne ſait pourquoi M. de Thou ne lui donne point la qualité de Meſtre de camp, mais ſeulement celle de premier Capitaine de ce régiment, créé (prétend-il) par Philippe Strozzi. Strozzi n'en fut que le troiſième Meſtre de camp après Charri & Coſſeins. Telle eſt au moins l'opinion de Daniel. En donnant à Charri ſes proviſions, on lui inſinua ſecrettement que l'intention du Roi n'étoit point qu'il dépendît de d'Andelot, alors Colonel-Général de l'infanterie Françoiſe. Celui-ci piqué de voir ſon autorité méconnue, maltraita Charri. Leurs prétentions reſpectives furent diſcutées au Conſeil. D'Andelot ſe fondoit ſur ſes proviſions qui lui attribuoient le commandement de toute l'infanterie Françoiſe. L'autre alléguoit la nouveauté de ſa charge. Il ajoutoit que répondant de la perſonne du Roi, il ne devoit prêter qu'à Sa Majeſté le ſerment de fidelité. Le Conſeil fut partagé; & la queſtion reſta

indéciſe. On a accuſé d'Andelot d'avoir conçu dès ce moment le projet de ſe défaire de Charri. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que Chatellier-Portant, dont Charri avoit tué le frère aîné en duel, l'aſſaſſina. Charri logeoit à Paris aux trois *chandeliers*, rue de la Huchette. Chatellier-Portant l'attendit ſur le pont St. Michel, & lui paſſa ſon épée au travers du corps. Tel eſt le récit le (a) plus généralement adopté.

(9) Montluc & Boyvin du Villars ne

(a) La Popeliniere, dans ſon Hiſtoire de France; Tome I, p. 374, verſo, raconte ce fait avec des circonſtances différentes.

« Charri, dit-il, fut attaqué par Chaſteliers, lequel, » le 30 Décembre, revenant de la rue de la Harpe pour » retourner au Louvre, accompagné du Capitaine la » Gorette, Baſque, & d'un ſimple ſoldat, fut aſſailli » ſur le Pont Saint-Michel par Mouvans, Chaſteliers & » Briquemant, Proteſtans, ſuivis de quelques-uns, ne » luy diſant Chaſteliers, à la rencontre, ſinon..... » *Te ſouvient-il, Charri, du tort que tu me tiens ? mets* » *l'épée à la main ;* & auſſi-tôt luy lance quelques coups » parés : mais le troiſième luy perça le cœur, dont il » mourut ſur-le-champ ».

Malgré ce récit de la Popeliniere, le Père Griffet, dans ſes Obſervations ſur l'Hiſtoire de Charles IX, qui accompagnent ſon édition de l'Hiſtorien Daniel, ſoutient que Charri fut vraiment aſſaſſiné.

s'accordent pas ſur les dates des ſieges de St. Damiano (a), de Benne & de Courtemille (b). D'abord nous avions préſumé que l'erreur provenoit de Montluc; & nous voulions en conſéquence placer ces évenemens dans l'ordre où ils nous paroiſſent devoir être mis, d'après Boyvin du Villars. Mais quand on aura lu cette Obſervation & celle qui ſuit, N°. 10, nous croyons qu'on nous approuvera de n'avoir rien dérangé dans le texte de Montluc. Il nous ſemble donc que Montluc a raiſon en diſant que le ſiége de St. Damiano ne dura que ſeize ou dix-ſept jours. Quoi qu'il en ſoit, voici le récit de Boyvin du Villars, Tome I, p. 275. Selon lui, Don Ferrand voulut faire le ſiége d'Albe, & ſe préſenta devant cette ville. Se voyant repouſſé, il alla attaquer St. Damian environ le 10 Octobre 1553. Après cela, du Villars raconte le ſiége de Ceve & celui de Courtemille qui doivent être antérieurs au fait précédent, puiſque, ſuivant ſes propres Mémoires, nous nous emparâmes de Courtemille le dernier Avril 1553. Enſuite p. 297, il dit qu'il ſe fit une trêve entre les deux armées pour quarante jours;

(a) Liſez les Obſervations Numéros 10 & 11.

(b) L'un & l'autre l'appellent improprement *Courteville.*

on lit p. 329 de Ses Mémoires *que le Maréchal de Briſſac apprit que le 31 Décembre les ennemis tournoient tête vers St. Damian.* Et page 335, *que l'ennemi ſe trouvant combattu par la valeur de ceux de dedans, & de l'intempérie du tems, fut contraint de prendre réſolution de lever le ſiége qui avoit duré trois mois.* On ne comprend pas bien par le récit de Boyvin du Villars combien ce ſiége a réellement duré. Il eſt clair qu'il y a dans ſes Mémoires de la confuſion quant aux dates & à l'ordre des faits. Remarquez que depuis la page 275 où il raconte que Don Ferrand mit le ſiége devant St. Damian le 10 Octobre, juſqu'à la page 329 où le Maréchal, ſelon lui, eut nouvelle de ce ſiége le 31 Décembre, il ne dit pas un mot de cette place. On ſuppoſeroit volontiers qu'il a voulu parler de deux ſiéges différens; & cependant il déclare que c'eſt le même qui a duré trois mois.

(10) Dans l'Obſervation précédente on a vu que Montluc & Boyvin du Villars ſe contrediſent ſur la durée du ſiége de St. Damiano. L'un le fait durer trois mois, l'autre ſeize ou dix-ſept jours. Leurs récits ne diffèrent pas moins ſur pluſieurs détails de cet

évenement. Montluc nous apprend qu'il ſortit de Carmagnole à l'inſu du Maréchal de Briſſac, pour venir ſe jetter dans la Citerne, accompagné ſeulement de dix hommes d'armes de la compagnie de Vaſſé & du Sieur de Claſſe, fils de cet Officier. Au contraire Boyvin prétend que Montluc marcha par l'ordre du Maréchal avec trois cent hommes & cinquante chevaux. Il ajoute que le Maréchal ordonna à Montluc de faire entrer dans la ville deux cent ſoldats de renfort. Lequel croira-t-on des deux ? C'eſt au Lecteur à prononcer : nous nous contenterons ſeulement de lui faire obſerver que ſi la mémoire de Montluc n'étoit pas toujours fidèle dans les dates & dans les détails, du Villars de ſon côté eſt l'éternel panégyriſte du Maréchal de Briſſac, & qu'il attribue ſans ceſſe à ſon maître l'honneur de tout ce qui étoit heureuſement conçu & exécuté. On remarquera encore qu'à la vérité Boyvin du Villars étoit en Piémont comme Montluc, mais qu'à cette époque il ſe trouvoit avec le Maréchal à Quiers, c'eſt-à-dire à 8 ou 9 lieues de St. Damiano, tandis que Montluc étoit ſur les lieux-mêmes.

(11) Selon Boyvin du Villars, le Maréchal

de Briſſac arriva devant Courtemille (Curia Æmiliana) le dernier Avril 1553; mais il ſe trompe, & c'eſt une erreur à joindre à celle qu'il a commiſe, en plaçant le ſiége de Benne: dont on vient de parler ſous l'année 1552. Le paſſage de Ribier cité dans notre Obſervation N°. 7 appuie cette conjecture. Au ſurplus cette erreur dans Boyvin ſur l'époque du ſiége de Benne prouve l'inéxactitude avec laquelle il a rédigé ſes Mémoires; on auroit tort de le choiſir comme un guide infaillible en fait des dates, lorſqu'il faut l'oppoſer à Montluc : l'un & l'autre ne ſe ſont pas piqué de régularité, lorſqu'il s'agit d'ordre chronologique.

(12) Boyvin du Villars contredit encore Montluc ſur l'époque de la priſe de Ceva qu'il place avant celle de Courtemille. Nous ne prétendons pas que ce ſoit toujours Boyvin qui ſe trompe, d'autant plus qu'il établit ici une date préciſe, & qu'entre le récit de Montluc & le ſien la différence ſe réduit à deux mois. Il n'en eſt pas ainſi des contradictions que nous avons remarquées dans les Obſervations qui précédent. Quoi qu'il en ſoit, nous ajouterons que par rapport à tous ces ſiéges M. de Thou a ſuivi conſtamment

les Mémoires de Montluc ; & c'eſt un préjugé favorable pour le dernier ; car nous verrons par la ſuite que M. de Thou ne s'en rapporte pas aveuglément à Montluc, & qu'il relève chez lui pluſieurs défauts de mémoire.

Fin des Obſervations du ſecond Livre.

OBSERVATIONS
DES ÉDITEURS
SUR LE TROISIÈME LIVRE
DES MÉMOIRES
DE MESSIRE
BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.

(1) LA République de Sienne étoit ſous la protection de l'Empereur (a), qui y tenoit une garniſon d'Eſpagnols : il voulut y faire

(a) Nous préſumons que le Lecteur ne ſera point fâché de trouver ici les détails hiſtoriques que contient cette Obſervation, appuyés par un certain nombre de faits extraits des Lettres & Mémoires d'Etat de Ribier. Dès 1547, les Siennois avoient été contraints de recevoir une garniſon Eſpagnole. Le Cardinal de Guyſe, dans une de ſes dépêches à Henri II, en date du dernier Octobre de cette année, conſtate le fait. Il nous apprend que les Siennois ſoldoient à leurs frais cette garniſon (*Tome II, p.* 72.). Environ un an après on voit le joug s'appéſantir. D'Urfé, Ambaſſadeur de Henri, lui mande que deux mille Eſpagnols gardent Sienne, qu'on a nommé des Officiers municipaux à la dévotion de l'Empereur, & qu'on conſtruit une

élever

élever une citadelle : les Siennois s'en plaignirent comme d'un attentat à leur liberté;

citadelle que les Siennois payeront de leurs deniers en majeure partie. (*Ibid.* p. 169.) Le mécontentement des Siennois éclata bientôt ; puiſque dans le courant de Décembre 1548, François de Rohan, Seigneur de Gié, faiſoit part à la Cour de France des plaintes des Siennois, & du ſecours qu'ils demandoient. (*Ibid.* p. 181.) Enfin, en 1552, on lit dans une lettre du Cardinal de Tournon, que l'orage a éclaté. « Cette affaire de » Sienne, écrivoit le Prélat, étoit, il y a plus d'un an, » entre mes mains, & a eſté conduite ſi ſecrettement, » que l'effet s'en eſt plutoſt veu que la pratique ». Enſuite il expoſe l'importance de Sienne par ſa poſition pour parvenir à la conquête du Royaume de Naples. Il annonce auſſi au Roi que le Duc de Florence n'enverra plus de ſecours aux Eſpagnols, & qu'il lui a remis, à cet égard, un traité ſigné de ſa main, & ſcellé de ſon ſceau. On trouve encore dans cette dépêche un remerciment de la République de Sienne, adreſſé à Henri II, & le plan du nouveau Gouvernement qu'elle a adopté. (*Ibid.* p. 424 & ſuiv.)

Nous reviendrons dans les Mémoires de Boyvin du Villars, à cette conſpiration qui chaſſa les Eſpagnols de Sienne. Les détails ſur la manière dont elle fut exécutée, nous ont ſemblé appartenir de préférence à Boyvin, qui lui-même en donne une eſquiſſe, tandis que Montluc ne parle que des ſuites qu'elle eut. Un petit ouvrage précieux, dont nos Hiſtoriens n'ont point fait uſage, nous fournira alors pluſieurs renſeignemens intéreſſans.

Charles-Quint éluda leurs repréſentations ſous le prétexte ſpécieux des factions qui diviſoient cette ville, & qui pouvoient la rendre la proye du premier occupant. Mais ſon vrai motif étoit qu'en 1543, ayant cédé à Côme de Médicis, Duc de Florence, moyennant de groſſes ſommes d'argent, les forteresſes de Florence, & celle de Livourne, il vouloit faire de Sienne une place d'armes dans la Toſcane. Charles-Quint n'avoit pas oublié qu'en 1546 il y avoit eu une révolution dans le Gouvernement Siennois, & que le parti qui avoit dominé, avoit chaſſé Don Jean de *Luna* avec les 200 Eſpagnols qu'il commandoit. D'après ces conſidérations, cinq cens Eſpagnols, ſous les ordres de Don Diego Urtado de Mendoſa, entrèrent à Sienne le 29 Septembre 1547. Ce Gouverneur reſpecta peu la liberté des Siennois; & il les maltraita de manière qu'ils recoururent ſecrettement à la France. L'intrigue ſe noua à Rome avec notre Ambaſſadeur, & les Cardinaux de Ferrare & de Tournon: elle fut conduite ſi adroitement, que les Eſpagnols ſurpris, ſe réfugièrent dans la citadelle. Ils s'y défendirent quelque tems: le Duc de Florence envoya des troupes à leur ſecours. Mais ſur les repréſentations des Siennois, ce Prince

accepta la neutralité, à condition que le détachement de troupes Florentines, qui s'étoit joint aux Eſpagnols, ſortiroit de la citadelle de Sienne, ainſi que les Eſpagnols, Tambours battans & Enſeignes déployées; que cette citadelle ſeroit raſée, que les Siennois renvoyeroient les troupes étrangères qui ſe trouvoient dans leurs murs, & qu'ils n'accorderoient point d'aſyle aux rebelles & aux bannis de Florence. En conſéquence, la citadelle fut évacuée le 5 Août 1552. On la remit entre les mains du Sieur de Lanſac, Ambaſſadeur de France à Rome; & celui-ci en fit dépoſitaire le Senat de Sienne. Le Duc de Florence renouvella alors ſon alliance offenſive & défenſive avec les Siennois. Charles-Quint trop occupé en Allemagne, diſſimula, & n'entreprit d'attaquer les Siennois qu'au commencement de 1553.

(2) Cornelio Bentivoglio, nommé Chevalier de l'Ordre du Roi à Poiſſi, par François II en 1560, étoit petit fils d'Annibal II, dernier Seigneur de Bologne, à qui le Pape Jules II enleva cette Souveraineté. Cornelio fut Gentilhomme de la Chambre de Henri II. Un de ſes frères, qu'on appelloit Jean, périt à l'âge de vingt ans à la bataille de Marciano

en 1554. Il avoit un autre frère nommé Gui, qui devint Gentilhomme de la Chambre de François II. Nous avons remarqué précédemment que Cornelio fut ſoupçonné du meurtre de François de Bourbon, Comte d'Anguyen. Nous ajouterons que le Pape Pie IV le fit citer lui & ſes frères à Boulogne en 1564, parce qu'on prétendoit que dix-huit ans auparavant, étant dans cette ville, & pouſſés par une haine particulière contre Lippo Ghiſolieri, ils avoient fait ſauter ſa maiſon avec de la poudre, & que Lippo avoit péri. Bentivoglio répondit à la citation, qu'*ayant l'honneur d'être Chevalier du Roy Très-Chrétien, il ne pouvoit comparoître que devant Sa Majeſté.* (Voyez les *Généal. Hiſtoriq. des Maiſons Souvéraines*, par Chazot de Nantigny. Tome II.)

(3) Nous ignorons ſur quel fondement la plupart de nos Hiſtoriens ont placé en 1553 l'arrivée de Montluc à Sienne. Ils n'ont pas conſidéré que les faits contrediſent l'ordre chronologique qu'ils ont adopté. On a vu dans le Livre précédent des Mémoires de Montluc, & dans pluſieurs de nos Obſervations qui y ſont jointes, que Montluc reſta en Piémont juſqu'à la fin de la campagne de

1553. Sa mauvaiſe ſanté l'obligea de demander un congé, & de ſe retirer en Gaſcogne. Il y étoit même malade, lorſqu'il reçut l'ordre de ſe rendre à Sienne. Cette ſuite d'événemens a exigé un intervalle trop conſidérable, pour qu'il ait pu arriver à Sienne avant 1554. Il nous ſemble donc que dans la dernière édition de ſes Mémoires, on a eu raiſon de ſuivre cette date, & que toute autre ſeroit inexacte. En effet, il déclare qu'il arriva à Sienne deux jours après la mort de Léon Strozzi, Prieur de Capoue. Or on convient (a) que Léon Strozzi fut tué en 1554. D'un autre côté, Boyvin (b) du Villars nous apprend que le Colonel Reckrod avec ſes Allemands, & les dix Enſeignes Françoiſes qu'emmena Montluc, avoient été deſtinées ſur la fin de 1553, pour renforcer l'armée du Maréchal de Briſſac en Piémont, & qu'elles s'embarquèrent avec Montluc d'après un contr'ordre qu'elles reçurent. Nous joindrons (c) à ces témoignages celui de la Po-

(a) Voyez l'Hiſtoire des grands Officiers. T. VIII.

(b) Boyvin du Villars, Liv. 4. p. 365.

(c) Pour appuyer le ſyſtême de Chronologie que nous avons embraſſé, nous pourrions citer quelques modernes en notre faveur. Le ſeul, dont nous parlerons, eſt le nouvel Hiſtorien de France, M. l'Abbé

pelinière (a), & l'autorité des Hiſtoriens (b) Italiens qui ont écrit ſur la révolution de Sienne.

(4) Selon Pecci (c), Montluc arriva à Sienne le 17 Juillet, le jour même, dit-il, que M. de Lanſac en partit. Cet Ecrivain ajoute enſuite que la grande eſcarmouche, dont Montluc parle ici, eut lieu le 14 Juillet; mais comme il paroît clair que Montluc ſe trouva à cette affaire, il en réſulte qu'il y a erreur dans l'une ou l'autre des dates de Pecci.

Garnier. On lit dans ſon ouvrage, Tome 27, p. 45, Edition *in*-12, qu'après la capitulation de Sienne, en 1555, l'armée ennemie aſſiégea Porto-Hercolé, & prit cette ville d'aſſaut. « On y pouſſa, dit cet Ecrivain, » la barbarie juſqu'à déterrer & outrager le corps de » Léon Strozzi, tué l'année précédente devant la place » de Scarlino »... Si l'on rapproche ce fait du récit de Montluc, on ne concevra pas comment on a pu fixer l'époque de ſon arrivée à Sienne en 1553.

(a) La Popelinière, Hiſt. de France, Tome I. Liv. 3. p. 66. verſo.

(b) Liſez entre autres Orlando Malavolti, Hiſt. di Siena, & Memorie Storico-critiche della Citta di Siena fino agl d'anni 1560, raccolte dal Signor Cavaliere Gio. Antonio Pecci Patrizio Saneſe publicate da Vincenzo Pazzini Carli, &c. *IV Parties en IV Tomes in-4°*.

(c) Memorie ſtorico-critiche della Citta di Siena, &c.

(5) Jean-Jacques Medichino, Marquis de Marignan, étoit fils de Bernard Medichino, Fermier des Impôts à Milan. Il fut lui-même l'Artiſan de ſa fortune, & de celle de Jean-Ange Medichino, ſon frère, qui devint Pape ſous le nom de Pie IV. Ce fut, dit-on, par ſon courage, qu'il gagna l'amitié de Jérôme Morone, Miniſtre de François Sforce, dernier Duc de Milan. Ce Prince vouloit ſe défaire d'un Seigneur nommé le Vicomte de Monſignorino (a). Morone lui conſeilla de charger de cette opération Médichino, & le Capitaine Pozzino. Ils s'acquittèrent, on ne peut mieux, de la commiſſion. Sforce craignant qu'on ne ſçut que cet aſſaſſinat s'étoit fait par ſon ordre, réſolut la mort des deux meurtriers. Pozzino fut tué ſur le champ. On en préparoit autant à Medichino. Morone l'envoya porter une lettre (b) au Gouverneur

(a) C'eſt ainſi que l'appellent les Traducteurs de M. de Thou. Ce prétendu Vicomte de Monſignorino, dont ils ont défiguré le nom, étoit Heſtor Viſcomti, Seigneur Milanois, diſtingué par ſa naiſſance, & ſurnommé ſans doute par une eſpèce de ſobriquet, *Il Monſignorino*. Il deſcendoit de Bernabo Viſçomti, qui autrefois avoit été Seigneur de Milan.

(b) Miſſaglia, Auteur de la Vie du Marquis de Marignan, contredit cette anecdote, rapportée par

de Muſſo ; & cette lettre étoit l'arrêt de ſa mort. Medichino ſoupçonna le piège : au lieu de cette lettre, il en fabrique une autre qui ordonnoit au Gouverneur de Muſſo de lui remettre le commandement de cette place. Sa ruſe réuſſit. Medichino, maître de cette fortereſſe importante, & des ſecrets du Duc, lui donna la loi. Son crédit n'alla qu'en augmentant. François Ier, les Vénitiens, & le Pape, ayant ſigné une Ligue ſecrette en 1526, il entreprit de lever ſix mille Suiſſes pour le ſervice de ces puiſſances. Son Gouvernement de Muſſo étant voiſin des frontières de la Suiſſe, il lui étoit aiſé d'avoir des intelligences avec cette nation. Deux ans après, ſollicité par Antoine de Leve, il s'attacha à l'Empereur. Il ſe prêta à l'échange que ce Prince deſiroit du château de Muſſo contre la ville de Marignan. Alors il prit le nom de Marquis de Marignan. Dans les guerres d'Italie qui ſuivirent, il joua un rôle

M. de Thou : il ſoutient que l'hiſtoire de cette lettre eſt une fable, & que Medichino s'empara de Muſſo par ſon adreſſe. Mais il ne dit point quels moyens il employa. Il étoit Gouverneur de Muſſo dès avant la bataille de Pavie. On a vu dans du Bellay le mal qu'il fit à François I. (Liſez le Tome XVII de la *Collection*, page 383.)

brillant. Il prétendit alors appartenir à la famille des Médicis : ceux-ci (a) ayant beſoin de lui, le reconnurent pour leur parent. L'hiſtoire lui accorde des talents ; mais elle lui reproche d'avoir été cruel, fourbe & avare. Si l'on en croit pluſieurs Ecrivains (b) Italiens, il fit pendre, durant le ſiége de Sienne, cinq mille payſans qui, ſéduits par l'appas du gain, portoient des vivres aux aſſiégés.

(6) Si ce *Fontavala* eſt le Comte de *Fontanella*, Ferrarois, dont parle Pecci (c), Montluc ſe trompe, puiſque ce même Comte de Fontanella, Capitaine de chevaux-légers, avoit été tué le 23 Mars 1554, dans un combat près de Chiuſi.

(7) Ce Don Jean de Luna, Gouverneur

(a) Miſſaglia, ſon Hiſtorien, en déclarant qu'il étoit de la Maiſon de Médicis, pour le prouver, cite les Ducs Alexandre & Côme, qui le reconnoiſſoient en cette qualité. Il ajoute qu'il a vu les armes des Médicis gravées dans une maiſon très ancienne des ayeux du Marquis de Marignan à Milan.

(b) Aſcanio Centorio Commentarii delle Guerre d'Europa, Memorie ſtorico critiche, &c. Natalis Comes Hiſtoriarum ſui temporis, Liv. X. Venetiis 1581. *in-fol.* p. 185.

(c) Memorie ſtorico critiche, &c. part. 4. p. 131.

de la citadelle de Milan pour l'Empereur, quitta ſon parti quelque tems après. Il entra au ſervice de la France en 1556. Ayant accuſé, l'année précédente, Ferdinand de Gonzague de concuſſions, Charles-Quint lui ordonna de venir lui-même rendre compte de ſa conduite. Jean de Luna, craignant qu'on ne le ſacrifiât à ſon ennemi, ſe jetta dans l'armée Françoiſe.

(8) Pierre Strozzi, d'une ancienne & puiſſante Maiſon de Florence, rivale en grandeur & en richeſſe de celle de Médicis, étoit fils de Philippe Strozzi, qui, après la mort d'Alexandre de Médicis, fut empriſonné par Côme, ſon ſucceſſeur. Philippe, dans un accès de déſeſpoir, ſe tua lui-même. On a prétendu que Laurent de Médicis (a)

(a) Ces faits ſont détaillés dans Balſac, Entretien 34, Chap. VI, page 330 : & Balſac les a tirés de Beaucaire, de Belleforeſt, & de M. de Thou. Mais ils ſont racontés d'une manière un peu différente dans une vie de Philippe Strozzi, traduite de l'Italien par M. Requier en 1762. Selon l'Auteur de cet ouvrage, Philippe s'étoit retiré à Veniſe, où, pour diſtraire ſes chagrins, il ſe livroit à l'étude. Laurent de Médicis y arriva inopinément, & lui apprit qu'il avoit tué le Duc Alexandre. Philippe refuſoit de le croire; mais Laurent le lui prouva par les morſures que le Duc lui

assassina à son instigation le Duc Alexandre, & qu'en exécution du plan qu'ils avoient formé, Philippe Strozzi maria deux de ses

avoit faites. Cette occasion parut favorable à Philippe, pour rendre la liberté à sa patrie; mais la fortune de Côme l'emporta. Philippe fut pris; & pour éviter les traitemens ignominieux qu'il craignoit, il attenta à ses jours. On trouva dans son sein l'écrit suivant, tracé de sa main.

AU DIEU LIBÉRATEUR.

« Pour ne plus être exposé à la rage de mes cruels » ennemis, & de peur d'être forcé par la violence » d'injustes tourments de dire quelque chose de préju- » diciable à mon honneur, ainsi qu'à mes parents & » amis innocents, comme il est arrivé ces jours-ci à » l'infortuné Gondi; moi, Philippe Strozzi, j'ai ré- » solu, de la manière dont je le puis, quelque dure » qu'elle me paroisse, eu égard à mon ame, de m'ôter » la vie de mes propres mains. Je recommande mon » ame à Dieu, souveraine miséricorde; & je le prie » humblement, s'il refuse de lui faire part de sa gloire, » de lui accorder du moins ce lieu, où se trouvent » Caton d'Utique, & autres hommes vertueux qui » ont fait une fin pareille à la mienne. Je prie Don » Jean de la Lune, Commandant de cette Citadelle, » de faire faire de mon sang un *migliaccio* (sorte de » pâté composé avec du sang) pour envoyer au Car- » dinal Cibo, afin qu'il se rassasie après ma mort, de » ce dont il n'a pu se rassasier tandis que je vivois.

fils aux deux filles de Laurent. On a ajouté qu'avant de ſe donner la mort, il fit ſon teſtament, où entre autres diſpoſitions, il ordonna à ſes enfans de déterrer ſes os, & de les tranſporter à Veniſe, afin que ſes cendres répoſaſſent en paix dans une terre libre; on a dit encore qu'avec la pointe de ſon poignard il grava ſur la cheminée de ſa chambre, ce vers de Virgile :

Exoriare aliquis noſtris ex oſſibus ultor.

Ses enfans remplirent fidèlement ſon vœu ;

» Il ne lui manque plus que cela pour arriver au » Souverain Pontificat, auquel il aſpire ſi honteuſe- » ment. Je prie auſſi Don Jean de la Lune de faire » enterrer mon corps dans Sainte-Marie-la-Neuve, » près de celui de ma femme : au ſurplus, on m'en- » terrera où l'on voudra..... Et toi, Empereur, je te » prie, avec toute ſorte de reſpect, de te mieux in- » former de la conduite des pauvres Florentins, d'avoir » autrement égard que tu n'as fait juſqu'à préſent, au » bien de leur patrie, ſi ton deſſein n'eſt de la détruire.

PHILIPPUS STROZZI, *jam jam morituru*s.

Exoriare aliquis ex oſſibus mei
Sanguinis ultor !.....

Nous obſerverons que ce récit s'accorde avec ce qu'on lit dans les vies de pluſieurs Capitaines, par le Baron de Forquevaulx. (Voyez ſa vie de Pierre Eſtroſſe, Florentin, p. 374 & ſuiv.)

ils embraſsèrent le parti de la France contre Charles-Quint, qui protégeoit les Médicis.

Philippe Strozzi avoit épouſé Clarice de Médicis, niéce du Pape Léon X, & ſœur de Laurent de Médicis, Duc d'Urbin, & père de Catherine de Médicis, Reine de France : ainſi Pierre Strozzi & ſes frères étoient couſins-germains de Henri II, par leur mère. Pierre fut naturaliſé en France avec Léon, ſon frère, en 1543. Le Roi lui fit préſent des Seigneuries d'Epernay & de Belleville en Beaujolois. Il fut Général des Galères, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Chambellan, & Maréchal de France. Nous le verrons terminer ſa carrière d'un coup de mouſquet au ſiége de Thionville. Il ne fut pas difficile à Pierre Strozzi d'obtenir le commandement dans l'expédition de Sienne. Il y parvint par le crédit de Catherine de Médicis, à qui il laiſſoit entrevoir l'eſpérance de recouvrer le Duché de Florence, où ſes ancêtres avoient commandé. La Ducheſſe de Valentinois, & le Connétable de Montmorency s'opposèrent à cette nomination ; mais Henri ne put réſiſter aux prières de la Reine. Quand nous ſerons arrivés aux Mémoires de Boyvin du Villars, nous développerons les inconvéniens qui en réſultèrent, par la méſintelligence en-

tre Strozzi & le Cardinal de Ferrare. Ce n'étoit pas que Strozzi ne fût un brave & excellent Officier ; mais le malheur le ſuivit dans toutes ſes entrepriſes.

(9) On ne ſçait trop quel eſt ce Capitaine Combas. Le P. Anſelme parle de Louis de Pelet, Baron de Combas, par la ceſſion que Guillaume, ſon frère aîné, lui fit en 1556, après avoir embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique. Mais ſi les dates, qu'il donne, ſont juſtes, ce ne peut être celui-là ; car il le fait homme d'armes de la Compagnie de Terride en 1556. Ainſi, il n'a pu être Capitaine des gens de pied au ſiége de Sienne, au moins cela n'eſt guères probable. Ne ſeroit-ce donc point ſon frère aîné, Guillaume, à qui le P. Anſelme ne donne cependant aucun grade militaire ?

Quoi qu'il en ſoit, Louis eut commiſſion en 1557, d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, pour lever une Compagnie de 300 hommes de pied, & fut Gouverneur de Sommières en 1560. Il fut fait, dans la ſuite, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Henri III, & mourut dans un âge fort avancé, en 1616.

Aſcanio centorio Commentari delle Guerre d'Europa, parle d'un *Combas* (a) qui mourut

(a) Il l'appelle *Combaſo*.

à la bataille de Marciano : *Natalis comes Hiſtoriarum ſui temporis, Libri X. Veniſe 1581. in-fol. p. 173,* l'appelle auſſi *Combaſus.*

(10) Orlando Malavolti, dit que la cavalerie fut la cauſe de la perte de la bataille, s'étant miſe à fuir ſans preſque rendre de combat. *Hiſtoria de Sienna parte ſerza, p. 164. Veniſe 1599.* in-4°.

Selon Boyvin du Villars, ce fut le Guidon du Comte de la Mirandole, qui, gaigné par le Duc de Florence, prit la fuite avec ſa troupe, & commença la déroute de la cavalerie. Cet Officier, ajoute-t-il, fut pendu. *Liv. V.*

Jean-Baptiſte Adriani nous apprend que la déroute de la cavalerie commença par ce Guidon du Comte de la Mirandole. Selon lui, M. de Strozzi fut bleſſé d'une arquebuzade au côté droit, & à un doigt de la main. Il eut deux chevaux tués ſous lui.

Brantôme dit la même choſe de ce Guidon du Comte de la Mirandole. *Tome II. C. VII. p. 236.*

Ce témoignage des différents Hiſtoriens ſemble prouver que le Lieutenant de Louis Pic, Comte de la Mirandole, s'étoit laiſſé gagner par le Marquis de Marignan. « Au

fort de la mêlée, raconte Pecci (a) (& les François depuis une heure avoient un avantage marqué), cet Officier qui portoit l'étendard du Général, ſoudain tourna le dos en criant : *Scampa*, *ſcampa* (b) : toute la cavalerie, en l'imitant, tomba ſur les Griſons ; & l'infanterie fut bientôt en déroute. Pecci nous a tranſmis une anecdote qui conſtate cette trahiſon. D'après le Journal manuſcrit d'un certain Aleſſandro Sozzini, qui étoit contemporain, le Lieutenant du Comte de la Mirandole, nommé Lodovico Borgonovo Chiamato Biglietto del Campana, avoit reçu la veille, du Marquis de Marignan, douze flacons. Ces flacons qu'on faiſoit paſſer pour du vin de *Trebbiano*, étoient pleins d'écus d'or. Un payſan, appellé Mathias Lodola, les lui apporta ; & ce payſan, après la guerre, raconta le fait à l'Auteur du Journal. Pecci ajoute que la perte des François fut moins conſidérable que celle de leurs ennemis, que Strozzi combattant en déſeſpéré, eut pluſieurs bleſſures, & qu'il fit pendre le traître auteur de ſa défaite.

(11) Lanſac fut traité fort durement. On

(a) Memorie ſtorico critiche della Citta di Siena, &c.
(b) Sauve, ſauve.

le voit

le voit par ſa lettre (a) datée de St. Miniat, du 5 Octobre 1554, & adreſſée au Duc de Florence. Il ſe plaint de ce qu'on le tourmente, pour lui faire avouer ce qu'il ſçait des intelligences du Prince de Salerne dans le Royaume de Naples. Une dépêche (b) du Sieur de Selve à Henri II, nous apprend que, ſans les bons offices du Pape, Lanſac auroit été mis à la torture, que le Pape lui-même inclinoit à le regarder comme eſpion, vû qu'il n'avoit point été pris ſous le coſtume d'un Ambaſſadeur, *mais à pied en privé fantaſſin, s'adventurant à entrer ſecrettement dans une ville aſſiégée.* Une autre dépêche (c) du Sieur de Selve renferme quelques traits curieux dont nous ne croyons pas devoir priver le Lecteur. « Sire, écrivoit de Selve » au Roi, Meſſeigneurs vos Miniſtres de » Rome m'appellent à eux, pour m'envoyer » à Siennes, où je courrois & volerois d'auſſi » grande dévotion & affection, ſi je me con- » noiſſois propre & ſuffiſant de vous y faire

(a) Lettres & Mémoires d'Etat, par Ribier, T. II. page 534.

(b) Cette dépêche eſt du 25 Novembre 1554. Voyez les Mémoires de Ribier, *ibid.* p. 551.

(c) Celle-ci, qui précède celle dont on vient de parler, eſt du 21 Août 1554. (Ribier *ibid.* p. 506.)

» ſervice en tel tems que cetui-cy; mais
» après une défaite ſi inſigne que celle que
» nous venons d'avoir, ſe trouvant M. de
» Montluc en extrêmité de maladie dedans
» ledit lieu, M. de Lanſac pris en y voulant
» entrer, je vous laiſſe juger, Sire, quel
» maigre reſtaurement & conſolation ce ſera
» en une ville aſſiégée, d'y envoyer un homme
» de la profeſſion (a) & nourriture que j'ay
» eue toute ma vie, ny quel ſervice vous
» en pouvez eſpérer, & y trouvant vos af-
» faires au déſordre & confuſion que je m'at-
» tends qu'elles y ſont, quelle révérence &
» reſpect me porteront les Capitaines & Sol-
» dats qui communément n'ayment guères
» gens de ma robe, ſi je me veux meſler
» d'y mettre quelque ordre & réglement,
» dont la pluſpart ne ſont pas les plus amis
» & deſireux du monde; & pour me faire
» plus friand d'y aller, les Impériaux ſe van-

(a) Comme le Préſident Jean de Selve avoit laiſſé ſix fils qui, preſque tous, furent employés en qualité d'Ambaſſadeurs, nous n'oſons affirmer quel eſt celui dont il s'agit ici. Deux de ces Sieurs de Selve furent Ambaſſadeurs à Rome & à Veniſe : l'un étoit Evêque de Lavaur, & l'autre de St. Flour. Celui, d'entre eux, qui écrivoit ainſi à Henri II, avoit alors l'Ambaſſade de Veniſe.

» tent publiquement d'uſer des plus infâmes
» cruautés & inhumanités du monde au pau-
» vre M. de Lanſac, diſans qu'il n'eſt pas
» priſonnier comme homme de guerre, qui
» eſt aſſez pour me faire eſpérer que ſerois
» bien traité, tombant entre leurs mains.
» Nonobſtant tout cela, Sire, & encore que
» je me veuille bien vanter *d'eſtre des plus*
» *couards Ambaſſadeurs que vous ayez*, ſi
» vais-je tout à cette heure monter à cheval,
» pour m'en aller en la meilleure diligence
» que je pourray à Rome devers eux, &
» après leur avoir dit mes raiſons, paſſer
» plus outre, s'ils me le commandent, ne
» voulant voir goute dans tous périls &
» dangers, &c. »

(12) *Velleron*, & non pas *Balleron*, comme l'appelle Montluc d'après ce gaſconiſme qui lui eſt ordinaire. Il y avoit deux Seigneurs de Velleron. L'un étoit Thomas d'Aſtoaud, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, & Colonel de l'infanterie Françoiſe dans l'Iſle de Corſe, ſelon un moderne (a). Ce n'eſt pas là le Velleron qui fut tué à la bataille de Marciano, puiſqu'il ſe maria en 1564. A la même

(a) Hiſtoire de la Nobleſſe du Comtat Vénaiſſin, Tome I. p. 106.

époque, Marc-Antoine Viarron, Seigneur en partie de Velleron, commandoit l'infanterie Françoiſe à Marciano. Voilà ce que nous apprend un autre moderne (a). Le récit de Montluc ſemble inſinuer que Velleron fut bleſſé & priſonnier; mais il paroît conſtaté qu'il fut tué. Du Villars le dit poſitivement. Pluſieurs Auteurs (b) Italiens l'atteſtent. On lit dans une Relation Eſpagnole *De la conquiſta de Sena*, par Don Diego de Fuentes, que l'on trouve à la ſuite de la vie du Marquis de Peſcaire, par El Maeſtro Vallés, Anvers 1570. *In*-8°., que Valeron, Colonel des François, périt à Marciano d'un coup d'arquebuſe à travers le corps.

(13) D'après le récit de Montluc, on croiroit volontiers que l'idée de ce retranchement, ou *retirade* à une certaine diſtance de la muraille, pour y combattre l'ennemi, lui

(a) Notes ſur l'Hiſt. des guerres du Comtat Vénaiſſin, Tome I. p. 348 du Recueil des Pièces Fugit. pour ſervir à l'Hiſtoire de France, par le Marquis d'Aubais.

(b) Voyez Adriani, *Hiſtor. de ſuoi Tempi, Aſcanio Centorio commentarii delle guerre d'Europa, Liv. I*, & *Natalis Comes*, dans l'Hiſtoire de ſon tems, en Latin. Veniſe 1581. *Fol.* p. 173. Ce dernier ſe trompe en le déſignant comme Colonel des Suiſſes.

eſt due, ou qu'au moins perſonne ne l'avoit eue avant lui. Outre que cela avoit eu lieu en d'autres ſiéges, Pecci (a) nous apprend qu'à Sienne on avoit déjà recouru deux fois à cette manière de ſe retrancher. 1°. Lorſqu'au mois d'Avril 1554 le Marquis de Marignan battit la ville de Sienne en brêche : auſſi n'oſa-t-il riſquer un aſſaut. 2°. Dans le mois d'Aouſt, pendant la maladie de Montluc, Bentivoglio qui commandoit, imagina un pareil retranchement.

(14) Trois mille femmes (b), tant nobles que bourgeoiſes, s'aſſemblèrent pour paſſer en revue le 17 Janvier 1553 : elles étoient diviſées en trois troupes (chacune habillée de ſon uniforme), & avoient à leur tête trois des principales Dames de la ville. L'une étoit commandée par la Signora Forteguerri (Tarſia Forteguerri), & étoit habillée d'un habit leſte & court de couleur violette, avec de petites bottines ou brodequins de velours de même couleur, *Conveſte ritonda con ſtivaletti, di velluto pavonazzo, moſtrando quatro dita di gamba.* Elle avoit un drapeau

(a) Memorie ſtorico-critiche, *ibid.*, &c.

(b) Extrait des *Memorie ſtorico-critiche*, p. 139, &c.

de même couleur, avec cette deviſe : *Pur che ſia vero. Pourvu qu'il ſoit véritable.*

La Signora Fauſta Picolomini commandoit la ſeconde troupe qui étoit vêtue de couleur pourpre ou incarnat, dans le goût de la première, avec ſon drapeau de même couleur, où on voyoit une croix blanche & ces mots : *Pur che non la butto*, ce qui ſignifie à la lettre, *Pourvu que je ne la mette point bas.*

La troiſième avoit pour Chef la Signora Livia Fauſti ; l'uniforme étoit blanc, avec une Enſeigne de même, où étoit peinte une branche d'Olivier avec ces mots : *Pur ch'io l'abbia. Pourvu que je l'aie.* Ces trois troupes marchèrent ainſi par la ville en ordre de bataille avec leurs Enſeignes déployées, au ſon des tambours, & criant *Francia, Francia ;* chaque femme portoit une faſcine qu'elle dépoſa au fort de la porte Camoglia, que l'on bâtiſſoit alors. Cet exemple eut tant de pouvoir ſur les eſprits, que les Gentilshommes l'imitèrent bientôt, en raſſemblant les habitans de Sienne, ſous pluſieurs Enſeignes ou Compagnies, dont chacune étoit commandée par quelqu'un d'entr'eux, & dont tous les jours une partie ſe rendoit au fort pour aider à l'avancement des travaux. Il

n'y eut pas juſques aux Moines & aux Prêtres, avec l'Archevêque à leur tête, qui ne vouluſſent être de la partie, & travailler aux fortifications, en portant ou de la terre ou des faſcines. *Seconda parte de' Commentari del Sr. Aſcanio Centorio de gli hortenſii delle guerre d'Europa. Venezia 1569. In-4°. p. 5, 6 & 7.*

(15) Les Mémoires de Pecci ſe taiſent ſur cette dictature de Montluc. Quant à l'expulſion des bouches inutiles, dès le mois d'Août, ſelon Pecci (a), Strozzi écrivoit lettres ſur lettres pour que les Siennois adoptaſſent ce cruel expédient. On l'employa, mais foiblement à cette époque. Les perſonnes qu'on chaſſoit par une porte, rentroient par une autre. Les inſtances de Strozzi devinrent ſi preſſantes, que quelques jours avant ſon arrivée à Sienne (b), on ſe détermina à expulſer un certain nombre de gens du bas peuple & des pauvres (c). Si on eût ſuivi littéralement les intentions de Strozzi, on auroit chaſſé autant de femmes, d'enfans &

(a) Memorie ſtorico-critiche, *ibid.*

(b) Lorſqu'on croyoit Montluc mort, ou ſur le point d'expirer.

(c) Il y a dans le texte *poveraglia.*

de vieillards, pris même dans l'ordre de la nobleſſe. Mais les murmures & les menaces des nobles ſuſpendirent cette exécution. On enleva de l'hôpital tous les garçons au deſſous de 16 ans, & les filles au-deſſous de huit. Ces victimes, au nombre de 250, ſans y comprendre beaucoup de femmes & de pauvres, furent mis dehors la nuit du ſix Octobre. Les ennemis inſtruits du projet, & auſſi barbares que les aſſiégés, les repouſſoient vers la ville. Plus de 100 moururent de faim dans les foſſés. La Seigneurie de Sienne chargea de cette horrible opération, *Mario Donati Priore della Magiour di ſan Pietro in Camollia.* Aucun citoyen n'avoit voulu l'accepter. Mais Mario, remarque notre Hiſtorien, s'en acquitta plutôt en barbare, que comme un Religieux (a) qu'il étoit. Pecci ne parle d'aucune autre expulſion; ainſi on voit que pour les détails & les dates, cet Hiſtorien ne s'accorde pas avec Montluc. Cependant il y a dans Pecci un paſſage qui indique qu'à l'époque fixée par Montluc, il fut queſtion de renvoyer encore les bouches inutiles qui affamoient les aſſiégés. Cette différence de récits entre Montluc & Pecci, eſt

(a) Il eſt à préſumer que c'étoit-là le *Chevalier de S. Jean de Malte*, cité par Montluc.

d'autant plus extraordinaire, que cet Ecrivain Italien décrit les opérations du ſiége de Sienne, qu'il cite pluſieurs manuſcrits du tems, & notamment le Journal de Sozzini, qu'il appelle *Eſatiſſimo Diario*.

(16) Ce récit de Montluc eſt confirmé par les Ecrivains Italiens, & ſurtout par Pecci. On voit dans l'ouvrage du dernier, que dès le commencement de Décembre le bled manquoit. Il ſe vendoit deux écus (*duo ſcudi lo ſtaio* (a)). Le vin coutoit cinq écus la ſomme : hormis les Chefs de la garniſon, tels que Montluc & Bentivoglio, tout le reſte buvoit de l'eau. On avoit mangé juſqu'aux chiens & aux chats; & comme le bois manquoit, on brûloit les fenêtres, les portes & les planchers des maiſons.

Dans les derniers tems du ſiége, le vin valoit trente ducats la ſomme, l'huile ſept ducats d'or la meſure, une couple de chapons le même prix, deux œufs vingt ſols, la viande ſalée 50 ſols la livre, &c. Pour concevoir l'énormité de ces prix, il faut les rapprocher de la valeur courante des monnoies de ce tems-là.

(17) Pecci (b) nous a tranſmis un fait qui,

(a) La meſure. (b) Memorie ſtorico-critiche, *ibid.*

s'il eſt exact, honore la mémoire de Montluc, & peint Strozzi ſous les couleurs les plus noires. Ambroiſe Nuti, choiſi par les Siennois pour ſolliciter en leur faveur les bons offices (a) du Pape, paſſa à ſon retour par Montalcin, où il eut une conférence avec Strozzi. Celui-ci outré de ce que la majeure partie des Siennois vouloit capituler, propoſa à Nuti d'exciter une émeute à Sienne contre l'ordre des Noves (Noveſchi), qui ſe déclaroient hautement pour la paix, & publioient qu'on ne devoit point compter ſur les promeſſes de la France. Strozzi vouloit qu'on taillât ces *Noves* en pièces, qu'on chaſsât leurs adhérents, parce qu'alors avec le peu de vivres qu'on avoit, on tiendroit encore quelque tems. Ambroiſe Nuti, à qui on a imputé d'avoir approuvé cet exécrable projet, s'en défendit toujours. Mais il eſt ſûr

(a) « Sur ce, (lit-on dans la Popeliniere, Liv. III. » Tome I. *folio* 67) Strozzi eſpérant quelque choſe » de la mort du Pape Jules, ennemi des François, & » du devoir de Marcel, eſleu Pape, natif de Montalſin » en Siennois, le pria de ſecourir ſes citoyens, & » maintenir leur ancienne liberté. Mais comme nou- » veau à l'Etat, & plus adonné à la religion qu'à la » guerre, ne leur répondit que *prieres à Dieu d'avoir* » *pitié de leur fortune.*

(ajoute Pecci) que Strozzi le propoſa à Montluc, qui, en homme d'honneur, refuſa de ſe prêter à un complot de cette eſpèce.

(18) Ce fut le 4 Avril, ſelon Pecci (a), que les Ambaſſadeurs envoyés vers le Duc de Florence, rapportèrent la capitulation, & la préſentèrent au Sénat de Sienne. Le 8 de ce mois, un Trompette vint de la part du Marquis de Marignan trouver Montluc, pour lui déclarer que s'il y avoit dans la capitulation quelque article dont les Siennois fuſſent choqués, ils pouvoient ſe rendre dans ſon camp, & en conférer avec le Secrétaire d'Etat (Concino) qui y étoit. Montluc préſenta cette lettre aux *Huit* de la guerre, qui décidèrent que deux des quatre Ambaſſadeurs iroient au camp du Marquis. Les deux, qu'on nomma à cet effet, répondirent qu'ils n'iroient pas avant que les articles fuſſent acceptés, parce qu'ils avoient l'eſpérance d'obtenir, après cette acceptation, plus qu'on ne demandoit. Montluc alors, continue Pecci, ſe courrouça, & ſe levant bruſquement, leur répliqua *qu'il les avoit cru Ambaſſadeurs de la République, & portés pour le bien commun, mais qu'il voyoit clairement qu'ils étoient ven-*

(a) Memorie ſtorico-critiche, *ibid.*, &c.

dus au Duc : Penſez-vous donc, ajouta-t-il, *qu'il s'agiſſe de jouer la ville de Sienne d'un coup de dez ? On doit diſcuter une affaire ſemblable avec poids & meſure :* il dit encore que, *s'il demandoit une explication pour ceux des Siennois qui le ſuivroient, c'étoit moins pour gagner du tems, que pour aſſurer leur ſort; qu'il n'entendoit pas qu'aucun de ceux-là fût retenu comme rebelle à l'Empereur :* après quoi il ſortit de l'aſſemblée. Le 9, le Sénat l'invita d'y revenir : Montluc refuſa, en déclarant qu'*il n'aſſiſteroit point à une aſſemblée où l'on alloit conſommer la perte d'une ville dont il étoit citoyen; qu'au ſurplus il ſe chargeoit du ſoin de garder les murailles.* Le réſultat de l'aſſemblée fut d'envoyer deux Députés porter au Marquis l'acceptation des articles, ſous la réſerve d'un ſurſis de quelques jours, & d'une explication ſur les rébelles dénommés dans la capitulation. Le Marquis careſſa beaucoup les Députés, & leur dit que les rebelles, dont il s'agiſſoit, ſe bornoient à Bartholomeo Cavalcanti, & à Lazaro, Secrétaire de Strozzi. Le 12, ces mêmes Députés, avec quatre autres, ſe tranſportèrent à Florence; & le 17, on ſigna la capitulation.

Pecci remarque que Cornelio Bentivoglio

eut une conférence particulière avec le Marquis de Marignan, par rapport à Bartholomeo Cavalcanti, & à Lazaro, & qu'il eſt vraiſemblable qu'il obtint leur grace, vu que la nuit du 18, ils ſortirent de Sienne ſous l'eſcorte d'un détachement, qui feignit de forcer le corps-de-garde ennemi.

(19) Elle avoit été dreſſée à Florence le 2 Avril, & remiſe aux Envoyés de la République pour la porter à Sienne avec cette convention, qu'au cas que dans le terme de 8 jours, à compter de ce jour 2 Avril, elle ne fût pas acceptée, elle ſeroit regardée comme nulle & non avenue. Elle étoit contenue en huit articles, la voici traduite de l'Italien d'Orlando Malavolti.

I.

Sa Majeſté Impériale conſent à prendre ſous ſa protection & celle du Saint-Empire Romain, la Ville & République de Sienne, lui laiſſant, & ſi beſoin eſt, lui accordant de nouveau la liberté.

II.

Sa Majeſté Impériale veut bien pardonner aux Citoyens & habitans de la ville de Sienne, & à tous autres qui s'y trouveront, de quel-

que état, grade ou dignité qu'ils ſoient, & leur remettre la peine de rébellion encourue par eux, juſqu'au jour que la préſente capitulation ſera ſignée & arrêtée, excepté néanmoins aux rebelles des Etats & Royaumes de S. M. Imp., de Sa Majeſté le Séréniſſime Roi d'Angleterre, & de ſon Excellence le Duc de Florence; rétabliſſant au ſurplus un chacun des ſuſdits habitans de Sienne dans ſon premier état, avec une amniſtie générale pour tout le paſſé, & la reſtitution entière de tous leurs biens, meubles & immeubles, droits & actions, excepté néanmoins les meubles & effets qui peuvent avoir été pillés juſqu'à ce jour.

III.

Les Citoyens & habitans de ladite ville pourront à leur gré en ſortir & y retourner avec leur famille & leurs meubles & bagages. On ne leur demandera aucun dédommagement pour les frais de la préſente guerre; & à l'égard de ceux qui ont été faits priſonniers, on les favoriſera autant qu'il ſe pourra pour leur rançon, ainſi que les autres priſonniers faits dans l'Etat de Sienne.

IV.

Ladite Ville & Republique ſera obligée de

recevoir une garniſon convenable de la nation, & nombre qu'il ſera jugé à propos par S. M. Imp. pour ſa conſervation, ſelon les différentes occurrences ; laquelle garniſon ſera à la ſolde de S. M. Imp., ladite République n'étant pas en état de ſubvenir à ces frais.

V.

S. M. Imp. veut bien encore conſentir à ne point relever, ni refaire de nouveau aucun fort ni citadelle dans ladite ville, ſans le conſentement de la République & de ſon Conſeil, & ces forts ſeront raſés chaque fois que la guerre ſera finie, ou avant, s'il eſt jugé à propos.

V I.

S. M. Imp., pour la tranquillité, ſûreté & avantage de ladite Ville & République (ſans nuire en rien à ſa liberté), aura pleine & entière autorité & puiſſance de réformer le Gouvernement actuel, & d'y en établir un de telle forme & manière qu'il lui paroîtra convenir, ſans rien changer dans les différens ordres des Citoyens qui doivent avoir part aux charges & offices dudit Gouvernement, & laiſſant ſubſiſter l'autorité & les fonctions

des Magnifiques Seigneurs & Capitaines du Peuple.

VII.

On laiſſera ſortir de la Ville tous les Agens, Capitaines & Officiers & Soldats, & généralement tous ceux qui ſont au ſervice du Roi Très-Chrétien (a) (excepté les rebelles des Royaumes & Etats de Sa Majeſté Imp., du Séréniſſime Roi d'Angleterre, & de ſon Excellence le Duc de Florence), librement & ſans empêchement, avec armes & Enſeignes déployées, meubles, hardes & argent, & ils paſſeront librement & en ſûreté par l'Etat de Sienne, & ceux de ſon Excellence le Duc de Florence, par le chemin qu'ils voudront prendre.

VIII.

La Capitulation finie & arrêtée, on renouvellera les conventions & articles de la confédération, entre ſon Excellence & ladite République, de la manière & pour le tems dont on conviendra.

La ſuſdite Capitulation a été conſignée le deuxième jour d'Avril 1555, aux Magnifiques Seigneurs, Jérôme Ghino, Jérôme

(a) De quelque grade & nation qu'ils ſoient.

Malavolti,

Malavolti, Alexandre Guiglielmi, & Scipion Chigi, Ambaſſadeurs de ladite République, par moi Barthélémi Concino, Secrétaire de Son Excellence, dans le Palais appellé *De' Pitti*, en témoignage de quoi & par ſon commandement, j'ai ſigné au bas de la préſente.

BARTOLOMEO CONCINO, Segretario.

(20) C'eſt le ſecond article de la Capitulation que nous venons de rapporter d'après Malavolti, qui la donne pour celle qui fut acceptée par le Sénat le 9 Avril; en conſéquence, les Ambaſſadeurs déjà nommés qui l'avoient apportée à Sienne, accompagnés de quatre autres (a), qui furent élus par le Conſeil des Huit de la guerre, retournèrent à Florence, où ils la ſignèrent & acceptèrent au nom de la République; mais revenant à Sienne le 21, ils trouvèrent que les François étoient déjà ſortis de la ville, avec beaucoup de Siennois qui ſe retiroient à Montalcin, & que les Impériaux en avoient pris poſſeſſion. Il ne fait aucune mention de l'incident dont parle ici Montluc, ni du changement qui ſe fit dans la Capitulation.

(a) Nicolas Sergardi, le Comte Camille d'Erci, Auguſtin Bardi, Lelio Pecci.

(21) Il paroît que Montluc ſe trompe ici relativement à l'arrivée de Concino au camp du Marquis. Pecci n'énonce pas exactement le jour de ſon arrivée : mais ſa narration prouve qu'il vint avant le 8 : ſuivant Montluc, ce fut le Mercredi qui précéda la ſortie des François, & lorſque la Capitulation étoit déjà ſignée, l'ayant été le 17. Ce Mercredi, conformément au compte de Montluc, a été le 18 Avril ; car il nous aſſeure que le Dimanche étoit le 22. On lit dans Pecci, que ce fut le 17, & que le Dimanche, jour de Quaſimodo, étoit le 21.

Nous obſerverons auſſi que la Capitulation copiée par Pecci ſur l'original, exiſtant dans les archives de la Ville, & ſignée à Florence le 17, porte la réſerve des bannis & rebelles à l'Empereur, & au Duc de Florence : elle n'a donc point été changée, comme le prétend Montluc ; & ſi cet article n'eut pas d'exécution, c'eſt qu'on y dérogea par une convention particulière.

(22) Selon l'Hiſtorien de Sienne, Malavolti, le Maréchal Strozzi fut en partie l'Auteur de la perte de cette ville. 1°. Pour ménager les Finances du Roi, il licentia une partie des troupes qui étoient dans la ville

à ſon arrivée. 2°. Prétendant qu'il n'y avoit rien à craindre, il laiſſa ſans garniſon des forts que les Siennois avoient bâtis depuis peu hors de la porte Camoglia, dont le Marquis s'empara en arrivant devant la Ville; 3°. il s'en éloigna lui-même avec ſon armée, ſous prétexte d'aller viſiter & renforcer les autres places du Domaine de la République. Des vues particulières le faiſoient agir ainſi; en affoibliſſant la garniſon, & abandonnant les forts, ſon intention étoit d'engager le Duc de Florence à ſaiſir cette occaſion pour attaquer Sienne avec avantage; ce n'étoit cependant pas en ſon nom que Côme fit la guerre aux Siennois, quoiqu'il eût beaucoup de griefs contre eux, mais au nom & comme auxiliaire de l'Empereur, ſans doute par ménagement pour la France, ſous la protection de laquelle ils étoient. Strozzi prétendit indiſpoſer Henri II contre le Duc de Florence, & l'engager à envoyer une forte armée en Toſcane, avec laquelle il eſpéroit venger la querelle particulière de ſa Maiſon, contre celle des Médicis. Ce projet, ajoute le même Hiſtorien, vint à la connoiſſance de Henri II; on le voit par une lettre de Strozzi, écrite au Connétable de Montmorency, du 7 Mars 1554, qui fut interceptée, où ſe plaignant

de ce que le Roi ajoutoit foi à pluſieurs mauvais rapports ſur ſon compte, il diſoit : *Sa Majeſté m'écrit qu'elle ne m'a pas envoyé en Toſcane pour faire mes affaires, mais les ſiennes. Je vous aſſure, Monſieur, que ces paroles m'ont plus affligé que tous mes autres malheurs.*

Malavolti lui reproche encore de n'avoir pas voulu, lorſqu'il le pouvoit aiſément, après avoir reçu un renfort de troupes conſidérable, ſe rendre maître des forts dont le Marquis s'étoit emparé, quoiqu'il en fût preſſé par ſes Capitaines. Il l'accuſe d'avoir agi avec lenteur, & de n'avoir point profité de ſes avantages contre les ennemis, afin d'engager le Roi à lui envoyer une armée plus conſidérable, avec laquelle il pût ſuivre ſes projets; enfin, il le taxe, lorſqu'il apprit que la réſolution étoit priſe de capituler, d'avoir fait tous ſes efforts, par le moyen de gens affidés qu'il avoit dans la Ville, pour former un parti qui s'oppoſât à la capitulation, en reprochant hautement à ceux du ſentiment contraire, leur ingratitude envers la France. Strozzi eſpéroit qu'il arriveroit de-là que les deux partis animés l'un contre l'autre, en viendroient aux mains; & que de cette façon la ville ſeroit pillée & ſaccagée, ou par

ſes propres habitans, ou par les ennemis. Il ſatisfaiſoit par-là ſa haine implacable contre le Duc de Florence, en ne lui laiſſant qu'une ville pillée & ruinée; & d'un autre côté il mettoit ſa réputation à couvert, en publiant que les Siennois s'étoient perdus par leurs diviſions, & non par ſa faute. Malavolti, après avoir ainſi (a) déduit tous les torts qu'on imputoit à Strozzi, finit par dire, qu'*autant Sienne eut à ſe plaindre de lui, autant elle eut à ſe louer de Montluc* (b), *& que*

(a) Adriani s'exprime à peu-près dans les mêmes termes. Il dit que Strozzi, ſes frères, & pluſieurs autres Florentins, qui étoient au ſervice de la France, & qui abhorroient la domination des Médicis, avoient engagé dans leurs intérêts pluſieurs marchands Florentins établis en France; qu'ils leur communiquèrent leur haine contre les Médicis; qu'ils leur firent croire que l'ancien Gouvernement de Florence ſeroit rétabli, ſi le Duc Côme pouvoit ſuccomber dans cette guerre de Sienne. Bercés de ces projets, les Marchands Florentins prêtèrent de groſſes ſommes à Henri II. Ils payèrent les fraix de cette expédition, à laquelle le Monarque François n'auroit pu fournir, ayant tant d'autres armées à entretenir ſur les frontières de ſon Royaume, en Piémont, & en Corſe.

(b) Si les François regrettoient Sienne, ils furent également regrettés des Siennois. Pecci leur rend ce témoignage « que contre la coutume de cette nation,

ce fut lui qui, par ſa prudence, appaiſa les troubles & les diſſenſions que Strozzi avoit fait naître dans la ville. D'ailleurs il ne raconte le ſiége qu'en gros & fort ſuccinctement, & Montluc n'y eſt nommé que deux ou trois fois.

(23) Les Citoyens de Sienne, nobles ou deſcendus de pères & d'ancêtres qui avoient eu part au Gouvernement, & qui, ayant ſuivi Montluc, ſe retirèrent à Montalcin, étoient au nombre de 242 avec leurs familles. On lit dans une Chronique du tems, que 345 familles du peuple s'y joignirent. Beaucoup d'Artiſans s'expatrièrent en divers lieux, de manière qu'il ne reſta pas ſix mille habitans à Sienne, quand les Impériaux en prirent poſſeſſion, tandis qu'au commencement du ſiége on en comptoit quarante mille : avant la révolution, leur nombre alloit à dix mille de plus (a). Ces Siennois réfugiés à Mont-

dont la pétulance & la légereté ne s'accorde guères avec le flegme Italien, ils ſe comportèrent d'une manière irréprochable ». Pecci attribue cette bonne conduite à l'attention & à la vigilance des Chefs. Il ajoute qu'ils laiſsèrent beaucoup d'argent dans la ville, payant largement les artiſans qu'ils faiſoient travailler.

(a) Voyez Memorie ſtorico-critiche, &c. *ibid.*

alcin, créérent des Magiſtrats entre eux, & formèrent un nouveau Gouvernement à l'inſtar de celui de Sienne. Ils firent battre des monnoies d'or & d'argent avec cette légende: *Republica Senenſis in Monte Ilcino.* Ce fantôme de République ſe ſoutint pendant quatre ans. Après la paix de Câteau-Cambreſis en 1559, abandonnés par la France, à qui ils avoient offert de ſe ſoumettre, il fallut reconnoître le pouvoir du Duc de Florence. Ce Prince les y força, en raiſon de l'inveſtiture de Sienne, que le Roi d'Eſpagne lui avoit accordée en 1557.

(24) Chiapino Vitelli, Marquis de Cetona, grand Capitaine, dit M. de Thou, mort en 1576. Nous préſumons que ce Chiapin Vitelli étoit un des deſcendans de Nicolo Vitelli, qui s'étoit fait Seigneur ou Tiran *de Citta di Caſtello*, ville de l'Ombrie, ſur le Tibre, à 10 lieues de Pérouſe, & 40 de Rome, dont le fils Vitellozzo Vitelli fut étranglé en 1502, par ordre de Céſar Borgia, Duc de Valentinois, fils naturel d'Alexandre VI. Ou peut-être étoit-il fils d'Alexandre Vitelli (a), fameux Capitaine, qui ſervit d'abord le Pape

(a) Ce Chiapino Vitelli avoit deux frères; c'eſt tout ce que nous apprend de lui un livre Italien, qui a pour

Clément VII, & enſuite l'Empereur Charles V, & mourut en 1554, âgé de 54 ans. (*Ritratti di Cento Capitani illuſtri di Filippo Tomaſini, in-4°.*

(25) Ce *Coche*, appartenant à M. d'Avanſon, notre Ambaſſadeur à Rome, & dont Montluc ſe ſervit pour aller voir le Pape, indique qu'à cette époque, ces ſortes de voitures commençoient à être en uſage. Cette particularité, racontée par Montluc, a échapé à M. Bullet (a). Cet Ecrivain a obſervé, comme nous l'avons dit ailleurs, que ſous François Ier, la Reine avoit un caroſſe, & que ce Prince en fit faire un autre pour Diane, fille naturelle de ſon fils Henri, à laquelle il étoit tendrement attaché. La néceſſité, ajoute-t-il, contraignit le Seigneur de Laval de ſe ſervir de cette voiture. Quelques Dames des plus qualifiées ſuivirent ſon exemple, *& firent par commodité ce qu'il avoit fait par beſoin.* Il y a apparence qu'en peu de

titre : *Vita del Capitano Aſtorre Baglioni da Chriſtoforo Silveſtrani. Brenzone, in-4°.*

(a) Dans ſa Diſſertation ſur l'origine des caroſſes, imprimée à la fin de ſes Diſſertations ſur la Mythologie Françoiſe, & ſur pluſieurs points curieux de l'Hiſtoire de France, *in-12.* 1771.

tems ces voitures devinrent communes, puiſque dès 1563 le Parlement de Paris ſupplioit Charles IX *de défendre les coches par la ville :* car c'eſt ainſi qu'on appelloit ce que depuis on a nommé *Caroſſe*. Les voitures publiques ont conſervé l'ancienne dénomination ; & c'eſt de ce tems que date leur inſtitution. Le Parlement, en réclamant contre les *Coches par la ville*, les conſidéroit comme un objet de faſte & de luxe (a). Auſſi ces Magiſtrats, au commencement du dix-ſeptième ſiècle, alloient-ils encore au Palais, montés ſur des mules. Nicole de l'Aubeſpine, mère de Nicolas de Verdun, Premier-Préſident, mort en 1627, faiſoit ſes viſites dans Paris, montée en croupe ſur une mule, derrière le Clerc de ſon mari. Tout le monde ſçait les clauſes du bail (b) du Préſident Gilles-le-Maître avec ſes Fermiers & Rentiers près Paris.

(a) La révolution qui, à cet égard, s'eſt opérée en France dans l'eſpace d'un ſiècle, eſt frappante. En 1658, le nombre des caroſſes à Paris montoit à trois cens dix ou vingt. Il excédoit le nombre de quatorze mille en 1763 ; & depuis il doit avoir beaucoup augmenté.

(b) « Il étoit ſtipulé par ce bail, que ſeſdits Fermiers & Rentiers ſeroient tenus, la veille des quatre » bonnes fêtes de l'année, & au tems des vendanges, » de luy amener une charette couverte, avec de bonne

A ces faits, nous ajouterons encore une anecdote qui prouve l'attention avec laquelle les Magiſtrats conſervèrent le plus longtems poſſible l'antique ſimplicité de leurs prédéceſſeurs. Renauld de Beaune, Archevêque de Bourges, portant la parole au nom du Clergé dans les Etats de Blois en 1576, cita l'exemple de la première Préſidente de Thou qui, en raiſon de la dignité de ſon mari, pouvoit ſe ſervir d'une litière, ou d'un caroſſe, & néanmoins n'alloit jamais qu'en croupe derrière un Domeſtique. Ce trait de modeſtie rapporté par Renauld de Beaune, fut retranché de ſon Diſcours, lorſqu'on l'imprima avec les autres qui avoient été prononcés en préſence des Etats.

(26) Comme dans le Livre ſuivant le ſucceſſeur (a) de ce Pape ramenera Montluc en

» paille fraîche dedans, pour y aſſeoir commodément » Marie Sapin, ſa femme, & ſa fille Génevieve, comme auſſi de lui amener un aſnon, ou une aſneſſe, » pour faire monter deſſus leur Chambrière, pendant » que lui (Premier-Préſident) marcheroit devant, » monté ſur ſa mulle, accompagné de ſon Clerc, qui » ſeroit à pié à ſes côtez. (*Remarques ſur Virgile*, par Faydit, page 176.)

(a) Ce fut Jean-Pierre Caraffe, Doyen du Sacré-Collège, qui prit le nom de Paul IV.

Italie, il ne ſera point indifférent au Lecteur de ſçavoir comment ſon élection ſe fit : d'ailleurs l'extrait des actes que nous allons citer, donnera une idée de la politique qui, pour le choix d'un Pape, dirigeoit le Cabinet de Henri II. Les Dépêches du Sieur d'Avanſon à ce Monarque, préſentent un tableau curieux des intrigues reſpectives des Cours d'Eſpagne & de France, pour élire celui qui remplaça Marcel II (a). *Je crois*, écrivoit-il le 4 Mai 1555, *qu'en débattant d'un coſté & d'autre, le ſort eſt pour tomber à la fin ſur le Cardinal Théatin* (b), *Doyen du Collége.*

(a) « Sire, mandoit le Sieur d'Avanſon à Henri II, » ce Pontife eſt tombé en une maladie que ſes Mé» decins n'ont jamais peu connoiſtre, parce qu'alors » qu'ils eſtimoient qu'il fût guery, & qu'il repoſaſt, » c'eſtoit d'un dormir qu'ils appellent *ſur-bec*, engen» dré d'une grande abondance de catharre, par le » moyen duquel il fut privé de la parole dix heures » avant ſa mort, qui fut Mardi 22e jour de ſon Pon» tificat ». (Cette lettre eſt datée du 4 Mai 1555.) Voyez les *Lettres & Mémoires d'Etat de Ribier, T. II. page 609.*

(b) Le ſurnom de *Théatin* donné au Cardinal Caraffe, venoit de ce que, pendant ſon Epiſcopat à Theate, autrement dit Chieti, il avoit fondé une congrégation de Clercs Réguliers, que du lieu de leur origine, on nomma Théatins.

Dans une Dépêche ſubſéquente, d'Avanſon fait part au Roi des menées du Cardinal Fano, porté par le parti des Impériaux... « M'a » mandé, continue-t-il (a), le Cardinal » Fano par un nommé Jean-Antoine Rufra, » qu'il ſe tient aſſeuré d'eſtre Pape, s'il plaiſt » au Roy de l'aſſeurer des vœux des Cardi- » naux François, & qu'il paſſera, pourveu » que leſdits Cardinaux lui donnent leurs » vœux, les articles qui enſuivent, à ſçavoir » une ligue offenſive pour chaſſer l'Empe- » reur d'Italie, & remettre le Roy au Duché » de Milan... Veut que ladite ligue ſoit pa- » reillement pour la libération de Sienne; » & quant aux terres de Parme & de Plai- » ſance, promet de les laiſſer entre les » mains des Farnezes, comme feudataires » de l'Egliſe, ou autrement comme il plaira » au Roy; promet encore de faire entrer » ſon frère, qu'il dit eſtre meilleur François » que Chreſtien, au ſervice de Sa Majeſté ».

La réponſe de Henri II à d'Avanſon, annonce que ce Prince évaluoit bien le Cardinal Fano ; mais que ſes offres le tentoient *d'autant*, marque-t-il (b) poſitivement, *que le Duc de Ferrare a retiré dudit Fano une*

(a) Ribier, Tome II, p. 611.
(b) Ribier, *ibid.*

police de promeſſe qu'il vous a montrée de ſa main. Je vous laiſſe à penſer, ajoutoit Henri, *ce que je puis dire d'un perſonnage de la qualité dudit Fano...* Il conclut par déclarer qu'il faudra nommer Fano, ſi aucun de ceux qu'il deſire, n'obtient la Thiare. Fano, malgré ſes offres ſéduiſantes, n'eut rien. Le Cardinal Caraffe, qui étoit ſur la liſte des protégés de Henri II, l'emporta. Ce ne fut pas ſans contradictions. Auſſi le Cardinal d'Armagnac écrivant au Roi l'exaltation de Paul IV, avoue-t-il (a) *qu'on a eſté en danger d'introduire un ſchiſme dans cette Egliſe.* Le choc des factions dut être vif, puiſque d'Avanſon dans ſa Dépêche du 25 Mai, ne (b) diſſimule pas « que c'eſt choſe aſſeurée que les Cardi- » naux (c) de Ferrare, Farneſe, & du Bel-

(a) Ribier, Tome II, page 612.

(b) Ribier, *ibid.*

(c) Ces trois Cardinaux étoient les Chefs de la Faction Françoiſe : ſi ce que d'Avanſon dit du Cardinal du Bellay n'eſt point exagéré, il en réſulte que ce Cardinal n'étoit pas auſſi indifférent à la Papauté que ſes partiſans l'ont voulu faire croire; & ce fait démentiroit ſa délicateſſe, que nous avons louée dans la Notice des Mémoires de du Bellay, p. xvj. T. XVII de la *Collection.*

» lay prétendoient tous trois au *Papat*, &
» qu'il n'y a aucune amitié entre eux, chaſ-
» cun pratiquant pour ſoy les Cardinaux
» qu'il connoiſt lui eſtre plus favorables ».

Fin des Obſervations du troiſième Livre.

OBSERVATIONS
DES EDITEURS
SUR LE QUATRIÈME LIVRE
DES MÉMOIRES
DE MESSIRE
BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.

(1) DANS toutes les Editions de Montluc on voit au nombre des morts *ce Céſar de Naples, neveu du Duc d'Albe.* Quelques Auteurs ont cru que c'étoit ce Céſar de Naples, dont on a déjà parlé pluſieurs fois; mais cet Officier n'étoit, ni neveu, ni parent du Duc d'Albe. Il n'aſſiſta point à ce ſiege : il reſta à l'armée avec le Duc d'Albe à quatre milles de Vulpian; & ſi ce Général eût ſuivi ſon conſeil, dit Luca Contile (a), Auteur de ſa vie (b), il auroit tout riſqué pour ſecourir

(a) Hiſtoria di Cæſare Maggi Milano. 1565. *in*-8°.

(b) Nous ignorons ſur quelle autorité ſe fondoit l'Abbé Lambert, lorſque dans ſon Hiſt. de Henri II, Tome III. Liv. III. p. 141, il a écrit que Céſar de Naples commandoit dans Vulpiano. Boyvin du Villars,

la place. Le Céſar, qui fut tué dans cet aſſaut, s'appelloit Céſar de Tolède, neveu du Duc d'Albe, & jeune Seigneur qui promettoit beaucoup : on voit donc qu'il s'eſt gliſſé ici une faute dans les éditions de Montluc, & qu'au lieu de Céſar de Naples, il faut lire Céſar de Tolède, neveu du Duc d'Albe.

(2) Dans les Mémoires de Boyvin du Villars il n'eſt pas plus queſtion de Montluc au ſiege de Vulpiano, que s'il n'y eut pas été. Mais ces Mémoires nous apprennent quelques particularités ſur leſquelles Montluc n'a pas jugé à propos de s'expliquer. Il ne diſſimule pas que les François furent vivement repouſſés à l'aſſaut qu'ils livrerent. Mais il n'ajoute point, comme il auroit dû le faire, que le Duc d'Aumale & les Seigneurs François qui étoient avec lui, s'écartèrent du plan d'attaque preſcrit par le Maréchal de Briſſac. Impatiens de gloire, & ne doutant de rien, ils voulurent emporter la place d'emblée, à peine la brêche eſtoit-elle praticable : auſſi cette étourderie nous

la Popelinière, & les Ecrivains du tems, que nous avons conſultés, ne nomment pas même le Gouverneur de Vulpiano.

coûta

coûta cher. A la première nouvelle qu'en eut le Marechal, dans ſon déſeſpoir, & croyant le mal plus grand qu'il n'étoit, il pria le Roi de nommer M. de Termes pour commander l'armée tandis qu'il ſeroit malade. Voilà la vraie cauſe de l'arrivée de M. de Termes. D'après la ſuite du récit de Montluc, il eſt permis de conjecturer que, ſi cette attaque téméraire ne fut pas ſon ouvrage, au moins il y participa : nous ajouterons que la rélation de Montluc paroît tronquée en pluſieurs endroits; par exemple, après avoir dit qu'à cet aſſaut *fut tué le Comte de Créance & pluſieurs autres*, il cite une converſation qu'il eut avec le Capitaine Duno. Or il eſt certain que Duno étoit du nombre des morts à l'attaque dont on vient de faire mention, & que ce fut un de ceux que le Maréchal de Briſſac regretta le plus. Ainſi il faut convenir de bonne foi que Montluc a eu de puiſſans motifs, pour s'envelopper dans le récit de ce qui ſe paſſa à ce ſiege, & c'eſt ce qu'on verra dans les Mémoires de Boyvin du Villars.

(3) En liſant les Mémoires de Montluc on le voit arriver en Italie, ſans ſavoir les motifs qui engagèrent la Cour de France à

l'y faire paſſer On croiroit d'abord que les ſeuls intérêts des Siennois refugiés à Montalcin l'amenèrent en cette contrée ; mais au lieu d'aller avec ces Siennois (a) c'eſt à Rome qu'il ſe rend ; là ſous les ordres du Maréchal Strozzi il défend cette capitale contre les inſultes du Duc d'Albe qui s'en approche à la tête d'une armée Impériale ; & il nous laiſſe ignorer l'origine de ces premières hoſtilités entre le Pape & l'Empereur. Montluc écrivoit pour ſes contemporains à qui les cauſes ſecrettes de ces événemens politiques étoient connues. Voilà pourquoi il ſe contente de raconter ce qu'il a vu, & ce qu'il a fait. Il nous paroît donc néceſſaire de ſuppléer à ſon ſilence, & de faciliter au Lecteur par des developpemens hiſtoriques, l'intelligence des détails dans leſquels il entre. En reprenant les choſes de plus haut, nous ſerons concis, autant qu'il ſera poſſible, parce que dans les Mémoires de Rabutin nous aurons occaſion de revenir ſur les détails omis. A peine Paul IV (b)

(a) Montluc ne retourne à Montalcin, & ne s'occupe des Siennois, que quand le Duc de Guyſe eſt arrivé en Italie.

(b) Voyez l'Obſervation, n°. 26, ſur le troiſième Livre des Mémoires de Montluc.

étoit-il assis sur la chaire de St. Pierre, qu'il justifia l'idée qu'on avoit de lui en raison de la singularité de ses mœurs, & de la dureté de son caractère (a). Tant qu'il fut Cardinal, il vécut avec la frugalité d'un Fondateur d'Ordre. Devenu Pape il étala tout l'appareil du luxe & du faste; par une bizarrerie

(a) Ce portrait, consigné dans l'hist., est conforme aux faits. Lisez l'Ob. N°. 1, sur la suite du 4e Liv. Tome XXIV. Veut-on encore mieux connoître ce Pape? nous renvoyons le Lecteur à l'ouvrage de Ribier, Tome II, p. 716 : on y trouve une dépêche du Sieur de Selve à Henri II, en date du 8 Janvier 1558. Il s'agissoit d'un Comte de Petigliano, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui étoit entre les mains de l'Inquisition. Henri le réclama comme Chevalier de son Ordre, pour que son procès fût fait en France. Paul IV consentit à le rendre, « non pas, disoit-il à de Selve, qu'on put » décliner sa juridiction, sous ombre de quelque pri- » vilège que ce fust; & il s'étendit sur cette matière » de sa puissance au Ciel & en la Terre, alléguant » plusieurs livres de l'Ecriture Sainte, & fulminant » en la plus grande colère du monde. Si je n'eusse eu » peur (ajoute de Selve) de l'irriter davantage, & » d'estre mis à l'Inquisition, nonobstant le privilège » d'Ambassadeur, dont il feroit peu de compte, puis- » qu'il méprise ceux des Roys, encore que je n'en- » tende rien en Théologie, je luy eusse volontiers » respondu à ses passages de l'Ecriture... Mais je me » garday bien, Sire, de luy user de ce langage ».

aſſez étrange, il déclamoit en même temps contre la vie molle & faſtueuſe des Cardinaux. On ne peut nier qu'il n'y fut fondé. L'adminiſtration foible de Jules III avoit rempli Rome de déſordres & d'abus. Ceux, qui par état devoient prêcher les bonnes mœurs, affichoient la corruption dans Rome. Enfin l'anarchie & tous les vices ſe montroient à découvert. Paul IV pour remédier à tant de maux, appella ſes neveux dans l'adminiſtration : ceux-ci s'embarraſſant peu du rétabliſſement de l'ordre public, ne ſongèrent qu'à jouer en Italie le rôle qu'y jouoit la Maiſon *Farneſe*. Ils brûloient du deſir de ſe placer parmi les Souverains de cette contrée. Ils arrivèrent à leur but, en profitant du caractère inflexible de leur oncle, pour le précipiter dans des démarches contraires au plan qu'il s'étoit formé.

Une lettre du (a) Cardinal du Bellay au Connétable de Montmorency en date du 26 Octobre 1555, nous fournit quelques lumières ſur ce ſujet. « Je ſuis (dit-il) recherché » du Cardinal Caraffe de luy eſtre aydant » à recogner les Impériaux, qui inceſſam- » ment le travaillent en toutes choſes, &

(a) Lettres & Mémoires d'Etat de Ribier, T. II, p. 611 & 613.

» meſmement ſur tant de larmes que leurs » dévots jettent pour l'armée Turqueſque (a). » Faudra que leſdits Impériaux ayent leur » cauſe bien fondée, & que le Roy l'ait bien » mauvaiſe, ſi à plaider ils gagnent contre » nous; & pour venir à reſtraindre ce ge- » néral au particulier & à un point, ſervez- » vous des corps des Turcs, comme vous » diſiez autrefois du Comte Guillaume (b); » & laiſſez les armes aux Théologiens; & » quand vous oyrez dire que le Pape par- » lera des foudres & des tonneres, faites » ſemblant de ne rien ouyr; paſſez plus ou- » tre, & faites vos affaires, ſi vous pou- » vez... »

Bientôt il s'éleva des nuages plus conſi- dérables entre l'Empereur & Paul IV. Un Comte de Bagni, Officier attaché au Duc

(a) Il s'agiſſoit de l'armée navale des Turcs qui, comme alliée de Henri II, devoit hyverner ſur les côtes d'Italie.

(b) Suivant les apparences, le Cardinal du Bellay vouloit parler du Comte de Rockendorf. Liſez l'Obſervation, N°. 10, ſur la ſuite du quatrième Livre, Tome XXIV. Cependant ce Comte s'appelloit Chriſtophle; & c'étoit ſon père qui ſe nommoit Guillaume: peut-être le Cardinal du Bellay s'eſt-il trompé par rapport aux noms de baptême, qui diſtinguoient le père du fils.

de Florence, mais feudataire du Pape, qui avoit précédemment enlevé ſur les terres du St. Siége, un convoi d'argent deſtiné pour l'armée que commandoit Strozzi, dans la Toſcane ; vainement ſous les prédéceſſeurs de Paul IV, les François avoient reclamé. Ils ſollicitèrent le nouveau Pontife, qui ordonna au Duc de Florence de reſtituer cette ſomme. Le Cardinal Caraffe, à main armée, ſaiſit les Domaines que Bagni poſſédoit dans les Etats du Pape. Cet eſſai qui réuſſit, encouragea les Caraffes à en tenter d'autres. Les *Santa-Fior*, dont le Chef nommé le Cardinal *Aſcagne Sforce*, étoit Camerlingue du Sacré Palais, ſervoient les uns dans les troupes de l'Empereur, les autres dans celles de Henri II. Après la priſe de Sienne tous ſe déclarèrent pour Charles-Quint. Un de ces *Santa-Fior* qui commandoit quelques galères Françoiſes, ne rougit pas de les livrer à l'Empereur. Paul IV inſtruit de cette trahiſon exécutée dans ſes Etats, prit feu, & menaça hautement les *Santa-Fior* ; ceux-ci tinrent à Rome des aſſemblées ſéditieuſes avec les Colonnes, & tout ce qui étoit de la faction Impériale. On n'épargna pas le Pape dans ces conventicules ; on alla même juſqu'à parler de le dépoſſéder. Dès-lors Paul IV ſentit

qu'il falloit ſe lier avec la France. « Le Pape » (lit-on dans un (a) Mémoire du Sieur » de Lanſac, en date du 28 Aouſt 1555) » m'a donné ordre de dire à Sa Majeſté qu'il » avoit propoſé de s'efforcer de tout ſon » pouvoir de s'acquitter bien de ſa charge, » meſmement à la réformation de l'Egliſe, » & au reſte de faire office de bon pere » univerſel ; mettant peine d'appaiſer les » querelles des deux Princes, & donner » paix à la Chreſtienté, ſans ſe vouloir par- » tialiſer, ni uſer de voyes d'armes, ne » luy ſemblant convenable à ſon eſtat; mais » qu'il ſembloit que le *Diable* le vouluſt » empeſcher en cette bonne délibération, » & que voyant les termes dont on lui a » uſé, ſuſcitant ſes ſujets pour lui faire telles » offenſes, & ayant l'argument ſuffiſant de tou- » tes parts de la mauvaiſe volonté que luy » portent l'Empereur & ſes Miniſtres, il ne » pouvoit eſtre qu'en très-grand ſoupçon, » ayant eſté contraint de s'armer, & néant- » moins il connoiſſoit ſes forces trop foibles » pour y réſiſter, ſi ce n'eſtoit ſa confiance » en Dieu, & après en Sa Majeſté... »

Lanſac dit enſuite qu'il a conſeillé au Pape

(a) Lettres & Mémoires d'Etat de Ribier, T. II, page 615.

de s'assurer de la personne du Cardinal Ascagne, & de Marc-Antoine Colonne, qu'il lui a même ajouté que la dépouille de ce Seigneurs peut convenir aux parens de Sa Sainteté. « Le Pontife continue-t-il (a), m'a » chargé de voir son neveu le Cardinal Ca- » raffe, afin qu'il y pourvust, & que l'on » n'y perdist plus de tems, ce que j'ay fait, » & ay trouvé ledit Cardinal en bonne vo- » lonté, & m'a dit que, tout ce qu'il a fait » jusques icy, n'a esté que pour réduire le » Pape en ces termes, & le mettre du tout » entre les bras & dévotion de Sa Majesté. »

Bientôt ces manœuvres eurent leur effet. On en trouve la preuve dans une depêche du (b) Sieur d'Avanson à Henri II du 4 Octobre, & dans le discours (c) que Paul IV prononça en plein Consistoire contre la résignation de l'Empire faite par Charles-Quint en faveur de Ferdinand son frère. Le Pape soutint qu'elle étoit nulle. Pour le démontrer non-seulement il allégua les principes Ultramontains ; mais il ajouta que Charles-

(a) Ribier, *Ibid.* p. 615 & 617.

(b) Ribier, *ibid.* p. 619.

(c) Voyez l'analyse de ce Discours dans un Mémoire du Cardinal du Bellay. (*Ribier, Tome II. p. 623, & 624.*)

Quint n'avoit pas la tête ſaine, qu'il étoit *impos mentis.* (Ce ſont ſes expreſſions) Sur ces entrefaites Henri II & l'Empereur avoient ſigné une trêve (a) pour cinq ans, en attendant qu'on parvint à une paix définitive. Charles-Quint voulant ſe venger des Caraffes, avoit propoſé cette trêve. Il eſpéroit que Henri, manquant toujours d'argent, licentieroit ſur le champ ſon armée, & qu'avant qu'il fût en meſure, il écraſeroit les neveux du Pape. Ceux-ci prévoyant le coup, engagèrent leur oncle à pourſuivre plus vivement que jamais les *Santa-Fior*, & les *Colonnes* que l'Empereur protégeoit. Ils s'emparèrent, au nom du Pape, des propriétés de ces deux familles; un des Caraffes eut pour ſa part le Duché de *Palliano*, qui appartenoit à Marc-Antoine Colonne. L'Empereur irrité fit avancer vers Rome une armée commandée par le Duc d'Albe. Il ſe flattoit d'intimider Paul IV. mais c'étoit mal le connoître; le Pontife réclama hautement les

(a) Nos Hiſtoriens placent l'époque de cette trève en 1556. Liſez entr'autres le Préſident Hénault, Tome I, page 365. Edit. *in*-8°. de 1749. Cependant dans les Mémoires de Ribier, où l'original de cette trève eſt imprimé, p. 631, on y lit qu'elle fut ſignée à Vaucelles le 5 Février 1555.

ſecours de la France ; & on lui envoya Montluc. « Sire, écrivoit M. de Lodeve (a) à » Henri II le 2 Octobre 1556 : Il ſemble » que l'on ſoit bien loin de faire accord, » & que le Pape ſoit excuſable, s'il ne ſe » veut accommoder à choſes ſi impertinentes » que demande le Duc d'Albe ; car quand » il tiendroit S. S. priſonnier, je croy qu'il » ne luy ſçauroit demander davantage. Les » Impériaux ont enfin rompu la trêve qu'ils » diſoient vouloir tant obſerver du coſté de » Rome ; & il eſt à craindre qu'ils ne la » veulent auſſi rompre du coſté de Lombardie ; *ils vous ont bien peu de reſpect*, » *Sire*, & il ſemble que le Roi Philippe » veuille commencer le chemin du pere, à » vouloir avec les armes donner la loy au » monde & à ceux qui ne le reconnoiſſent » en rien, comme s'il eſtoit dominateur de » l'univers, &c. »

(4) Le Recueil de Ribier (b) contient une lettre du Cardinal du Bellay (c), adreſſée au Connétable de Montmorency, en date

(a) Ribier, Tome II, p. 648.

(b) Lettres & Mémoires d'Etat, par Guillaume Ribier, Tome II, p. 651 & 652.

(c) Ce Cardinal retiré à Rome, étoit rentré dans une ſorte de faveur auprès du Miniſtère François.

du 25 Juillet 1556 : cette lettre offre quelques éclairciſſemens qui viennent à l'appui du récit de Montluc, & qui atteſtent combien peu on devoit compter ſur les talens militaires de Camille Urſin, ainſi que ſur la bravoure des troupes du Pape. Enſuite le Cardinal diſcute ſi la ville de Rome peut, ou non, ſoutenir un ſiège : *Là* (écrit-il) *où elle ſeroit aſſaillie d'une armée Royale, en diſe ce que voudra le Sieur Camille, qui n'a de ſon temps veu jouer ce jeu, j'en ferois grand doute, pour n'y avoir ny foſſé, ny flanc, ny muraille qui vaille, & eſtant quaſi par tout les approches fort aiſées.....*
« Je vois un mal (continue le Cardinal du » Bellay, en parlant d'un Conſeil chez le » Pape où il avoit aſſiſté) c'eſt que Camille » priſt au point d'honneur que je miſſe ſur » le tapis les doutes de tenir cette ville, » ſauta bien haut ſur ce ſang Romain qui » n'eſtoit encore eſteint ; autant le hauſſant » que rabaiſſant le ſang étranger : mainte- » nant il rabbat tant de cette hauteur Ro- » maine que de tous coſtés j'entens ce matin » par ceux qui paſſent par-là près de ma » vigne (a) qu'il donne eſtonnement à ce

(a) Ces Vignes étoient, & ſont encore, les maiſons de campagne des Grands de Rome.

» peuple & au Palais, au lieu d'assurance ; » &c. »

(5) Aurelio Frégose, fils naturel d'Octavien Frégose qui avoit été Doge de Gênes fut blessé d'une arquebuzade (a) à la bataille de Marciano. En 1557 il quitta le service (b) de France, pour s'attacher au Duc de Florence. Il n'étoit point frère, comme plusieurs Ecrivains l'ont avancé, de Janus Frégose, Evêque d'Ayen, & de Galeas Frégose, Comte de muret. Ceux-ci descendoient de César Frégose. Il en sera question ailleurs.

(a) Voyez Ascanio Centorio Commentari delle guerre d'Europa. Liv. I. *in*-4°. Venise. 1569.

(b) Huberti Foglietæ Elogia clarorum Ligurum. Roma, *in*-8°. 1577.

Fin du vingt-troisième Volume.

604234

5790241